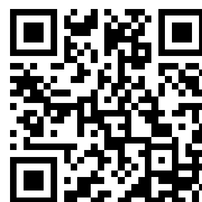
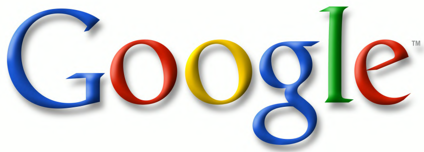
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


UC-NRLF
B 2 904 582



Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

JUN 28 1917

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux
et des Universités du Midi
QUATRIÈME SÉRIE
Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

XXXIXe ANNÉE

BULLETIN ITALIEN

Paraissant tous les trois mois

TOME XVII

N° 1

Janvier-Mars 1917





Bordeaux :
FERET & FILS, ÉDITEURS, 9, RUE DE GRASSI

Grenoble : A. GRATIER & Cie, 23, GRANDE-RUE
Lyon : HENRI GEORG, 36-42, PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU
Marseille : PAUL RUAT, 54, RUE PARADIS | Montpellier : C. COULET, 5, GRAND'RUE
Toulouse : ÉDOUARD PRIVAT, 14, RUE DES ARTS
Lausanne : F. ROUGE & Cie, 4, RUE HALDIMAND

Paris :
FONTEMOING & Cie, 4, RUE LE GOFF

Digitized by Google

BULLETIN ITALIEN

Tome XVII, 1917, N° 1

SOMMAIRE

COMITÉ DE RÉDACTION

L. Auvray, de la Bibliothèque Nationale; **L. Dorez,** de la Bibliothèque Nationale; **H. Hauvette,** professeur-adjoint à l'Université de Paris; **P. Hazard,** chargé de cours à l'Université de Lyon; **A. Jeanroy,** professeur à l'Université de Paris; **J. Luchaire,** professeur à l'Université de Grenoble, directeur de l'Institut français de Florence; **E. Mérimée,** professeur à l'Université de Toulouse; **A. Morel-Fatio,** de l'Institut, professeur au Collège de France; **P. de Nolhac,** conservateur du Musée national de Versailles, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études; **M. Paoli,** professeur au Lycée Louis-le-Grand; **E. Picot,** de l'Institut, professeur à l'École des Langues orientales vivantes; **P. Sirven,** professeur à l'Université de Lausanne; **A. Thomas,** de l'Institut, professeur à l'Université de Paris; **J. Vianey,** professeur à l'Université de Montpellier, doyen de la Faculté des Lettres.

Secrétaire de la Rédaction :

E. Bouvy, chargé de cours à l'Université de Bordeaux, bibliothécaire universitaire.

Directeur-Gérant :

G. Radet, professeur à l'Université de Bordeaux, doyen de la Faculté des Lettres.

Digitized by Google

ANNALES DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

BULLETIN ITALIEN

Digitized by Google

BORDEAUX. — IMPRIMERIES GOUNOUILHOU, RUE GUIRAUDE, 9-11.

Digitized by Google

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux
et des Universités du Midi
QUATRIÈME SÉRIE
Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

XXXIXe ANNÉE

BULLETIN ITALIEN

Paraissant tous les trois mois

TOME XVII

1917



Bordeaux :
FERET & FILS, ÉDITEURS, 9, RUE DE GRASSI
Grenoble : A. GRATIER & Cie, 23, Grande-Rue
Lyon : Henri GEORG, 36-42, passage de l'Hôtel-Dieu
Marseille : Paul RUAT, 54, rue Paradis | Montpellier : C. COULET, 5, Grand'Rue
Toulouse : Édouard PRIVAT, 14, rue des Arts
Lausanne : F. ROUGE & Cie, 4, rue Haldimand
Paris :
FONTEMOING & Cie, 4, rue Le Goff

Digitized by Google

UNIV. OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

Vol. XVII. Janvier-Mars 1917 N° 1

NOS DEUILS[1]

Jean GÉRONIMI

Après de bonnes études secondaires au collège d'Ajaccio, couronnées par le baccalauréat (1908), J. Géronimi obtint de l'autorité militaire des sursis qui lui permirent de poursuivre immédiatement ses études. Nommé répétiteur de collège dans l'Académie de Paris, à Saint-Germain-en-Laye, à Provins, puis au collège Sainte-Barbe, il subit avec succès, à Paris, les examens de la licence (langues vivantes : italien) en 1912, et du diplôme d'études supérieures en 1913, avec un mémoire sur les sources des *Rime di Giosué Carducci (1857)*. Dès ses premières participations à nos exercices pratiques, on put reconnaître en lui une extrême application et la volonté très ferme d'arriver au but qu'il se proposait; c'était ce qu'au quartier latin on appelle « un bûcheur », et il le montra bien dans la composition de son mémoire, en vue duquel il rechercha, avec une curiosité passionnée, dans la littérature latine et dans la littérature italienne, tous les textes dont la lecture avait pu laisser quelque trace dans le premier recueil poétique de Carducci; c'est un travail considérable, qui a produit des résultats intéressants. Le maître qui a lu ce mémoire, M. A. Jeanroy, pensait qu'il y avait là la matière d'une réimpression, avec un abondant commentaire, des *Rime* de 1857.

Après ce gros effort, et avant de pouvoir penser à l'agrégation, Géronimi, qui était dans sa vingt-cinquième année, étant né à Soccia (Corse) en décembre 1888, dut payer sa dette à la patrie. Il fut incorporé au 159e régiment d'infanterie, à Briançon, une de ces admirables troupes alpines, qui, depuis

[1] Voir tome XV, p. 45 et suiv.

423402

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

le début de la guerre, ont été constamment à l'honneur, mais qui ont aussi cruellement souffert. D'abord, il fit campagne dans les Vosges, puis son régiment fut transporté dans la région d'Arras; Géronimi, avec le grade de caporal fourrier, remplissait « avec honneur et dévouement les fonctions d'agent de liaison auprès du chef de bataillon ». C'est là que, le 13 octobre 1914, il fut tué par l'éclatement d'un obus, en même temps que son commandant.

Les notes d'une simplicité touchante, qui m'ont été communiquées par sa famille, insistent sur la bonté de son caractère, sa douceur, sa modestie : il a été un fils modèle, obéissant, soumis à ses parents, qui s'étaient imposé de lourds sacrifices pour son éducation. Fils unique, il perdit son père au début de 1913; il laisse donc une mère désolée, dont il fut la joie, et dont il restera l'orgueil; car à tous les souvenirs qu'elle garde précieusement dans son cœur, elle peut ajouter que Jean Géronimi avait su, à Paris, gagner l'estime et l'affection de ses maîtres par son amour du travail, et que, sur le champ de bataille, il a succombé en digne défenseur de la France.

Victor PINET

Victor Pinet était un vrai Alpin: il en avait la carrure, un peu courte, mais robuste, la ténacité, le sérieux, le dévouement à sa tâche. Né le 21 août 1881 à Saint-Auban-d'Oze (Hautes-Alpes), il prit son baccalauréat en 1900, et fut immédiatement nommé répétiteur de collège dans l'Académie de Grenoble, à Privas, à Saint-Marcellin, à Embrun; un peu plus tard, il fut attaché au lycée de Tournon. N'étant pas à même de suivre les cours de la Faculté, il se trouvait dans d'assez mauvaises conditions pour préparer le concours du certificat d'italien, auquel il se destinait; mais rien ne le décourageait, et je le connus d'abord en qualité de « correspondant », d'une régularité, d'une exactitude exemplaire. J'avais déjà quitté Grenoble, lorsqu'il obtint d'être appelé au lycée de cette ville

Digitized by Google

comme surveillant d'internat; nul doute que la période, durant laquelle il put fréquenter assidûment les cours et la bibliothèque, ne fût pour lui décisive : en 1909, il réussit à la fois au certificat d'italien et à la licence. Nommé d'abord répétiteur à Besançon, il fut désigné en juillet 1911 pour occuper au collège de Cette une chaire de grammaire avec quelques heures d'italien. En obtenant la création de ce service mixte à Cette, j'avais en vue la reconstitution de l'enseignement de l'italien, qui y avait été donné jadis, mais qui, ayant périclité, était finalement remplacé par l'espagnol; car il me semblait que ce beau port, où réside une colonie italienne assez nombreuse, avait droit à un professeur qui pût y entretenir le culte de la langue de Dante et de Carducci. Pinet assuma vaillamment cette mission délicate; lorsque, à deux reprises, je l'ai vu à l'œuvre, j'ai été touché du zèle et de la ténacité qu'il apportait dans l'accomplissement d'une tâche qui n'était pas toujours aisée; chacun rendait hommage à sa conscience professionnelle, et je puis témoigner, en ce qui me concerne, qu'il n'a rien négligé pour faire prospérer les études auxquelles il s'était consacré.

Appelé au 81e régiment d'infanterie, où il avait le grade de sergent, Pinet prit part à la bataille de Champagne, qui marqua la fin de l'hiver 1914-1915; c'est là qu'il fut blessé grièvement le 8 mars. Deux jours après, il succombait dans une ambulance près de Beauséjour, après avoir enduré de cruelles souffrances. Ses anciens maîtres, ses collègues, ses amis, peuvent assurer à sa famille, à sa jeune veuve, qu'il ne perdront pas le souvenir de ce dévoué serviteur de l'Université de France.

Jean ANGELI

D'origine corse, mais né en Auvergne, à Ambert (1886), où il fit ses études, Jean Angeli fut envoyé en Dauphiné comme répétiteur stagiaire au collège de Saint-Marcellin (1906); il y revint, après son service militaire, comme surveillant d'in-

Digitized by Google

ternat aux lycées de Tournon, puis de Grenoble, et ce fut pour lui l'occasion de s'engager résolument dans la voie des études italiennes. Il y apporta beaucoup de volonté, de zèle, d'intelligence; dans la même année (1911), il conquit sa licence et le certificat d'italien, laissant au jury de ce dernier concours le souvenir d'un garçon encore un peu gauche, mais ayant du fond et une certaine finesse. Nommé boursier à la Faculté de Grenoble, il prit son diplôme d'études supérieures en 1912 et concourut à l'agrégation en 1913. Il fut ensuite délégué dans les fonctions de professeur à l'école primaire supérieure d'Annecy et, l'année suivante, nommé professeur de lettres et d'italien au collège de Thonon, au moment même où la guerre éclata. Incorporé au 140e régiment d'infanterie, il partit pour le front au début de novembre 1914; le 11 juin 1915, il fut blessé mortellement à Hébuterne (Pas-de-Calais).

Gabriel MATTON

Matton était un pur Dauphinois, né à Luc-en-Diois (Drôme) le 13 octobre 1875, esprit éveillé, curieux, aimant l'étude, mais, en dépit d'une bonté et d'une indulgence qui se dissimulaient, doué d'un caractère frondeur, pointu, qui faisait de lui, dans les fonctions de répétiteur qu'il remplit pendant plusieurs années, un subordonné souvent difficile; quelques-unes de ses incartades lui ont fait du tort, et j'ai eu le regret de constater qu'il n'était pas toujours apprécié à sa valeur. Je crois avoir le droit de le dire, l'ayant eu pendant plusieurs années comme élève à la Faculté de Grenoble, d'abord comme étudiant de licence (il était alors répétiteur au lycée), puis comme boursier d'agrégation (1904-5 et 1905-6). J'estimais en lui une intelligence active et indépendante, c'est-à-dire qui ne se contentait pas de recevoir un enseignement tout fait, mais qui le complétait par des lectures étendues et variées; il avait le souci de se cultiver, de parfaire son instruction générale; il jouissait de ces lectures, qui occupaient longue-

Digitized by Google

ment sa réflexion dans la solitude où il se plaisait. Ce n'est pas qu'il ne fût capable, mieux que beaucoup d'autres, de faire bonne figure en société; il savait être aimable et même enjoué : à Florence, où il séjourna longuement, il se créa des relations où je sais qu'il était fort apprécié; mais dans les petites villes où il résida ensuite, à Bourgoin, à Montélimar, en qualité de professeur de lettres et d'italien, il s'isolait volontiers. Je lui reprochais de n'avoir pas assez d'ambition, de renoncer trop vite à la lutte. Admissible à l'agrégation en 1906, il me déclara qu'il ne concourrait plus, parce qu'il croyait voir poindre, pour les années suivantes, des candidats beaucoup plus jeunes, avec lesquels il renonçait à se mesurer; et il se tint parole. Il y avait sans doute un peu d'orgueil dans cette abstention, mais Matton n'en continua pas moins à travailler, à sa manière. Me trouvant à Lyon, pour une soutenance de doctorat, en novembre 1910, pendant la session de licence, je le rencontrai dans les couloirs de la Faculté : il ne s'attendait pas à me voir, et s'excusait presque d'être venu passer, d'ailleurs avec aisance, les épreuves spéciales de la licence classique (il avait pris à Grenoble la licence d'italien); ce sont des crimes qu'on pardonne! Ses classes d'italien m'avaient paru très vivantes; sa parole était animée, sa méthode ingénieuse, en sorte que je voulais le proposer pour passer d'un collège dans un lycée; il me résista longtemps, alléguant qu'il lui déplairait de quitter son modeste emploi, qu'il préférait (et ici reparaît une pointe d'orgueil) rester *par inter pares*. Cependant il finit par céder, et fut nommé chargé de cours de lettres et d'italien au lycée de Saint-Étienne en juillet 1914.

Sur ces entrefaites la guerre éclata, et Matton ne rejoignit pas son nouveau poste; il fut incorporé au 340e régiment d'infanterie et envoyé sur le front à partir de novembre 1914. Du début de janvier 1915 au 11 juin 1916, il m'a écrit une dizaine de lettres, que je recevais toujours avec plaisir, et que je relis maintenant avec émotion. Ce n'est pas qu'elles fussent enthousiastes : Matton n'avait jamais été un admirateur du militarisme; et puis il était de ces hommes de quarante ans,

Digitized by Google

qui, brusquement arrachés à leurs occupations préférées, ne s'adaptaient pas sans un peu de tristesse à la dure et monotone existence des tranchées; son régiment resta longtemps en Woëvre, entre Saint-Mihiel et Pont-à-Mousson, sous la canonnade, mais peu actif. Il pensait avec regret à la grande ville industrielle où il aurait dû enseigner; il s'écriait : « Comme le temps de paix apparaît doux! Il est vrai qu'à la paix, sans doute, le temps de guerre apparaîtra plein de charme, tant notre imagination est capable de nous leurrer ! » (6 février 1916). Malgré toutes les souffrances, il écrivait : « Pour moi, je continue à me bien porter et à vivre conformément à la sagesse, c'est-à-dire en m'accommodant aux nécessités, si peu plaisantes qu'elles soient » (20 mars 1916); et une autre fois : « On s'habitue à tout », puis il ajoutait : « Que de choses nous aurons à rapprendre! Et comme nous apprécierons la paix féconde! » (11 juin 1916). D'ailleurs, il avait un excellent moral, et c'est lui qui m'exhortait à la patience : « Ce temps (la paix) viendra; il y faut de la patience. Pour moi je la garde, optimiste toujours » (3 janvier 1916). Pour se distraire, il observait avec sa curiosité habituelle les mille menus incidents de la vie militaire, en pleine nature, avec tous les tableaux qu'elle lui offrait, depuis la psychologie du rude et naïf troupier, jusqu'au retour du printemps, dans les bois où il se trouvait : « Si blessés que soient les arbres, les pousses vertes s'aventurent sur les rameaux déchiquetés, ou grimpent le long des buissons avec une abondance qui semble vouloir cacher les effets de la fureur humaine, et les grands sujets de méditation ne manquent pas » (30 avril 1916). Dès l'année précédente (19 avril 1915), il m'avait écrit : « Il ne me manque plus que de prendre part à une attaque pour satisfaire ma curiosité. » Sa curiosité fut satisfaite au cours de la bataille de Verdun : en juin, son régiment occupa un des secteurs où l'on se battait avec le plus d'acharnement; le 27 du même mois, il fut frappé mortellement dans la région, restée fameuse, de l'ouvrage de Thiaumont. A la date du 3 septembre, il fut cité à l'ordre du régiment en ces termes : « Le sergent-fourrier Matton (Gabriel), 23e compagnie, a rempli les

Digitized by Google

fonctions d'agent de liaison au cours du combat du 27 juin 1916, malgré un bombardement des plus violents; tombé au champ d'honneur. »

Son nom est donc inscrit parmi ceux des héros obscurs qui se sont victorieusement sacrifiés pour barrer la route à l'ennemi au nord de Verdun. J'ai tenu à évoquer sa physionomie avec quelque précision, parce que je vois en lui un excellent spécimen de cette admirable génération de Français qui n'aimait pas la guerre et ne la voulait pas, mais qui s'y est donnée tout entière, bien résolue, puisqu'on la défiait, à avoir le dernier mot. Personnellement, j'avais de l'amitié pour Matton, qui m'a toujours témoigné beaucoup de confiance, et je suis convaincu qu'il se serait fait mieux juger de tous s'il avait rencontré plus souvent de la bienveillance et de l'affection sur sa route un peu trop solitaire. Le souvenir de sa physionomie souriante et de sa mort héroïque ne s'effacera pas de la mémoire de ceux qui ont su l'apprécier.

HENRI HAUVETTE.

Digitized by Google

NOTES SUR LES ITALIENS EN FRANCE

DU XIII[e] SIÈCLE JUSQU'AU RÈGNE DE CHARLES VIII

Les ethnographes qui ont étudié la formation des populations française et italienne, dénient à juste titre la communauté d'origine des deux peuples et ne voient dans l'expression « nations sœurs et latines » qu'un terme vide de sens. Toutefois, ils reconnaissent que, malgré la diversité des éléments disparates qui ont concouru à former les deux nations, l'une et l'autre, ayant puisé leur génie aux mêmes sources, possèdent des affinités dérivant de la similitude de leur culture[1].

Suivant la thèse des ethnographes, les nations sœurs n'auraient qu'un lien de parenté très éloignée. Cependant, à bien examiner les faits, seuls, les besoins de la politique n'ont pas créé cette expression que le populaire s'est appropriée. Durant six siècles, les nations ont intimement mêlé leur sang; nombreuses ont été les familles françaises qui s'établirent en Italie et y firent souche, plus nombreuses encore ont été les familles italiennes qui, s'acclimatant sur le sol de France, infusèrent leur sang à celui de notre population. Ces alliances multipliées ont, entre les deux nations, créé des rapports de familles que le temps a sans doute espacés; il n'en est pas moins vrai que la continuité des émigrations italiennes en France et des infiltrations françaises dans la péninsule a établi entre les deux peuples une consanguinité telle que se trouve légitimée la véracité de l'expression populaire.

Depuis le XIII[e] siècle, c'est-à-dire à dater de l'époque à laquelle se sont formés tout au moins les embryons des natio-

1 Lagneau, *Anthropologie de la France*, Paris, 1879, p. 122. — Finot *Le Préjugé des races*, Paris, 1906, p. 412.

Digitized by Google

nalités, suivant le sens que les historiens modernes attribuent à ce mot, France et Italie ont mêlé le sang de leurs enfants. Au XVIe siècle même, nos rois qui avaient un instant rêvé de constituer l'Italie française ayant dû renoncer à ce décevant mirage, s'efforcèrent de faire la France italienne. Ils accueillirent dans leur royaume tous les péninsulaires qui s'y voulurent fixer. La manière trop amicale dont ils reçurent les Italiens et la prépondérance qu'ils leur laissèrent prendre provoqua même une crise nationaliste, mais si forte était déjà l'alliance contractée entre les deux pays que le mouvement d'hostilité contre les étrangers originaires d'au delà des Alpes dura peu de temps. Leur immigration en France ne fut pas enrayée comme le fut celle des Espagnols exécrés; il est vrai qu'en Marie de Médicis, Concini, Mazarin, voire même Colbert, les Italiens trouvèrent des protecteurs influents au XVIIe siècle. Plus tardivement, sans qu'ils aient eu besoin de s'appuyer sur de puissants ministres, les péninsulaires continuèrent à venir en France chercher des fortunes diverses, le courant de leur immigration ne se ralentit pas. Si ceux qui s'acclimatèrent dans notre pays, sous les règnes de Louis XV et Louis XVI, ne laissèrent pas dans notre histoire des noms aussi célèbres que leurs prédécesseurs, ils n'en contribuèrent pas moins à maintenir la vitalité de l'alliance entre les deux peuples.

Que l'origine des deux nations ne soit pas commune et ne puisse légitimer la parenté qu'on leur attribue, le fait est indiscutable; mais la constitution de la population d'un pays présente des analogies avec la formation du sol sur lequel elle vit. Le sol est formé de terrains primitifs et d'alluvions; or, de toutes les contributions alluvionnaires fournies à notre population par les étrangers, celle de l'Italie a été de beaucoup la plus remarquable comme durée et comme importance. De notre côté, nous avons vu partir maints Français qui se sont établis sur les rives de l'Adriatique ou la Riviera de Gênes; d'autres se sont fixés à Florence, à Rome et sur les bords du golfe de Naples. Ces mélanges de populations justifieraient à eux seuls la vérité du terme « nations sœurs et latines »

Digitized by Google

quand bien même les événements politiques n'auraient pas mis en relief l'étroite union de deux peuples qui, bien que nés de mères différentes, ont toujours vécu en termes affectueux, assis à un commun foyer illuminé par la lueur éternelle que projette sur lui l'antique culture latine et hellénique.

C'est du règne de Charles VIII que l'on fait principalement dater la conquête pacifique de la France par les Italiens ; à vrai dire, depuis le début des guerres d'Italie le royaume reçut de la péninsule une incroyable quantité d'habitants qui, des coteaux de Toscane, des plaines de l'Émilie ou de la Lombardie comme des lagunes vénitiennes, s'infiltrèrent parmi les Français. Chaque année, chaque jour même, grâce à la faveur de la cour ou par l'entremise d'Italiens déjà nantis de situations, pénétraient dans nos provinces des péninsulaires de toutes conditions sociales. Ils arrivaient en quête de situations lucratives, de places, de dignités, de pensions; promptement ils obtenaient les avantages qu'ils sollicitaient et la majeure partie de ces émigrants se fixaient à jamais en France. A nulle autre époque de notre histoire ne se précipita dans notre pays un flot d'étrangers aussi rapide que celui des Italiens au XVIe siècle. Toutefois, ce mouvement d'immigration a débuté bien antérieurement au règne de Charles VIII; dès le XIIIe siècle, dans les provinces que la patience monarchique devait agréger pour constituer l'ancienne France, on constata une infiltration continue de familles originaires de la péninsule. Au temps de Louis XI, par exemple, les éléments de population italienne étaient déjà fort nombreux dans le royaume, et ces immigrants avaient jeté les bases de ces puissantes colonies dont l'action politique, religieuse, artistique et sociale se fit sentir pendant plus de deux siècles; ces groupements, en italianisant certaines régions, avaient préparé le règne de l'italianisme qui triompha après la première descente de Charles VIII en Italie.

Durant la période qui s'écoule de l'avènement de saint Louis à l'accession de Charles VIII au trône, les motifs les plus divers ont incité les habitants de la péninsule à franchir les Alpes ou traverser le golfe du Lion. Les uns ne font que passer

Digitized by Google

en France, les autres s'y fixent sans conserver d'attaches avec leur mère-patrie. Étudier les mobiles qui ont incité les Italiens à s'établir parmi nous, montrer brièvement l'importance de leur immigration depuis le XIII[e] siècle jusqu'à l'époque de Charles VIII, tel est le double but que je me propose au cours de ces notes. Tout en demeurant sur le terrain de l'histoire démographique, il m'a cependant paru difficile de séparer l'histoire ethnographique du peuple français de son histoire morale et intellectuelle, partant, de négliger les premières influences qu'il a subies de la part des étrangers d'outre-monts.

Les péninsulaires stables ou itinérants ont parfois exercé sur nos mœurs une influence qu'on ne saurait dédaigner. Au cours des siècles, la France a marqué sur tous les peuples européens une empreinte suffisamment profonde pour que l'on ne craigne pas de noter les réactions que nos voisins ont eues sur nous. Or, de toutes les influences étrangères qui se sont manifestées en France, celle de l'Italie a été la plus marquée et la plus durable : la plus marquée, car les deux nations ayant puisé leur culture au même fonds commun, il n'est pas surprenant que nous ayons aisément adopté les conceptions italiennes les transformant conformément à nos propres traditions; la plus durable, car une constante immigration de Florentins, de Génois, de Napolitains et de Vénitiens a maintenu le contact permanent entre les deux peuples.

De longue date, l'infiltration italienne en France a préparé ce mouvement qui, sous l'effet de causes politiques, aboutit au XVI[e] siècle à l'éclosion de la plus importante des conquêtes pacifiques du royaume par des étrangers.

I

Les premiers éléments de population italienne que l'on rencontre en France sont fournis par les Lombards; sous cette dénomination étaient compris les citoyens d'Asti, de Chieri, de Sienne et de Lucques spécialement adonnés au négoce des espèces et des marchandises les plus diverses. Ces Lombards se répandirent à travers le monde dès le X[e] siècle, époque

Digitized by Google

à laquelle on signale déjà leur présence en France. Dans les débuts, ces négociants étrangers vinrent simplement commercer dans les villes, puis ils s'infiltrèrent, lentement d'abord, dans les cités méridionales dont les relations avec l'Italie étaient continuelles; les foires de Champagne les attirèrent ensuite comme elles attiraient les trafiquants de tous pays. Après un travail de pénétration de près de deux siècles, les Lombards finirent par s'emparer de la majeure partie des affaires commerciales des régions dans lesquelles ils passaient primitivement et peu à peu ils s'implantèrent dans chacune de nos provinces.

L'auteur d'une monographie fort érudite consacrée aux Lombards dans les Deux-Bourgognes [1] conclut un des chapitres de son œuvre par les phrases suivantes : « Nombre de familles lombardes acclimatées, — acceptées par la population à laquelle elles avaient rendu maint service, si elles avaient, en revanche, prélevé largement la dîme sur sa fortune, — perdirent toutes relations avec la mère-patrie et s'incorporèrent au sol. Les emplois confiés par les souverains, la communauté de religion et d'origine furent pour beaucoup dans ce résultat... C'est par centaines que des familles bourgeoises ou rurales des Deux-Bourgognes, issues de marchands italiens, se retrouvent dans les documents des XIV-XVe siècles. »

Cette conclusion peut être généralisée. Malgré les difficultés faites aux Lombards, les poursuites dont on les menaça fréquemment, les proscriptions que certains souverains prononcèrent contre eux, la haine dont un peuple, parfois aveugle, les entoura, ces Italiens parvinrent à prendre pied dans toutes les provinces, à se faire accepter et à s'allier aux familles bourgeoises ou aristocratiques des pays où ils s'installaient. Leur immigration en France a duré plus de deux siècles, et si nombreux ils vinrent dans le royaume qu'il serait surprenant que tous aient regagné leur pays d'origine. Au demeurant, les documents prouvent que bon nombre de ces Italiens ont, après quelques générations, établi leur foyer

1. Léon Gautier, *Les Lombards dans les Deux-Bourgognes*; Bibl. de l'École des Hautes Études, fasc. CLVII, Paris, 1906, p. 142.

Digitized by Google

définitif en France; au XVIe siècle, comme sous le règne de Louis XIV, on retrouve des familles dont les aïeux ne furent autres que ces habiles commerçants.

Les études parues sur la nature du commerce des Lombards et l'organisation de leurs sociétés sont si multiples qu'il serait superflu de redire à nouveau ce que d'autres ont excellemment dit. M'aidant des recherches effectuées, je me bornerai à montrer brièvement la manière dont ces commerçants étrangers se sont mêlés à la population après avoir primitivement supporté des vexations analogues à celles que subirent les Juifs, dont, d'ailleurs, ils étaient totalement différents [1].

Au début de leur installation en France, les Lombards eurent à subir des avanies pour ainsi dire constantes. Elles décrurent ensuite et les vexations se transformèrent en opérations de police souvent suggérées par les conseillers financiers de souverains aux abois. En échange d'une liberté qui, dans le principe, leur fut marchandée, on exigea des Lombards des taxes et des impôts présentant quelques analogies avec les « avanies » imposées aux étrangers qui commercèrent dans les Échelles du Levant après l'établissement du régime des Capitulations. Il est à remarquer, cependant, que les souverains français, même les plus hostiles aux Italiens négociant sur leur domaine, se réservèrent fréquemment, moyennant finances, la possibilité de maintenir quelques-unes des prérogatives que l'habileté des Lombards leur avait acquises. Le peuple, lui-même, malgré ce mépris qu'il porta aux usuriers italiens, ne confondit pas dans ses manifestations hostiles ceux qui le pressuraient et ceux qui entretenaient la prospérité de leurs cités. Aux lamentations des jongleurs et des poètes, qu'ils se nomment Aimeri de Narbonne, Ogier le Danois,

1. Parmi les études que j'ai principalement consultées, je citerai les suivantes : Piton, *Les Lombards en France et à Paris*, 1892. — Léon Gautier, *Les Lombards dans les Deux-Bourgognes*. — P. Morel, *Les Lombards dans la Flandre française et le Hainaut*. Lille, 1908. — J. Viard, *Comptes du trésor de Philippe VI*. Coll. des documents inédits. — G. Yver, *Le Commerce et les Marchands dans l'Italie méridionale au XIIIe et au XIVe siècle*, Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome. Fasc. 88. Paris, 1903. — Dans la Bibliothèque de l'École des Chartes, t. L, p. 147, il a été publié, sous le titre : *Les Lombards en France aux XIIIe et XIVe siècles*, des documents extraits des archives de Milan.

Digitized by Google

Charles d'Orléans ou Villon, on pourrait opposer des documents certains prouvant que maintes fois les habitants des villes protestèrent contre l'expulsion de ces auxiliaires utiles à leur négoce.

Aux environs de l'an 1275, les Lombards sont installés dans toutes les villes où il est possible de pratiquer le commerce. Proavo Guidi, Nicolas, son frère, les Reveri et leurs associés obtiennent, moyennant redevance payée à l'abbé de Cerisy, le droit de se livrer à tout négoce et aux opérations de prêts [1]. A Saint-Omer, les Lombards ont des établissements en 1277 [2]. Gui de Dampierre, leur débiteur, favorise leur installation dans le nord de la France en 1283 [3].

Dans le Midi, à Montpellier, à Nîmes comme à Toulouse, Carpentras ou Avignon, les Lombards ont des comptoirs prospères [4]. Les relations de Marseille avec l'Italie sont si fréquentes que les Italiens ont, au XIIIe siècle, une loge dans le grand port méditerranéen. A Narbonne, les Lombards se sont déjà mêlés à la population autochtone dès le règne de saint Louis, et lorsqu'en 1274 on pourchasse les étrangers établis dans cette place commerçante, les habitants font valoir que certains Lombards, citoyens de la ville, y sont fixés depuis vingt-cinq ans, y ont pris femme et vivent à Narbonne avec leurs enfants [5].

Maintes fois, on a signalé l'organisation des sociétés de Lombards établis à Troyes, centre le plus important des foires de Champagne [6]; en Bretagne, les ducs avaient autorisé les Lombards à fonder des comptoirs à Nantes, à Quimper, à Dinan et Guingamp [7].

A dater du milieu du XIIIe siècle, le citoyen d'Asti envahit le comté de Bourgogne avec méthode et discipline; il va

1. Lepingard, Contrat du 7 août 1273, publié dans *Choses et autres relatives à Saint-Lô* (S. L. N. D.).
2. Payant d'Hermansart, *Lettre de Philippe le Hardi sur les Lombards établis à Saint-Omer* (1277). Extrait du *Bulletin historique et philologique*, année 1896.
3. P. Morel, *op. cit.*, *passim.*
4. Piton, *op. cit.*, *passim.*
5. Celestin Port, *Essai sur le commerce maritime de Narbonne*, Paris, 1854, p. 173.
6. Bourquelot, *Essai sur l'histoire des foires de Champagne.*
7. Du Cange, *Glossarium*, v° *Lombards.*

Digitized by Google

bientôt régner sur le pays. A Besançon, Auxonne, Luxeuil, Montbéliard, à Dôle, à Arbois, les Asinieri, les Guttueri, les Scaglia, les Tomasini, les Isnard opèrent pour leur compte et pour celui des grandes sociétés des Baldi, des Scali ou des Peruzzi [1]. Dans le duché de Bourgogne; l'activité des commerçants lombards se porte vers les villes de Dijon, Saint-Jean-de-Losne et d'autres de moindre importance. C'est à Seurre que les Asinier fondèrent leur premier établissement stable dans le duché de Bourgogne; en 1280, Philippe de Vienne, lorsqu'il vendit sa terre de Pagny au duc Robert II, avait supplié son acheteur d'autoriser les Lombards à y créer une maison de banque [2].

Au XIIIe siècle, les Lombards vivaient nombreux à Paris; d'après les rôles d'imposition déjà publiés, on constate qu'ils se tenaient groupés dans les environs des rues Saint-Merri et Aubry-le-Boucher et dans ce quartier voisin de la rue des Lombards dont le nom est un souvenir de leur présence. Ils exerçaient les professions de changeurs, d'armuriers, de courtiers de chevaux; quelques-uns étaient hôteliers, cordonniers, taverniers, d'autres vendaient merceries et épiceries. Tous n'étaient pas soumis à la taille, parmi les Lombards figuraient quelques gentilshommes. On peut juger de l'importance de la colonie lombarde de Paris d'après le seul chiffre de ceux soumis à la taille; le rôle de l'an 1299 comporte plus de deux cent cinquante noms d'Italiens taxés. Ce chiffre est au-dessous de la réalité, car dans bien des cas l'impôt est établi comme suit : « Huguenin Clava de Lucques et ses compaignons », « Landuche et ses compaignons ». De cette foule de compagnons lombards, la plupart sans doute perdirent toute attache avec l'Italie et firent souche à Paris [3]. Plusieurs, d'ailleurs, ont laissé une descendance que l'on connaît.

A peine les Lombards avaient-ils pris pied en France, que leur richesse et leur habileté commerciale excitèrent des

1. Léon Gautier, *op. cit.* ch. III [en entier].
2. Léon Gautier, *op. cit.*, p. 44.
3. Piton, *op. cit.*, p. 123-156.

Digitized by Google

jalousies; les habitudes d'usure de maints d'entre eux, la manière maladroite dont certains réalisaient les gages hypothécaires ou les nantissements que leur avaient confiés des seigneurs ayant accompagné saint Louis à la croisade, déterminèrent contre eux un courant d'opinion hostile. Après leur avoir donné trop de facilité pour s'immiscer dans leurs États, les souverains essayèrent de réagir contre ces négociants qu'on estimait encombrants. Comme toujours, la réaction fut trop violente; dans les mêmes poursuites, on engloba Lombards honnêtes et vils usuriers; mais ainsi qu'on a souvent pu le remarquer, les habitants des villes, après s'être un moment réjouis du départ des étrangers, regrettèrent rapidement leur exode. Saint Louis, sur ses dernières années, Philippe le Hardi, au cours de son règne, s'étaient montrés très durs à l'égard des Lombards; peu à peu on reconnut les services qu'ils rendaient, on régularisa leur situation, la coutume leur donna un statut. Impôts spéciaux, permissions temporaires d'exercer le négoce, taxation de leurs opérations, taille, emprunts forcés constituèrent une sorte de rançon exigée de ces forains qui s'enrichissaient trop rapidement. Malgré certaines préventions officielles que Philippe le Bel nourrissait encore au regard des Italiens et qui, en 1291, le conduisirent à les faire tous arrêter, puis relâcher; ce fut sous son règne qu'à force de diplomatie, d'adresse, de dons volontaires, les Lombards commencèrent à jouir de la faculté de vivre sans continuelles appréhensions. Ils achetèrent d'autant plus facilement leur liberté qu'après la disparition des Templiers, l'industrie du prêt d'argent resta entre leurs mains et celles des Juifs. Grâce à leur générosité volontaire ou contrainte, les Lombards trouvèrent auprès du roi un appui, car il reconnaissait en eux des qualités d'activité et de dextérité qu'il mit souvent à profit.

Philippe le Bel, en effet, utilisa fréquemment les conseils de Biche et Mouche; il puisa dans leur bourse, se servit d'eux comme ambassadeurs. A d'autres Lombards, le roi confia des fonctions très diverses, il les chargea fréquemment du soin de récupérer des impôts : Betin Cassinel fut maître des mon-

Digitized by Google

naies de Toulouse; Cathelin Infanghatin, Philippe son père, Donato Bruneti, Gandouffle d'Arcelles, remplirent pour le roi de multiples missions.

Si nombreux d'ailleurs s'étaient glissés les Lombards dans les fonctions publiques qu'en 1323, le roi Philippe V déclara que les clercs du trésor ne pourraient plus être choisis parmi les étrangers. Mais le signataire même de cette ordonnance fut le premier à prendre des libertés avec le texte qu'il avait édicté; quant à ses successeurs, ils ne s'en soucièrent aucunement. Les *Journaux des comptes du trésor de Philippe VI* qui ont été publiés ne laissent subsister aucun doute à cet égard.

Comme le roi agissent les grands feudataires de la couronne; des maîtres de monnaie lombards sont par eux pourvus de charges dans le temps même que Philippe le Bel octroie des charges aux Italiens: Bonseigneur, de Sienne, Contat Lerignon, de cette ville, le Lucquois Nieppe Baignel apparaissent dans des accords relatifs aux monnaies de Valenciennes[1]; à Rouen, à Toulouse, des agents de finances sont fréquemment choisis parmi les Lombards; les Asinier, les Moreti, les Scaglia tiennent en Bourgogne des emplois financiers, il en est de même des Ysnard[2].

Advenant le premier tiers du XIV[e] siècle, la situation des marchands italiens s'était suffisamment affermie pour que certains d'entre eux prissent l'initiative de fonder à Paris des bourses d'études pour leurs compatriotes. Vers 1334, furent créées à Paris onze bourses de quinze florins pour des Italiens; trois proviseurs, l'un toscan, l'autre romain, le troisième lombard, étaient chargés d'administrer cette fondation, dont André Ghini, évêque d'Arras, François de l'Hopital, de Modène, Renier de Pistoie et Manuel Rolland, de Plaisance, avaient été les promoteurs. Les étudiants désireux de profiter de ces bourses devaient habiter rue des Carmes, dans l'immeuble du Mont-Saint-Hilaire qui, par la suite, prit le nom de Collège des Lombards. Très nombreux au XIV[e] siècle furent

1. P. Morel, *op. cit.*, *Pièces justificatives :* Liste des Lombards ayant exercé dans les Flandres.
2. Léon Gautier, *op. cit.*, pp. 75 à 101.

Digitized by Google

les jeunes hommes qui, d'Italie, vinrent étudier à Paris, mais après la guerre de Cent ans, nos universités furent abandonnées par eux; Padoue comme Pavie retinrent les péninsulaires studieux. La fondation de Paris fut mal administrée et, au XVIIe siècle, les proviseurs du Collège des Lombards cédèrent leur institution à un Irlandais qui y recueillit ses compatriotes immigrés à Paris. L'ancien collège des Lombards fut alors transformé en Collège des Irlandais.

Pour être assurés de jouir paisiblement des biens qu'ils avaient amassés et de les transmettre librement à leurs héritiers, des Lombards, au XIVe siècle, commencèrent à solliciter des lettres de naturalité ou, du moins, ce qui en tenait lieu à cette époque, c'est-à-dire des lettres de bourgeoisie. Philippe V et Charles IV octroyèrent à quelques-uns d'entre eux le titre de bourgeois du roi. Philippe VI multiplia cette faveur. Dans le principe, le roi leur accorda le titre de bourgeois de Paris; puis, peu à peu, au fur et à mesure que se développa son autorité, il conféra ce droit d'une manière plus large. Les Lombards obtinrent des lettres de bourgeoisie pour Paris, Montpellier, Nîmes; quelques années plus tard, les lettres royales mentionnèrent toutes les villes soumises à son autorité.

Le droit de bourgeoisie comportait des privilèges financiers fort appréciables. Naturalisés, les Lombards devaient être tenus pour régnicoles et exemptés du droit du denier pour livre qui frappa d'abord leurs opérations commerciales et fut ensuite doublé. Le droit de bourgeoisie, comme plus tard la naturalisation, était accordé à titre précaire; c'était un acte gracieux de la part du souverain, et à chaque changement de règne il importait au nouveau régnicole d'obtenir confirmation de la mesure qui le concernait.

François de la Porte, Lombard de Plaisance, reçoit, en 1328, le titre de bourgeois de Paris[1], Jacques Lanfranc des Chiarenti, de Pistoie, est également bourgeois dans les mêmes temps[2]. Au mois de décembre 1328, Philippe VI confirme les lettres

1. J. Viard, *Documents parisiens du règne de Philippe VI de Valois*, publication de la Société d'Histoire de Paris, t. I, p. 21.
2. *Ibid.*, t. I, p. 18, acte de juillet 1328.

Digitized by Google

de bourgeoisie accordées par Philippe V et Charles IV à Philippe de Flaganaste, natif de Lombardie et marié à la fille de Georges de Palarye[1]. Trois ans plus tard, semblable confirmation est octroyée à Fava et aux autres Italiens établis comme fabricants de draps au faubourg Saint-Marcel à Paris[2].

En suivant année par année les actes du règne de Philippe VI, on rencontrerait fréquemment des lettres de bourgeoisie octroyées à des Italiens. C'est sous son règne que de simples merciers, qui s'élevèrent aux fonctions les plus hautes, obtinrent pour eux et leur descendance le titre de bourgeois de Paris. En une seule fois, en 1340, Philippe VI accorda des lettres de bourgeoisie aux cinq enfants de Charles Uso di Mare : Ottebone, Picamel, Leonard, Ysnard et Conradin. La famille Uso di Mare était originaire de Gênes; jadis elle avait transporté sur ses vaisseaux les troupes que saint Louis emmenait sur les rivages africains; si Philippe VI avait oublié ce service rendu à son aïeul, il payait aux Génois une dette personnelle de reconnaissance, car beaucoup d'entre eux, sortis des grandes familles de la république, étaient alors nos alliés.

La bienveillance de Philippe VI ne s'étendait pas aux seuls Génois. Barthélemy Spifame, originaire de Lucques, obtenait, en 1349, le titre de bourgeois de Paris, de Nîmes, de Montpellier et de tout le royaume. Les Spifame ont fait en France souche nombreuse; leur nom est mêlé à l'histoire financière des XIVe et XVe siècles; au XVIe siècle, plusieurs frères Spifame habitaient encore Paris; l'un d'eux fut évêque de Nevers, puis, jetant le froc aux orties, se convertit au protestantisme et alla mourir misérablement à Genève avec sa maîtresse; un autre fut chancelier de l'Université de Paris; un troisième, Raoul Spifame, qui vivait au temps de Henri II, a laissé sous forme de pamphlet un fort curieux programme de réformes sociales, politiques et économiques[3].

1. J. Viard, *op. cit.*, t. I, p. 26, acte de décembre 1328.

2. *Ibid.*, t. I, p. 104. La requête de Fava vise un autre Fava (Jacobus) et « Colinus Usimbardi de Florencia ».

3. Sur les Spifame, cf. Tuetey et Campardon, *Les Insinuations du Châtelet*, v° *Spifame*. — J. Mathorez, *Un radical socialiste au XVIe siècle : Raoul Spifame*, dans la *Revue politique et parlementaire*, mars 1913.

Digitized by Google

Ainsi que les Spifame, les Cassinel s'acclimatèrent en France; ils étaient solidement implantés bien avant la guerre de Cent ans. Betin Cassinel, originaire de Lucques, commença l'extraordinaire fortune d'une famille dont on peut suivre la descendance dans le royaume. Betin était en France avant l'an 1287; successivement monnayeur du roi, pannetier de Philippe le Bel, maître de la monnaie de Toulouse, il mourut en 1312, laissant des enfants qui se fixèrent définitivement à Paris; parmi les arrière-petits-fils de ce Lucquois, on compte un pair de France, Ferry Cassinel, qui fut évêque d'Auxerre et archevêque de Reims. Fait curieux à constater, les descendantes de la famille Cassinel fournirent des maîtresses à Charles V et au dauphin Louis, duc de Guyenne; Louise Mallet qui partagea la couche de François Ier et Henriette d'Entragues, duchesse de Verneuil, maîtresse de Henri IV, descendaient également de la famille Cassinel[1].

Énumérer tous les Lombards qui ont fait souche en France paraît chose impossible; il faudrait écrire l'histoire de chacun d'eux. Les Ysbarre, riches propriétaires de Paris dès le début du xve siècle, descendaient de Lucquois venus en France à la suite de Charles de Valois. Philippe V leur avait donné des lettres de sauvegarde dès 1319, et sous le règne de Philippe VI de nombreux financiers de cette famille apparaissent dans les comptes. A Tournai, à Rouen, à Paris, on rencontre des Ysbarre; Gérard, en 1404, était bourgeois de Paris, il y possédait des immeubles et des rentes. Comme beaucoup de Lombards de l'époque, il répandit ses bienfaits sur le monde ecclésiastique; il légua notamment des biens aux Augustins de Paris qui l'inhumèrent dans leur chapelle[2].

Les Orlant sont mentionnés dans les comptes de l'année 1339. Henri Orlant était l'un des plus grands financiers du xive siècle. En rapports constants avec les princes qui lui achetaient des bijoux, qu'en cas de besoin ils lui revendaient ensuite, prêteur d'argent, Henri Orlant était valet de chambre de

1. Piton, *op. cit.* L'auteur a établi, p. 120-1, une curieuse généalogie des Cassinel et de leur descendance.

2. L. Mirot, *Les d'Orgemont, leur origine, leur fortune.* Paris, 1913. L'auteur a donné de nombreux détails sur les Ysbarre, notamment p. 172.

Digitized by Google

Philippe le Hardi. Il était allié aux plus vieilles familles bourgeoises; sa femme était la sœur de Martin Double, avocat et conseiller du roi; ses enfants s'établirent dans la même bourgeoisie; l'un de ses fils, Philippot, fut compromis dans l'insurrection cabochienne; un autre, Thomassin, qui avait pris parti pour les Bourguignons, revint à Paris lorsque ceux-ci y rentrèrent et, en 1420, il fut maître des monnaies[1].

De tous côtés s'établissaient, de manière stable, des familles italiennes. Dans le Blésois, les Angossoli ou d'Angoissoles, venus avec Valentine de Milan, prenaient pied à la fin du xiv[e] siècle; Renier Accorre, financier, se fixait à Provins; les Calciati occupaient à Clermont une haute situation et transformaient leur nom en celui de Chauchat. Comme les Calciati, les Scaglia de Bourgogne n'étaient bientôt plus connus sous leur nom familial; l'un de leurs descendants, qui exerça les fonctions de gruyer de Bourgogne entre 1338 et 1349 et fit souche de gentilshommes, fut appelé Nicolet de Florence. Les Ardeçon, originaires d'Ivrée en Piémont, comblés de bienfaits par Philippe le Bel, demeurent en France après avois acquis des terres. Les Asinier agirent comme les Ardeçon. Dimanche Asinier, chevalier en 1336, eut dix enfants, cinq fils et cinq filles, dont les descendants appartinrent à la noblesse. L'un des fils de Dimanche Asinier fut même chancelier de Bourgogne en 1360. Tous les admirateurs du triptyque de Beaune peuvent encore contempler les traits d'une petite-fille de Dimanche Asinier; celle-ci avait épousé Nicolas Robin, et Roger van der Weyden a, de son pinceau délicat et réaliste, immortalisé les traits des deux époux[2].

J. MATHOREZ.

(A suivre.)

1. L. Mirot, *op. cit.*, p. 170.
2. L. Gautier, *op. cit.*, *passim*.

Digitized by Google

LA LEGGENDA TROIANA

NELL' EPOPEA CAVALLERESCA DI MATTEO MARIA BOIARDO

I

È conosciuto che Virgilio, celebrando i prischi eroi che avevano avuto affinità con gli dei, glorificava la gente onde discendeva il divino Augusto e onorava supremamente l'origine della latinità: il medesimo intento — come è stato rilevato dai critici — ha avuto il più gran poeta dell' epopea cavalleresca, Ludovico Ariosto, che attraverso le geste di magnifici cavalieri discendenti anch' essi da grandi personaggi della remota antichità, esalta la Casa d'Este e insieme la società aulica del Cinquecento italiano; poichè l'arte del Rinascimento, anche quando assuma la materia da diverse fonti, si studia costantemente di conformarsi all' arte pagana. Or bene, se nell' *Orlando Furioso* si nota il fine aulico e, diremo, storico-civile secondo la poetica virgiliana, nell' *Orlando Innamorato* di Matteo Maria Boiardo troviamo anche il congiungimento dell' immensa materia romanzesca con le trame del mondo classico, o, meglio, con la leggenda troiana, messa a profitto da Virgilio, e cantata dal vecchio Omero. Pare che sia assillante preoccupazione dei lavoratori di fatti cavallereschi l'accostarsi al padre venerando dell' epopea greca, così come ha già fatto l'autore dell' *Eneide*. Sian teorie di scuole poetiche, sian ricordi incancellabili derivanti dalle molteplici narrazioni di fatti e di eroi antichi, siano impulsi d'ammirazione istintiva, certo è che avviene.

Nel LXI dell' *Innamorato*, anzi a cominciare dalla terza che è l'ultima parte del poema, il Bojardo riannoda le innumere fila dei fantasiosi racconti alla leggenda troiana.

Digitized by Google

Mandricardo, messosi in cammino alla conquista di armi elette per vendicare suo padre in Occidente, trova delle armi e un ronzone. Mentr' egli se ne appropria, il bosco, tutt' intorno, arde, e anche le armi e i suoi abiti avvampano. Intanto si trova immerso in una fonte ch' è vicina, in braccio ad una dama, la quale gli dice ch' egli è fatto prigioniero « al fonte della fata » ove sono trattenuti molti cavalieri, e che, più in la, è edificato un castello che contiene le armi di Ettore, ad eccezione della spada :

Ettor di Troia, il tanto nominato,
Fu l'eccellenza di cavalleria..... (st. 26.)

Alla morte di lui, rovinata Troia, Durindana, la spada dell' eroe, raccolta da Pentesilea, passò nelle mani di Almonte e, in seguito, in quelle di Orlando, che or la possiede; mentre le altre armi state raccolte da Enea furon da lui donate alla fata, quand' essa lo salvò da una disavventura. Detto questo, la dama ricopre il cavaliere della sua treccia bionda e lo conduce in un luogo piacevole, dove, fattogli indossare un vestito smagliante, gli dà armi e palafreno, per la lotta ch' egli ha da sostenere contro Gradasso, campione del castello. Nella lotta Mandricardo resta al disopra, e però è condotto al palazzo del verziere; e anche lì abbatte un gigante molestatore, e poi viene accolto nelle splendide camere parate di fina seta e di rami d'arancio.

Allo spuntar del sole (c. LXII), Mandricardo viene introdotto, attraverso il giardino, nel famoso castello, dalla soglia della cui porta orientale ammira lo scudo di Ettore legato ad un pilastro d'oro, dalla scritta :

Se un altro Ettor non sei, non mi toccare,
Chi mi portò non ebbe al mondo pare. (st. 8.)

Appena toccato lo scudo, trema la terra e s'apre il campo del tesoro, nel quale Mandricardo è costretto a tagliare una biada, ogni granello della quale si cambia in diverso animale; e a schiantare una pianta, di cui ogni foglia o fiore si tras-

Digitized by Google

forma in volatile; dal buco lasciato dal tronco salta fuori una serpe, che dal cavaliere viene schiacciata e colpita a morte. Subitamente, attraverso uno splendore si presenta una tomba argentata : nel mezzo v' è un palco, nel quale par che sia disteso un cavaliere armato; par che vi sia, mentre vi sono soltanto le sue armi :

Quest'armi fur de la franca persona
Che viene al mondo tanto raccordata,
Di Ettor, dico io, che ben fu la corona
D'ogni virtude al mondo appregïata. (st. 27.)

Eccelle, sopra ogni cosa, l'elmo che ha « d'oro a la cima un leone ». Mirando tanto splendore, Mandricardo vede, da una porta di metallo, entrare molte dame danzanti, le quali s'inginocchiano davanti a lui. Indi, lasciata la tomba, è ricondotto nella grand' aula del castello, ove la fata gli attribuisce le armi e gli dice :

... Durindana, l'incantato brando,
Torrai per forza d'arme al conte Orlando. (st. 35.)

Avendo giurato di mantenere la promessa, Mandricardo si parte.

A breve distanza da questo episodio, e quasi in concomitanza con esso, perchè la favola s'avvicina allo scioglimento, si ricerca tutta una genealogia di eroi, la quale riconduce all' antichità, e precisamente alla storia troiana, la stirpe dei personaggi principali e trattati con privilegio dal poeta.

Nel canto LXV, dopo che Ruggiero e Bradamante hanno sostenuto un' aspra lotta contro Rodomonte, senza che ançor si conoscano, si mettono in cammino. Ruggiero, a richiesta di Bradamante, comincia a parlare dei suoi antenati, risalendo all' assedio di Troia :

Ruggiero incominciò dal primo sdegno
Ch' ebbero i Greci e la prima cagione,
Ch' addusse in guerra l'uno e l'altro regno,
Quel di Priamo, e quel d'Agamennone,

Digitized by Google

E'l tradimento del caval di legno,
Come il condusse il perfido Sinone,
E dopo molte angustie e molti affanni
Fu presa Troia ed arsa per inganni. (st. 18.)

Fatti scannare i prigionieri, i Greci svenarono Polissena, e credettero d'uccidere Astianatte, che, scambiato accortamente dalla madre stessa con un altro fanciullino, era nascosto in una sepoltura, e insieme con un cavaliere amico, passando il mare in avventura, arrivò in Sicilia, ove divenuto adulto prese in moglie la regina di Siracusa, dopo aver ammazzato il gigante Agranore che la oltraggiava. Se non che Egisto, capo dei Greci che assediavano Messina, lo uccise proditoriamente. Presa Messina, la donna, incinta di sei mesi, scappò sola attraverso lo stretto, e, altrove, diede alla luce Polidoro dalle chiome bionde. Da lui nacque Polidante; da questo Floriano, e per un ramo, di seguito, Costante, Costantino, Fioro, Fiorello, Fioravante, Pipino, e il re Carlone; per l'altro ceppo, successivamente, Clodoveo, Giambarone, Ruggiero, Buovo. Questo ultimo ramo si divise in due, di cui uno andò ad Antona, e l'altro a Reggio, dove Rampaldo venne assassinato a tradimento. Di Rampaldo discese Ruggiero, ucciso dall' infame fratello Beltrano; dopo di che il regno andò a rovina, e la vedova partorì lui lungo la marina. Ruggiero conchiude dicendo che, appena nato, egli fu accolto da un negromante, e nutrito di midolli e nerbi di leoni, così da essere addestrato alla caccia di bestie feroci.

Importante è che tanto Carlo Magno quanto Ruggiero partecipino della stirpe degli eroi, importante perchè da questo fatto deriva uno degl' intenti principalissimi dell' autore, cioè l'esaltazione della stirpe degli Estensi.

Prendiamo ora in esame la materia sia dal punto di vista della pura contenenza, sia rispetto ai criteri artistici del poeta.

La contenenza, benchè voglia avere fondatezza classica, resta sempre, nella sua essenza vitale, del tutto cavalleresca, perchè cavalleresca è la moltiplicità delle azioni rapidamente e quasi vaporosamente succedentisi, cavalleresco è lo sviluppo degl' incantamenti e delle trasformazioni, cavalleresco infine

Digitized by Google

è lo spirito di avventura che penetra ed avviva i fatti; tanto cavalleresco, che, a cambiare i nomi dei personaggi epico-classici, resterebbe ben poco di differente dalla comune materia romanzesca.

Il racconto classico, o pagano che sia, se racconto più che ossatura frammentaria di racconto possa dirsi, è concepito con intelligenza medievale e sviluppato con metodo tutto consentaneo all' epoca dello scrittore, non altrimenti — eccettuato il lavoro e l'industria della forma — che nei romanzatori della età primordiale delle letterature neolatine.

Due sono, come abbiamo visto, gli argomenti riguardanti la materia troiana nell' *Innamorato: le armi d'Ettore raccolte nella tomba meravigliosa, e la discendenza di Ruggiero, capo della stirpe Estense, da Astianatte trafugato durante l'assedio di Troia.* Intorno a questi fatti principali, tra il moltiplicarsi dei fantasmi cavallereschi, si trovano altri accenni di secondaria importanza, come *la cortesia di Ettore, l'assedio formidabile da lui sostenuto, le vicende curiose di Astianatte.* Se non che i fatti veramente importanti, vitali per lo svolgimento del poema, sono — giova ripeterlo — *le armi di Ettore e la genealogia degli Estensi,* in quanto che dalle prime par che dipenda, nelle linee ideali, l'esito della lotta immensa tra Cristiani e Musulmani, e dalla seconda l'importanza storica, almeno per quanto è nei fini e nell' interesse del poeta, di uno dei personaggi principalissimi, cioè Ruggiero. Quindi, concretando, dobbiamo ritenere che i miracoli di Durlindana, la spada di Orlando, per la quale anche Gradasso muove verso l'Occidente, e la nobiltà storica di Ruggiero si riconnettono alla leggenda troiana: Orlando e Ruggiero — sarebbe inutile avvertire — sono i due personaggi che rappresentano la vita del poema.

A questo punto sorge legittima la domanda: in quanto è suo, in quanto è d'altrui quello che il Bojardo riporta, e più spesso rielabora, della leggenda troiana [1]?

1. Ricercare per quali mezzi la materia troiana, che subì tante modificazioni o alterazioni nel Medio-Evo, si presenti sotto nuove e più speciose fogge nell' *Orl. Inn.*, non è facile cosa, nè, per quanto io abbia potuto indagare, di agevole conoscenza, poichè anche a traverso gli studi più recenti e più profondi dell' argomento, come i *Testi inediti di Storia troiana in Italia* (Torino, C. Triverio, 1887) a cura di Egidio

Digitized by Google

A vedere un Ettore sotto spoglie cavallaresche, vien subito spontaneo il pensiero che il poeta traesse argomento dal *Roman d'Hector*, uno dei poemi più notevoli della letteratura francese antica, che il Bartoli[1] attribuisce al secolo XIII. Ma è nostra opinione che l'autore dell' *Innamorato* non lo conoscesse affatto, non essendovi alcun contatto o alcuna affinità, piccola quanto si voglia, onde si possa stabilire qualche rapporto. Riteniamo, invece, che al poeta non fosse sconosciuto il *Roman de Troye* di Benoit de Sainte More, col quale, sia pure entro limiti ristretti, non si può non ammettere qualche relazione. Le fantasticherie intorno alle virtù e alle vicende favolose delle armi di Ettore sono quasi tutta roba medievale, tutta creazione d'incantamenti e di fatagione, onde è inesauribilmente ricca la mitologia cavalleresca. Pare che, in questo riguardo, il poeta abbia fatto da sè, e non abbia debiti verso alcun predecessore. Lo stesso non si può ritenere, sempre nell' ambito del medesimo argomento, per ciò che riguarda la descrizione del sepolcro di Ettore, così com' è dal B. innestato in tutto lo svolgimento della materia che diremo troiana. Si sente una certa affinità nella concezione generale, se non nella disposi-

Gorra — opera veramente solida e dotta —, non viene fatto di riannodare le trame della nostra materia troiano-cavalleresca alle molte varie versioni in prosa e in rima, che ritrattarono, rifondendo e rifoggiando, gli elementi classici su la guerra di Troia.

Il Gorra, nel suo volume, additate le fonti della leggenda troiana e negli scrittori dell' antichità e nelle opere tanto famose del M. E attribuite a Ditti Cretese e a Darete Frigio, dovendo trattare delle vicende che la leggenda ebbe in Italia, si trattiene sulla storia troiana di Guido delle Colonne, a l'*Istorietta troiana*, e poi man mano sulle diverse versioni e ramificazioni che dell' argomento si trovano in alcuni poeti e prosatori del Due e del Trecento: il critico, nell' esaminare e nel confrontare le diverse redazioni, con grande sicurezza filologica cerca di mostrare come e per quali tramiti siano avvenute le trasformazioni della leggenda; ma anch' egli scrivendo doveva esser convinto che protendere una storia compiuta continuativa precisa dell' argomento, date le molte lacune necessarie per l'epoca di cui si tratta e la vastità dell' argomento in tutte le sue ramificazioni e in tutt' i suoi sviluppi a traverso i racconti scritti e la tradizione orale, la quale, sopra tutto in quanto essa materia va innestandosi al mondo cavalleresco, non dev' essere esclusa, sarebbe opera vana. Così, quale versione, e di quale scrittore, abbia più o meno influito sul Boiardo non è possibile arguire, non essendovi tra la materia dell' *Innamorato* e le redazioni anteriori alcuna graduale affinità o alcuna singolare coincidenza con una forma della leggenda anzi che con un' altra. Onde, considerando che nell' *Innamorato* la materia troiana, rispetto alla storia critico-filologica dell' argomento, si presenta quasi del tutto nuova e con nuovi elementi fantastici, si deve ritenere ch' essa sia approssimativamente originale, o al più che debba qualcosa alla tradizione orale.

1. V. A. Bartoli e R. Fulin, *Archivio Veneto*, III.

Digitized by Google

zione degli elementi particolari, con la *Cappella Funeraria di Ettore* descritta nel *Roman de Troye*[1].

Anche qualche nota del carattere dell' eroe trova riscontro in quello che di lui scrisse Benoit[2].

Tutto considerato, se si tolga qualche ricordo altrui che non poteva mancare in un lettore di « tante prose di romanzi » ond' era ricca la biblioteca ferrarese, quello che c' è di materia troiana nell' *Orlando Innamorato* è pensato e atteggiato originalmente.

1. Dal seguente confronto si può rilevare che se la descrizione del Bojardo non segue in tutto, nello svolgimento e nel fine dell' episodio, quella di Benoit, a tutta prima l'insieme presenta molti contatti negli elementi specifici; disposti variamente nei due poeti:

Avea nel mezzo un palco edificato
Di un avorio bianchissimo e perfetto,
E sopra un drappo azzuro e d'or stellato,
Posto come dossiero o capoletto,
Parea là sopra un cavalier armato
Che si posasse senz' altro sospetto...
... Forbite eran le piastre e luminose
Che appena soffre l'occhio di vederle.
Fregiate ad oro e pietre preziose,
Con rubini e smeraldi e grosse perle...
... (Molte dame) una canzone comincieno
Di nota arguta, consonante e varia;
E con le voci, che stormenti vincieno,
Fan risonar la tomba solitaria...

(Bojardo, *Innamorato*, c. LXII, st. 26 e sgg.)

En la sale qui molt resplent,
Où tant a or et fin argent,
Et tante preciose pière
Ont mis le cors Hector en bière.
Premièrement *l'ont desarmé*...
... D'un drap qui iert en lors tresors
D'or et de pierres listez
Li plus riches qui onc fust fez,
Ne qui iames vos fust retrez,
De celli firent vestéure
Bele et bien fet à sa mesure...
En un chaalit l'ont assis,
Fors tant qu'alques se vit arrière
Toz apoiez à la litière,
Riches fu molt li chaalitz,
D'un blasse ivoire toz traitiz.
Li pecol sont bien entaillé
Et molt soltilment deboissée
A bestcles et à visals,
Et à petités serpentials...
... Tuit li poete et li clergie
De par trestote l'evesquie
Vindrent au cors; si vus di bien...
... En bien chanter et en bien lire
Tote la nui dura à tire...

(Benoit de S. M., *Roman de Troye*, vv. 16, st. 459 e sgg.)

2. Ettor di Troia il tanto nominato
Fu l' eccellenza di cavalleria
Nè mai si troverà, nè fu trovato,
Che il pareggiasse in arme, e in cortesia...
Il par non ebbe il mondo tutto quanto
Nè il più bel cavalier nè più gentile...

(Bojardo, *Inn.*, c. LXI, str. 26-27.)

... Quand i avint Hector poignant,
Bien li conut, molt li fu bel...
Molt est corteis, et prouz, et sage.
Dreit est que me repeist del men...

(Benoit, *Rom. de Tr.*, vv. 9050 e sgg.)

Digitized by Google

II

Il poeta, pur obbedendo all' istinto dei cantori cavallereschi, di trattare, come dice il Joly [1], con disinvoltura argomenti di qualunque genere e di qualunque derivazione, artista sagace non agisce, come gl' inculti trovieri, a mente leggera, ma cerca entro i fatti e nell' intimo delle cose un termine medio che eguagli e rianimi gli elementi disparati. Il Bojardo vuol fare entrare il mito troiano nella sua materia : come ha da fare? Certo, non con l'ingenuità di Benoit de Sainte More, o di altri rifacitori di argomenti antichi, poichè l'*Orlando Innamorato* è poema d'arte e non ammette nel suo svolgimento materia puramente estranea, campata in aria e vuota di vitalità. Acutamente, il poeta s'accorge che veicolo tra la materia classica antica e quella cavalleresca, la quale vive sì poderosamente nella sua fantasia, possono essere le armi degli eroi e la genealogia, così che dei grandi antichi si possa avere la discendenza eletta e gli strumenti di guerra meravigliosi. L'espediente della genealogia è più che comune nella letteratura epica, messo a profitto, sì egregiamente, anche da Virgilio, e rinnovato, con frequenza, dai romanzatori cavallereschi [2], i quali attraverso parecchie discendenze cercavano la nobiltà eroica dei loro personaggi. Più nuovo e più nuovamente sfruttato è il mirabile della mitologia medievale, rispondente a tutt' una qualità psicologica dell' epoca, il mirabile, cioè, ottenuto per via d'incantamenti : le armi classiche hanno ottima funzione cavalleresca, mediante le virtù dell' incanto e della fatagione. Proprio per queste virtù, o risorse, dell' arte cavalleresca, la materia dell' antichità, perduto il suo spirito pagano col tramonto degli dèi immortali, non rimane inerte ed esanime, non resta un castello d'artifizio come il *Roman de Troye* — centro d'irradiazione dei miti antichi nelle letterature medievali — durante la lettura del quale non c' è da compia-

1. Joly, *B. de S. M.* et *le Roman de Troie ou les métamorphoses d'Homère et de l'épopée gréco-latine au Moyen-Age* (1871).

2. Anche nel *Roman de Troye*, come nell' *Innamorato*, Astianatte si è cambiato in Asternantes-Astarnatte.

Digitized by Google

cersi se non del modo affatto strano e fanciullesco onde le menti medievali[1], non sostenute dalla sicura conoscenza delle cose, concepivano e rappresentavano il mondo antico. Arte nuova, vita nuova, forma nuova : nulla. Si tratta d'un cattivo ricordo, o d'un ricordo imperfetto e nutrito di fantasticherie, di pregiudizi e di faticosi significati, che il cantore vuol rendere poetico, perchè se ne diletti l'età sua. Ma il diletto è limitato a quell' età rozza, la quale se avesse la facoltà di acquistare la cultura dell' argomento, a quel racconto così ingenuo farebbe un viso scettico e atteggerebbe le labbra a un ghigno sardonico. Questo va detto sì dell' opera di Benoit de Sainte-More che degli altri racconti del ciclo dell' antichità intorno alle cose di Alessandro, di Cesare. Ma nell' *Orlando Innamorato* del Bojardo si tratta di ben altro affare, perchè quel tanto di materia antica, che in esso si trova, assume spirito e forma cavalleresca, e diviene arte dei tempi nuovi. Quindi la leggenda troiana nell' *Orlando Innamorato* non è il rozzo e inestetico rifacimento del rozzo Medio Evo, nè il soggetto neoclassico, lavorato con tutte le industrie d'arte da un poeta che voglia ritornare al mondo pagano. Che anzi si può dire che stia in mezzo a questi due processi letterari, che cioè non sia più il lavoro scheletrico del cantastorie che ricorda, così come ha appreso, nè ancora il frutto artistico del tormentato rievocatore delle forme antiche nella realtà vissuta dalla fantasia. Il ricordo dell' antichità per lui è imperfetto, ed egli se ne appropria non per riprodurlo nella sua entità e nella sua qualità, ma per assoggettarlo alla sua arte dagli spiriti potenti e prepotenti, la quale tutto trasforma, e riatteggia, e colorisce, e rianima. Per questo la materia classica,

1. A questo riguardo osserviamo che ci sembra più specioso che effettivo quanto ha scritto recentemente uno studioso, Giorgio Rossi (*Alcune poesie latine sulla guerra di Troia*, Miscellanea Renier, Torino, 1912, pp. 733, sgg.), che cioè, nel Medio Evo esistano due correnti di materia Troiana, l'una di carattere fedelmente classico, l'altra quasi romanzesca, sino a che, col Rinascimento, ritornino all' unica sorgente, dond' eran partite. Si può pertanto osservare che nell' età medievale non c' è che una sola corrente, *continua e vitale*, di leggende classiche, raccontate più o meno romanzescamente secondo la portata fantastica dell' autore, e secondo la più o meno incerta conoscenza delle cose antiche, che la cultura del tempo comportava : in pieno Rinascimento, e non prima, le leggende classiche si purificarono degli elementi ad esse sovrapposti dalla fantasia medievale.

Digitized by Google

le armi di Ettore, i fatti e le cortesie di lui, le vicende del figlio Astianatte, sono così intimamente e potentemente concatenati e rifusi nel mondo cavalleresco, così efficacemente legati alla vita delle nuove creature poetiche, che il contenuto diviene naturalmente medievale e penetrato di spiriti cavallereschi. Oltre che dal fine, già escogitato da Virgilio, di nobilitare i personaggi del poema, la parte fatta, nell' *O. I.* all' antichità eroica, deriva da moventi che diremo istintivi per il poeta, il quale conserva del cantore cavalleresco e possiede delle tendenze pagane; deriva cioè, nel primo riguardo, dal ricordo popolare degli eroi troiani, i quali, come osserva il Joly [1], entravano nel canto cavalleresco con lo stesso valore e con la stessa indifferenza onde accoglievasi qualsiasi altro argomento, e anche, si può dire, dall' aspirazione della società del Rinascimento, di ritornare alla vita dell' antichità classica, tanto più che conosciamo il poeta qual' esperto conoscitore degli scrittori latini e greci.

È lo spirito dell' arte pagana, il quale, benchè sembri assente dal poema cavalleresco, si fa strada per un momento; è il comune conato estetico, che muove dal ricordo classico, così nelle finzioni poetiche, come nei dipinti, nelle sculture, nell' architettura; come nelle danze, nei giochi, nei costumi. Però, sia l'influsso letterario della Rinascita, sia l'ingenuo ricordo medievale, sia il bisogno di nobilitare i personaggi del mondo cavalleresco, si accordano tutti con l'intento di glorificare la stirpe degli Estensi. È questo, il fine encomiastico, il fine precipuo che si scopre attraverso le genealogie dei poemi dell' antichità, un fine studiato quando si tratta dei poemi di arte riflessa, e non discordante dagli spiriti della epopea, che è celebrazione degli eroi nazionali, i quali, per gli espedienti del poeta, si possono ricongiungere facilmente con la stirpe regnante. Il Bojardo, in questo, ha anticipato l'Ariosto, il Tasso, e tanti epici minori del Cinquecento, così fecondo di mecenati e di artisti cesarei.

Conviene osservare che nell' *O. I.*, quel tanto, così poco rispetto a tutta la materia lavorata dal poeta che sembra

1. Joly, *op. cit.*

Digitized by Google

trascurabile, di contenuto e d'intento classico non ha proprio nulla a che fare con la concezione classica del poema cavalleresco, che più tardi, obbedienti alla *Poetica* di Aristotele, miseramente G. G. Trissino e felicemente T. Tasso tenteranno. La dottrina classica, all' epoca del Boiardo, non era ancora passata del tutto dalle corti alle Università, non ancora sistemata e disciplinata con metodi dei letterati della cattedra, tanto da poter influire seriamente nella concezione di un poeta grande e originale. Lontano quindi dal Tasso per i criteri d'arte, e lontano per altro senso dal Pulci, troppo spensierato e popolaresco, il Boiardo si mostra fratello dell' Ariosto nel fine letterario-cesareo : dobbiamo però riconoscere — e pare che nessun critico ancora l'abbia notato — che il Bojardo ha preceduto l'Ariosto, nel piegare, diremo, l'immane fantasmagoria cavalleresca all' esaltazione degli Estensi, in quanto questi si fanno discendere dai primi eroi del poema, e più in là ancora, dalla gente eroica, con evidente disciplina virgiliana. È degno di considerazione che, essendo il *Furioso* continuazione dell' *Innamorato*, l'origine troiana, invocata dal Boiardo, deve valere implicitamente anche per il poema dell' Ariosto. Così le mille favole dei due poeti vengono quasi costrette e condotte ad unità di origine.

È stato anche osservato dai critici che il Boiardo, per il primo, ha avuto il merito grandissimo di fondere i due cicli, differenti di natura e di fini, il carolingio e il bretone : dopo quanto abbiamo studiato, aggiungiamo che il poeta di Scandiano ha attuato la fusione dei tre cicli, o sia delle tre grandi correnti immaginative dell' epica medievale neolatina, compreso, intendiamo, il ciclo dell'antichità; il quale, se nella letteratura franco-italiana era meno trattato, che nei primordi della letteratura francese antica, si deve al fatto che la materia doveva sembrare non più vitale o, come si direbbe oggi, priva d'attualità. Il nostro poeta intanto ne sa trarre un nuovo profitto. E appunto questo lavoro di ricostruzione, di coordinamento, di semplificazione rivela la felicità dell' intuito poetico del Boiardo, il quale, nella parola italiana, diviene il cantore della gente cristiana romanizzata. E per

Digitized by Google

questo, anche se l'intento considerato superficialmente abbia del cortigianesco, chi ben penetri i fatti nella loro coordinazione ideale potrà scorgervi un largo significato storico-civile: i protettori della civiltà italiana del Rinascimento discendono attraverso quanto ha di meglio il Medio-Evo, cioè la nobile e gloriosa stirpe di Francia, dal mondo greco-romano. In tal modo anche il poeta si sente esaltato nella sua coscienza civile e nazionale.

Come questo avvenga, e in quanto la tendenza artistica del Rinascimento trovi une perfetta corrispondenza nel sentimento storico contemporaneo si può comprendere per via di molte considerazioni.

Insieme col culto per l'arte classica, gli uómini del Medio Evo, per i quali era necessario vedere la luce della civiltà sempre, oltre la barbarie, nella remota antichità maestra impareggiabile in tutte le manifestazioni dello spirito, per non essere ritenuti barbari ignobili e incivili cercavano di additare la loro origine nel mondo antico, rielaborato secondo le loro diverse ricostruzioni fantastiche[1].

1. Si può dire che, intorno alla credenza di discendere dai Troiani, della quale tanto abusarono gli uomini del M. E., ci sia tutto un insieme di leggende e, quindi, tutt' una letteratura critica su l'argomento (v. i lavori di studiosi come Joly, Paris, Rajna, Leroux de Lincy, Rolls, Braun, Zarncke, Frémet, Moët de la Fort-Maison, Wormstall, etc.).

Il Joly *(op. cit.)*, dopo d'aver notato che la tendenza a considerarsi discendenti dei Troiani nacque presso i Romani, ancor prima che Virgilio scrivesse l'*Eneide*, e che sinanco Flaminino, dopo la guerra macedonica, in una consacrazione nel tempio di Delfi lasciò comprendere ai Greci, che Roma era stata ricettacolo dei coloni troiani, osserva: « L'exemple de Rome devait trouver des imitateurs. Dès que Rome eut commencé à être bien décidément la reine des nations de l'Antiquité, les peuples barbares eux-mêmes voulurent retrouver au plus profond de leurs annales les traces d'une origine commune avec les dominateurs du monde. » E altrove, lo stesso studioso osserva che anche i popoli del Medio Evo secondo diverse tradizioni, conservarono la medesima tendenza: « Comme les Romains avaient pris pour eux la descendance d'Énée, les Francs celle d'Hector, les Normands ont dû se contenter d'un ancêtre un peu moins noble. Ils descendent, assure le chroniqueur, de Anténor, qui jadis, après la dévastation de Troye, pénétra avec les siens jusqu'aux frontières de l'Illyrie. » E difatti nell' antichissima cronaca dell' arcidiacono di Oxford, tradotta da Goffredo di Mommouth, il « *Bruty-Brenhined* », si legge: « Bruty filius Assaraci, filii Tros, filii Erictonii, filii Dardani, filii Jovis de genere Cain, filii maledicti videntis et ridentis patrem Noe... (Brutus post multos errores) ad istam venit insulam quae a suo nomine accepit nomen id est Britanniam, et implevit eam cum gente sua et habitavit ibi... » Conchiudendo possiamo dire col Gorra (*op. cit.*, p. 68) che tutti i popoli d' Europa vollero discendere dai Troiani: i Franchi da Franco o Francione, figlio di Ettore; i Germani da Priamo il Giovane, figlio o nipote del re di Troia; i Bretoni da Bruto; i Turchi da Teucro o Turco; gli Scandinavi da Dauno, compagno di Antenore.

Digitized by Google

Questa tendenza che deriva da un desiderio di grandezza e da uno sforzo d'immaginazione, mediante la continuità della tradizione, diventa quasi convinzione e quindi, per essi, realtà storica[1].

Bisogna per altro tenere in molta considerazione che al tempo del Bojardo il problema intorno alle origini della Casa d'Este, dal punto di vista storico, doveva essere dibattutissimo; e che proprio l'autore dell' *Innamorato* partecipava ad esso. Varie erano le opinioni : un vecchio cronista del secolo XIII, Paolo Marro, derivò gli Estensi dai Troiani; altri, seguendo un passo di Leone Ostiense, pensarono[2] che gli Estensi venissero di Francia; altri che traessero origine da diverse regioni dell' Italia settentrionale[3]; altri ancora risalirono[4] ai tempi di Attila : contro quest' ultima ipotesi vi fu una reazione da parte di storiografi che fanno capo a Ricobaldo, la cui *Cronaca degl' Imperadori* fu tradotta in italiano proprio da Matteo Maria Bojardo. Di quest' opera, al tempo di Ludovico Antonio Muratori, esistevano i frammenti che riguardavano la Casa d'Este nelle *Collettanee* manoscritte di Gaspare Sardi, presso la Biblioteca Estense.

Tanta vaghezza di leggende il Muratori[5], nelle *Antichità Estensi,* considera come frutto di sogni e di favole di poeti, e osserva che i principi estensi, essendo di nobilissimi natali e imparentati con Imperatori, Re, ed altri Principi dell' Europa, ritenevano che « lo splendore degli antenati servisse loro a

1. C'è una teoria recente che trova le origini del romanzo o dei diversi gruppi di romanzi (bretoni, greco-bizantini, d'avventura) nei modelli dell' antichità classica. A tal uopo, v. Ed. Faral, *Recherches sur les sources latines des contes et romans courtois du Moyen-Age;* Paris, Champion, 1913. Circa gli sviluppi più recenti di questi studi, vedi, nel *Giornale storico della letteratura italiana* (vol. LXV, 1915), una recensione bibliografica di E. Gorra.

2. Questa opinione fu accolta anche da Enea Silvio Piccolomini, e, verso il 1540, da Paolo de' Chierici da Legnago, il cui ms. appartiene alla Bibl. estense.

3. G. B. Panezio Ferrarese dice la casa d'Este di origine padovana.

4. Pellegrino Prisciano, dotto archivista del duca Ercole I, i cui mss. ad eccezione di pochi vennero distrutti da un artifico di razzi, fa derivare i suoi signori dalla Marca del Friuli.

5. V. Lud. Ant. Muratori, *Antichità Estensi* (P. I*, Capp IX-X). Benchè il sommo storico veda le origini della Casa d'Este nella storia longobardica, fa conoscere che tra la Casa d'Este la Casa di Francia vi erano state parentele, sopra tutto per parte di Garsenda, seconda moglie di Azzo, già maritata a Tebaldo di Sciampagna e figlia di Ugo II conte del Maino : quindi discendente da Gamberto e Rottude, figliola di Carlo Magno.

Digitized by Google

fare una gran figura nel mondo d'allora». Il Bojardo, quindi, opportunamente riconnetteva le trame del suo mondo poetico ai bisogni della società colta del tempo, così altamente rappresentata nella città di Ferrara. Poichè, se una generazione sente il bisogno di elaborare le sue belle tradizioni, è consentaneo che anche gli scrittori di poemi e di romanzi lavorino, con la loro fantasia, intorno a leggende magnifiche e feconde di risorse artistiche, sopra tutto se si consideri che proprio la poesia epica, di qualunque specie essa sia, muove dal sentimento storico e dalla visione leggendaria di tutta una razza in una grande epoca della sua Storia. Il poeta canta tutto quello che è nella coscienza della sua generazione: il Boiardo avendo nell' animo che tutta la civiltà derivi dal mondo antico attraverso l'Impero bizantino, che ha trasmesso durante la barbarie il nobile e avito retaggio, fonde due genealogie, i cui fulcri possono considerarsi Ettore-Floriano, Costante-Carlo Magno, Clodoveo-Ruggiero. A tanta nobiltà di razza corrisponde una grande umanità e lealtà di agire e di pensare, e insieme una meravigliosa estetica nelle armi e nelle spoglie militari, onde si può comprendere quanto alta e bella fosse la guerra latina del passionato Medio Evo, rispetto alla lotta brutalmente insidiosa, antiestetica, criminosa creata dalla nuova barbarie teutonica: infatti quanta finezza artistica nei costumi, quanto rispetto al diritto e alla giustizia offrono i cavalieri di Francia!

Come le grandi epopee umane, anche la poesia cavalleresca, dopo tante vicende franche, bretoni, franco-venete, le quali possono considerarsi fasi ancora imperfette del suo divenire, rappresenta, mediante le felici risorse dell' arte boiardesca, i prodotti superiori della storia medievale nelle più nobili idealità culturali e civili, rendendo quasi italianamente nazionale la materia più importante dei mille fantastici racconti.

Andrea SORRENTINO.

Digitized by Google

ALFIERI, MONTI, FOSCOLO

LA POÉSIE PATRIOTIQUE EN ITALIE DE 1789 A 1815

L'histoire de l'idée de patrie surgissant sous sa forme moderne, c'est-à-dire active, dans l'âme italienne, et prenant corps dans la poésie du siècle qui s'ouvre à la Révolution française, cette histoire présente dans son ensemble une unité imposante, et dans le détail une merveilleuse variété.

Le thème fondamental reste partout le même : l'Italie opprimée qu'il faut affranchir, l'Italie morcelée dont il faut faire une entité vivante, la pensée créatrice italienne qu'il faut réveiller, le caractère italien qu'il faut retremper, l'Italie glorieuse d'autrefois qu'il faut ressusciter. Sur ce thème, le génie individuel se donne libre carrière : il y mêle, au gré de sa fantaisie, la philosophie et l'histoire, la religion, la politique et la poésie. Religieuse, athée, chrétienne, païenne, monarchiste, républicaine, bourgeoise, socialiste, classique, romantique, savante, populaire : la poésie patriotique italienne est tout cela. Certains de ces caractères contradictoires se présentent non seulement à des époques successives et dans des milieux différents, mais simultanément à une même époque, dans un même milieu, jusque chez le même individu.

Moins de six mois après qu'Alfieri, dans la dédicace du *Second Brutus*[1], a lancé le fameux appel au peuple italien futur, éclate la Révolution française. L'Italie n'en a pas été le simple témoin. Elle en a, dès la première heure, subi le contre-coup moral. Elle s'y est trouvée bientôt mêlée et englobée : plusieurs fois envahie, évacuée, conquise, perdue,

1. Cf. E. Bouvy, *De Dante à Alfieri : l'idée de patrie dans la poésie italienne du XIV*e *au XVIII*e *siècle* (*Bulletin italien*, octobre 1914). — Cf. également sur cette période, l'ouvrage capital de P. Hazard, *La Révolution française et les lettres italiennes, 1789-1815* (1910).

Digitized by Google

unifiée, démembrée, affranchie, asservie, passant d'un maître à l'autre, d'un régime politique à un autre avec une rapidité foudroyante, tour à tour monarchie et république, province française et province autrichienne, et finalement, au bout de vingt-cinq années de secousses et de bouleversements, se retrouvant dans une situation très voisine de celle où la catastrophe initiale l'a surprise. Voisine en apparence seulement : car si les traités de 1815 la replacent sous la domination des mêmes maîtres que ceux qu'elle subissait en 1789, la leçon des événements n'a pas été perdue pour elle. Un ferment d'indépendance s'est levé et propagé dans les esprits. Les convoitises des souverains, les combinaisons des diplomates, les victoires des généraux auront beau se multiplier autour d'elle et à cause d'elle : elle n'en aura cure. Au contraire, la voix de ses poètes patriotes ne cessera d'éveiller dans son âme de profonds échos.

Ils sont nombreux, ces poètes, et de talent inégal. Ils ont l'enthousiasme facile. Mais les catastrophes qui se succèdent, les commotions ressenties, les espoirs conçus et déçus, les dommages subis par eux et autour d'eux, les jettent, quoique sincères, dans les plus invraisemblables palinodies. Cependant, à travers leur désarroi, un même sentiment se dessine, se précise, s'amplifie : ils se sentent solidaires les uns des autres. Si dissemblables, si divisés qu'ils soient entre eux, ils se rencontrent dans une défiance, dans une aversion commune et instinctive pour l'étranger. A cette première forme négative du patriotisme italien vient fréquemment s'en ajouter une seconde, plus positive : l'affirmation de la nationalité italienne, de sa force et de ses droits. Quel que soit le degré du talent, aucun d'eux ne manque l'occasion de manifester soit l'un, soit l'autre, soit l'un et l'autre de ces deux sentiments. Ils sont le thème de naïves chansons populaires. Ils inspirent d'estimables poètes érudits comme Fantoni, Mascheroni et les deux Pindemonte. Ils sont la pensée dominante et le trait de parenté qui relie, malgré la diversité des origines, des talents et des caractères, les trois grands poètes de la période révolutionnaire et napoléonienne : Alfieri, Monti, Foscolo.

Digitized by Google

I

« Mon nom est Vittorio Alfieri : le lieu où je suis né, l'Italie : aucune terre n'est ma Patrie. Mon art est la Poésie, ma passion dominante, la haine de la Tyrannie. L'unique but de toutes mes pensées, de toutes mes paroles, de tous mes écrits, c'est de la combattre toujours...[1]. »

Cette tranchante profession de foi peint à merveille son auteur. Tel fut réellement Alfieri, poète, penseur et patriote, dans les douze ou quinze dernières années de sa vie. Mais avant d'en arriver là, avant d'acquérir de lui-même et de sa mission poétique et patriotique une conscience aussi nette, il avait battu plus d'un sentier, traversé plus d'un état d'âme, toujours sincère, mais trop impétueux et trop impulsif pour être conséquent avec lui-même, pour se souvenir le lendemain de ses préférences de la veille, pour prendre aucun souci des suites possibles de ses inconséquences.

Dans ses vingt tragédies, dans ses traités *Du Prince et des Lettres* et *De la Tyrannie*, dans ses premières poésies lyriques, la liberté dont il se constitue le porte-parole est une liberté idéale, cosmopolite, dont la meilleure définition consiste à dire qu'elle est le contraire de la tyrannie. L'élément national, chez le tyran oppresseur comme chez les sujets opprimés, n'y joue aucun rôle. Relisons le *Second Brutus*, la dernière en date (1787) et la plus révolutionnaire de ces tragédies. Dans les discours véhéments que le poète prête au républicain de vieille roche dont il fait à la fois le fils et le meurtrier de César, il ne s'agit nullement de défendre l'indépendance de Rome contre un maître étranger. Il s'agit uniquement de garantir sa liberté intérieure contre la tyrannie d'un de ses propres citoyens :

> O Bruto è figlio
> Di liber uom, libero anch' egli, in Roma
> Libera : o Bruto esser non vuole[2].

Il en est autrement de la dédicace de cette pièce, dédicace

1. *Misogallo, Documento I.* — Cf. E. Bertana, *Vittorio Alfieri studiato nella vita, nel pensiero e nell' arte*, 2ᵉ ed. (1904).
2. *Bruto secondo*, III, 2.

Digitized by Google

écrite deux ans plus tard (janvier 1789), et faite, non plus, selon l'usage, à un protecteur influent, mais à tout un peuple; non pas à un peuple opprimé et avili, tel que le peuple italien de la fin du XVIIIe siècle, mais à ce même peuple affranchi et régénéré, tel que l'entrevoit le poète dans l'avenir :

« J'espère, ô Italiens généreux et libres, que vous me pardonnerez l'affront que je faisais innocemment à vos ancêtres, en leur présentant deux tragédies de *Brutus* où, au lieu de femmes et de confidents, c'est le peuple lui-même qui se mêle aux personnages principaux.

» L'offense était grave, je le reconnais, d'attribuer une langue, une main, une intelligence à des hommes qui avaient totalement oublié qu'ils tenaient ces trois dons de la nature, et qui ne croyaient pas que d'autres pussent les acquérir.

» Mais, si mes paroles doivent être une semence de vie et d'honneur pour ceux que j'arrache à leur néant, je me flatte que vous me rendrez justice, que même vous me féliciterez[1]. »

Un changement s'est produit dans l'esprit d'Alfieri; une première étape a été franchie par lui. La liberté qu'il annonce aux descendants de ses compatriotes n'est pas seulement une liberté civique : c'est une liberté nationale. En même temps qu'il rédige cette dédicace, il ajoute à son traité *Du Prince et des Lettres*, dirigé contre la tyrannie en général, un chapitre particulier concernant l'Italie.

Il entrevoit pour cette nation, dans l'état d'avilissement où elle est tombée, un relèvement prochain et un brillant avenir, et il en développe les raisons, qui sont autant de paroles d'encouragement à l'adresse de ses compatriotes. L'Italie, durant des siècles, a resplendi sur toute l'Europe par sa civilisation, par ses écrivains, par ses artistes. Même déchue, elle est restée longtemps et reste encore pour les nations étrangères un centre où celles-ci viennent s'alimenter l'esprit et compléter leur culture.

« En outre, ajoute-t-il, la situation actuelle de l'Italie est plus favorable que celle de toutes les autres nations esclaves

1. *Bruto secondo*, dédicace.

Digitized by Google

de l'Europe. Divisée en nombreuses principautés, toutes faibles, et en possédant une dans son centre qui est sur son déclin et qui occupe la plus belle portion de son territoire, avant peu elle tombera fatalement sous le pouvoir de deux princes, qui par alliance ou par conquête se fondront en un seul. Ce dernier, tout-puissant, abusant de son pouvoir absolu, tandis que les Italiens réunis sous un même sceptre, auront appris à ne faire qu'un corps et à se croire un seul peuple, se verra alors exécré et proscrit, lui et son unité fatale, par tous les Italiens réunis.

» L'Italie n'est pas et n'a jamais été complètement dépouillée d'un certain amour du grand et du beau qui, faute de mieux, se manifeste dans ses magnifiques édifices, soit publics, soit privés. Les Italiens conservent une certaine fierté de caractère à côté de la bassesse due à leur servitude. Ils conservent, mêlée à la crainte de l'oppression, une animosité généreuse et implacable contre l'oppresseur, qui les fait s'incliner devant le pouvoir absolu, mais éviter et abhorrer celui qui en est investi.

» Croire et dire que ce que des hommes ont fait, d'autres hommes ne puissent à leur tour le refaire, dans un pays aussi fécond que celui-ci, me paraît une absurdité. Mon axiome à moi est que la vertu, plus que toute autre chose, est telle que la louer beaucoup, l'enseigner, l'aimer, l'espérer et la vouloir, la font exister et que rien ne la rend impossible, si ce n'est être assez lâche pour la croire impossible [1]. »

Derrière l'ennemi des tyrans, le patriote s'est donc révélé. Avant que n'éclate la Révolution française, il a trouvé pour ses concitoyens un terrain d'action commune, une première formule des modernes revendications italiennes. D'expression poétique de ces revendications, il en est d'ailleurs à peine trace dans son œuvre. Le poète national n'apparaît, en effet, chez Alfieri, que tardivement, distancé de loin par le théoricien politique.

En juillet 1789, il est à Paris, où il est venu préparer une édition complète de ses œuvres. Il assiste aux premières mani-

1. *Del Principe e delle Lettere*, III, 11.

Digitized by Google

festations, les unes sanglantes, les autres pacifiques, du sentiment et de la volonté populaires. L'impression qu'il en ressent est immense. De son cœur, plein d'une admiration enthousiaste pour la France libérée et libératrice, jaillissent les strophes vibrantes de l'ode *Paris débastillé* (*Parigi sbastigliato*) :

« Aux armes! aux armes! Un généreux cri fait retentir les deux rives de la Seine...

» De son palais immortel descend fièrement sur les ailes du Destin la belle et terrible déesse, la Liberté...

» O mémorable jour, jour terrible, il est vrai, mais fin de toute angoisse. Qu'il soit fleuri de liberté, le jour où naît la véritable France!

» A terre ! à terre ! O forteresse scélérate! Démolie, brûlée, rasée, tombe réduite en poussière!...

» Satisfait désormais est le citoyen. Plus respectée devient la majesté royale .. Le roi ne peut plus faillir, contenu désormais par l'auguste assemblée nationale. »

Mais ce bel enthousiasme est de courte durée. Moins de deux ans après, les sympathies d'Alfieri pour la France se sont changées en une haine féroce. Aux strophes dithyrambiques de *Paris débastillé*, ont succédé les vers exaspérés et la prose furibonde du *Misogallo*, rapsodie hybride, où, dans une langue pleine de mots forgés, heurtée, violente, presque sauvage, la poésie la plus sublime se mêle aux facéties, aux mots orduriers et aux calembours, où le culte de la patrie italienne s'exalte en vers magnifiques, tandis que la fureur antirévolutionnaire et antifrançaise, poussée au paroxysme, se répand en un flot d'injures qui, à force d'insistance et d'exagération, tournent à la charge et au comique :

« Haine implacable, éternelle, à Rome son ennemie jurait sur les autels l'intrépide Annibal. Et ce n'est pas en vain que retentissait sa terrible menace : elle était, au contraire, le pivot même de sa gloire.

» Moi, bien que né durant l'hiver le plus triste de l'Italie, méprisée et désarmée, j'ai juré haine aux Gaulois. Et ma colère n'en sera pas moins retentissante, si je sais lire dans l'avenir.

Digitized by Google

» Peut-être que, dans d'autres poitrines italiennes, colère, valeur et force débordant, donneront à mon serment de plus grandioses effets.

» En attendant, que soit démasquée sous sa trompeuse enveloppe la pourriture des superbes insectes qui parlent de vertu et foulent aux pieds toute vertu [1] ! »

C'est ainsi que le misogallisme d'Alfieri marche de pair avec son nationalisme, que la première incarnation moderne de la poésie patriotique italienne se trouve être une œuvre nettement antifrançaise. Exalter l'Italie et exécrer la France, affirmer la mission historique de l'une et nier systématiquement celle de l'autre, sont pour l'auteur du *Misogallo* deux choses adéquates, inséparables.

S'adressant à l'Italie, au commencement de son pamphlet, il lui dit :

« A la matrone auguste que tu as été si longtemps, métropole de tout savoir et de toute grandeur humaine, — à celle que tu es maintenant, hélas! faible, divisée, avilie, esclave et impuissante, — à celle qu'un jour (peu importe lequel) tu dois indubitablement redevenir, vertueuse, magnanime, libre et une : à ces trois Italies je m'adresse dans cette brève dédicace...

« Que le mot *Misogallo*, consacré dans ta langue, représente, et résume tous les titres d'un furieux, mais vrai, mais droit, mais magnanime et libre Italien [2] ! »

Achevant ce même pamphlet, il l'interpelle à nouveau et s'écrie :

« Un jour viendra, il reviendra le jour où les Italiens, désormais rappelés à la vie, se dresseront fièrement sur le champ de bataille, non plus armés par l'étranger pour une vile besogne de défense, mais pour la ruine des Gaulois.

» Sur leur flanc vigoureux, tels deux éperons ardents, leur vertu antique et mes chants se porteront. Se souvenant de ce qu'ils ont été et de ce que j'ai été moi même, ils brûleront d'une flamme irrésistible.

» Armés alors de cette fureur céleste, allumée en moi par

1. *Misogallo*, Proemio.
2. *Misogallo*, Prosa prima.

Digitized by Google

les actions de leurs aïeux, ils rendront mes rimes funestes à la Gaule.

» Je les entends déjà me dire : O mon poète, né dans des temps corrompus, tu as cependant créé cet âge sublime que tu allais prophétisant [1] ! »

Que s'est-il donc passé dans l'âme d'Alfieri ? Quelle est la cause d'un revirement si complet et si brusque ? Lui-même va nous le dire :

« Après avoir habité Paris plusieurs années, j'en suis parti au mois d'août muni de mes passeports, et j'ai dû venir chercher liberté et sécurité (qui le croirait ?) en Italie. A peine étais-je parti, que tous mes biens ont été mis sous séquestre, je ne sais par quelle autorité, ni sous quel prétexte, ni en vertu de quel jugement. Je sais que ç'a été injustement, et sans aucun autre droit que l'arbitraire et la force.

» Je redemande donc à la nation française mes livres, mes papiers, et tous les effets laissés par moi à Paris sous la garde du droit commun des nations civilisées. Si mon bien m'est restitué, ce ne sera que justice. S'il est retenu et m'est enlevé, ce sera une oppression de plus s'ajoutant à toutes celles qui ont rendu et rendent encore les plus libres et les plus sublimes esprits de l'Europe hostiles au système français, système dont les principes, que les Français n'ont certes pas inventés, sont très vrais et très sacrés. Mais les moyens employés jusqu'ici, sans aboutir, même en apparence, au résultat cherché, n'en demeurent pas moins inutilement iniques [2]. »

Cette lettre, datée de Florence, 18 novembre 1792, formule deux des griefs d'Alfieri contre la France. Grief personnel : on lui a pris ses chevaux, son mobilier, ses livres. Grief politique : la France révolutionnaire avait promis au monde la liberté. Non seulement elle ne la leur a pas donnée, mais elle ne l'a même pas conquise pour elle-même. Elle ne la possède, ne la pratique point, elle n'en a même pas l'idée. A ces deux griefs viendra s'en ajouter un troisième, d'ordre moral et littéraire.

1. *Misogallo*, Conclusione.
2. *Misogallo*, Documento I.

Digitized by Google

Tout en prodiguant aux Français les épithètes de larrons et de voleurs, Alfieri a voulu aller au-devant du reproche d'avoir personnellement obéi à des considérations d'intérêt. C'est parce qu'il n'a pas voulu, dit-il, que son livre parût la vengeance d'un homme dépouillé, qu'il ne l'a point publié et a interdit qu'on le publiât de son vivant. La fierté de son caractère, son désintéressement naturel (il fit, jeune encore, abandon de sa fortune à sa sœur), ne permettent pas de mettre en doute sa sincérité. Il n'en a pas moins été profondément affecté par l'acte de violence commis à Paris contre ses biens, affecté moins par ses pertes matérielles que par le caractère offensant du procédé, affecté dans son orgueil de gentilhomme, trop profondément enraciné pour céder le pas à ses sentiments démocratiques.

Plus maître de lui, il se fût dit peut-être que « les opinions politiques ne peuvent se changer radicalement sans l'emploi de bien des violences », que « tout nouveau gouvernement est malheureusement forcé d'être souvent sévère, cruel, quelquefois même injuste »[1]. Mais autre chose est tenir ce langage, autre chose se l'appliquer à soi-même, et les pensées d'Alfieri écrivant le *Misogallo* étaient loin des belles sentences du livre *De la Tyrannie*.

Dépouillé en 1792, il fit en 1795, en vue de rentrer en possession de ses biens, des démarches qui ne furent point repoussées, mais que lui-même suspendit pour « se débarrasser de l'ennui de réclamer son dû ». Quant aux « superbes insectes » objet de la haine du poète, ils ne s'émurent guère de ses insultes. Les gloires militaires de cette époque rendaient aux Français le pardon des injures facile. Ginguené, ambassadeur à Turin, lui offrit vainement, en 1798, ses bons offices en vue de lui faire rendre ce qui restait de ses biens. Bonaparte, durant ses divers séjours en Italie, lui fit de flatteuses et non moins inutiles avances. Ce n'en est pas moins la France impériale qui révéla au public italien, en les introduisant officiellement sur les scènes italiennes, les tragédies révolutionnaires et antityranniques du poète d'Asti.

1. *Della Tirannide*, II, 8.

Digitized by Google

La seconde raison du misogallisme d'Alfieri est d'ordre politique. Alfieri aime passionnément la liberté. Or, les Français, après comme avant et plus encore qu'avant la Révolution, lui apparaissent comme le peuple le moins libre de la terre. La France de 1789 avait promis au monde la liberté. La France jacobine a failli honteusement à cette promesse: elle n'en a donné que l'illusion et la caricature. Les Français ont été, sont et resteront à jamais incapables d'être libres. Aucun peuple, à commencer par l'Italie, ne pourra donc jamais arriver par eux à la liberté.

« Maîtres de liberté, les Gaulois? Que l'Anglais enseigne d'abord l'esclavage; que l'Espagnol enseigne l'humilité; le Suisse, la couardise; le Turc, la bonne administration!

» Que les accents du grossier Lapon soient une mélodie suave; que Thaïs dicte aux jeunes filles des préceptes de pudeur virginale!

» Maîtres de liberté, les Gaulois! Et à qui? à nous, cœurs italiens, qui avons enseigné au monde tout ce qui en est grand et beau?

» Esclaves, nous le sommes à présent, c'est vrai, mais du moins esclaves frémissants, non tels, ô Gaulois, que vous le fûtes et l'êtes encore, vous esclaves, toujours courbés devant vos tyrans[1]. »

Prêtre ou moine en communion avec son Église, gentilhomme inféodé aux préjugés de sa caste, Alfieri eût été dans son rôle en maudissant la France et la Révolution. Mais l'ennemi déclaré des papes, des rois et des nobles, l'adversaire de l'Inquisition, de la confession et du célibat des prêtres, le théoricien de l'insurrection des peuples et le champion de toutes les idées démocratiques avancées, avait-il bien qualité pour faire leur procès à des gens dont le tort était de mettre un peu trop à la lettre ses théories en pratique? Alfieri ne s'embarrasse point pour si peu. Avec une candeur imperturbable, il brûle ses idoles de la veille, fait l'apothéose de Louis XVI, et tourne sa fureur contre la plèbe, la « sesquiplebe », Robespierre et les démagogues, les philosophes et l'« antireligioneria ».

1. *Misogallo*, Sonetto XX.

Digitized by Google

De la politique, son antagonisme s'étend bientôt à la langue, à la littérature, au caractère, aux manières affectées et jusqu'aux désavantages physiques des Français. Il les appelle « barbares de nom, de langage et de nez » (*Barbari ai nomi, alla favella, al naso*). Il fait gorges chaudes de leurs syllabes nasales (*mono-aspri-vili-sillabi nasali*), de leurs prosaïsmes, de leurs antithèses et de leurs rimes des deux sexes (*rime androginali*). Il se moque de leur prétentions en matière de philosophie et de leur étalage perpétuel d'idées philanthropiques (*filantropineria*). Prenant Voltaire à partie, il lui reproche, en plus de tous les crimes commis au nom de la prétendue tolérance, sa naissance obscure, ses courbettes devant les monarques, son titre de « gentilhomme ordinaire de la chambre du roi », son « indoctrine », bonne pour renverser l'édifice des croyances chrétiennes, impuissante à en reconstruire un nouveau. Il ne peut supporter le prestige et la considération dont jouissent la langue, les idées et les modes françaises dans toute l'Europe, en particulier, en Italie.

Ces doléances étaient déjà celles de Parini, et avant Parini, de Maffei et de Muratori. Elles étaient sans nul doute mieux placées dans la bouche de l'auteur des *Odes* et du *Jour*, plus modéré, mais plus stable dans son opposition au goût français et à l'imitation française. Alfieri fait un peu trop bon marché de ce que lui-même doit à la France dans le renouveau de sa propre culture : à Montaigne, son devancier dans l'admiration de Plutarque qui tient une si grande place dans son théâtre; à Corneille et à Racine, de qui procède en droite ligne son système dramatique; à Voltaire philosophe, qui longtemps avant lui déclare qu'il n'est point de patrie là où il n'est point de liberté; à Voltaire poète tragique, dont tout le théâtre, au moins autant que le sien, est une machine de guerre politique, un arsenal de maximes contre les tyrans, et une leçon perpétuelle de civisme pour les peuples. Qu'est-il allé faire en s'installant à Paris pour y publier ses œuvres et vivre dans la capitale littéraire de l'Europe, sinon rendre un hommage involontaire à la France, et reconnaître ainsi sa suprématie intellectuelle?

Digitized by Google

Mais Alfieri n'en poursuit pas moins son idée. L'Italie est esclave; elle l'est jusque dans sa façon toute française de parler et d'écrire. Qu'elle s'affranchisse donc! Qu'elle se pénètre du souvenir et de l'exemple de ses grands hommes : le Tasse, « chantre sublime »; Michel-Ange, « céleste inventeur et penseur souverain »; Arioste, « Homère italien »; Pétrarque, « maître profond du noble amour, de qui Laure obtint sur terre des honneurs célestes »; et au-dessus de tous, le grand, l'illustre « père Alighieri », qui « l'illumine d'un rayon de sa lumière », qui l'exhorte, et l'Italie avec lui, à marcher, à résister et à vaincre. L'Italie, renonçant à l'imitation étrangère, renouant ses traditions artistiques et littéraires nationales, retrouvera alors son antique prépondérance et, pour la troisième fois, sera le guide et le flambeau du monde civilisé.

Vate d'Italia, poète, prophète et précurseur d'une Italie nouvelle : ce titre que se décerne Alfieri, ses contemporains le lui ont unanimement reconnu, et il le garde devant la postérité. Il le doit d'abord à l'autorité de son génie dramatique qui s'est imposé à l'Italie et lui a inculqué l'esprit démocratique qui l'animait. Il le doit encore à la fierté et à l'indépendance de son caractère, qui, dans des temps particulièrement difficiles, s'est affirmé digne d'un fils de l'Italie antique; il le doit à son attitude de dédaigneuse et patriotique abstention vis-à-vis des nouveaux maîtres de l'Italie; il le doit aux nobles sentiments exprimés dans certains chapitres de la *Tyrannie*, du *Prince et des Lettres* et de l'*Autobiographie;* il le doit enfin, malgré tout ce que ce pamphlet contient d'indigne de l'Italie et de lui-même, à son *Misogallo*.

Quand, après sa mort, le public, qui en connaissait l'existence, put se faire une idée de son contenu, les circonstances qui l'avaient dicté à Alfieri, comme la réaction antifrançaise provoquée en Italie par les excès de la Révolution, tout cela était déjà lointain et presque oublié : tant d'événements s'étaient déroulés depuis! Il fallait à cette œuvre, pour être sainement appréciée, le recul d'une ou deux générations. Il fallait que l'Italie, après avoir ressenti les bienfaits et les

Digitized by Google

méfaits du régime napoléonien, fût retombée sous le sceptre des monarchies austro-bourboniennes, et pût ainsi comparer le bien et le mal produits par celles-ci et par celui-là. Alors, la personnalité d'Alfieri s'est dégagée des événements auxquels elle avait été mêlée. Dans l'œuvre bâtarde du *Misogallo*, le public a compris qu'il y avait deux parts distinctes à faire : celle du parti pris, des injures, des grossièretés non moins contraires au bon sens qu'au bon goût, — la part du « misogallisme », la plus considérable des deux, — et celle des idées saines et de la poésie inspirée, — la part de la pensée et de la patrie italiennes. Tout en gardant son franc parler et sa liberté d'opinion vis-à-vis de la France, il a, d'instinct, fait abstraction de l'une, et donné sans réserve à l'autre son estime et son admiration.

Le temps devait, d'ailleurs, mettre en relief deux ordres de faits nouveaux, l'un à l'encontre, l'autre à l'appui des prévisions d'Alfieri.

Quand le poète appelait la Révolution une œuvre manquée, et déclarait la nation française impuissante à assurer aux peuples indépendance et liberté, il raisonnait *a priori*, sous l'impulsion de ressentiments personnels ou de vues historiques écourtées. S'il avait vécu vingt ans, cinquante ans, un siècle de plus, s'il avait assisté à toutes les résurrections des nationalités opprimées qui se sont faites en Europe avec le concours de la France et ne se seraient point faites sans son concours, aurait-il persisté à nier l'évidence et à affirmer que la véritable liberté lui a été totalement étrangère? Au lendemain de Valmy, un poète non moins grand, esprit plus large, penseur plus profond et plus clairvoyant, commentant cette victoire de la démocratie française, prononçait cette parole mémorable : « En ce lieu, en ce jour, s'ouvre une nouvelle époque de l'histoire du monde[1]. » Combien mieux inspiré était Goethe qu'Alfieri !

Quand, d'autre part, le poète insistait sur l'impuissance de l'Italie vouée à l'imitation étrangère; quand, l'exhortant à se retremper dans la lecture de ses grands écrivains nationaux, il lui rappelait qu'en art comme en politique le premier devoir

1. Goethe, *Campagne in Frankreich*, 16 septembre.

Digitized by Google

d'un peuple qui prétend vivre libre est de rester ou de redevenir lui-même, il faisait mieux que de reprendre la thèse de son devancier Parini. Il retournait contre la France ses propres attaques de jadis contre l'Autriche, ou plus exactement contre la maison de Lorraine,

Boreal scettro, inesorabil, duro.

Celle-ci, en supprimant l'Académie de la Crusca, en 1783, avait porté à l'intégrité de l'idiome italien,

L'idioma gentil sonante e puro,

une atteinte qui méritait d'être relevée. Mais l'Autriche n'était qu'une monarchie, non une nation. Elle n'avait point de langue propre, ni de littérature nationale : elle était beaucoup moins redoutable pour l'Italie que la France. Celle-ci l'avait pénétrée intellectuellement depuis un siècle, et la domination napoléonienne, accentuant encore cette pénétration, menaçait de ruiner, avec son indépendance, le peu qui survivait de ses traditions nationales. Les événements donnaient donc à la parole d'Alfieri une portée singulière. Les effets de son exhortation, sans être immédiats, ont été immenses. C'est à lui et à ceux qui se sont inspirés de lui que l'Italie doit d'avoir résisté à l'engouement irréfléchi et à la pression officielle. Docile à son conseil, elle s'est remise à lire ses grands écrivains, et peu à peu, les connaissant mieux, elle a puisé en eux le renouveau de sa pensée et de sa littérature.

L'appel d'Alfieri a eu aussi son contre-coup en matière politique. Le retour aux traditions littéraires, à une époque où toute résistance ouverte à l'autorité eût été impitoyablement brisée, était, pour la partie cultivée de la nation italienne, un mode de protestation discrète, timide, mais licite et nullement inefficace. L'histoire intérieure de l'Italie avant comme après 1815 l'a abondamment prouvé. Au mérite d'avoir été pour sa patrie le poète et le prophète de la résurrection nationale, Alfieri joint ainsi celui d'en avoir été le premier artisan.

(A suivre.) EUGÈNE BOUVY.

Digitized by Google

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

LA LANGUE ITALIENNE

DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC FRANÇAIS EN 1917.

Le moment paraît opportun pour publier la statistique qu'on va lire, et pour provoquer les réflexions auxquelles elle donne lieu. Elle est destinée d'abord à faire connaître les progrès réalisés par l'étude de l'italien depuis vingt ans, — depuis le jour où fut créé dans une Faculté des lettres de province, à Grenoble, le premier enseignement particulier de langue et de littérature italiennes (janvier 1895), et où fut instituée la licence d'italien (1896), prélude du rétablissement d'un concours d'agrégation, qui, depuis 1900, n'a été suspendu qu'en 1915, première année de la guerre. Ces progrès ne sont pas négligeables, et ils sont trop généralement ignorés. Il n'y a pas si longtemps qu'un publiciste italien écrivait dans un journal paraissant à Paris (*Il Risveglio italiano* du 7 octobre 1916) que l'étude de l'italien « figure aujourd'hui seulement dans les programmes d'Aix en Provence, de Montpellier et des lycées *(sic)* de la Corse » ; et comme je lui faisais observer que sa documentation remontait bien à vingt ans, il alléguait « les enquêtes assez nombreuses que les revues de spécialistes ont enregistrées dans ces dernières années », pour confirmer « le défaut d'enthousiasme en France pour l'étude, facultative souvent, de notre langue » (*Risveglio*, 14 et 21 octobre 1916).

A ces enquêtes, n'hésitons pas à en ajouter une de plus; si elle ne doit pas révéler positivement l'enthousiasme du public français pour l'étude de l'italien, elle pourra du moins faire apprécier la continuité de l'effort et les progrès qui, malgré l'indifférence de beaucoup et la défiance de quelques-uns, ont pu cependant être réalisés. Il serait souverainement injuste de n'en pas faire honneur, pour la part qui lui revient, à Charles Dejob, dont la perte est trop récente pour que son souvenir ne soit pas constamment présent au milieu de nos travaux : fondateur, en 1893, de la « Société d'études italiennes », chargé d'un enseignement de langue et de littérature italiennes à la Sorbonne, de 1900 à 1908, et, pendant la même période, de l'inspection des classes d'italien dans les lycées et collèges, membre des jurys du certificat et

Digitized by Google

de l'agrégation, il avait conservé, même au delà de sa mise à la retraite, la direction et l'examen des candidats d'italien de l'enseignement primaire. Enfin, n'oublions pas que les gains dont nous nous sommes réjouis, au fur et à mesure qu'ils étaient acquis, n'auraient pas pu être réalisés sans la bienveillance toute particulière qu'ont témoignée à nos études les Directeurs de l'Enseignement secondaire qui se sont succédé depuis une dizaine d'années au Ministère de l'Instruction publique.

Mais le but principal de cette statistique n'est pas d'entonner un hymne d'actions de grâces pour toutes les victoires que notre vaillance a remportées; nous voudrions au contraire exposer au grand jour le peu qui a été fait, en regard de tout ce qui reste à faire. Il y a lieu d'espérer que la période des progrès lents et limités, que nous venons de vivre, prendra fin avec la guerre : ensuite, nous devrons obtenir des résultats plus décisifs et plus étendus.

Ne nous berçons pas cependant d'illusions immodérées; ne prenons pas pour argent comptant ce propos d'un Italien enthousiaste, qui, au sortir d'une audience de notre premier ministre, déclarait que M. Briand avait « l'intention de rendre obligatoire l'étude de l'italien dans les établissements secondaires français » (*Giornale d'Italia*, 18 septembre 1916). — propos qui a fait le tour de la presse italienne. Il y aurait à cela beaucoup de difficultés qu'il serait trop long d'énumérer, mais auxquelles chacun pense très vite. Ce qui est vrai, c'est qu'avec tous ses alliés, et principalement avec l'Italie, la France, dès le lendemain de la paix, aura un intérêt de première importance à entretenir les relations les plus intimes. « Si notre banque continue à bouder l'Italie, si notre commerce et notre industrie ne s'informent pas exactement, constamment, des besoins et des goûts du public italien, et s'ils ne les satisfont pas, les produits allemands submergeront à nouveau la péninsule, et la banque allemande reprendra son œuvre redoutable de conquête. Il en ira de même dans le domaine intellectuel, si nous n'établissons pas un contact et des échanges permanents avec nos collègues et amis d'Italie » (*Revue de l'enseignement des langues vivantes*, juillet 1916, p. 293). Ce raisonnement, bien entendu, s'applique à plusieurs de nos alliés, et à tels ou tels neutres; mais il en ressort, avec une certaine clarté, qu'une importante portion de la jeunesse française doit se préparer à maintenir avec l'Italie, dans tous les domaines, un contact étroit. Voilà la perspective raisonnable que nous devons nous efforcer de réaliser dans un avenir prochain. On va voir que nous en sommes encore très loin.

La statistique que je publie n'a aucun caractère officiel, et sans doute on y relèvera des inexactitudes et des lacunes; j'en ai puisé les données en partie dans mon expérience propre, en partie dans les renseignements que les bureaux du Ministère ont bien voulu me fournir, et dans

Digitized by Google

ceux que des professeurs dévoués à notre cause m'ont très aimablement procurés. Elle est plutôt optimiste, en ce sens que j'y fais figurer des enseignements qui existaient à la veille de la guerre, sans me dissimuler que plusieurs ont pu être suspendus momentanément depuis lors; je n'ai pas toujours été à même de le vérifier. D'autre part, je fais également figurer les créations de l'année actuellement en cours; en sorte que l'état représenté dans ce tableau est celui qui devra se réaliser à la paix, si à ce moment rien n'est sacrifié des positions acquises en 1914, et développées en 1915, 1916 et 1917.

Enseignement supérieur. — Six Universités possèdent un enseignement plus ou moins développé de langue et de littérature italiennes : Paris, Aix, Bordeaux, Grenoble, Lyon et Montpellier. — A Paris, cet enseignement est confié à un professeur adjoint, assisté d'un « lecteur » italien; en outre, le titulaire de la chaire de littératures de l'Europe méridionale consacre au moins une heure, et plus souvent deux, à l'italien. A Grenoble, en dehors du titulaire qui dirige, en Italie, l'Institut français de Florence et son annexe de Milan, un autre titulaire assure l'enseignement; il est assisté d'un lecteur italien. La Faculté d'Aix possède un titulaire. A Bordeaux, le bibliothécaire de l'Université, docteur ès lettres, est chargé d'un cours de littérature italienne; enfin, à Lyon et à Montpellier, les professeurs agrégés des lycées sont chargés de conférences.

Enseignement secondaire. — Pour les garçons, nous connaissons 29 lycées et 19 collèges communaux, possédant des cours de langue italienne. Ils se répartissent ainsi :

Paris, 4 lycées : Louis-le-Grand, Henri-IV, Carnot, Michelet. — Dès le début de la guerre, le lycée Michelet, transformé en hôpital, a été fermé; il n'a, depuis, entr'ouvert ses portes que pour un fort petit nombre d'externes. Il convient aussi de mentionner pour mémoire le lycée Condorcet, où un cours d'italien a été ouvert en 1908, puis suspendu, sans avoir jamais été supprimé officiellement; il faut espérer qu'il pourra être rouvert quand les circonstances seront plus propices.

Académie d'Aix, 8 lycées : Marseille (grand lycée et annexe Périer), Aix, Avignon, Bastia, Digne, Nice et Toulon; — 9 collèges : Ajaccio, Arles, Barcelonnette, Cannes, Carpentras, Corté, Draguignan, Grasse, Menton. — La création d'un cours d'italien à Orange était décidée avant la guerre; elle n'a pu avoir lieu.

Académie de Chambéry, 2 lycées : Chambéry, Annecy; — 2 collèges : Bonneville, Thonon-les-Bains.

Académie de Grenoble, 4 lycées : Grenoble, Gap, Tournon, Valence; — 7 collèges : Bourgoin, Briançon, Embrun, La Mure, Montélimar, Saint-Marcellin, Vienne.

Académie de Lyon, 4 lycées : Lyon (Ampère et Parc), Bourg, Saint-Étienne.

Digitized by Google

Académie de Montpellier, 3 lycées : Montpellier, Alais, Nîmes; — 1 collège : Cette.

Académie de Clermont-Ferrand, 1 lycée : Le Puy.

Académie d'Alger, 2 lycées : Alger, Constantine.

Tunisie, 1 lycée : Tunis.

Au total : 48 établissements masculins.

Pour les jeunes filles, nous comptons 17 lycées, 5 collèges et 6 cours secondaires, ainsi répartis :

Paris, 4 lycées : Fénelon, Racine, Victor-Duruy et Victor-Hugo.

Académie de Paris, 1 collège : Dreux.

Académie d'Aix, 4 lycées : Marseille (rue Montgrand et Longchamp), Aix, Nice; — 2 collèges : Avignon, Digne; — 5 cours secondaires : Ajaccio, Arles, Bastia, Corté, Toulon.

Académie de Chambéry, 2 lycées : Chambéry, Annecy.

Académie de Grenoble, 2 lycées : Grenoble, Tournon; — 1 collège : Valence; — 1 cours secondaire : Montélimar.

Académie de Lyon, 2 lycées : Lyon, Bourg.

Académie de Montpellier, 2 lycées : Montpellier, Nîmes; — 1 collège : Alais.

Tunisie, 1 lycée : Tunis.

Au total : 28 établissements féminins; — et, ensemble, 76 lycées ou collèges.

Enseignement primaire. — Pour les Écoles normales, les chiffres sont 10 pour les écoles d'instituteurs et 4 pour les écoles d'institutrices, ainsi réparties : instituteurs, Aix, Ajaccio, Draguignan, Nice, — Albertville, Bonneville, — Grenoble, Gap, — Lyon, — Le Puy; — institutrices, Ajaccio, Nice, Chambéry, Gap.

Les écoles primaires supérieures, où est enseigné l'italien, sont au nombre de 26 pour les garçons et 11 pour les filles.

Académie d'Aix, garçons : Marseille (2 écoles), Aix, Bandol, l'Isle-sur-Sorgues, Lorgues, Riez, la Seyne, Toulon; — filles : Marseille, Cannes.

Académie de Chambéry, garçons : Aix-les-Bains, Albertville, Annecy, Chambéry, Saint-Jean-de-Maurienne, Montmélian, Moutiers, Rumilly, Thonon-les-Bains; — filles : Aix-les-Bains, Albertville, Chambéry, Moutiers.

Académie de Grenoble, garçons : Grenoble, la Côte-Saint-André, la Mure, la Tour-du-Pin, Saint-Marcellin, Vizille; — filles : Briançon, Embrun, Gap, Vizille.

Académie de Lyon, garçons : Saint-Étienne; — filles : Lyon.

Tunisie, garçons : Tunis.

Au total : 51 écoles relevant de l'enseignement primaire.

Le tableau ci-après classe et résume ces diverses constatations.

Digitized by Google

		VILLES	FACULTÉS des Lettres	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE					ENSEIGNEMENT PRIMAIRE			
				GARÇONS		JEUNES FILLES			ÉCOLES NORMALES		ÉCOLES PRIM. SUP.	
				Lycées	Collèges	Lycées	Collèges	C. sec.	Garçons	Filles	Garçons	Filles
		Paris	1	4	»	4	»	»	»	»	»	»
		Dreux	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»
Acad. de Lyon	Rhône	Lyon	1	2	»	1	»	»	1	»	»	1
	Loire	Saint-Étienne	»	1	»	»	»	»	»	»	1	»
	Ain	Bourg	»	1	»	1	»	»	»	»	»	»
Académie de Chambéry	Savoie	Chambéry	»	1	»	1	»	»	»	1	1	1
		Albertville	»	»	»	»	»	»	1	»	1	1
		Montmélian	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1
		Moutiers	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»
		St-Jean-de-Maurienne	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»
		Aix-les-Bains	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1
	Haute-Savoie	Annecy	»	1	»	1	»	»	»	»	1	»
		Bonneville	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»
		Thonon	»	»	1	»	»	»	»	»	1	»
		Rumilly	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»
Académie de Grenoble	Isère	Grenoble	1	1	»	1	»	»	1	»	1	»
		Lamure	»	»	1	»	»	»	»	»	1	»
		La Côte Saint-André	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»
		Saint-Marcellin	»	»	1	»	»	»	»	»	1	»
		La Tour du Pin	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»
		Vizille	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1
		Bourgoin	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»
		Vienne	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»
	Drôme	Valence	»	1	»	»	1	»	»	»	»	»
		Montélimar	»	»	1	»	»	1	»	»	»	»
	Htes-Alpes	Gap	»	1	»	»	»	»	1	1	»	1
		Embrun	»	»	1	»	»	»	»	»	»	1
		Briançon	»	»	1	»	»	»	»	»	»	1
	Ardèche	Tournon	»	1	»	1	»	»	»	»	»	»
Acad. de Clermont		Le Puy	»	1	»	»	»	»	1	»	»	»
		A reporter	3	15	9	10	2	1	6	2	16	9

Digitized by Google

		VILLES	FACULTÉS des Lettres	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE — Garçons — Lycées	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE — Garçons — Collèges	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE — Jeunes filles — Lycées	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE — Jeunes filles — Collèges	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE — Jeunes filles — C. sec.	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE — Écoles normales — Garçons	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE — Écoles normales — Filles	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE — Écoles prim. sup. — Garçons	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE — Écoles prim. sup. — Filles
		Report	3	15	9	10	2	1	6	2	16	9
Académie d'Aix — Marseille	B. du Rhône	Marseille	»	2	»	2	»	»	»	»	2	1
		Aix	1	1	»	1	»	»	1	»	1	»
		Arles	»	»	1	»	»	1	»	»	»	»
	Vaucluse	Avignon	»	1	»	»	1	»	»	»	»	»
		L'Isle-sur-Sorgue	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»
		Carpentras	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»
	Basses-Alpes	Digne	»	1	»	»	1	»	»	»	»	»
		Barcelonnette	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»
		Riez	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»
	Var	Toulon	»	1	»	»	»	1	»	»	1	»
		Draguignan	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»
		Lorgues	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»
		Bandol	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»
		La Seyne	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»
	Alpes-Maritim.	Nice	»	1	»	1	»	»	1	1	»	»
		Grasse	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»
		Cannes	»	»	1	»	»	»	»	»	»	1
		Menton	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»
	Corse	Ajaccio	»	»	1	»	»	1	1	1	»	»
		Bastia	»	1	»	»	»	1	»	»	»	»
		Corte	»	»	1	»	»	1	»	»	»	»
Académie de Montpellier	Hérault	Montpellier	1	1	»	1	»	»	»	»	»	»
		Cette	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»
	Gard	Nimes	»	1	»	1	»	»	»	»	»	»
		Alais	»	1	»	»	1	»	»	»	»	»
		Bordeaux	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Tunis	»	1	»	1	»	»	»	»	1	»
		Alger	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
		Constantine	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
		TOTAUX	6	29	19	17	5	6	10	4	26	11

Digitized by Google

L'examen de ce tableau suggère quelques observations, d'ailleurs fort simples.

C'est d'abord que, abstraction faite de Paris et de l'heureuse exception de la Faculté des Lettres de Bordeaux, les établissements où est enseignée la langue italienne occupent une région très nettement définie : la vallée du Rhône, les Alpes et les côtes de la Méditerranée; il s'agit d'un enseignement nettement régional. Cela est naturel et conforme à une saine décentralisation. N'oublions pas qu'il y a vingt ans, les seules localités où l'on connût des professeurs d'italien se trouvaient en Savoie et dans la région méditerranéenne, et cela pour des raisons historiques et géographiques sur lesquelles il est superflu d'insister. Par la force des choses, la première étape à franchir était donc la conquête de toute la région intermédiaire et avoisinante. Cette conquête n'est à peu près achevée aujourd'hui que pour l'enseignement secondaire; je vais insister tout à l'heure sur les graves lacunes que présente encore notre tableau pour les écoles normales et les écoles primaires supérieures. Mais devons-nous, pour l'enseignement secondaire, borner là nos efforts et accepter la délimitation actuelle comme définitive? Assurément non.

Vers le Sud-Ouest, où nos postes avancés sont à Cette et au Puy, aucune progression n'est à envisager, car au delà s'étendent des régions où l'enseignement de l'espagnol est très florissant, et il n'est pas désirable que, sauf dans certains cas exceptionnels, les deux langues méridionales soient enseignées concurremment dans la même maison; ne méconnaissons pas les avantages incontestables de la division du travail. C'est donc vers le Nord-Ouest et le Nord que doit se tourner à présent notre attention. Il n'y a aucune raison pour que les habitants de l'Auvergne, du Bourbonnais et du Nivernais, de la Bourgogne, de la Franche-Comté et de la Champagne n'apportent pas à nos relations avec l'Italie un intérêt égal à celui que peuvent éprouver Dauphinois, Lyonnais ou Foréziens. Seulement, ne nous laissons pas égarer par les esprits simplistes qui attendent d'une décision rectorale ou d'un arrêté ministériel cette extension de notre domaine : nous ne le réaliserons qu'avec le consentement ou plutôt sur le désir formel des populations intéressées. Nous ne ferons rien de durable sans l'appui nécessaire des initiatives locales. Notre propagande doit donc tendre, par tous les moyens en notre pouvoir, à faire comprendre à ceux qui ne le voient pas encore de quel poids pèse la participation de l'Italie dans la transformation qui s'accomplit actuellement en Europe; montrons quel intérêt primordial auront les Alliés à développer, pendant la paix, les liens nouveaux que la guerre aura solidement établis entre eux; faisons connaître dans quelles proportions s'est développée, depuis une vingtaine d'années, la puissance productrice de l'Italie, pour faire pressentir la force qu'elle apportera à

Digitized by Google

l'œuvre commune du progrès pacifique. Mais ne nous dissimulons pas que cette propagande, c'est l'Italie elle-même qui la fera le plus utilement, en affirmant tous les jours avec plus d'éclat ce qu'elle peut et ce qu'elle vaut. C'est parce que nous avons foi dans son avenir que nous sommes sûrs de voir sa langue recherchée de plus en plus par les Français.

Ces brillantes perspectives ne doivent pas détourner notre attention des lacunes que présente encore la conquête, par les italianisants, de la région du Sud-Est, — et c'est la seconde observation que suggère notre tableau.

Il est tout à fait regrettable que sur dix-huit départements où l'italien est actuellement enseigné (la Seine, l'Eure-et-Loir et la Gironde, exceptés), nous ne comptions que dix écoles normales d'instituteurs ouvertes à l'étude de l'italien, et quatre seulement d'institutrices. Le chiffre des écoles primaires supérieures est à l'avenant, car ces deux séries d'établissements sont étroitement solidaires pour l'étude de la langue vivante. Qu'on en juge par ces quelques faits : en Haute-Savoie, à l'école normale d'institutrices (Rumilly), la langue enseignée est encore l'anglais ; aussi voyons-nous figurer l'anglais aux E. P. S. de filles de Rumilly, d'Annemasse, d'Alby ; au contraire, l'anglais ayant cédé la place à l'italien à l'école normale d'instituteurs (Bonneville), l'italien est enseigné aussi aux E. P. S. de garçons d'Annemasse, de Rumilly, et la substitution s'opère actuellement à Thonon. Qu'on regarde le tableau en ce qui concerne le département de l'Isère, on fera une constatation identique ; dans les Bouches-du-Rhône, où l'anglais est maintenu à l'école normale d'institutrices (Aix), l'italien ne prend pied que dans une seule E. P. S. de filles, à Marseille ; il en est de même dans le Var, et partout. Rien de plus naturel, puisque les candidats aux écoles normales sont préparés dans les écoles primaires supérieures.

Et c'est un cercle vicieux ; car on nous tient ce raisonnement : « Les E. P. S. ne préparent pas que des candidats aux écoles normales ; elles doivent surtout orienter la jeunesse vers les carrières commerciales, où l'anglais leur est d'un plus grand profit ; enseigner l'italien à l'école normale d'institutrices équivaudrait donc à détourner les élèves des E. P. S. d'une étude plus difficile et plus utile. » Une des conséquences de ce beau raisonnement est que l'institutrice d'une commune provençale, où existe en général une importante colonie italienne, n'est pas à même, je ne dis pas de s'entendre avec les parents de ses élèves, car on baragouine un vague patois, mais de leur rendre, comme interprète, mille services qui seraient fort appréciés, sans parler de l'autorité que cela donnerait à l'institutrice du lieu.

L'obstacle qui nous est incessamment opposé est donc que l'italien est trop facile et qu'il est inutile. Cette double erreur est tenace ; tous

Digitized by Google

ceux qui ont le moyen de l'exorciser doivent y travailler sans relâche, s'ils sont professeurs, en se montrant très exigeants et en faisant valoir qu'il y a plus de mérite à savoir correctement une langue réputée facile qu'à écorcher pitoyablement une langue tenue pour difficile, — s'ils sont le moins du monde au courant de la situation économique et de la concurrence commerciale qui résulteront de notre commune victoire, en expliquant la nécessité où la France est dès aujourd'hui de fournir à l'Italie une grande partie de ce que lui apportait l'Allemagne; mais pour cela il faut la connaître, il faut y séjourner, il faut s'aboucher avec la clientèle, observer, discuter, déjouer la manœuvre du concurrent qui, lui, ne désarme pas, et ne pas attendre que la bonne commande vienne nous trouver au coin de notre feu !

Autre chose encore nuit au développement de l'étude de l'italien dans les écoles primaires supérieures : c'est une prohibition administrative, procédant du même préjugé, mais qui peut être, qui doit être abrogée du jour au lendemain, si ceux de qui cela dépend veulent y apporter un peu de clairvoyance et de bonne volonté. Il s'agit de l'exclusion dont sont frappées la langue italienne et la langue espagnole au concours d'admission des Écoles d'arts et métiers. Une de ces écoles est à Aix-en-Provence, et l'on voit immédiatement la conséquence de cette mesure : dans les sections industrielles de toutes les écoles primaires supérieures de la région provençale, la langue italienne est nécessairement mise de côté. Le danger et le dommage sont d'autant plus grands que, dans les circonstances actuelles, le Ministère de l'Instruction publique se préoccupe avec raison de développer les sections dites industrielles des E. P. S., et toute sa bonne volonté ne pourra pas faire que l'italien y soit enseigné tant que le Ministère du Commerce maintiendra un ostracisme injustifiable. Il y a exactement six ans que des efforts pressants, répétés, appuyés par des interventions que l'on aurait pu croire décisives, ont été faits pour obtenir satisfaction sur ce point : nous n'avons abouti à rien. Est-ce que les nouveaux besoins et les nouveaux devoirs de la France, au milieu de l'Europe rajeunie de demain, ne réussiront pas à ébranler le préjugé dont s'inspirait assurément cette obstination? Nous voulons la croire dès à présent reléguée parmi les mauvais souvenirs de notre avant-guerre. Il faut que tous nos amis, que tous les amis de l'Italie, nous aident à écarter cet obstacle.

H. HAUVETTE.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

I. *Canti della patria : la Lirica patriottica nella letteratura italiana, raccolta e commentata da* **Arturo Bini** *e* **Giuseppe Fatini.** Milano, Sonzogno, 2 vol. in-8°.

De Chiaro Davanzati à Giosuè Carducci, — pour ne point dépasser la date historique de Rome redevenue capitale de l'Italie, — la liste est longue des œuvres susceptibles de figurer dans une anthologie de la poésie nationale italienne. A côté des grands noms et des morceaux célèbres, que d'« oubliés » ou de « dédaignés » qui ne méritent pas de l'être! La tâche n'est pas toujours facile de mettre chacun à sa place dans cet immense cadre historique.

Parmi les nombreux recueils de poésies patriotiques publiés jusqu'à ce jour, les deux volumes de MM. Arturo Bini et Giuseppe Fatini se recommandent tant par l'abondance de la matière reproduite que par le choix judicieux qui a présidé à leur réunion. Montrer, aux diverses périodes de l'histoire d'Italie, les manifestations lyriques de la conscience nationale, tantôt plus ou moins obscurcie, tantôt nettement affirmée, tel est le but et tel est le critérium des éditeurs. Ils l'ont poursuivi et réalisé avec un labeur méritoire.

Leur premier volume s'étend des origines à 1815; le deuxième embrasse la période de 1815 à 1870. Deux préfaces, la seconde assez développée, mettent en relief les grandes lignes de l'histoire de la lyrique patriotique en corrélation avec les phases marquantes de l'histoire politique de l'Italie. Il eût été intéressant de voir cette corrélation se poursuivre dans l'ordre de présentation des textes. Les éditeurs s'en tiennent, d'ailleurs, dans l'ensemble et sans trop de rigueur, à l'ordre chronologique. Dans le deuxième volume notamment, ils disposent leur matière de façon assez libre, plaçant après Carducci certains auteurs, comme Ippolito Nievo et Pietro Thouar, qu'on s'attendrait plutôt à trouver avant lui.

Si j'ai un regret à exprimer au sujet de cette anthologie, d'ailleurs excellente, c'est de la voir s'arrêter brusquement en 1870, comme si toute la poésie patriotique italienne avait été suspendue à cette date, passant impitoyablement sous silence les magnifiques productions

Digitized by Google

lyriques qui l'ont soulignée et en ont fait l'apothéose durant les trente années postérieures. Sans embrasser jusqu'aux dernières manifestations de la poésie irrédentiste, il semble qu'un recueil de cette importance devrait au moins contenir les pièces les plus marquantes de la seconde partie de l'œuvre de Carducci. Le succès probable de leur ouvrage amènera, j'en suis sûr, les auteurs à en étendre, dans une future édition, les limites jusqu'à 1900, sinon jusqu'à 1914, qui, pour l'Italie comme pour toute l'Europe, est en passe de devenir une très grande date historique.

EUGÈNE BOUVY.

Antonio Fradeletto, *La Storia di Venezia e l'ora presente d'Italia.* —Torino, Società tipografico-editrice nazionale, 1916; in-8°, 69 pages, 14 planches.

La lutte pour l'Adriatique, afin d'y naviguer et d'y respirer librement, la lutte contre les Habsbourg, pour l'indépendance nationale et pour l'extension légitime des possessions de terre ferme, la lutte contre le Turc, pour la défense du commerce et des intérêts orientaux, après avoir été pendant dix siècles l'objectif politique et militaire de la République de Venise, redeviennent, dans la guerre actuelle, l'objectif de la monarchie et de la nation italiennes. Toute la vie de Venise dans le passé a son retentissement dans la vie présente de l'Italie.

C'est à le montrer que M. Fradeletto a consacré quelques pages émues, auxquelles l'intensité du souffle patriotique n'enlève rien de leur érudition.

E. B.

---

8 mars 1917.

Le Secrétaire de la Rédaction: EUGÈNE BOUVY.
Le Directeur-Gérant: GEORGES RADET.

Bordeaux. — Imprimeries GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 9 11.

Digitized by Google

LES ITALIENS EN FRANCE AU XVIe SIÈCLE

(*10e article* [1].)

VI

LES ITALIENS DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES LES FRANÇAIS DANS LES UNIVERSITÉS ITALIENNES

L'histoire des Universités françaises nous montre combien fut grande pendant des siècles l'influence italienne de ce côté des Alpes. Non seulement l'Université de Bologne, la plus ancienne de l'Europe, servit de modèle à toutes celles qui furent fondées dans les autres pays; mais les Italiens vinrent en France plus pour y enseigner que pour y étudier, et attirèrent chez eux un nombre considérable de nos étudiants et quelques-uns seulement de nos professeurs.

Quand on parle des Universités, on a surtout en vue les facultés de droit. Les jurisconsultes occupèrent au Moyen-Age et à la Renaissance une situation tout à fait privilégiée. Les honneurs s'accumulaient sur leurs têtes; on leur donnait les titres de chevaliers ou de comtes en lois, on les faisait entrer dans les cours souveraines, on leur accordait des traitements refusés aux théologiens, aux médecins et, plus encore, aux maîtres qui cultivaient la philosophie et les lettres. Cette considération spéciale, qui s'attachait aux jurisconsultes, s'était particulièrement développée en Italie; aussi, une foule d'hommes distingués de la péninsule se consacrèrent-ils à l'étude du droit comme à celle qui pouvait le mieux servir leur ambition. On vit les professeurs les plus renommés, les Alciat,

1. Voyez *Bulletin italien*, t. I (1901), 97, 269; t. II (1902), 23, 108; t. III (1903), 7, 118, 219; t. IV (1904), 123, 294.

Digitized by Google

les Gribaldi, les Pacio et d'autres aller de ville en ville, mettant, pour ainsi dire, leur science aux enchères.

L'Université de Paris, la plus ancienne de l'Europe après celle de Bologne, ne dut sa célébrité qu'à l'étude de la théologie et des arts; les papes n'y permettaient pas l'enseignement du droit civil, et les grands jurisconsultes ne pouvaient se contenter de former des canonistes. Les étrangers qui venaient s'instruire à Paris, ne fréquentaient que la faculté de théologie et celle des arts, plus rarement celle de médecine. Dans ces domaines, les docteurs accueillaient les maîtres étrangers avec une libéralité que ceux-ci trouvaient eux-mêmes parfois excessive. Pétrarque va jusqu'à dire qu'il n'y avait aucun professeur parisien de renom, et compare l'Université à une corbeille où l'on réunissait les fruits les plus rares et les plus beaux de tous les pays. Parmi les théologiens fameux venus de l'Italie il cite Pierre Lombard (mort en 1160), saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure et Egidio Colonna, autrement dit Gilles de Rome[1].

La liste serait longue si l'on voulait relever les noms des Italiens de marque qui vinrent étudier ou professer à Paris. Le travail a été fait, au moins sommairement, par M. Budinszky, à qui nous nous contenterons de renvoyer[2]. Citons pourtant l'antipape Anaclet II, juif baptisé, qui fut le concurrent d'Innocent II, et mourut en 1138; les papes Célestin II (Guido di Castello), mort en 1144; Eugène III, mort en 1153; Innocent III (Lothaire), mort en 1216; Grégoire IX, mort en 1241; Adrien V (Ottobono Fieschi), mort en 1276; Honorius IV (Giacomo Savelli), mort en 1227; Boniface VIII (Benedetto Gaetani), mort en 1303. Parmi les religieux qui devinrent généraux de leurs ordres, on peut mentionner : les franciscains Giovanni da Parma, élu en 1247, déposé en 1256, mort en 1289; saint Bonaventure, de son vrai nom Giovanni Fidanza, qui arriva en 1244 à Paris, fut élu général en 1256, devint en 1273 cardinal-évêque d'Ostie, et mourut à Lyon en 1274;

1. Tiraboschi, *Storia della letter. italiana*, 1807, V, pp. 134-135.

2. *Die Universität Paris und die Fremden an derselben im Mittelalter. Ein Beitrag zur Geschichte dieser hohen Schule.* Von Dr. Alexander Budinszky. Berlin, 1876, in-8.

Digitized by Google

Alessandro da Alessandria, élu en 1313, mort en 1314; Michele da Genova, élu en 1316, fait cardinal-évêque d'Ostie par l'antipape Nicolas V, et mort en 1342; le dominicain Alberto da Genova, qui fut professeur à Montpellier, et mourut en 1300; les carmes Gherardo da Bologna, élu en 1297, mort en 1317; Michele Aiguani, élu en 1381, déposé en 1386; Giovanni da Rhò, élu en 1387, mort en 1404; les augustins Alessandro Fassitelli, de Sant' Elpidio, élu en 1312, mort en 1325; Egidio Colonna, autrement dit Gilles de Rome, élève de saint Thomas d'Aquin, élu en 1292, archevêque de Bourges en 1294, mort en 1316; Gregorio da Riminì, élu en 1357, mort en 1358; Ugolino Malebranchi, évêque d'Orvieto en 1360, général en 1368, patriarche de Constantinople et administrateur de Riminì en 1371, mort en 1374; Buonaventura Badoario, de la famille des Peraga, né à Padoue en 1332, élu général en 1377, assassiné à Rome en 1388.

Parmi les théologiens renommés, nous relevons au XIIe siècle les noms de Landolfo da San Paolo, qui vint en France à trois reprises : en 1103, 1106 et 1109 (c'est l'auteur d'une chronique qui s'étend de 1095 à 1137); Arnaud de Brescia, qui avait déjà été condamné comme hérétique quand il se rendit à Paris (1139), et qui fut pendu et brûlé à Rome en 1154; Pierre Lombard, le maître des *Sentences,* qui fut élu en 1159 évêque de Paris, et mourut l'année suivante; Bernardo da Pisa, qui enseignait la théologie en 1160.

Au XIIIe siècle, les hommes célèbres abondent. Le dominicain Orlando da Cremona vient à Paris en 1228, et y est reçu maître en théologie. Il professe à Toulouse de 1231 à 1233 et s'y fait connaître par la rigueur avec laquelle il poursuit les Albigeois. Il meurt en 1250 en Italie. Ambrogio Sansedini, de Sienne, autre dominicain, suit à Paris en 1246 l'enseignement d'Albert le Grand, qu'il accompagne à Cologne en 1249. Il est de nouveau à Paris en 1253 et y enseigne avec saint Thomas d'Aquin. Celui-ci, qui était fils du comte Landolfo d'Aquino, était entré en 1243 dans l'ordre de saint François. Il était arrivé à Paris en 1245, venant de Cologne, et y avait été reçu bachelier en 1248. Il professa presque sans interruption à

Digitized by Google

Paris de 1253 à 1261. Il y entreprit sa fameuse *Somme théologique,* dont la première partie fut achevée à Bologne en 1266, et la seconde pendant un nouveau séjour à Paris en 1269. Il mourut en 1274. Parmi ses élèves, il convient de mentionner l'augustin Giacomo da Viterbo, dit le docteur spéculatif, qui devint en 1302 archevêque de Naples, et mourut en 1308, et le dominicain Annibale Annibaldi, qui enseigna de 1257 à 1260 à Paris, et mourut cardinal en 1272. Brunetto Latini, obligé de quitter Florence à la suite de la victoire des Gibelins, chercha un refuge à Paris en 1260. Ce fut là qu'il composa son *Trésor*. Il le rédigea dans la langue de France, « pour chou que la parleüre en est plus delitable et plus commune a toutes gens ». Le dominicain Latino Orsini ou Frangipani, dit Malabranca, étudiait en 1263 à Paris; il devint cardinal en 1277, et mourut en 1294. Niccolò Albertini, autre dominicain, étudia, comme Latino, au couvent de la rue Saint-Jacques, où il était en 1266. Il mourut cardinal en 1321. L'augustin Agostino Trionfo, d'Ancône, l'auteur de la *Summa de potestate ecclesiastica,* enseigna pendant quelque temps à Paris; il mourut à Naples en 1328. Le franciscain Ubertino da Casale, qui vint à Paris vers la fin du siècle, y professa pendant neuf ans. Il a laissé deux ouvrages intitulés : *Arbor vitae Crucifixi* et *De septem statibus Ecclesiae.*

Les théologiens italiens sont encore très nombreux à Paris au XIVe siècle. Le Napolitain Francesco Caraccioli était, en 1311, chancelier de l'Université. En 1313 ou 1314 apparaît Dante Alighieri, qui, pendant son exil, étudie la théologie. Matteo Orsini, chanoine de Toulouse, vient à Paris chez les dominicains de la rue Saint-Jacques, et fait en 1314 un cours sur les *Sentences.* Il devient évêque de Girgenti, archevêque de Siponto, cardinal, et meurt en 1340. Bartolommeo Carusio, d'Urbino, qui appartenait à l'ordre de saint Augustin, avait suivi à Paris les cours d'Agostino Trionfo. Il professait à Bologne en 1321, et mourut en 1350. L'augustin Dionisio Roberti, de Borgo San Sepolcro, connu comme ami de Pétrarque, enseigna la théologie et la philosophie à Paris après 1328. Il devint en 1339 évêque de Monopoli, et mourut en 1342.

Digitized by Google

Gerardo da Bergamo, le commentateur des *Sentences*, qui était aussi augustin, professa longtemps à Paris. Il devint en 1342 évêque de Savone, et mourut en 1356. Le Florentin Roberto de' Bardi, l'un des plus savants théologiens de son temps, remplit, de 1336 jusqu'à sa mort en 1349, les fonctions de chancelier de l'Université. Ferrico Cassinelli, de Lucques, secrétaire du roi Charles V, fut reçu en 1372 docteur en théologie. Archidiacre de Rouen et d'Amiens, il devint en 1375 évêque de Lodève, en 1382 évêque d'Auxerre. Il venait d'être nommé archevêque de Reims quand il mourut (1390). L'augustin Simone da Cremona, qui se fit connaître comme prédicateur, avait passé sa licence à Paris en 1375. Il paraît être mort à Padoue en 1398.

Ce fut pour les théologiens et les philosophes que le Florentin Andrea Ghini, qui occupait le siège d'Arras, fonda en 1334 à Paris le collège des Lombards, où certains princes italiens entretinrent des étudiants pauvres, originaires de la Péninsule, et qui occupa une place importante dans l'Université. Roberto de' Bardi est cité comme l'un des trois proviseurs dans l'acte de fondation.

Parmi les Italiens qui vinrent enseigner à Paris au xve siècle, il convient de citer :

Filippo Beroaldo l'ancien. Né à Bologne le 7 décembre 1453, Filippo y avait fait de fortes études, et, dès l'année 1472, il avait commencé à y enseigner. Après avoir professé quelque temps à Parme, il se rendit à Paris où il arriva en 1476, et où il paraît être resté jusqu'en 1478[1]. Ses leçons sur les lettres latines eurent du succès et lui valurent de précieuses amitiés, entre autres celle de Robert Gaguin. Jehan de Pins, le futur évêque de Pamiers, puis de Rieux, qui a laissé un nom si honorable dans l'histoire de l'humanisme, n'était pas d'âge à suivre les cours de Beroaldo à Paris, mais il alla l'écouter à Bologne, et c'est lui qui nous a raconté sa vie[2]. Filippo, dont la fécondité fut remarquable, acheva sa carrière dans sa

1. Nous empruntons ces dates à Thuasne (*Roberti Gaguini Epistole et Orationes*, 1904, I, p. 282).
2. *Vita Philippi Beroaldi*. Bononiae, apud Benedictum Hectoris, 1505, in-4° (Bibl. Nat. Rés. E. 4272).

Digitized by Google

ville natale. Il mourut le 17 juillet 1505[1]. Parmi ses ouvrages, il ne faut pas oublier son *Oratorio in laudibus Parisiorum*[2].

Nous devons mentionner aussi ce prodige de science dont le nom est resté fameux depuis des siècles, Pic de La Mirandole. Giovanni Pico avait vingt-deux ans quand le désir de compléter ses études et de remonter aux sources de la philosophie scolastique lui inspira l'idée de se rendre à Paris. Il y arriva au mois de juillet 1485 et y séjourna près d'une année, puis il regagna Florence, d'où, vers la fin de 1486, il prit le chemin de Rome. Il avait l'ambition, fort imprudente, d'y soutenir des thèses contraires aux doctrines professées dans la ville des papes. C'était se jeter dans la gueule du loup. La curie chargea une commission d'examiner les propositions du novateur. Celui-ci, se sentant menacé, prit le parti de fuir. Il crut qu'il trouverait un appui auprès des docteurs de l'Université de Paris, et repassa les Alpes. Les agents d'Innocent VIII le guettaient et le firent arrêter en Dauphiné. Il obtint d'être amené à Paris, mais il fut emprisonné à Vincennes. L'Université, servante docile de la curie romaine, ne fit rien pour lui venir en aide. Les théologiens pouvaient se laisser aller à leurs passions, auxquelles des jurisconsultes impartiaux, habitués à la rigueur du droit civil, auraient seuls pu apporter un frein. Giovanni fut heureusement protégé par quelques amis, surtout par le comte dauphin Gilbert de Montpensier. Il put rentrer en Italie, où il fut solennellement condamné par le pape Innocent VIII. Il n'obtint son absolution que d'Alexandre VI (18 juin 1493)[3].

Lorsque Pic de La Mirandole arriva pour la première fois à Paris, il s'y trouvait un humaniste italien très remuant, très intrigant, qui troublait déjà l'Université, Girolamo Balbi, dont le vrai nom était Acellini. Girolamo, né dans les États de Venise, le 15 octobre 1454, s'était installé à Paris en 1484. Il faisait facilement les vers et paraissait s'intéresser aux auteurs anciens; aussi réussit-il à se faire admettre dans le

1. Mazzuchelli, I, pp. 282-283.
2. *S. l. n. d.*, Bibl. Nat., Rés. p. 121 z (1) (Pellechet, n° 223).
3. Léon Dorez et Louis Thuasne, *Pic de La Mirandole en France*, 1897, in-16.

Digitized by Google

petit cercle littéraire dont faisaient partie Guy de Rochefort, frère du chancelier, Robert Gaguin, les frères Fernand et un Italien, Angelo Cato, évêque de Vienne en Dauphiné[1]. Il fut autorisé à faire un cours de lettres latines, auxquelles il joignit bientôt des leçons sur le Digeste et sur la Sphère. Non content de chercher à se montrer encyclopédiste, il s'attaqua publiquement, dans une réunion de l'Université, le 14 mars 1485, à l'un des plus célèbres professeurs de ce grand corps, Guillaume Tardif[2].

De violentes polémiques s'engagèrent alors au sein de l'Université. Ces polémiques furent entretenues par deux autres Italiens arrivés à Paris en 1488 : Cornelio Vitelli, de Cortone, venu d'Angleterre, où il professait depuis 1475, et P. Fausto Andrelini, de Forlì, venu de Rome. Balbi ne put supporter la concurrence de ses compatriotes, autorisés, comme lui, à faire chaque jour une leçon publique. Il excita Vitelli contre Andrelini, qui fut pendant plusieurs mois obligé de se réfugier dans les universités de Poitiers et de Toulouse. Mais bientôt Andrelini prit sa revanche. Balbi dut quitter précipitamment Paris. Le poète de Forlì triompha dans une pièce imprimée en janvier 1491 : *De Fuga Balbi ex urbe Parisia*. Ce dernier passa en Angleterre, puis en Allemagne et en Bohême, où il trouva le moyen d'entrer au survice de l'empereur. Ayant son existence assurée, il renouvela ses attaques contre Guillaume Tardif, qu'il bafoua dans un dialogue intitulé : *Rethoris gloriosi Liber*. Tardif répliqua dans ses *Antibalbica* (1494), dont une seconde édition fut donnée en 1495 par Pierre Bouteiller. Il faut croire que Balbi avait encore des partisans à Paris, car ce fut à Paris que parut le dialogue, ainsi qu'un violent libelle contre Fausto Andrelini : *Invectiva in Faustum, Balbi calumniatorem*[3]. Le reste de la vie de notre humaniste n'intéresse pas la France. Il chanta les louanges du roi de Hongrie et de Bonne Sforza, reine de Pologne, réussit à se faire nommer

1. *Roberti Gaguini Epistole et Orationes*, éd. Thuasne, 1904, I, pp. 87-88.
2. Du Boulay, *Hist. Univ. Paris*, V, pp. 793, 882.
3. La pièce ne porte ni date ni nom de lieu, mais les caractères sont ceux de Pierre Le Dru et d'Estienne Jehannot.

Digitized by Google

évêque de Gurk (1519) et représenta Charles Quint auprès des papes Adrien VI et Clément VII. Il mourut en 1535[1].

Andrelini, qui triomphait de son compétiteur, ne valait sans doute pas mieux que lui. Sans doute, il composait avec facilité des distiques latins, mais il excellait surtout à flatter les grands et savait se faire payer par eux ses panégyriques. Érasme, qui avait pu se laisser séduire par Balbi, écrivait à Luis Vives : « Parisiensis Academiae candorem ac civilitatem jam olim sum admiratus, quae tot annos Faustum tulerit nec tulerit solum, verum etiam aluerit evexeritque, cum Faustum, dico, multa tibi succurrunt quae nolim literis committere. Qua petulantia solitus est ille in theologorum ordinem debacchari ! Quam non casta erat illius professio, neque cuiquam obscurum erat qualis esset vita. Tantum malorum Galli doctrinae hominis condonabant, quae tamen ultra mediocritatem non admodum erat progressa[2]. »

Les œuvres d'Andrelini, propagées par de multiples éditions, sont assez nombreuses; mais on trouverait difficilement à y relever quelques renseignements historiques dignes d'intérêt. On rencontre dans ses églogues des passages obscènes, et l'accusation de vices honteux portée contre lui par Balbi n'a rien d'improbable; il est vrai que Fausto rétorquait l'accusation.

Andrelini mourut à Paris le 25 février 1518[3]. Quant à Cornelio Vitelli, son séjour en France avait été de courte durée; il avait laissé les deux compatriotes vider leur querelle, et il était retourné en Angleterre.

Les Italiens dont nous venons de parler étaient sans doute des maîtres savants et brillants, mais leur enseignement n'avait en réalité rien de bien original; on ne peut dire qu'ils aient apporté à l'Université des forces nouvelles; il en est

1. Voy. sur Balbi, outre Du Boulay et Mazzuchelli : *Roberti Gaguini Epistole et Orationes*, éd. Thuasne, 1904, I, pp. 87 et suiv.; P. S. Allen, dans l'*English Historical Review*, XVII (1902), pp. 416-428; Renaudet, *Préréforme et Humanisme à Paris*, 1916, pp. 121-123.

2. *Erasmi Epistolae*, n° 489; Mazzuchelli (I, p. 716) cite déjà ce passage.

3. Mazzuchelli, I, II, pp. 714-717; Tiraboschi, VI, pp. 1092-1095.

Digitized by Google

autrement de deux maîtres dont nous devons dire quelques mots : Girolamo Aleandro et Agostino Giustiniani.

Aleandro, né le 14 février 1480 à Motta di Livenza, dans la Marche Trévisane, avait étudié à Venise et à Pordenone, il avait trouvé le moyen d'apprendre le grec, puis l'hébreu; il avait profité ensuite de l'enseignement de Scipione Fortiguerra, dit Carteromachos, et de Marc Musurus; il avait eu plusieurs élèves, et il avait été correcteur dans la maison d'Aldo Manuzio, quand il résolut de se rendre à Paris [1]. Il quitta Motta le 5 mai 1508, et le 4 juin il arriva dans la capitale de la France en compagnie de Maffeo Leoni, de Leonardo Venier, de Venise, et de Luigi Braga de Padoue. Le 9 septembre, les quatre Italiens s'installèrent près du collège de Reims. Aleandro fut d'abord simple auditeur à l'Université, et se contenta de donner des leçons privées; ce ne fut que le 8 octobre 1509 qu'il commença de professer en public. Il fit un cours sur les œuvres morales de Plutarque. Il appartenait alors, on ne sait trop en quelle qualité, au collège des Lombards. Vers la fin de l'année 1510, la peste jeta le trouble dans l'Université de Paris. Aleandro chercha un refuge à Orléans, où l'appelait le recteur, Pyrrhus d'Angleberme. Le 21 décembre, il y commença son enseignement du grec. Il nous donne

1. Le vie d'aucun humaniste n'a été plus étudiée que celle d'Aleandro. Voici les principaux ouvrages à consulter :

Cesare Perroco, *Biografia del card. Girolamo Aleandro seniore*. Venezia, 1839, in 8°.

Journal autobiographique du cardinal Jérôme Aléandre (1480-1530), *publié d'après les manuscrits de Paris et Udine par M. Henri Omont*, dans les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et autres bibliothèques*, t. XXXV, première partie. Paris, 1895, in-4°.

J. Pasquier, *Érasme et Aléandre*, dans les *Mélanges d'archéol. et d'hist. publiés par l'École française de Rome*, t. XV (1895).

J. Pasquier, *Jérôme Aléandre et la Principauté de Liège* (1514-1540). Paris, 1896, in-8°.

J. Pasquier, *Nonciature d'Aléandre auprès de François Ier* (1er août 1524-24 février 1525). Paris, 1895, in-8°.

Léon Dorez, *Nouvelles Recherches sur la bibliothèque du cardinal Girolamo Aleandro*. Paris, 1897, in-8° (extrait de la *Revue des Bibliothèques*).

Une Lettre de Gilles de Gourmont à Girolamo Aleandro (1531), suivie de documents nouveaux sur Aleandro publiés par Léon Dorez. Paris, 1898, in-8° (extrait de la *Revue des Bibliothèques*).

Ernest Jovy, *François Tissard et Jérôme Aléandre*, contribution *à l'histoire des origines des études grecques en France*, Vitry-le-François, 1899-1900; 2 fasc. in-8°.

La nonciature d'Aleandro en 1521 a été publiée, en outre, par Balan et Brieger en 1884; celle de 1539 dans le recueil de l'Académie de Berlin : *Nuntiaturberichte aus Deutschland* (1533-1539), t. III et IV.

Digitized by Google

dans son journal la liste de ses élèves, qui, pour la plupart, ont laissé un nom dans les lettres, ou rempli des charges considérables. Mais ce séjour forcé à Orléans ne dura pas au delà d'une demi-année. Le 14 juin 1511, Aleandro reprit le chemin de Paris et entra au collège de la Marche. Le 18 mars 1513, il fut élu recteur de l'Université, honneur, nous dit-il, que depuis deux cents ans aucun Italien n'avait obtenu. L'évêque de Paris, Estienne Poncher, le prit alors sous sa protection et le combla de présents; mais, au mois de novembre 1514, l'humaniste crut remarquer chez le prélat une certaine froideur; il se décida brusquement à quitter la France et à se rendre à Liège auprès de l'évêque Érard de La Marck. Il avait connu Érard à la cour du roi, et celui-ci avait voulu le garder près de lui. Dès lors, la vie d'Aleandro n'appartient plus à nos études. En 1516, il part pour Rome, et s'attache au cardinal Giulio de' Medici. Giulio, devenu pape sous le nom de Clément VII, le prend en affection, le nomme bibliothécaire apostolique (1519), nonce en Allemagne (1520), nonce en Espagne (1522), archevêque de Brindisi et d'Oria (1524), nonce auprès de François I[er] (1524-1525), cardinal (1538), légat en Allemagne (1538-1539). Aleandro meurt le 31 janvier 1542. Ses travaux d'helléniste et l'influence exercée par son enseignement lui assurent une renommée durable.

Le dominicain génois Agostino Giustiniani, né en 1470 et pourvu en 1514 de l'évêché de Nebbio en Corse, s'était adonné à l'étude des langues orientales. Il eut le premier l'idée de publier une Bible polyglotte. Il fit paraître, en 1516, à Gênes, un *Psalterium hebraeum, graecum, arabicum et chaldaeum, cum tribus latinis interpretationibus et glossis*, dont l'édition le ruina, mais attira sur lui l'attention. Le roi François I[er] lui accorda une pension pour venir enseigner à Paris. Il y arriva en 1517 et y resta environ six ans. Grâce à la protection du cardinal Jean de Lorraine, de Guillaume Petit, évêque de Troyes et confesseur du roi, d'Estienne Poncher, archevêque de Sens, et de plusieurs autres grands personnages, il publia la *Traductio Timaei Platonis* de Chalcidius (1520), les *Questiones in Genesim* de Philon le Juif (1529), la *Victoria adversus impios Hebraeos* de

Digitized by Google

Vittorio Porchetto de' Salvatici (1520), les *Lucubrationes* de Jacopo Bracelli (1520), le *Liber viarum linguae sacrae* de Moïse Kimhi (v. 1521), le *Liber beati Job, quem nuper hebraice veritati restituit* (1521). Il retourna vers 1523 en Italie, où il écrivit les *Annali della repubblica di Genova*, mais il ne put faire imprimer lui-même cet ouvrage. Il périt noyé en 1536, alors qu'il se rendait en Corse. Avec lui disparut une collection importante de manuscrits orientaux.

Les médecins italiens ayant passé par l'Université de Paris sont peu nombreux en comparaison des théologiens. Les docteurs dont M. Budinszky a recueilli les noms sont : Lanfranco da Milano, qui professait à Paris en 1295, et qui nous a laissé cinq livres de chirurgie; Drusiano da Firenze, de la famille Rustichelli, qui fit des cours à Paris, de 1306 à 1311; Pietro da Abano, qui, né à Padoue vers 1250, avait étudié à Constantinople, se fit connaître à Paris et dans sa ville natale comme philosophe, comme médecin et comme astrologue, et laissa plusieurs ouvrages très répandus, en particulier le *Liber compilationis physionomiae,* composé à Paris vers 1295, et le *Conciliator* écrit vers 1303; Marsiglio Raimondi, dit Marsiglio da Padova, qui fut en 1312 recteur de l'Université et quitta la ville en 1326; Pietro da Firenze, cité en 1425.

Nous avons cité un certain nombre de médecins qui furent au service de Charles VIII[1], de Louis XII et de François Ier[1]; mais aucun d'eux ne paraît avoir ni étudié ni professé dans notre Université.

Lorsque François Ier institua les professeurs royaux qui devaient former plus tard le Collège royal, il confia des chaires à quatre Italiens. Agazio Guidacerio fut, dès le mois de mars 1530, chargé, avec François Watebled, dit Vatable, de l'enseignement de l'hébreu; il resta en fonctions jusqu'en 1540. Une troisième chaire de langue hébraïque fut créée en 1531 pour un Juif converti, Paolo Paradisi, dit Canossa, qui professa jusqu'en 1549. Le nombre des chaires s'étant accru, Francesco

1. *Bulletin*, III, pp. 17, 21.

Vimercati fut appelé, en 1542, à enseigner la philosophie grecque et latine; il resta en charge jusqu'en 1567. Guido Guidi fit un cours de médecine, de 1542 à 1547. Ces personnages reçurent du roi des faveurs spéciales.

Guidacerio, Calabrais d'origine, avait enseigné l'hébreu à Rome. Le sac de la ville en 1527 le ruina et le priva de sa bibliothèque. Il réussit à grand'peine à gagner Avignon, où le vice-légat Giovanni Niccolai l'accueillit avec faveur[1]. Ce fut d'Avignon qu'il se rendit à Paris, où une pension de 200 écus d'or lui fut accordée[2]. Il y publia, en 1529, ses *Institutiones grammaticae hebraicae linguae*[3].

En 1531, il dédia au roi son *Explanatio in verba Domini supra montem*[4]. La même année il donna le *Canticum canticorum Salomonis ex hebraeo in latinum versum*[5]. En 1532, Guidacerio fit imprimer son *Explanatio in V. Psalmos secundum hebraïcam veritatem*, ouvrage dédié au pape Paul III. L'année 1537 vit paraître l'*Expositio in tres preciosissimos delectos davidicos Psalmos de pace deque hoc tempore per totum orbem terrarum ampliando Christi regno*, et le *Peculium Agathii, sive Commentaria de litteris hebraïcis, de punctis, accentibus, quantitate syllabarum et vera linguam graecam pronunciandi ratione*. A l'année 1539 appartiennent les *Commentaria in primam davidicorum Psalmorum Decadem*, dédiés au roi, une réimpression des *Institutiones grammaticae in sanctam Christi linguam*, un abrégé de ce livre intitulé *Alphabetum hebraïcum* et un opuscule *De octo partibus orationis*. Tous ces ouvrages, que nous n'avons pas à décrire ici, étaient imprimés à Paris. Guidacerio donna encore en 1540 la traduction du Livre ou Grammaire (*Liber Michlol*) de David ben Joseph Kimhi. Il mourut la même année. Ses biens, échus par droits d'aubaine au trésor royal, furent donnés par François Ier à Guillaume Postel[6].

1. Tiraboschi, éd. de 1812, VII, III, p. 1076.
2. *Catal. des actes de François Ier*, II, n° 7046.
3. Imprimés par Pierre Vidoué, pour Gilles de Gourmont (Bibl. de l'Université, Rés. 861 (2)).
4. Un exemplaire imprimé sur vélin est à Chantilly.
5. La Bibliothèque Nationale possède l'exemplaire, imprimé sur vélin, qui fut offert au roi (Vélins 2869).
6. *Catal. des actes de François Ier*, IV, n° 11789.

Digitized by Google

Paolo Paradisi reçut également 280 écus d'or de gages[1]. Il eut, dit-on, pour élève Marguerite d'Angoulême. En tout cas, il joignit des vers latins à la louange de cette princesse à un dialogue qu'il publia en 1534 sur la manière de lire l'hébreu[2]. Des lettres de naturalité lui furent accordées au mois de février 1537 (n. s.)[3]. De 1539 est datée *La Vie et Naissance du prophete Moyse, traduicte de l'hebreu en françoys par Paulus Paradisus*, mais cet ouvrage ne paraît pas avoir été imprimé[4]. Il mourut en 1549. Léger Du Chesne dédia des vers à ses mânes[5].

Le médecin Francesco Vimercati, de Milan, avait passé par les universités de Bologne, de Pavie et de Padoue, quand il fut appelé à Paris pour y soigner François Ier et la reine Éléonore d'Autriche. Le roi lui donna 500 livres tournois de gages[6], et lui permit de posséder divers bénéfices ecclésiastiques. Il fut d'abord prévôt de Saint-Just de Lyon[7]. Un bref de Clément VII, en date du 10 novembre 1533, confirmé par le roi le 5 décembre suivant, lui accorda le premier bénéfice vacant dans l'archevêché d'Aix[8], mais nous ne voyons pas qu'il en ait jamais occupé aucun[9]. Il fut, par contre, pourvu en 1545 de l'abbaye de Coëtmalouen en Bretagne[10], et, comme il avait reçu des lettres de naturalité, nous le voyons léguer à Niccolò Peruzzi tous les biens qu'il possédait en Bretagne[11].

En 1540, lorsque François Ier voulut élargir le cercle de

1. *Catal. des actes de François Ier*, II, n° 7046. — Le même recueil signale plusieurs dons extraordinaires faits à Paradisi (III, n° 7516, 7532; VIII, n° 29543, 29777).
2. *De modo legendi hebraice Dialogus*, Parisiis, 1534, in-8°.
3. *Catal. des actes de François Ier*, VI, n° 21314. — M. Lefranc donne le texte de ces lettres dans son *Histoire du Collège de France*, pp. 406-407.
4. Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 5093.
5. *Manibus Paulli Paradisi, professoris regii*, dans les *Delitiae C poëtarum gallorum*, 1609, in-16, III, p. 200.
Auguste Longnon a parlé de Paradisi dans son *Histoire d'une chaire au Collège de France*, 1893.
6. Léon de Laborde, *Comptes des bâtiments du roi*, II (1880), pp. 203, 200; *Catal. des actes de François Ier*, II, n° 4029.
7. *Catal. des actes de François Ier*, II, n° 6553.
8. *Ibid.*
9. Le nom de Vimercati ne figure pas dans la *Gallia christiana novissima*, archevêché d'Aix.
10. *Catal. des actes de François Ier*, VI, n° 23023.
11. Testament du 20 juin 1546 (Tuetey et Campardon, *Inventaire des insinuations du Châtelet*, n° 2330).

Digitized by Google

l'enseignement nouveau qu'il avait fondé, il chargea Vimercati d'un cours sur la philosophie grecque et latine. C'est à ce titre qu'il intervint, en 1543, dans la querelle qui agita l'Université de Paris et qu'il fut l'un des juges chargés d'examiner la doctrine de Pierre de La Ramée. Il resta en fonctions jusqu'à la fin de 1561, époque à laquelle il fut appelé à l'Université de Mondovi.

Par lettres du 10 avril 1562, Emmanuel-Philibert lui assura un traitement de 1800 livres à partir du 1er novembre de l'année précédente[1]. Un peu plus tard, il le nomma son conseiller. Il reçut le titre de conseiller du duc de Savoie. On croit qu'il mourut en 1570[2]. Ses ouvrages, dont Argelati a donné la liste[3], sont presque tous des commentaires sur Aristote. Les *Sonets exotériques* de Gérard Marie d'Imbert, imprimés en 1578, contiennent deux pièces qui lui sont adressées[4].

L'année même où Vimercati arrivait en France, un autre médecin italien, le Florentin Guido Guidi (en latin Vidus Vidius), venait aussi y chercher fortune. Il est probable que son compatriote Luigi Alamanni l'introduisit auprès de François Ier. Ce qui est certain, c'est qu'il fut nommé, en 1542, professeur royal de médecine. Guido était précédé en France d'une grande réputation; on en trouve l'écho dans une lettre de Claudio Tolomei en date de Rome le 8 mai 1542. « Ho inteso qui in Roma da M. Filandro[5] », écrit Claudio, « la grata accoglienza che v'ha fatta il re christianissimo e di più il dono ch' egli v' ha fatto al presente e la buona provisione che v' ha ordinata d'anno in anno, e oltre di ciò la bella speranza che v' ha aperta per aspettare e quasi promettervi cose maggiori... Mi rallegra il conoscere che ci sia ne' tempi nostri un re d'animo così nobile ch' egli chiama, invita, raccoglie,

1. T. Vallauri, *Storia della università degli studi del Piemonte*, I (1845), p. 174.
2. Nous ne savons si Vimercati revint à Turin en 1566 avec les autres professeurs de Mondovi. En tout cas, son nom ne figure pas dans le rôle de 1590 (Vallauri, II, p. 29).
3. *Bibliotheca scriptorum mediolanensium*, II, 1, p. 1651. — Voy. aussi Paolo San Giorgio, *Storia dell' Università di Milano*, 1831, pp. 142-148.
4. Éd. Tamizey de Larroque, 1872, pp. 33, 36 et 81.
5. Guillaume Fillandier, dit Philander, architecte et humaniste, qui vivait à Rome.

Digitized by Google

abbraccia e nutrisce e honora e inalza i litterati da ogni banda[1]. »

A Paris, Guido se lia avec Benvenuto Cellini qui, dans ses mémoires, l'appelle « il più virtuoso, il più amorevole e il più domestico uomo dabbene » qu'il ait connu[2]. Il alla demeurer chez l'artiste, qui lui offrit un logement au Petit-Nesle[3], et il fut parrain d'une fille de Benvenuto[4]. Comme professeur, il ne fit guère que traduire ou commenter divers traités d'Hippocrate, de Galien et d'Oribase. Ses œuvres, réunies par son neveu Guido Guidi le jeune, parurent à Francfort en 1626.

En 1547, à la mort de François Ier, Guido fut rappelé à Florence par le duc Cosimo Ier, et chargé d'enseigner la médecine à Pise[5]. Il resta dans cette ville jusqu'à sa mort, survenue le 26 mai 1569.

ÉMILE PICOT.

(A suivre.)

1. *Delle lettere di M. Claudio Tolomei Lib. sette* (Vinegia, Gabriel Giolito de' Ferrari, 1547, in-4°), f. 113.
2. La *Vita di Benvenuto Cellini scritta da lui medesimo*, éd. de Florence, 1891, p. 329.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*, p. 352.
5. Fabroni, *Historia Academiae Pisanae*, II (1791, in-4°), p. 468.

Digitized by Google

NOTES SUR LES ITALIENS EN FRANCE

DU XIII[e] SIÈCLE JUSQU'AU RÈGNE DE CHARLES VIII

(*Suite.*)

A Sisteron, Gandolphin, Boniface, Étienne de Soler, d'Asti trafiquaient au XIV[e] siècle. Ainsi, en parcourant toutes les provinces de France, celles du Midi comme celles du Nord, il serait aisé de constater qu'au temps de Charles V et de Charles VI, les Lombards étaient définitivement implantés en France. Si parfois ils subissaient quelques vexations, elles ne visaient plus que ceux qui, s'adonnant à l'usure, compromettaient le renom de cette population active et déjà bien posée dans les villes et les campagnes. Charles V, par une ordonnance accorda bien une remise des dettes contractées vis-à-vis des Italiens, mais à cette mesure il ne convient pas d'attribuer une portée trop générale; elle ne visait que les usuriers, car lui-même s'approvisionnait de soieries chez Bernard Belenati, de Lucques, bourgeois de Paris. C'est de lui qu'il acquérait des velours pour sa « très chière et très amée compaigne la royne »[2]. A Dyne Rapondo il achetait des « bandequins larges pour se faire peliçons »[3]; Charles V décernait le titre de bourgeois de Paris et de Montpellier à Jacques et Symon Gherardi[4], frères, natifs de Florence.

Sous le règne de Charles V se fixèrent en France Johanni di Cino et Gussonne de Richiis, de Florence; à la requête du

1. De Laplane, *Essai sur l'histoire municipale de la ville de Sisteron*. Appendice, p. 207.

2. Léopold Delisle, *Mandements de Charles V*, coll. des documents inédits, actes 28 520, 612, 618, 672, 715, 736, etc.

3. *Ibid.*, actes 1238, 1245, 1266, 1330, 1345, etc.

4. *Ibid.*, acte 187, de février 1364.

Digitized by Google

duc d'Anjou, ils obtinrent l'autorisation de circuler, demeurer et commercer dans le royaume. Serviteurs dévoués de Charles V et surtout de Charles VI, les Cygne ont été nombreux en France. Bernard de Cygne était banquier de Charles VI, il avançait les fonds nécessaires aux démarches entreprises par le roi lorsqu'il s'agit de marier le comte de Valois avec Marie de Hongrie; en 1396, il achetait à Paris la maison de Buanaccorso Pitti et lorsque celui-ci revint comme ambassadeur en France, ce fut, en 1407, Bartolo di Bernardo di Cino qui lui prêta de quoi payer ses dettes de jeu. Charles VII employa des descendants des Cino; Jean de Cygne fut successivement son écuyer d'écurie et son premier maître d'hôtel; il se maria en France. Maints autres membres de cette famille florentine apparaissent dans les documents des xive et xve siècles; les seigneurs de Morestel, en Dauphiné, descendent de cette famille italienne [1].

Au xve siècle, des confins de l'Empire aux rives de l'Océan, dans la Provence comme en Normandie, les Lombards ou mieux les Italiens sont acceptés partout; beaucoup sont entrés dans les familles françaises et ont modifié leur nom. A Lille les Becquet, les Besutz, Jean Fallet étaient banquiers et négociants; Raphaël de Drue et le Piémontais Jean Merle commerçaient à Douai; dans toute la Flandre, se rencontrent les Ville, d'origine piémontaise. Peu à peu, les concessions précaires autorisant les Italiens à résider et négocier dans le Nord furent constamment renouvelées et la durée de leurs permis de séjour fut prolongée [2].

En Provence, les comptes du roi René mentionnent de très nombreuses acquisitions faites aux Lombards; ils habitent Marseille, Aix et Toulon. Le roi accueille les Italiens à la cour, il leur fait jouer du luth, du passe-passe, il écoute leurs chants avec plaisir [3]. Les Lombards ne sont-ils pas capables

1. Léon Mirot, *Notes sur une famile florentine établie en France au XIVe siècle* dans *Mélanges de l'École française de Rome*, année 1916.

2. Paul Morel, *op. cit.* L'auteur a donné à la fin de son étude une liste des Lombards qui ont tenu des maisons de banque dans le nord de la France.

3. Abbé Arnaud d'Agnel, *Les Comptes du roi René*, actes 222, 225, 235, 248, 321, 3025, 3322, 3418.

Digitized by Google

de tout entreprendre? On les rencontre comme banquiers, négociants, musiciens, médecins, voire comme joueurs d'échecs; ils ont même la réputation d'être les meilleurs joueurs d'échecs du XVe siècle. Est-il las de rêver ou d'écrire, Charles d'Orléans annote le traité de ce noble jeu écrit par Nicolas de Nicolaï et, pour se distraire, il mande à sa cour de Blois Juvenal Negro, professionnel qui joue de loin et de mémoire [1].

Baude de Guy et le Génois Jean Sacco, dit Jean Sac, étaient deux Italiens que le duc Jean de Berry tenait en haute estime [2]. Il leur achetait fréquemment des orfèvreries; pour son compte, ces Italiens centralisaient impôts et redevances. Jean de Berry témoignait son amitié à Baude de Guy et à sa femme en leur faisant de nombreux cadeaux.

En Bretagne, Jean V anoblit le Génois Jehan d'Aragonys, établi à Guérande; pour satisfaire ses goûts de luxe et par nécessités politiques, François II emprunte des sommes importantes à Barthélemy Frescobaldi, Bartholdi et Thebaldi, changeurs à Nantes. Dans cette cité, déjà importante par son commerce au XVe siècle, un Lucquois, Jacques Thomecy, réalise sur le trafic des vins de Bourgogne, de Ris et d'Orléans une fortune suffisante pour lui permettre de fonder la chapelle et l'autel Saint-Sauveur au couvent des Carmes [3].

Il serait vain de multiplier outre mesure les noms des Lombards; deux cents ans durant, la France a été pacifiquement envahie par ces professionnels de la banque, du courtage et de la commission; aucune province où bénéfices étaient à espérer ne fut négligée par les Lucquois, les Astesans ou les Siennois; peu à peu, ces Lombards ont acquis le droit de cité et se sont fondus dans la population.

A côté d'eux, les Florentins, qu'il faut distinguer des Lombards, car ils ont constitué des groupements distincts, avaient en France des organismes spéciaux. Très nombreux étaient

1. Pierre Champion, *La Vie de Charles d'Orléans*. Paris, 1911, p. 476.
2. J. Guiffrey, *Inventaire du duc Jean de Berry*. Paris, 1894-6, *passim*.
3. J. Mathorez, *Les Italiens à Nantes et dans le pays nantais*, extrait du *Bulletin italien*, avril-juin 1913, p. 13. — Abbé Durville, *Études sur le vieux Nantes*; Nantes, 1915, t. II, p. 149.

Digitized by Google

ceux qui résidaient dans les villes commerçantes et y pratiquaient certains des « *arts* » honorés à Florence; ils préparaient les voies pour leurs innombrables compatriotes qui, depuis le règne de Louis XI jusqu'à la mort de Henri IV, devaient venir se fixer dans le royaume.

Florence a eu avec la France des relations commerciales très anciennes; bien avant que les « *arts* » prissent part au gouvernement de la cité, ils y tenaient une place considérable, chacun avait sa juridiction propre, ses consuls, ses officiers, ses agents subalternes. Plusieurs étaient représentés dans notre pays.

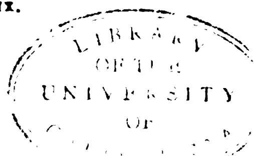
Le plus ancien « art » de Florence est celui de la marchandise des draps français, *arte di calimala* ou *arte de' mercanti di panni francesi.* Dès le XIe siècle, les Florentins avaient des acheteurs aux foires de Champagne; un peu plus tard, l'art de la *calimala* était représenté en France par deux consuls, choisis parmi les marchands y résidant; leur élection était notifiée à tous les Florentins habitant en France et c'est à eux qu'ils s'adressaient en cas de contestations. Ces négociants en draps passaient leurs commandes aux manufactures et lorsque les marchandises étaient livrées, on les centralisait à Narbonne, à Montpellier et à Marseille.

Six négociants d'origine florentine choisis parmi les résidents les plus estimés aunaient et marquaient les draps qu'on dirigeait sur l'Italie. A Florence, on apprêtait les draperies qui, traitées, revenaient sur nos marchés[1]. Rarement, les Florentins préparaient en France les draps bruts, toutefois ils possédaient dans le royaume quelques établissements; ils en avaient un à Bourges notamment[2].

L'art de la *calimala* avait ses courriers et ses hôteliers; ces derniers étaient fixés à Arles, Saint-Gilles, Paris et Caen.

Les Florentins qui étaient affiliés à l'art de la laine et fréquentaient la Bourgogne et la Provence, comme acheteurs, Avignon, Paris, Montpellier et la Champagne, comme ven-

1. A. Desjardins, *Négociations de la France avec la Toscane*, coll. des documents inédits, introd. pp. XXX et s.
2. Pardessus, *Collection des lois maritimes*, t. III. Introd. p. LXIX.


Digitized by Google

deurs, possédaient une organisation à peu près analogue à celle de la *calimala*. Il en était de même de ceux qui pratiquaient l'art de la soie et qu'attiraient spécialement Nîmes, Montpellier et Lyon; ces commerçants en soieries exportaient également des toiles de Bretagne et poussaient leurs voyages d'affaires jusqu'à Rennes et Vitré.

Pour satisfaire aux exigences de leur négoce, les Florentins possédaient en France et à Paris des maisons de banque importantes, succursales de leurs maisons de Florence, ils préludaient ainsi à l'envahissement de l'industrie bancaire en Europe. Les Peruzzi, les Bardi, les Bonajuti, les Dei, les Frescobaldi, les Scali de Florence avaient des comptoirs à Paris dès le XIII[e] siècle; plusieurs membres de ces familles de banquiers devaient, à la suite des persécutions dirigées contre eux par les Médicis, venir se fixer définitivement en France au XV[e] siècle [1].

Ces Florentins étaient placés sous la protection royale. Par une ordonnance datée de février 1277, Philippe III avait pris sous sa sauvegarde les marchands florentins au même titre que les bourgeois de Paris; il leur reconnaissait le droit d'avoir un change, des consuls et une juridiction [2].

Ainsi, Lombards et Florentins, commerçants actifs, avaient avec la France des relations constantes; beaucoup, parmi eux, à la suite d'un long habitat, d'acquisitions territoriales, d'alliances avec les habitants du royaume, demeurèrent en France [3]. Ils constituèrent les premiers embryons de ces colonies prospères du XVI[e] siècle qui, par leur importance, firent craindre à Raoul Spifame la *dénationalisation* du royaume.

II

Au Moyen-Age, les études françaises brillaient d'un vif éclat et les étudiants étrangers se pressaient aux leçons des maîtres de théologie, de philosophie et de belles lettres que l'on profes-

1. Piton, *op. cit.*, *passim*.
2. *Recueil des ordonnances des rois de France*, t. IV, p. 666.
3. Jules Viard, *Les comptes du Trésor de Charles IV le Bel* (à paraître dans la collection des documents inédits) seront précédés d'une introduction sur les Italiens en France au XIV[e] siècle qui marquera l'importance extraordinaire de l'immigration florentine dans toutes les villes du royaume.

Digitized by Google

sait dans nos universités. Paris surtout attirait les étudiants des diverses parties de l'Europe, cette ville n'était-elle pas « la terre de paix et d'étude... », comme l'écrivait un Italien, n'était-elle pas pour l'abondance des biens, pour l'intelligence des philosophes, la valeur des théologiens, le Paradis et la royale cité[1] ?

D'Italie, les jeunes gens venaient entendre les enseignements donnés à Paris, à Montpellier et dans les autres écoles françaises; beaucoup tenaient à honneur de prendre leurs grades en France ou de « disputer » avec les maîtres de l'Université de Paris. Faut-il rappeler qu'au début du XIVe siècle, Dante soutint des thèses remarquables devant l'aréopage savant des professeurs de la Sorbonne et que Pétrarque fit à Montpellier une partie de ses études juridiques? Si les étudiants originaires de la péninsule profitèrent de l'enseignement français, les universités du royaume accordèrent aussi aux professeurs italiens une large hospitalité. Les uns furent stables, d'autres au contraire itinérants; ils allaient porter leurs doctrines dans les villes célèbres pour leur goût des questions intellectuelles. Généralement, ces professeurs étrangers étaient accueillis avec faveur; certains accédaient même aux plus hautes fonctions dans les écoles.

La philosophie, humble servante de la théologie, était fréquemment enseignée en France par des Italiens. Au XIIIe siècle, Alessandro Fassitelli, Jean de Parme, Lombard de Plaisance, professèrent à Paris; Remigio de Florence fut titulaire d'une chaire en Sorbonne, de là il se rendit à Montpellier. C'est vers Toulouse que Roland de Crémone se dirigea après avoir professé à Paris. Il espérait, par la puissance de sa dialectique, ramener les Albigeois vers de saines doctrines. La réputation de ces théologiens, si grande fût-elle à leur époque, ne saurait cependant éclipser celle de deux docteurs de l'Église qui professèrent à Paris. De l'an 1253 à l'an 1271, saint Thomas d'Aquin y enseigna la théologie; quelques interruptions marquèrent seulement la continuité de son enseignement. Dans les mêmes

1. Lanfranc, Bibl. Nat., mss. lat. 7646, fol. 10.

Digitized by Google

temps que la science du *Docteur évangélique* attirait à Paris des étudiants de toute l'Europe, saint Bonaventure, le *Docteur séraphique*, exposait aussi ses doctrines théologiques et philosophiques. Saint Thomas, parmi ses compatriotes, formait des élèves remarquables : Romano, qui lui succéda dans sa chaire, et Egidio Colonna. Après avoir professé à Paris, Colonna fut chargé de l'éducation de Philippe le Bel; pour lui il écrivit le *De regimine principum*, maintes fois traduit, même en langue hébraïque. En 1286, Egidio Colonna assista à Reims au sacre de son royal élève et fut chargé de le complimenter au nom de l'Université; quelques années après, le précepteur du roi devenait évêque de Bourges.

Tandis que brillait en France l'enseignement théologique, souvent donné par des Italiens qu'attirait l'éclat d'une université qu'ils rehaussaient de leur présence, les leçons de Brunetto Latini contribuaient à la gloire de la Faculté des lettres. Persécuté par le roi Manfred, Brunetto s'était exilé en 1260 et réfugié auprès de saint Louis. Pendant vingt-cinq ans, il professa à Paris et y écrivit son fameux *Trésor*, dans lequel il fit de la langue française le superbe éloge que l'on connaît.

Au XIVe siècle, l'enseignement des maîtres italiens florissait encore en France. C'est à Paris que plusieurs d'entre eux composèrent leurs œuvres. Bartolomeo da San Concordo, y écrit son *Traité de théologie morale*. En 1311, François Caraccioli, de Naples, est chancelier de l'Université de Paris, il est un de ceux qui donnent leur approbation aux propositions de Raymond Lulle[1]. Deux ans plus tard, Marsile de Padoue devient recteur de l'Université, il écrit à Paris, avec la collaboration de Jean de Jeandan, le traité connu sous le nom de *Defensor Pacis*. Cette œuvre, qui proclame la souveraineté du peuple, qui bat en brèche le pouvoir temporel des papes et même leur puissance spirituelle, puisque l'auteur n'accorde d'autorité qu'aux décisions des Conciles, fit scandale. L'auteur dut quitter Paris et se retirer en Bavière; Marsile de Padoue fut, pour partir, obligé d'emprunter un viatique à ses amis et

1. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIX, p. 45.

Digitized by Google

élèves italiens de Paris : Robert de Bardi, André de Rieti, chirurgien, et Pierre de Florence, régent en médecine[1].

Parmi les recteurs de l'Université de Paris, on relève encore, dans le premier tiers du XIVe siècle, le nom de Dyonisio de Borgo San Sepolcro. Le jour de la Toussaint, en 1331, le pape Jean XXII, ayant dans un sermon soutenu que les âmes des justes ne jouissent pas de la vue de Dieu aussitôt après leur mort, mais doivent attendre le jugement dernier, le monde religieux fut partagé sur la question de la « vision béatifique des âmes ». Philippe VI institua à Paris une commission composée de théologiens fameux chargés de trancher le différend. Roberto de Bardi, chancelier de l'Université, Dionisi de Borgo, Nicolo d'Alessandria, docteur en Sorbonne, furent choisis par Philippe VI comme membres de cette assemblée. La nationalité des savants importait peu en ces temps, il suffisait qu'on estimât leurs doctrines et leur savoir pour les charger d'interpréter des cas difficiles.

Dans toutes les parties de la France, les Italiens ouvraient des écoles. A Paris, à Avignon, à Montpellier on rencontre des théologiens, des grammairiens originaires de la péninsule et directeurs d'études : Aignani Michele, Gherardo de Pergame, Bonaventure de Pergame, Luigi Marsigli professent un peu partout. Beaucoup de ces maîtres n'ont laissé aucun nom; certains même seraient fort oubliés si leur mémoire n'avait survécu grâce à leurs élèves; dans ce cas se trouverait Convenevole da Prato, qui, plusieurs années durant, tint école à Carpentras et Avignon, s'il n'avait compté Pétrarque au nombre de ses élèves.

La guerre de Cent ans désolant le pays, le goût des études diminua dans le royaume, les universités françaises perdirent de leur lustre; elles n'attirèrent plus d'aussi nombreux maîtres et étudiants de l'étranger. C'est plutôt en Italie que les jeunes hommes se rendirent pour étudier; Pavie, Padoue devinrent les grands centres intellectuels. Dans certaines universités italiennes, on délivrait avec facilité des diplômes

1. *Histoire littéraire de la France*, t. XXXV; 1906. *Notice sur Marsile de Padoue.*

Digitized by Google

et des titres. Tout concourait à la décadence de nos écoles. Tandis que nous nous attardions à discuter des problèmes de pure scolastique et tombions dans des exercices d'école déjà désuets, les universités italiennes rénovaient leurs méthodes et vers elles se dirigeaient les étudiants. L'influence française perdait du terrain au profit de l'italienne. En dehors de Beroaldo Filippo il Vecchio qui tint école à Paris au xv[e] siècle et fut à cause de sa science surnommé la *Bibliothèque ambulante*, on compterait peu de savants notoires d'origine italienne ayant professé sous les règnes de Charles VI et de Charles VII. Pour voir se renouer les relations intellectuelles constantes qui s'étaient formées au cours des siècles précédents, il faut attendre le début des guerres d'Italie. A cette époque, les maîtres que l'Italie envoya en France en rangs serrés reprirent une tradition ancienne. Ils avaient déjà compté en France de multiples prédécesseurs dont plusieurs avaient laissé un nom glorieux et contribué au rapprochement des deux nations.

***

Pendant deux siècles, l'Université française avaient volontiers accueilli ces professeurs italiens qui, passant les monts, venaient quérir à Paris la consécration de leur talent. Elle reçut aussi de la péninsule des maîtres sortis des écoles de Salerne ou de Sienne qui s'adonnèrent à l'enseignement ou à la pratique de la médecine à Paris. A toutes les époques, les habitants du royaume ont apprécié les soins des praticiens étrangers qu'ils fussent Italiens, Portugais ou Hollandais. Ces médecins venus de l'extérieur ont toujours joui d'une réputation notoire auprès des souverains ou des populations de notre pays.

Au Moyen-Age, nombre de médecins italiens pratiquèrent en France; ils en imposaient par leur faconde, le luxe de leurs costumes, l'éclat qu'ils empruntaient à leur qualité de forains, et comme, très souvent, ces médecins se doublaient d'astrologues ou de charlatans, leur emprise morale était considérable sur des esprits peu éclairés.

Digitized by Google

Burckardt, dans son *Histoire de la civilisation en Italie au temps de la Renaissance*, a consacré aux magiciens et astrologues un chapitre qui montre l'influence que ces charlatans exercèrent sur l'esprit des Italiens malgré les sarcasmes dont les poursuivirent Pétrarque et Boccace. Or, bien qu'en France les imaginations fussent moins vives qu'à Naples ou à Florence, ces médecins, devins et astrologues, jouirent de tous temps de la considération publique [1].

Déjà, au temps des Carolingiens et des premiers Capétiens, on rencontre à la cour des *archiatres*, occupés à guérir les maladies et tirer les horoscopes des souverains et dignitaires; mais ce fut surtout à partir du XIIIe siècle que les médecins italiens furent honorés en France.

Aldebrandini soignait Béatrice de Florence, mère de quatre reines, et c'est à son intention que ce Siennois écrivit en langue française un traité d'hygiène et de puériculture. Si hautement apprécié était ce médecin que Marguerite de Provence l'appelait à Paris pour lui confier la santé de saint Louis, son époux. Aldebrandini, qui termina ses jours à Troyes, ne fut pas le seul médecin italien de Louis IX. Guglielmo de Crémone, Nicola de Calvopetro, « moult bien expérimenté en la science des étoiles, » auteur du traité *Signata signorum*, se partageaient le soin de veiller à la santé du roi.

Vers la fin du XIIIe siècle, une célébrité italienne, Lanfranco, originaire de Milan et professeur à l'Université de cette ville s'était lancé dans la politique; il s'était attaché aux Della Torre. Lorsque les Visconti triomphèrent de ceux-ci, Matteo Visconti l'exila. Ayant erré de ville en ville, Lanfranco parvint à Paris en 1295. Il y fut, dit-il, accueilli à merveille [2]. Il fonda sa réputation en se gaussant de ses confrères, disant qu'ils étaient « presque idiots, sachant à peine leur langue, vrais manœuvres et si ignorants qu'à peine on trouvait parmi eux un chirurgien rationnel ». Lanfranco, pour prouver sa science, composa un traité de chirurgie qui fut plus tard imprimé et

1. Rodochanachi, *Les médecins et astrologues italiens en France du Xe au XVIe siècle*, dans *Revue hebdomadaire*, année 1912, n° 51.
2. *Histoire littéraire de la France*, t. XXV, p. 284.

Digitized by Google

réimprimé sous le nom d'Alafrant. Le succès de Lanfranco contribua à peupler Paris de médecins italiens; il en vint de toutes les régions de la péninsule. Successivement arrivèrent Taddeo de Bologne, Lodovico de Reggio, Ugo de Lucques, Nicola de Florence, Agosto de Vérone, Ruggiero de Salerne, Silvestro de Pistoie, Valesio de Tarente, Lodovico de Pise, Bruno de Calabre, Armando de Crémone. Tous se disputaient sur les meilleures méthodes à employer et leurs querelles, leurs controverses étaient telles, qu'au retour de la croisade, saint Louis résolut de provoquer l'institution d'une association médicale chargée d'établir les principes d'une doctrine uniforme. Le Collège des médecins ou *Confrérie de Saint-Cosme* tirerait son origine de cette réunion.

Par l'entremise des médecins italiens, les Français profitèrent des progrès que les Arabes avaient réalisés dans le domaine scientifique. C'est Rogero de Parme qui introduisit en France les pratiques d'Aboukasis écartant certaines interventions cruelles alors en usage, notamment celle qui consistait à percer des trous dans le crâne des aliénés pour en extirper la folie. Par leurs travaux théoriques et pratiques, les Italiens asseyaient dans le royaume leur réputation de médecins habiles : souverains, seigneurs et bourgeois avaient recours à eux. Des Italiens enseignaient à Paris, d'autres à Montpellier. Guillaume de Brescia y professait entre 1290 et 1314 [1].

Jacques de Sienne et Jean de Padoue étaient médecins de Philippe le Bel [2]; Guido de Vizenavo de Padoue traitait Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe VI, Tommaso fut médecin de Charles V. Christine de Pisan, fille de ce savant, nous a conservé sur son père des détails curieux. Étant de passage à Bologne, sa ville natale, Tommaso reçut deux messagers, l'un venant de la part du roi de Hongrie, l'autre dépêché par Charles V. Les envoyés étaient chargés d'attirer à la cour de leur maître le célèbre professeur. Tommaso se décida pour la France; d'abord il y vint seul, laissant femme et fille en Italie, puis comblé de présents par son auguste souverain, il se

1. *Hist. litt. de la France*, XXVIII, p. 129.
2. *Ibid.*, p. 327.

Digitized by Google

résolut à faire venir près de lui ces deux êtres chers. Au mois de décembre 1368, ils arrivaient à Paris; on les reçut avec transports. Mais, si larges qu'aient été les présents du roi à l'égard de son médecin, Tommaso laissa les siens dans la gêne, car il avait eu « trop grant liberalité de non refuser rien qu'il eust aux povres ». Sa fille, pour subsister, dut écrire et ce fut tant mieux pour l'historiographie française.

Tommaso mort, Valesco de Tarente, professeur à Montpellier, soigna Charles VI. Tandis qu'il s'efforçait de guérir le pauvre fou, Jean de Pise, médecin à Paris, jouissait d'une grande vogue. Ses honoraires étaient élevés et l'on put déjà assister entre lui et sa cliente Jeanne du Bois, dame de la Grange, à un procès portant sur la quotité des sommes qui lui étaient dues à raison de ses soins.

A toute époque de notre histoire, les souverains français ont consulté des praticiens étrangers. Louis XI, toujours craintif pour sa santé débile, eut recours aux soins des médecins italiens. Angelo Cato demeura auprès du roi jusqu'à son décès. Né à Sapino, près de Bénévent, en Italie, Cato s'était d'abord attaché à la maison d'Anjou, il en suivit les princes en Lorraine ; il entra ensuite dans la maison de Charles le Téméraire, mais l'abandonna après ses défaites de Grandson et de Morat que ses connaissances astrologiques lui avaient, dit-on, fait prévoir. Il passa ensuite au service de Louis XI, dont il devint médecin et aumônier; sur la demande du roi il fut fait archevêque de Vienne, en vertu d'une réserve du pape. Cato eut une action sur les lettres françaises, ce fut lui qui décida Comines à écrire ses mémoires, ainsi que l'affirme celui-ci au début de son œuvre. Comines, d'ailleurs, était le protégé de Cato et il le proclame « personnage de bonne vie, grande littérature et très savant ès-mathématiques ». Louis XI mort, Cato repartit en Italie [1].

Quand l'exemple vient de si haute personne que le roi de France, il n'est pas surprenant que seigneurs et nobles suivent

1. Joseph Waesen, *Lettres de Louis XI*, éd. de la Société d'Histoire de France, t. IX, p. 258. L'éditeur des *Mémoires* de Comines, M. de Maudrot, fait mourir Cato en 1497.

Digitized by Google

ses méthodes; au XVI[e] siècle, médecins et astrologues originaires d'Italie pulluleront dans le royaume, les souverains compteront, en effet, dans leur entourage une foule de praticiens originaires d'outre-monts. Dès les temps qui nous occupent, des grands feudataires ont recours aux lumières des Italiens; Dimanche d'Alexandrie est physicien du duc de Bourgogne entre les années 1375 et 1387 [1]; Marc de Marino, apothicaire du roi René, figure maintes fois dans les comptes du souverain. Jehan Antonello, vétérinaire, s'occupe des animaux du roi, il les oint de « stafisagrie », c'est-à-dire de staphisaigre, renonculacée destinée à débarrasser les chiens de leurs parasites. Le fils d'Antonello, dit Antonello d'Aversa, soigne le duc et son entourage [2]. A la cour de Jean V, Bonabes Danielo est « apothicaire et espicier ». Il figure dans l'état de sa maison en 1404 et en 1416 [3].

Des municipalités, devançant les habitudes que prirent plus tard certains corps d'échevins, stipendiaient des médecins chargés d'assurer le service sanitaire des villes. A Marseille, en 1475, Antoine Doria recevait un gage de quatre-vingts florins à lui alloués par les consuls de la cité [4].

J. MATHOREZ.

(A suivre.)

1. Arch. de la Côte-d'Or, B. 1463, fol. 117-117 *bis*.
2. Abbé Arnaud d'Agnel, *Comptes cités*, actes 3227, 3232.
3. Dom Morice, *Preuves de l'Histoire de Bretagne*, t. II, p. 1195 et p. 1224.
4. Aug. Fabre, *Les rues de Marseille*, t. II, p. 155.

Digitized by Google

BANDELLO EN FRANCE

AU XVIe SIÈCLE

(*Suite*[1].)

III

Un Poème inédit de Desportes sur « Les amours infortunées de Didaco et de Violante ».

(*Suite.*)

⁂

Toutes les suppressions et les additions que nous avons étudiées jusqu'ici sont d'ordre purement littéraire. Mais Desportes a fait subir d'autres modifications au récit de Boaistuau ; il y a ajouté ou retranché certains développements pour des raisons d'un autre genre.

Déjà Boaistuau avait essayé d'introduire quelque délicatesse et une certaine retenue dans l'attitude et le rôle de Violante[2]. Desportes achève de la rendre vertueuse; cette préoccupation est manifeste dans les changements qu'il apporte à son modèle. Tout d'abord ce n'est pas elle qui a provoqué Didaco; celui-ci ne reçoit pas de la jeune fille « un traict d'œil au dépourvu » — entendez une œillade; il reçoit, comme on dit familièrement, le coup de foudre, ce qui est bien différent; c'est de l'Amour qu'il dit :

Ung jour dedans le cœur un trait il luy ficha (v. 67).

Et Violante se garde bien d'attiser cette passion naissante par ses coquetteries. Chez Boaistuau elle ne s'en faisait pas

1. Voir *Bull. ital.*, t. XIII, p. 210, 331 ; t. XIV, p. 29, 211, 300 ; t. XV, p. 2, 56 ; t. XVI, p. 71.
2. Voir le chapitre I de ce travail.

Digitized by Google

faute, et rien n'enflammait autant le cœur de Didaco que ces regards « qu'elle luy sçavoit tant bien rendre et de si bonne grâce qu'il ne partoit jamais mal content de sa vue ».

On remarquera peut-être que chez Boaistuau l'entrevue des deux jeunes gens était fortuite : Violante, qui avait déjà reçu de Didaco des messages et des propositions déshonnêtes, devait à son honneur de ne point lui accorder d'entretien. Desportes fait mieux encore : il place seulement après l'entretien de Violante et de Didaco les tentatives de séduction de celui-ci. Sur ce point, d'ailleurs, il est beaucoup plus discret que les deux conteurs en prose. Il laisse entièrement de côté la proposition déshonorante de doter Violante, et se borne à indiquer en termes assez vagues que Didaco avait essayé en vain

or par mille prières,
Or par mille présens, or par autres manières
A esbranler le fort de son chaste vouloir (v. 129-131).

C'est par un scrupule analogue que Desportes a supprimé les réflexions et le jugement des voisins sur la conduite de Violante, dont ils ignorent le mariage. Ces bruits fâcheux, que ne pouvait ignorer Violante, la mettaient dans une situation délicate et le poète a eu raison de les passer sous silence. Boaistuau au contraire, avait développé cet épisode, pour montrer chez Violante la victoire de l'amour, sinon sur l'honneur, tout au moins sur la « gloire », comme dirait la Pauline de Corneille.

Un excellent moyen qu'a imaginé Desportes pour donner au rôle de Violante plus de délicatesse et en même temps plus de dignité, est de supprimer, pour ainsi dire, tous les discours qu'elle tenait à Didaco. Chez Boaistuau, Violante parlait beaucoup; assurément elle parlait trop : de la longue harangue qu'elle adressait à Didaco, à la première entrevue, Desportes n'a gardé que deux détails, mais très importants : l'aveu de son amour pour Didaco, et l'assurance que cet amour ne triomphera jamais de sa vertu et de son honneur[1]. Ces sept

1. Desportes supprime aussi à la fin de cet entretien l'intervention de la mère de Violante, qui amenait Didaco à renouveler l'aveu de ses sentiments.

Digitized by Google

vers (108-116) sont les seules paroles que Violante, dans tout le poème, adresse à son amant ou à son mari.

Chez Boaistuau, au contraire, les discours succédaient aux discours. A la demande en mariage de Didaco, Violante répondait par des remerciements d'une humilité assez plate, et les protestations qu'elle renouvelait au lendemain de la cérémonie manquaient un peu de dignité. Desportes supprime fort heureusement ces deux passages. De même après le parjure il se garde bien de nous révéler, comme avait fait Boaistuau, la lettre fallacieuse et les témoignages de tendresse que Violante a dû adresser à l'infidèle. Nous n'entendons que la servante Janique; encore celle-ci n'a-t-elle pas l'indélicatesse de dire à Didaco : « Vous avez tort... parce que vous ne faictes pas compte de Violante et mesmes que vous ne pourchassez pas à la marier ailleurs. » Et lorsque le jeune homme vient se prendre au piège que lui a tendu Violante, le poète supprime tous les discours que lui tenait celle-ci dans la nouvelle française : deux vers lui suffisent pour nous peindre ses caresses trompeuses, qui cachent mal son agitation et son angoisse :

> A la fin ne pouvant supporter son ennuy
> L'estrainct estroitement et se pasme sur luy (v. 499-500).

Ces suppressions sont dignes de remarque; car, en d'autres circonstances, non content de reprendre et d'allonger les discours que lui fournissait déjà assez abondamment son modèle, Desportes en ajoute encore de nouveaux : il en met dans la bouche de Janique pour calmer la douleur de sa maîtresse; plus loin, lorsque Didaco vient retrouver Violante après son parjure, il lui tient pour se justifier, dans le poème, de longs discours que la nouvelle de Boaistuau se bornait à indiquer brièvement, sous forme de récit après le meurtre.

Les apostrophes furieuses de Violante sur le cadavre du parjure sont aussi développées avec complaisance; et nous avons vu qu'auparavant le poète avait mis dans sa bouche des prières aux dieux vengeurs, et diverses apostrophes à ses

Digitized by Google

mains, à ses yeux et à son cœur. De même, le discours de Violante aux juges est beaucoup plus étendu chez Desportes que chez Boaistuau, et le poète en profite pour reprendre, sous une forme nouvelle, le tableau du bonheur idyllique des deux amants, pendant les mois qui avaient suivi leur mariage.

On sait, en effet, combien Desportes excelle aux peintures élégiaques ou voluptueuses; aussi se plaît-il à en parsemer ses poèmes, et il n'y a pas manqué ici : le récit des premières caresses des deux époux devait le tenter, et une comparaison esquissée par Boaistuau [1] lui en fournissait la matière :

Chacun se retira laissant ce couple heureux,
Qui bouilloit de venir au combat amoureux.
Qui a veu quand l'ardeur est plus demesurée
Ung berger qui de soif a la langue tirée,
Lorsqu'il trouve ung ruisseau, my courbé se pencher,
Et à traictz redoublez sa chaleur estancher,
Il a veu ces amans d'une longue embrassée,
Tenant bouche sur bouche estroitement pressée,
Qui de doulce tiedeur leurs chaleurs allégeoient,
Et a bras estendus heureusement nageoient [2] (v. 171-180).

A cette peinture voluptueuse succède un tableau idyllique du bonheur des deux jeunes gens :

Seul il estoit son cœur, seule elle estoit son âme,
Ils sentoient mesme ardeur, mesme feu, mesme flamme,
Un doux commun lien leurs deux cœurs enlassoit,
Et d'un mesme vouloir leurs désirs unissoit (v. 185-188).

1. «... lesquels receurent aise semblable et contentement pareil que font ceux qui pressez d'une trop ardente et ennuyeuse soif se trouvent enfin aupres de quelque vive source ou avec toute liberté ils peuvent estancher leur soif. »

2. Ce tableau fait songer à une peinture analogue des « Amours d'Angélique et de Médor », que Desportes a introduite dans sa traduction du *Roland furieux* (éd. 1573, f°. 169 v°) :

Il vient jusque aux lieux où les amans heureux,
Sur la chaleur du jour doucement langoureux
Se retiroyent à l'ombre auprès d'une fontaine,
Où de mille baisers ils allegeoyent leur peine,
Ores de leurs amours doucement jouissans,
Ores demy lassez doucement languissans,
Et souvent redoublans l'amoureuse escarmouche,
Ils se tenoyent serrez, la bouche sur la bouche,
Le flanc contre le flanc, et nageoyent à souhait
Dans le fleuve d'amour, de nectar et de lait.

M. Vianey a très justement remarqué que ce qui avait plu surtout aux poètes du xvi° siècle, dans la poésie amoureuse de l'Arioste, c'étaient ses peintures ardentes et voluptueuses.

Digitized by Google

Bien qu'il montre une préférence marquée pour les tableaux de ce genre, Desportes ne s'interdit pas les autres descriptions; il a recours, par exemple, aux clichés convenus pour nous dépeindre le sommeil, à propos de la dernière nuit de Didaco:

C'estoit au premier somme alors que sans lumière
Un dormir englué nous sille la paupière,
Lorsque les homes las, sur la plûme couchez,
Reposent sans soucy, d'un fort sommeil touchez,
Et qu'un morne sillence entretient toute chose,
Et que tout ce qui vit ocieux se repose [1] (v. 549-554).

Au début, c'est la description de Valence et de la coquetterie des femmes de cette ville; mais ici le développement devient psychologique et Desportes s'y attache d'autant plus [2]. L'effet que produisent sur le cœur volage et capricieux de Didaco la vue et l'amour de Violante, les progrès constants de cet amour, surtout après le premier entretien, voilà ce que le poète nous expose avec complaisance. Mais c'est surtout lorsqu'il s'agit de nous dépeindre les sentiments de Violante que Desportes ajoute à son modèle. Le désespoir et les fureurs de l'épouse délaissée sont beaucoup plus développés chez lui que chez ses devanciers, et si, dans la dernière entrevue, il supprime les propos de Violante à Didaco, il insiste en revanche sur la lutte qui s'élevait alors dans son cœur [3].

Il est curieux de remarquer que, pour la plupart, les modifications que Desportes a apportées au récit de Boaistuau sont

1. Dans ses autres « Imitations » aussi il introduit des descriptions, et M. Vianey a montré que certaines d'entre elles venaient à contretemps et distrayaient le lecteur de l'action et des caractères, dans des moments où la passion devrait seule occuper la scène. Ici, ce défaut est rare.

2. On relèverait de même, dans le *Roland furieux*, des indications et des développements psychologiques introduits par Desportes dans le récit de l'Arioste.

3. Desportes semble avoir pris plaisir à la peinture ironique des infidélités des amants dans ces paroles de Janique à Didaco, moins développées chez Boaistuau :

On a bien quelque droict de vous blasmer aussi,
Non pas de ce qu'avez pris nouvelle espousée;
Nenny je ne fus oncq si sotte et abuzée
De croire que l'accord que vous aviez parfaict,
Forcé d'extreme amour sortit meilleur effect.
Un amant pour gaigner le poinct où il aspire
Promect ce que l'on veult; il plainct, pleure et souspire,
Puis quand il a jouy, adieu la foy, adieu;
Ny loyauté ny foy en luy n'ont plus de lieu.

Digitized by Google

assez analogues à celles que ce dernier avait lui-même fait subir à son modèle. Entre les mains de ces deux adaptateurs français, la nouvelle de Bandello s'éloigne de plus en plus de ce qu'elle était primitivement. Boaistuau et Desportes s'efforcent d'introduire plus de psychologie dans le récit, de le parer aussi de ce que l'on regardait comme les ornements indispensables d'une œuvre littéraire, je veux dire les discours et les comparaisons. Tous deux s'attachent enfin à rendre le personnage de Janique plus digne, plus moral et moins cruel.

Est-ce cette similitude de conception qui a engagé Desportes, tout italianisant qu'il fût, à préférer à la nouvelle italienne l'adaptation du traducteur français? Il serait un peu trop hardi de le supposer. Notre poète avait, semble-t-il, une bibliothèque italienne assez peu importante, et il ne possédait sans doute pas le texte de Bandello.

Cette modeste étude nous suggère encore une remarque, d'ailleurs assez naturelle. Les rapprochements que nous avons faits en note avec le *Roland furieux* et la *Mort de Rodomont* ont montré que les procédés du poète sont assez analogues dans ces pièces et dans les *Amours de Didaco*. Cependant les conditions n'étaient pas identiques, puisque, dans ses « Imitations » de l'Arioste, Desportes avait pour modèle une œuvre poétique, tandis que Boaistuau ne lui fournissait qu'une nouvelle en prose. L'adaptation à des nécessités nouvelles exigeait donc, pour l'histoire de Didaco, des modifications plus profondes. Et, en effet, dans ses autres poèmes, surtout dans le *Roland furieux*, Desportes suit de beaucoup plus près son modèle et transcrit, pour ainsi dire, la plupart de ses phrases. Et précisément parce qu'il lui fallait davantage modifier le récit de Boaistuau, nous avons pensé que l'étude de cette élaboration n'était pas sans intérêt.

C'est sans doute à la même époque que le poète a traduit le XXIIIe chant de l'Arioste et la nouvelle de Bandello. Le manuscrit qui nous a conservé cette dernière imitation ne porte pas de date, mais il contient également le *Roland furieux*[1],

1. Ainsi que plusieurs Élégies de Desportes.

Digitized by Google

dans un état du texte différent de celui des « Imitations » de 1572, et semblable à celui du manuscrit de l'Arsenal, daté de 1570, comme à celui du manuscrit Rothschild. Mais aucune de ces indications ne nous donne le *terminus a quo* pour la composition du *Roland furieux*. Quant aux *Amours de Didaco*, qui, bien entendu, ne sauraient être antérieurs à 1559, ils paraissent avoir été écrits après le *Roland furieux*, à en juger par ces vers de Desportes à « sa dame » :

J'ay chanté le despit d'un amoureux jaloux;
Or, je veux faire veoir une amante en courroux.

On peut donc très approximativement placer entre 1565 et 1570 la composition du poème qu'on va lire.

René STUREL.

(A suivre.)

Digitized by Google

GIAN BATTISTA VICO E LE RAZZE MEDITERRANEE

Durante o dopo la lettura della *Scienza Nuova* di G. B. Vico, lo studioso, chinata la fronte pensosa, non può fare a meno di domandarsi se la materia, apparentemente circoscritta, di cui il divino filosofo si serve per le sue discoperte consenta che si possa ricavare una storia ideale ed eterna intorno alla comune origine delle nazioni, *di tutte le nazioni.*

È lecito questo dubbio?

Si sa che il Vico, scavando come un mago dotato di potenza fatidica nei recessi delle *idee* e delle *lingue*, ricostruisce le prime forme del divenire della civiltà [1].

Quali queste *idee,* quali queste *lingue?* Sono quelle di tutti i popoli, più o meno civili che sieno; o soltanto quelle di alcuni popoli, che si fanno valere anche per gli altri di cui l'autore non si occupa? Ecco il dubbio.

Stabilitosi che *la Provvidenza sia il primo principio delle nazioni,* si ricerca il Giusto eterno ed universale attraverso la Storia favolosa dei Greci e la Storia certa dei Romani, nella quale l'autore trova un' interpretazione arditamente nuova della legge delle XII Tavole. E quando con l'idea d' una nuova arte critica s'interpretano le favole dei Latini, dei Greci e, ancora, degli Orientali, degli Egizi, dei Fenici, dei Caldei, è visibilissima l'influenza dell' erudizione romana; del pari che di quanto viene osservato su gli Etiopi la fonte è Diodoro Siculo, e dei brevissimi accenni ai Germani antichi e agli Americani il suggerimento viene dai Giganti dell' Antichità, anzi che da osservazioni dirette.

Il campo degli studi, anche mutati gli argomenti, resta lo stesso. Come il diritto delle genti va ricercato nelle leggi delle

1. V. *La Prima Scienza Nuova,* dalla quale si può comprendere più e meglio il cammino graduale della filosofia vichiana. Tra la prima edizione, o forma, della *Scienza Nuova* (1725) e la seconda (1730) passarono, com' è noto, cinque anni, nei quali l'autore rimaneggiò il metodo rispetto alla prima genuina concezione.

Digitized by Google

XII Tavole e presso i Romani giureconsulti, e i principii dello svolgimento molteplice e complesso della civiltà si desumono dalle parti e dalle norme del diritto romano, così la forma eterna di tutte le repubbliche è quella di Atene.

Anche le ricerche delle cose più occulte e più difficili si fanno nell' ambito del mondo antico: interpretando la Divinazione e l'Allegoria, indagando nuovi principii di Astronomia e di Geografia, ricostruendo la storia civile delle Invenzioni delle Scienze, delle Discipline e delle Arti, l'autore, sempre sostenuto dalle letterature classiche, muove dagli Egizi e si serve evidentemente della storia di Erodoto.

Strettamente connesso con lo svolgimento delle idee è quello delle lingue nel cammino della civiltà delle nazioni; il cui primo vocabolario viene rintracciato attraverso la Mitologia e l'Etimologia, vocabolario che rivela, insieme, il progresso delle cose che si trova in intimi e diretti rapporti con i primi Principii della Poesia. Di qui deriva che, secondo il Vico, nei poemi di Omero, il quale è detto fondatore della greca Umanità, si contengono i principii delle *Scienze Riposte* e che nei poeti innanzi Omero si ritrovano i principii delle figure retoriche e delle insegne. Solamente quel tanto di oscuro e di incerto che regna prima della storia civile viene additato fuori del mondo classico, e rimesso alla storia giudaica.

Questi che sono i *tratti essenziali del materiale classico su cui lavorò la mente vichiana*, appariscono i cardini onde ha moto, attraverso una gran quantità di propaggini e di sviluppi ideologici contenenti sempre nuovi lumi di sapienza, ha moto, dico, l'immane e misteriosa macchina della *Scienza Nuova*, costruzione sterminata e complessa e difficilissima quanto l'antico labirinto.

Ma qui sorge legittima la domanda: è possibile che il Vico *col solo materiale greco-latino sia riuscito a costruire la storia ideale di tutte le nazioni?* Prima di rispondere occorre fare diverse considerazioni.

È ovvio che a bene intendere il prodotto di una grande intelligenza letteraria o filosofica occorra conoscere quali sieno stati gli studi dell' autore, quale la sua educazione

Digitized by Google

intellettuale, e sopra tutto quali i suoi libri o, a dirla breve, la sua biblioteca. Tutto questo complesso di elementi viene quasi a stabilire l'ambiente entro cui la mente si è formata e sviluppata seguendo più o meno una certa via anziché un'altra, e maturando alcune idee a preferenza di altre, e basando la costruzione intellettuale secondo determinati principii. Anche l'opera del genio, che ha carattere universale, considerata nei suoi elementi si riconosce che s'è svolta col medesimo procedimento e che, anche quando abbia una comprensione generica, deriva da materiale determinato. Così dal mondo greco e romano si ricava la storia ideale di tutte le nazioni.

Chi abbia letto l'*Autobiografia* di G. B. Vico, avrà potuto conoscere che la cultura dell' autore andò formandosi con lo studio del diritto e della filosofia — quella del tempo, il cui fondo era sempre la teologia cristiana, mentre aveva la pretesa di comprendere anche le scienze, — e delle letterature classiche, e, per quanto era possibile, anche dell' italiana; va compreso, con metodi rigidi, ristretti e non poco gretti. Del movimento d'idee che avveniva fuori d'Italia, come è stato osservato anche dal De Sanctis, egli si diede poco per inteso, e benchè conoscesse e criticasse alcuni filosofi oltremontani, concentrò, appena uscito dalla giovinezza, la sua idealità filosofica in Platone e la sua idealità storica in Tacito. Con sì fatto nutrimento venne su il genio del Vico che, con la luce della sua meditazione, condusse in un nuovo cielo quanto emanava dall' opera modesta del Valla, dello Scaligero e di altri ragionatori d'erudizione, servendosi per fini superiori della dottrina umanistica e anticipando, benchè con tutt' altra ampiezza di vedute e con ben altri intendimenti, quella che sarà la futura ricerca filologica. Uno studioso moderno, formatosi entro l'ambiente classico del Vico, avendo bene innanzi a sè lo spettro della divisione del lavoro, non sarebbe più che un filologo specializzato — come si dice — nelle lingue classiche. Ma il Vico viene a capo di ben altro, poichè il genio creatore rifugge dai metodi e dallo schematismo dei mediocri e costruisce l'opera sua su tutto il lavoro preparatorio di una o più generazioni di studiosi.

Digitized by Google

Eppure, quello che nella *Scienza Nuova* è d'importanza essenziale, *la ricerca per mezzo delle idee e delle lingue*, si rapporta, con esatta distinzione, al *De Constantia Jurisprudentis* e al *De Antiqua Italorum Sapientia*, in cui il Vico è più erudito che filosofo; si rapporta quindi alla cultura contemporanea! Allo svolgimento della quale il gran filosofo, sebbene indirettamente, contribuì; e anticipò molto, e non del più comune, alle scienze filologiche. È stato rilevato da alcuni studiosi, quali l'Orello, il Savigny, il Leclerc, che il Niebuhr nella *Römische Geschichte* dovesse parecchio all' autore della *Scienza Nuova;* anzi, che non lo citasse nè pure, benchè dovesse averne tratto profitto, si doleva molto Giacomo Leopardi. Ma ciò non ci fa meraviglia, poichè è risaputo che il costume dei Tedeschi è stato sempre il medesimo, quello di sfruttare, con ingratitudine e tracotanza, il patrimonio latino.

Occorre, quindi, considerare che G. B. Vico rappresenta, oltre che la nuova tendenza dell' epoca alle scienze speculative, anche il movimento culturale della prima metà del Settecento, anzi si può dire che sia l'esponente della cultura italiana, o, anche più largamente, neolatina del suo tempo. Però ch' egli si metta al centro delle sue tradizioni e si contenga entro il patrimonio culturale della sua razza, è giustificato e quasi necessario.

Trattando delle origini delle nazioni, l'autore ha da fermarsi ai tempi in cui i popoli entrano nel vivere civile perchè ne interroghi i progressi in tutte le manifestazioni. La parabola più compiuta della civiltà egli la vede nel mondo greco-latino : necessità questa assoluta e spiegabilissima, poichè monumenti, memorie e coscienza etnica, congiunta col patrimonio culturale, gli mostravano lo scenario della civiltà umana compresa tra l'Ellesponto e le colonne d'Ercole, subordinando e innestando tutti gli altri movimenti di civiltà alla civiltà mediterranea, la quale, sia nel diritto sia nelle scienze sia nelle letterature, aveva incorporato e soggiogato a sè anche le civiltà orientali e l'egizia. Ne conseguita che le origini delle nazioni vengono studiate secondo gli Egizi, gli Ebrei (Storia Sacra), gli Assiri, i Greci e i Latini fornendo, come è naturale,

Digitized by Google

la letteratura greca, anche il materiale, per i popoli orientali. Più oltre, e più lontano nei secoli, al Vico non era dato poter andare, perchè, se degl' Indi seppe qualcosa dagli scrittori greci, non conosceva la lingua e la letteratura sanscrita che gli avrebbe aperto un altro vasto orizzonte : nell' epoca in cui egli scriveva s' erano da pochi decenni pubblicate le *Lettres édifiantes* dei gesuiti francesi, ma la filologia sanscrita cominciava verso il penultimo decennio del secolo, poichè il Vesdin nel 1790 pubblicava la prima grammatica sanscrita.

Al prodotto della civiltà greco-latina il Vico, con un tentativo discusso variamente tra i filosofi, adattava il contenuto della Cristiana Religione, e poneva come primo principio la Provvidenza divina. Ma se questo tentativo sia ben saldo filosoficamente non è qui il luogo di mostrare; soltanto è chiaro che esso, considerato dal punto di vista storico e sociale, segni il sostrato di una civiltà quindici volte secolare, l'adattamento del Cristianesimo semitico al prodotto greco-latino della razza giapetica.

Entro il bacino del Mediterraneo, per il Vico, si svolsero, decaddero e risorsero, alimentate di nuovi elementi, diverse civiltà che contengono nel loro fondo gli stessi principii umani e morali. Il Cristianesimo, come tutte le religioni fiorite tra i sogni e le ascesi delle stirpi orientali meditanti e contemplanti nei deserti alla luce meridiana, anch' esso nacque ad est del Mediterraneo e, fortunato perchè grande nei suoi principii di umanità, conquistò l'Occidente romano o romanizzato, e contribuì alla costituzione di una nuova grandiosa civiltà, seguendo lo stesso corso della civiltà antica secondo che lo segnava il Veglio di Creta. Fuori, e oltre questo mondo, sono i barbari, sieno iperborei sieno transatlantici, e però non cadono entro l'orbita del pensiero vichiano, se non in quanto vengono relegati nelle tenebre che precedono la civiltà; onde non è meraviglia che Goti, Longobardi, Normanni da una parte, e Negri o Americani dall' altra non interessino il mondo della *Scienza Nuova*, poichè, se essi vogliano esser presi in considerazione e vedere la luce della storia umana, occorre che si educhino alla civiltà mediter-

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

ranea, dalla quale ricevono l'alimento spirituale a misura che s'allontanano della barbarie.

In tal modo considerati, anche i popoli che hanno avuto grande sviluppo nella storia, sono appena qualche volta considerati: barbari i Germani, « la cui lingua, costituita di parlare contorto e prodotto da radici tutte monosillabi, è infantile; » barbare le nazioni di Norvegia, di Svezia, di Danimarca, di Lituania, di Polonia, « presso le quali si paga pochi denari la vita dei plebei uccisi dai nobili », barbari gli Americani « i quali coi geroglifici in questi ultimi tempi dai viaggiatori si sono osservati scrivere. »

Le tenebre della barbarie si diradano quando fa sentire il suo benefico influsso il sole della civiltà greco-latina o mediterranea, la quale è il fondamento di tutte le civiltà che si svolgeranno in seguito e che, quand' anche vogliano esser nuove e indipendenti, è impossibile che non portino i segni della vita classica, perchè nessun altro popolo, oltre il Romano, ha avuto una civiltà di carattere universale e capace di trasformare, di assimilare, di rifare educando ed elevando la coscienza del genere umano: ciò che cantava anche un romano della tarda età, Rutilio Namaziano, alla vista di Roma devastata da Alarico, poichè la gran Madre offrendo ai vinti la comunanza delle leggi fece sì che *quel che prima era stato Orbe Urbe divenne*.

Questo riconosceva G. Carducci quindici secoli dopo, quando celebrava i trofei della terza Italia:

.... tutto che al mondo è civile,
grande, augusto, egli è romano ancora.

Si comprende dopo tante ragioni perchè il Vico costruisca tutto il suo edifizio della comune natura delle nazioni e del diritto delle genti col materiale della civiltà greco-latina; e va in gran parte giustificato che il filosofo facesse poco conto — non è a definire se per difetto di certi elementi della sua cultura o per determinate considerazioni o per necessità storiche — del Medio Evo barbarico, e in genere delle razze vissute fuori della civiltà mediterranea.

ANDREA SORRENTINO.

Digitized by Google

BENEDETTO CROCE

ESTHÉTICIEN, CRITIQUE LITTÉRAIRE ET HISTORIEN DE LA LITTÉRATURE ITALIENNE

En ces années où la société des esprits a perdu son harmonie, où les types de civilisation sont en conflit comme les États, où les savants, les philosophes et les poètes se croient parfois le devoir de guerroyer dans le champ clos des idées quand leur âge les tient éloignés de batailles plus dangereuses, la critique voit sa tâche grandir et s'ennoblir. Sans prétendre influer sur les événements, elle peut tenter de préserver ses jugements des courants injustes et injurieux. Elle le doit, sous peine de cesser de se distinguer d'un journalisme dont l'œuvre éphémère n'entraîne pour ses auteurs qu'une responsabilité vague et anonyme. Aucun de ceux qui parlent ou écrivent en son nom ne doit ignorer que la société des esprits existe, qu'elle sera la première à retrouver l'unité et la paix et qu'elle seule institue un tribunal appelé à juger en dernier ressort.

Nous éprouvons le besoin de rappeler ces vérités au moment où nous allons rendre compte des derniers volumes publiés par Benedetto Croce. Le puissant penseur qui a restauré l'idéalisme en Italie, qui a mis l'esthétique à sa vraie place dans la synthèse philosophique et y a rattaché la critique littéraire, l'historien de la révolution napolitaine de 1799 et des premières aspirations de l'Italie vers l'unité, a éprouvé chez nous les rigueurs des jugements sommaires. On l'a présenté comme un ennemi de la France, comme un théoricien de la subordination du droit à la force. On a même prononcé le gros mot de germanophilie. Comme si de telles exagérations étaient trop peu, on a dénoncé par avance à la défiance publique ceux qui chez nous entreprendraient de reviser cette sentence. Nous

Digitized by Google

osons cependant revendiquer le droit d'étudier les nouvelles œuvres de Croce comme nous l'eussions fait si elles avaient paru trois ans plus tôt. Elles intéressent trop l'avenir de la pensée italienne et même celui de la philosophie européenne pour qu'on les laisse frapper d'anathème *in odium auctoris*.

D'ailleurs, si le publiciste Croce échappe à nos appréciations, nous n'oublierons jamais que le philosophe écrivit des pages où fut éloquemment revendiqué le droit de la conscience morale à juger les abus de la force, le droit de la civilisation à « dresser des colonnes d'infamie » destinées à « marquer les limites que dans les luttes inévitables il n'est pas permis de fouler aux pieds si l'on ne veut pas être mis au ban de l'humanité »[1].

I

Quelle que soit l'étendue du champ où s'exerce l'activité de Croce, il est avant tout esthéticien. L'esthétique est l'anneau qui rattache ses divers travaux sur l'histoire napolitaine à ses grandes œuvres philosophiques. Ayons présente à l'esprit

1. « Qu'on le note bien, la condamnation de la réaction bourbonienne de 99 est l'une des plus dures qu'ait prononcées l'histoire. Oui, certes, nos sympathies personnelles sont pour ces vaincus contre ces vainqueurs! elles sont pour les précurseurs de l'Italie nouvelle contre les conservateurs de l'ancienne; elles sont pour la fleur de l'intelligence méridionale contre l'expression parfaite de l'obscurantisme international. Mais pour ces vaincus et contre ces vainqueurs, il y a de plus la révolte de notre sentiment éthique, et la condamnation n'est pas chose vaine et superflue; ce n'est pas une récrimination posthume. C'est une de ces colonnes d'infamie que la civilisation doit dresser pour rappeler les limites que dans les luttes sociales inévitables il n'est pas permis de fouler aux pieds si l'on ne veut pas se mettre au ban de l'humanité.

» En vain les légistes invoqueront les raisons des souverains et les devoirs des sujets et les normes de droit positif inapplicables aux faits qui les dépassent et les contestent. Les luttes entre souverains et sujets, ou entre les diverses classes d'un peuple, sont comparables à de vraies guerres et à de vraies batailles dans lesquelles le vainqueur cherche à rendre le vaincu inoffensif. Mais dans ces répressions civiles, comme dans les guerres et dans les batailles, il est une illusion (et aussi un prétexte) qui excuse ou même préserve du blâme celui qui combat et triomphe, qui opprime et qui tue : l'illusion ou la fiction d'agir pour le bien général, pour un devoir élevé, pour la volonté du ciel.

» *Cette croyance ou cette prétention a sa logique et ne peut se concilier avec la violation des règles élémentaires de la justice et de la pitié. Il n'est pas permis de proclamer que l'on punit au nom de la justice divine et dans le même temps de manquer à la parole donnée, aux serments prêtés, aux capitulations consommées, de former des tribunaux de sang et de sévir après la victoire en envoyant à la mort seulement pour rassasier ses haines.* » (B. Croce, *La révolution napolitaine de 1799*. — Préface de la 1re édition, pages XIV et XV de la 2e édition.)

Digitized by Google

cette prédominance de l'esthétique si nous voulons découvrir l'unité des œuvres qu'il vient coup sur coup d'offrir au public : les quatre volumes de la *Letteratura della nuova Italia*, les *Teatri di Napoli*, la *Spagna nella vita italiana*[1]. Croce étudie-t-il l'influence de l'Espagne sur la culture italienne de la fin de la Renaissance au début du XVIII[e] siècle, son intention est d'y découvrir les causes de la décadence littéraire de l'Italie entre l'âge du Tasse et celui d'Alfieri. Elle se dévoile clairement à qui lit les *Teatri di Napoli*. Cette étude de la littérature dramatique à Naples, du XV[e] au XVIII[e] siècle, semble, au premier abord, appartenir à l'histoire anecdotique. Un lecteur superficiel serait tenté d'y voir l'œuvre d'un érudit napolitain, amoureux de sa ville jusque dans ses verrues, plutôt que celle d'un esthéticien. Mais ce jugement serait téméraire. L'histoire des *Théâtres de Naples* vient en quelque sorte nous attester la conscience de l'esthéticien qui ne voudrait pas exposer une philosophie de l'art sans la soumettre à la vérification de la critique littéraire et sans demander à l'histoire de servir de guide à la critique.

Une vérification de l'esthétique, voilà en deux mots ce que nous croyons voir dans les six volumes dont nous avons l'ambition, peut-être imprudente, de rendre compte en quelques pages. Voilà ce qui les recommande aux philosophes plus encore qu'aux érudits et aux lettrés. N'hésitons pas à le dire : l'esthétique de Croce est un moment de la pensée européenne; elle éclaire un système qui s'oppose en une certaine mesure (et pour les compléter) à ceux qui ont conquis récemment la faveur de l'opinion en France, en Angleterre et aux États-Unis. Séparée arbitrairement de ce système, elle ne saurait être bien comprise, surtout dans ses applications à l'histoire et à la critique littéraire. Croce, en effet, est étranger à cette fausse pudeur intellectuelle qui ailleurs porte de vigoureux penseurs à redouter jusqu'au soupçon d'avoir un système, une synthèse unissant en un tout vivant les membres épars de la connais-

1. *La letteratura della nuova Italia. Saggi critici*. 4 volumes, 1914-1915. — *I Teatri di Napoli dal Rinascimento alla fine del secolo decimottavo* (1916). — *La Spagna nella vita italiana durante la Rinascenza* (1917) (Bari, Laterza).

Digitized by Google

sance. Il restaure la grande tradition de la métaphysique en démontrant que les différentes parties de la connaissance ne sont intelligibles qu'autant qu'elles sont intégrées dans un tout. C'est ainsi que son esthétique se ramifie, d'un côté, à sa *Philosophie de la pratique*, de l'autre à sa *Logique*. Dans la poésie, il nous montre une sœur de l'action, chargée d'interpréter le monde des intuitions d'où émergent les concepts logiques servant de base à la science.

Rien n'est plus italien que cette esthétique et cette philosophie. Loin d'être un écho des écoles allemandes, elle est l'antithèse de leur enseignement. Croce est sinon un disciple, au moins un élève de Spaventa, auquel un chapitre des *Saggi critici* est consacré, en témoignage de gratitude et d'admiration[1]. Pour lui comme pour Spaventa, les penseurs italiens de la Renaissance ont été les initiateurs de l'idéalisme moderne, en Allemagne comme en France[2]. De même, il voit en Vico le véritable initiateur de l'esthétique, qu'il juge inséparable de cette nouvelle philosophie de l'esprit qui peu à peu s'est substituée à l'intellectualisme d'origine hellénique[3]. Quant à l'esthétique allemande, il en fait peu de cas. Soit qu'il la considère à ses origines, chez Baumgarten, Winckelmann et Kant, soit qu'il en expose l'épanouissement d'après les œuvres de Solger, de Schelling, de Hegel, de Herbart, et surtout de Théodore Vischer[4], son ironie mordante dévoile la faiblesse lamentable de l'esthéticien allemand : l'incapacité de goûter, de sentir l'œuvre littéraire et artistique dont il fait le thème de ses raisonnements. Il l'accuse d'être plus incapable encore de bien discerner les deux frontières de l'esthétique, dont l'une la sépare de la théorie du concept, l'autre de la théorie de l'action et de la morale. L'esthéticien allemand est tantôt un dialecticien, comme le furent Hegel et Vischer, tantôt un moraliste ou un

1. *Letteratura della nuova Italia*, volume I, cap. XXII, § II, p. 387-393.
2. Bertrando Spaventa, *La filosofia italiana nelle sue relazioni con la filosofia europea* nuova edizione (Bari, Laterza. 1908).
3. Ben. Croce, *La filosofia di Giambatista Vico*, cap. II, IV, V, XVI, XIX, XX. Cf. *Estetica*. Parte II, cap. V, p. 248-265.
4. *Estetica*, parte II, cap. IV, p. 240-248; cap. VII, p. 299-302; cap. VIII, IX, XIII, p. 387-402.

Digitized by Google

pédagogue comme Kant ou Herbart, presque jamais un connaisseur éclairé.

Tracer ces deux limites est au contraire, on le sait, le souci prédominant de Croce[1]. Ce n'est pas seulement dans ses œuvres d'esthétique qu'il en traite (dans le *Breviario* plus clairement encore que dans l'*Estetica*) : c'est aussi dans sa *Filosofia della pratica*[2]. Rappelons que le rapport de l'art et de la pratique s'y déduit de celui du désir avec l'action. « Distinguer les désirs des actions équivaut à distinguer l'irréel du réel, l'inexistant de l'existant; penser l'acte pratique équivaut à penser le concept d'existence et de réalité effective. Si l'on veut seulement déterminer le rapport entre le désir et l'action, le critère de l'existence n'est pas nécessaire, car ici le rapport et le critère sont identiques. Dire : « ceci est un désir » signifie : « ceci n'existe pas » ; dire « ceci est une action » signifie : « ceci existe ». Les désirs constituent la possibilité. L'acte résolu et voulu est l'actualité. Et il est évident aussi que l'existant et l'inexistant ne sont pas séparables comme si l'inexistant était hétérogène à l'existant; l'inexistant existe à sa façon, de même que la possibilité est la réalité possible... On peut dire que l'histoire représente toujours les actions, ce qui implique qu'elle représente aussi les désirs, mais seulement en tant qu'elle les distingue des actions... On pourrait dire aussi que l'art représente seulement les désirs. Mais comme le critère de la distinction du désir et de l'action manque à l'art, il représente en fait les actions comme des désirs et les désirs comme des actions, le possible comme réel et le réel comme possible. Plus correctement, on doit dire que l'art est au delà du possible et du réel, indépendant de ces distinctions et que, pour cette raison, il est pure imagination ou pure intuition[3]. »

Croce ajoute que le champ de l'art n'est pas restreint par là autant qu'il le semblerait. La représentation naïve du réel lui appartient encore. La réalité n'est pas autre chose qu'un devenir, une possibilité qui passe à l'acte, un désir qui se fait

1. *Breviario di estetica* (1913), cap. III.
2. *Filosofia della pratica* (1909), sezione II, cap. VI, p. 183.
3. *Filosofia della pratica*, p. 185-186.

Digitized by Google

action, action où le désir pullule[1]. De là l'esthéticien déduit une vérité psychologique que le critique saura, à son heure, mettre à profit. C'est que « les hommes qui se perdent dans les désirs sont poètes plutôt qu'hommes d'action et que les poètes qui semblent avoir l'âme débordante d'énergiques propos, d'amours magnanimes et de haines féroces, se montrent les plus incapables sur le terrain de l'action et les pires capitaines dans les luttes pratiques. Avec eux « tout finit par des chansons ». Une belle poésie, et voilà le patient rasséréné[2]. Ceci nous explique encore pourquoi les actions individuelles et les mouvements collectifs se montrent accompagnés d'espérances, de croyances, de mythes, dépourvus de toute vérité logique ou historique et soustraits à la critique. N'y voyons pas des erreurs, mais la projection « fantastique » de l'état d'âme des individus, des groupes à l'œuvre. Ils attestent l'existence de désirs prêts à se transformer en volitions et en actes. L'utopie est poésie, non activité pratique, mais sous cette poésie il y a toujours la réalité d'un désir qui est un facteur de l'histoire future. Ceci nous explique que les poètes soient considérés comme des voyants, l'utopie d'aujourd'hui pouvant devenir la réalité de demain. L'utopique et demi-poétique *Adresse des patriotes italiens* au Directoire en juin 1799[3], la non moins utopique *Proclamation de Rimini* en juin 1815, le chant de Manzoni où résonnait le vers fatidique :

Liberi non sarem se non siamo uni.

devinrent pour les Italiens de 1860 une action effective et un événement historique[4]. »

Nous avons cru pouvoir rappeler ces lignes, car on y trouve l'esprit de la synthèse opérée depuis par Croce entre l'esthétique, la critique littéraire et ce qu'on peut appeler l'histoire sociale de la littérature. Elle le distingue des théoriciens de l'art pour l'art, avec lesquels la lettre de certaines de ses

1. *Filosofia della pratica*, p. 187.
2. *Ibid.*, p. 188.
3. Voir sur ce point *la Rivoluzione napoletana del 1799*, cap. VII.
4. *Filosofia della pratica*, sezione, II, cap. VI, p. 188-9.

Digitized by Google

formules porterait peut-être à le confondre. S'il accorde à la forme que le poète ou l'artiste donne à son œuvre une valeur indépendante de toute autre, il ne croit pas le grand art et la grande poésie affranchis des conditions sociales ou historiques, capables de surgir indifféremment à tout stade de culture. La littérature est l'expression de la société, de celle qui vient plutôt que de celle qui est déjà.

Nous ne serons donc pas surpris de voir l'œuvre critique de Croce, en même temps qu'elle relève de son esthétique, s'éclairer à la lumière des révolutions et des transformations de la conscience collective de l'Italie moderne. Croce est un continuateur de François de Sanctis, et il ne laisse échapper aucune occasion de rendre hommage à ce maître[1], en qui il admire l'aptitude à unir la double qualité d'historien et de critique : celle de l'historien, car de Sanctis sait merveilleusement replacer une œuvre en son temps, la mettre en fonction des croyances et de l'idéal de son créateur et des hommes qui l'ont accueillie; celle du critique, car on le voit aussi s'élever au-dessus de la contingence historique pour apprécier la forme qu'il identifie à la puissance expressive, à l'intensité de la vision artistique. De là le mérite durable de la *Storia della letteratura italiana*, que l'accumulation des travaux de l'érudition n'a pas réussi à déposséder de ses titres et à faire oublier[2]. A vrai dire, chez de Sanctis l'esthéticien n'est peut-être pas à la hauteur du critique et de l'historien[3]; mais, tel qu'il est, il représente une conception de l'histoire à laquelle Croce a l'ambition de rester fidèle.

Cette conception, il la déduit de l'esthétique elle-même. Le tort de la critique issue en France de l'empirisme et du positivisme est d'avoir le souci presque exclusif de la personnalité des auteurs : de là l'importance excessive accordée à l'anecdote biographique. Et cependant, est-il entre l'auteur et le monde de la création poétique ou artistique un autre lien que la valeur même de ses œuvres? Cette valeur fait à elle seule

1. *Estetica*, parte II, cap. XV. — *Letteratura della nuova Italia*, volume I, cap. XXI.
2. *Estetica*, p. 422.
3. *Ibid.*, p. 424.

Digitized by Google

l'objet de la critique qui, conçue ainsi, se rapproche de l'histoire bien comprise. L'histoire, en effet, repose sur le concept de progrès, non pas sans doute sur une loi fantastique et irrésistible qui conduirait les générations humaines, malgré elles, à l'on ne sait quel destin définitif (une telle loi serait la négation même de l'histoire), mais sur la notion de l'activité humaine qui, travaillant sur les matériaux fournis par la nature, en écarte les obstacles et les soumet à ses fins[1].

Ainsi entendue, la notion du progrès ne peut être écartée de l'esthétique; elle n'y voit pas autre chose que le succès de l'effort qui impose à la matière de l'art une forme adéquate. Le progrès devient compatible avec ces cycles, ces rythmes qu'on lui oppose parfois, car l'effort, interrompu par la décadence, c'est-à-dire par l'épuisement d'une originalité créatrice, se renouvelle invariablement dès que commence une nouvelle période[2].

Ces considérations un peu longues étaient nécessaires à la démonstration de l'unité des œuvres dont nous allons maintenant rendre compte. On ne comprend bien Croce que si l'on voit en lui un continuateur de l'œuvre commencée par De Sanctis, mais un continuateur qui reprend l'œuvre du maître pour la compléter à la lumière des principes d'une esthétique plus approfondie.

II

Les deux volumes consacrés à l'*Espagne dans la vie italienne durant la Renaissance* et aux *Théâtres de Naples de la Renaissance à la fin du dix-huitième siècle* forment un seul tout où le problème étudié est celui de la décadence italienne entre la Renaissance et la Révolution. La solution est que cette décadence, toute relative d'ailleurs, ne doit pas être imputée à l'influence espagnole plutôt qu'à l'épuisement même de la culture italienne. Elle s'étend à toute l'Europe méridionale et catholique[3]. Il y aurait erreur à se représenter une Italie saine

1. *Estetica*, parte I, cap. XVII, p. 152-3.
2. *Ibid.*, cap. XVIII, p. 155-158.
3. *La Spagna*, cap. XII, p. 253.

Digitized by Google

et vigoureuse que serait venue corrompre l'action malfaisante du peuple voisin. Les deux pays subissent une mutation non seulement analogue, mais commune[1]. Chacun d'eux contribue pour sa part à la décadence de l'autre. La vie intellectuelle devient vide et la vie pratique fléchit. L'Espagne colore à l'espagnole le luxe, les ambitions à l'aide de ses cérémonies, de ses grandesses, de son faste, de sa façon d'entendre la gravité et la dignité, en portant la vie vers le dehors et en détachant la forme de la substance. Mais la société italienne était déjà dévoyée dans le même sens. L'idéal patriotique disparaissait; l'activité des commerçants diminuait pendant que croissait le désœuvrement. On peut en dire autant de la littérature et de la poésie, réduite à l'unique inspiration de la sensualité et à un jeu de formes tout extérieures. Aussi fut-il possible à l'Espagne de faire usage des pastorales et des jeux d'esprit italiens (comme on le voit dans une partie de l'œuvre du grand Cervantès) et à l'Italie de mettre à profit quelques inventions espagnoles dans l'art des *concetti* et des métaphores[2].

L'étude de l'influence espagnole sur la vie nationale de l'Italie est donc celle d'une de ces décadences sans lesquelles il n'y aurait jamais de progrès, du moins dans l'ordre esthétique, car (d'après les définitions données plus haut) le progrès, supposant l'effort pour soumettre une matière à une forme, ne saurait être continu. Pour que naquît la troisième Italie, il fallait que l'Italie de la Renaissance eût succombé comme avait succombé l'Italie romaine. La domination espagnole hâta cette inévitable transformation. A aucun point de vue l'influence espagnole ne pouvait apporter à l'Italie un principe de régénération, dans l'ordre littéraire moins qu'en tout autre. Quelle efficacité aurait pu avoir la littérature espagnole dans un pays parvenu, comme l'était l'Italie, à une maturité spirituelle inconnue à l'Espagne? On devait s'attendre plutôt à ce qui s'est produit : une réaction de la littérature italienne sur l'espagnole. Les créations de l'imagination espagnole

1. *La Spagna*, p. 248.
2. *Ibid.*, p. 250.

Digitized by Google

n'étaient, les unes que les échos affaiblis d'une littérature déjà dépassée en Italie, les autres que des livres chevaleresques sentimentaux, inférieurs aux grands poèmes de chevalerie que l'ironie italienne, dans son effort vers une plus grande sincérité des sentiments, créait alors. Le courant national et populaire de la poésie espagnole, celle des *romances*, qui, au siècle suivant, devait se muer et s'enrichir dans le grand art dramatique des Lope, des Tirso, des Alarcon et des Calderon, restait caché et stérile. Il eût fallu pour l'apprécier une largeur de sympathie historique et une nostalgie du Moyen-Age qui ne devait surgir que plus tard, à l'âge du romantisme et à la suite d'un travail de réflexion. La branche de la littérature espagnole que l'Italie pouvait accueillir, n'avait rien de nouveau ou d'original; celle qui était nouvelle, ne pouvait facilement croître sur le sol italien et risquait de s'y dessécher[1].

De tous les genres littéraires, le théâtre était sans nul doute le plus susceptible de subir l'influence du régime espagnol. Le XVI[e] siècle est l'âge de la floraison du théâtre en Espagne. C'est aussi l'époque où Naples, après avoir été le séjour d'une cour aragonaise, devient un foyer d'influence castillane. Un lien historique étroit rattache donc les *Teatri di Napoli* à la *Spagna nella vita italiana*. Croce semble y faire l'histoire du théâtre napolitain en quelque sorte du dehors. Il ne dédaigne pas de raconter la vie d'une actrice[2], de retracer toutes les phases de la construction d'un édifice[3]. L'art dramatique est, en effet, celui qui dépend le plus de conditions extérieures, de la faveur gouvernementale ou de l'appui populaire. Cependant, l'esthéticien est incapable de se dissimuler bien longtemps sous le masque de l'érudit local ou de l'anecdotier. Le vrai sujet de ce livre est le conflit prolongé entre un art populaire, hérité du Moyen-Age, et un art savant issu de la Renaissance, puis entre le drame espagnol favorisé par les circonstances historiques que nous rappelions tout à l'heure et un autre drame créé par les imitateurs italiens de la comédie

1. *La Spagna*, cap. VIII, p. 155.
2. *I Teatri*, cap. VII.
3. *Ibid.*, cap. V, XIII, XIV.

Digitized by Google

latine[1]. Croce apporte ainsi une contribution précieuse à l'histoire des mystères, des farces, des comédies *dell' arte*, dans leur opposition au drame érudit. Un chapitre particulièrement brillant nous retrace une invasion des comédiens et des auteurs espagnols qui se produit avec la faveur du pouvoir. C'est une comédie de cape et d'épée qui met en scène des personnages de convention, notamment le matamore[2].

La prédominance de l'enflure et de la rudesse est l'unique résultat de cette influence espagnole que le public ne secoue que vers le milieu du XVIIIe siècle. Alors apparaissent de nouvelles tendances dont le bénéficiaire est Métastase, un nom qui suffit à rattacher l'histoire du théâtre napolitain à l'orientation générale de la littérature italienne. La *Didon abandonnée*, représentée au théâtre San Bartolommeo pendant le carnaval de 1724, est une date mémorable, car elle marque la victoire du génie italien sur l'influence des anciens dominateurs. Le public napolitain peut applaudir alors « un drame rapide, clair, sans enflure, sans bouffonnerie inutile, où les situations sont peintes avec autant de grâce que de finesse, et où tout est dit avec une facilité et une élégance admirables »[3].

Cependant, si grand artiste que soit Métastase, son nom a symbolisé, pour de Sanctis comme pour Edgar Quinet, l'extrême décadence de l'Italie. Avec lui, en effet, le poète tend à n'être plus que l'auxiliaire du musicien, car il n'a plus rien à interpréter pour l'esprit public, ni croyance, ni passion, ni idée. Il faut attendre la formation d'une nouvelle Italie, celle du Risorgimento, pour qu'une nouvelle littérature vraiment nationale puisse s'opposer à l'imitation de l'étranger et faire équilibre à l'influence excessive de la musique.

C'est cette troisième Italie qu'annoncèrent de loin les martyrs de la Révolution napolitaine de 1799 dont Croce a retracé ailleurs la tragique histoire. L'éphémère république parthénopéenne a, elle aussi, son théâtre qu'elle conçoit comme une institution éducative. Mais ce n'est pas de tels essais que l'on

1. *Teatri*, cap. II à V.
2. *Ibid.*, cap. V, pp. 64-67.
3. *Ibid.*, chap. XII, p. 151.

Digitized by Google

pourrait attendre la régénération de la littérature : elle devait venir de la conscience d'épreuves répétées et de la ferme volonté que les épreuves inspirent à ceux qui les acceptent virilement. Croce clôt son livre sur la représentation des *Pythagoriciens* de Monti, « drame lyrique chanté le 19 mars 1808 au théâtre San Carlino, et qui, sous le voile de l'allégorie, célébrait la petite troupe de sages et de lettrés napolitains qui, neuf ans plus tôt, étaient tombés victimes de la fureur du parti bourbonien[1].

III

C'est à la littérature de la nouvelle Italie que sont consacrés les quatre volumes d'*Essais critiques* que l'auteur a publiés en 1914 et 1915, mais qu'il avait donnés dans la *Critica* depuis une série d'années. Sommes-nous en présence d'une histoire ou d'une collection d'essais critiques sans lien? Une histoire de la littérature italienne depuis la fin de la guerre de l'indépendance, Croce lui-même se défend d'avoir voulu l'écrire[2]. Cependant, tout lecteur éclairé se refuse à ne voir dans ces volumes qu'une série d'articles. Songeons, en effet, que ces essais traitent de l'œuvre de *soixante-dix-huit écrivains*[3]; songeons aussi que l'effort visible de l'auteur est de situer chacun d'eux dans le mouvement des idées littéraires en étudiant l'influence qu'il a exercée sur le goût public. Ajoutons enfin que ni l'esthétique de Croce, ni l'exemple de F. de Sanctis ne permettent de tirer entre l'histoire littéraire et la critique une ligne de démarcation bien précise. L'histoire éclaire la critique, c'est-à-dire l'appréciation de la valeur de la forme, à laquelle appartient toujours le dernier mot; mais sans les lumières de l'histoire, la critique est présumée partiale et aveugle.

Si captivante que soit la lecture de chacun de ces essais, cette analyse pénétrante des œuvres d'un si grand nombre de poètes, de romanciers, d'auteurs dramatiques, et même de critiques, d'historiens et de philosophes, l'intérêt qu'elle pré-

1. *I Teatri*, cap. XXIV, pp. 267-269.
2. *Letteratura*, vol. IV, cap. LXX, p. 223.
3. 27 dans le Ier volume, 23 dans le IIe, 22 dans le IIIe, 6 dans le IVe.

Digitized by Google

sente cède à celui qui s'attache aux considérations générales, à l'effort de Croce pour replacer toute cette pléiade dans le devenir total de la pensée italienne moderne. Nous devons donc embrasser la *Letteratura della nuova Italia* comme un seul tout, comme un tableau, à peu près complet, de la vie littéraire de l'Italie depuis 1865. Le point de vue de l'historien prime donc à nos yeux celui du critique. En cela, nous ne croyons pas donner une idée trop fausse des intentions de l'auteur. Le tome IV contient, en effet, certaines déclarations dignes d'être retenues. « Des quatre volumes de ces essais, si le premier a plus que les autres la disposition et le ton du livre historique, celui-ci, le dernier, est celui qui l'a le moins. Ce n'est pas la conséquence d'un choix arbitraire de ma part, mais l'effet spontané du passage que j'effectuais pas à pas de la littérature la plus éloignée à la plus voisine[1]. »

C'est cependant au tome IV que nous trouvons un jugement d'ensemble sur la valeur esthétique de la production littéraire des cinquante années dont la précédente série d'essais nous présentait seulement le tableau fragmentaire. Le chapitre qui le contient, nous paraît donner la clef de tous ceux qui le précèdent[2].

A première vue, nous dit Croce, la vie spirituelle et littéraire de la nouvelle Italie se divise en deux périodes, dont la première est délimitée chronologiquement par les années 1865 et 1890, et la seconde va de 1890 à nos jours. La première peut se résumer dans le nom de Josué Carducci, l'autre dans la triade d'Annunzio, Fogazzaro et Pascoli. Il serait oiseux et fallacieux de comparer les deux périodes point par point pour les opposer et pour déterminer en pédant la supériorité de l'une sur l'autre. Elles constituent un processus unique qu'avant tout il faut comprendre. La comparaison est cependant utile à celui dont le regard veut recueillir les traits caractéristiques des événements accomplis ou en voie d'accomplissement : elle lui donne de l'acuité. Une telle comparaison conduit sans doute à louer la finesse supérieure, la subtilité

1. Avant-propos du tome IV, p. 5.
2. Cap. LXVIII.

Digitized by Google

spirituelle de la période la plus récente, mais l'on devra aussi noter entre l'une et l'autre une différence que l'on ne peut exprimer brièvement sans dire que sur celle à laquelle nous appartenons souffle un vent d'insincérité.

La poésie de Carducci avait pour ressorts ces sentiments de l'humanité que l'on peut dire élémentaires : l'héroïsme, la lutte, la patrie, l'amour, la gloire, la mort, le passé, la tristesse virile. Ce n'était pas là un idéal transitoire : c'est celui qui chante au fond de toute âme forte et sensible, complexe et sereine. Aussi, Carducci est-il de la lignée des grands poètes : c'est un *homéride*. A cet idéal, il se donne tout entier; il le poursuit à travers les plus amples variations. C'était cet idéal qu'il nommait Satan dans sa jeunesse et Dieu dans son âge mûr, qu'il incarnait tantôt dans les garibaldiens partant du rocher de Quarto, tantôt dans les alpins passant les Alpes neigeuses sous les yeux du roi Humbert.

A côté de la grande personnalité de Carducci s'agitent, moins solitaires et plus représentatifs, les véristes, ceux qui dans le roman, la nouvelle, le drame, cherchèrent à représenter les hommes tels qu'ils sont dans la dure réalité, les passions humaines sans voiles et sans transfigurations fantastiques, les conditions réelles des diverses classes sociales et des diverses régions d'Italie. Ils voulurent rapprocher l'art de l'observation scientifique, de l'expérience, du document humain. C'était une illusion, car l'art et la science sont inconciliables, puisque leurs objets, sans être opposés, sont différents; mais cette illusion était celle d'esprits honnêtes, obéissant sans le savoir à la nécessité supérieure qui poussait l'esprit européen à demander la vérité à l'étude naturaliste de l'homme. Aussi, celui qui feuillette les nombreux volumes écrits par cette école ne perd-il jamais le contact avec la réalité et la vie[1].

Le vérisme, le positivisme, l'éruditisme étaient les formes principales de la vie spirituelle de l'Italie de ce temps, formes désormais vieillies et dont nous ne retrouvons plus que de gauches représentants. Au cours de la période suivante, qui

1. *Letteratura*, vol. IV, cap. LXXVIII, pp. 179-181. Cf. vol. II, cap. XXIV.

Digitized by Google

n'a pas encore pris fin, l'art, la philosophie, les études historiques, voient surgir des types psychologiques bien différents. Plus de patriotes, de véristes, de positivistes! mais l'impérialiste, le mystique, l'esthète, noms variés et masques divers qui laissent entrevoir une même physionomie, celle de l'ouvrier de la grande industrie du vide. Il en recueille la matière première, la soumet à un dégrossissement, la fait passer par des degrés successifs d'élaboration et la met en montre dans ses vitrines. Que veut-il? Nul ne le sait! Le mystique est catholique, néocatholique, franciscain, ascète, mais à la condition qu'on ne l'interroge pas sur les idées fondamentales du catholicisme, qu'on ne lui demande pas s'il croit à la divinité de Jésus ou même à la personnalité de Dieu, encore moins s'il se propose de se retirer du monde et de vivre d'aumônes. L'impérialiste veut appeler l'Italie à de grands destins; il veut étouffer le bête démocratique; il veut conquérir, guerroyer, canonner, verser des fleuves de sang. Mais ne vous avisez pas de chercher aux dépens de qui, à quelles fins, avec quels moyens il réalisera tout ce fracas, sinon le voilà en furie, prêt à retourner contre l'importun questionneur toute son artillerie de mots, sentant trop que son programme de domination et de dévastation perd toute son ampleur et va se dissiper s'il faut le déterminer historiquement. L'esthète, s'il est artiste, divague sur un art qui ne s'exprime ni en mots, ni en lignes, ni en couleurs, ni en sons, chef-d'œuvre non encore fait, mais seulement rêvé, condamné à n'être jamais fait et toujours rêvé. Toute cette fabrique de vide, ce vide qui veut se donner pour plein, ce non-être qui surgit au milieu des choses et veut se substituer à elles ou les dominer, voilà l'insincérité dont il était parlé plus haut. Telle est la condition intellectuelle qui s'est formée pendant la période la plus récente de la vie et de la littérature italiennes[1].

En portant cette condamnation sur les tendances littéraires de l'Italie contemporaine, Croce ne fait que renouveler un jugement plus sommaire et plus général, déjà formulé dans

1. *Letteratura*, vol. IV, pp. 185-187.

Digitized by Google

son *Abrégé d'esthétique*, où il le déduit des relations générales de l'art et de la pensée. Il y caractérise l'art contemporain, inspiré par une sensualité insatiable, comme l'expression de l'avènement d'une aristocratie mal comprise, sans autre idéal que la volupté, la puissance et la cruauté. Pour cette raison, cet art soupire vers un mysticisme qui n'est rien qu'une autre forme de l'égoïsme voluptueux. Il est sans foi en Dieu et sans foi en la Pensée, incrédule et pessimiste et, par là, très puissant dans l'expression de tels états d'âme.

Cet art, que les moralistes condamnent en vain, provoquera, le jour où les sources où il puise l'inspiration seront connues et comprises, une réaction qui ne comprimera pas la création esthétique, mais saura diriger la vie vers une moralité plus saine et plus profonde, mère d'un art plus noble et d'une plus noble philosophie[1].

IV

Chacune des deux périodes se résume en un écrivain représentatif : le première en Carducci, la seconde en Gabriel d'Annunzio. Croce n'a pas accordé moins de quatre essais à la personnalité et à l'œuvre de Carducci[2]. Quant à d'Annunzio, il lui fait une place d'honneur au tome IV[3]. Étudions ce contraste avec tout le soin qu'il mérite : derrière les jugements du critique, nous retrouverons les doctrines de l'esthéticien, affirmées sans faiblesse, mais non égarées par la passion politique, comme on l'a parfois soutenu chez nous[4].

Carducci est l'incarnation parfaite d'un type de poète dont la *Filosofia della pratica* avait déjà plus vaguement esquissé la

1. *Breviario di Estetica*, cap. III, p. 100.
2. Vol. II, cap. XXIV-XXVII.
3. Cap LXII, pp. 7 70.
4. Le rôle joué par G. d'Annunzio, au moment de l'entrée en lice de l'Italie, en mai 1915, lui a valu chez nous de vives admirations et de chaudes sympathies. Avec raison nous avons tous effacé de nos mémoires le souvenir de certain toast prononcé à Bologne en 1907, à la gloire de la *Plus grande Allemagne* et où notre défaite économique était prévue et souhaitée sans la moindre indulgence (voir le *Corriere della Sera* du 25 mars 1907 et, à son défaut, les *Annales des Sciences politiques*, 1908, p. 34). Devons-nous cependant traiter désormais en ennemis tous ceux qui, en Italie, se permettent un jugement indépendant et impartial sur l'œuvre littéraire et sur l'action morale de notre ancien adversaire ?

Digitized by Google

définition : le poète-vates, celui qui, non content d'exprimer ses impressions individuelles, tristes ou gaies, plaintives ou riantes, sympathiques ou antipathiques, cherche à montrer à ses concitoyens, à ses compatriotes, à tous les hommes, une direction à suivre dans la vie. La poésie du *vates* objective une aspiration morale ou politique, conservatrice ou révolutionnaire. Le *vates* est donc une figure antique, primitive, appartenant à cette phase du genre humain où dans la personne du poète étaient confondues celle du capitaine et du législateur, de l'orateur et du juge, du prêtre et de l'annaliste. Depuis que la société s'est compliquée et spécialisée, on a continué à ressentir le besoin d'entendre ces hommes qui, en un vers, une image, savent condenser l'expression des aspirations d'un temps ou d'un peuple. Certains peuples et certains temps souffrent de je ne sais quel vide, *carent quia vate sacro*. On voit alors l'homme d'action, dont la parole devient un oracle, le suppléer tant bien que mal, mais l'exemple de Garibaldi est là pour prouver à quel point cette parole peut être inférieure à l'action. En d'autres temps, c'est le philosophe qui supplée au *vates*, mais la philosophie est lumière plutôt que chaleur, et ce que l'on demande à la poésie est la chaleur et non la lumière[1].

Carducci eut la conscience très nette de ce que pouvait être la poésie du son temps. Il se sentait l'héritier de l'idéal politique du Risorgimento comme de ses affections; il fut le poète de l'italianité. L'idée qui enflammait son cœur et tenait tendue sa volonté était la grandeur de l'Italie. Les conjurations, les révolutions, les guerres, la littérature et la pensée italienne d'un siècle, tout résonnait en lui. Il rêvait surtout d'une Italie guerrière. Voyait-il marcher à la bataille les Italiens (auxquels un jugement injurieux avait jadis contesté toute aptitude militaire), il exultait, sans regarder aux devises des combattants, volontaires de la République ou soldats de la monarchie, démocrates à la française combattant sur les barricades ou défenseurs du vieux Piémont, succombant dans une lutte régulière pour l'honneur de leur petite patrie. Mais jamais cet

1. Vol. II, cap. XXV, p. 48.

Digitized by Google

idéal guerrier de Carducci ne dégénéra en ce courage d'aventuriers et cette férocité barbare qui depuis ont reçu les noms d'impérialisme et de militarisme[1].

L'inspiration politique qui anime les poèmes de Carducci est de nature et d'origine morale. Sa politique aspire à la réalisation d'un type de caractère et de vie; elle est tout éducative. Aussi, est-il antiromantique, car le romantisme lui représente la prépondérance des nerfs sur les muscles, la féminilité substituée à la virilité, les lamentations prenant la place des décisions. Il est encore antiromantique parce que le romantisme fait soupçonner le mysticisme, la transcendance, l'ascétisme. Bien rarement, dans ses œuvres, apparaît l'expression d'une angoisse devant le mystère inscrutable. Le cosmos ne fut jamais pour lui un problème, et il ne ressentit pas l'horreur du mystère. A son bon sens carré, à son instinct sûr, la vie apparut telle qu'elle est, la vie qu'il faut accepter comme elle se présente et non voiler d'interrogations absurdes qui seules évoquent le mystère. La vie est belle parce qu'elle est la vie, la trépidation, la douleur, la joie, l'œuvre nécessaire et féconde[2].

Aussi, la prédilection de Carducci va-t-elle à l'agriculteur, si voisin du guerrier, et qui exprime l'action humaine fondamentale. C'est à la campagne, dans la vie rustique, le travail agricole, que l'homme prend le plus immédiatement conscience de sa mission. Carducci sent la grande leçon qui vient des champs. Il porte sur les agriculteurs, les moissons, les foins, le « bœuf pieux », un regard religieux, et appelle ces images « les saintes visions de la nature ». La campagne ne fut pas pour lui le lieu de repos du citadin neurasthénique, l'occasion de voluptés nouvelles et raffinées, un objet pour la curiosité et le dilettantisme, mais la mère bonne et austère, dont le sein accueille le fils adulte, même grisonnant, lorsqu'il vient lui redemander les paroles de réconfort et de sagesse, en lui donnant le sens de la vie d'un seul mot bien simple, le devoir[3].

1. Vol. II, cap. XXV, p. 39.
2. *Ibid.*, p. 41.
3. *Ibid.*, p. 41-42.

Digitized by Google

En face de ce vates que les jeunes générations qualifièrent dédaigneusement de poète-professeur[1], parce que l'érudit valait en lui le poète et que son italianité même lui rendait chers les souvenirs des littératures de Rome et de la Grèce, Croce place les trois grands représentants du courant d'*insincérité,* Pascoli, Fogazzaro, d'Annunzio. La renommée de l'auteur des *Due Cugini*, très grande en Italie, y est restée confinée. Quant à Fogazzaro, c'est surtout parmi les partisans du modernisme catholique que son œuvre principale, *Il Santo,* a trouvé ses plus chauds admirateurs. D'Annunzio est un des deux ou trois plus célèbres représentants des tendances littéraires de la Jeune Europe. Tous trois éprouvent la sévérité de notre critique, mais à des degrés très différents. Dans plusieurs des œuvres de Pascoli, Croce reconnaît l'originalité d'inspiration et la puissance d'expression qui font le grand poète. Mais trop souvent ces poésies lui semblent osciller entre le chef-d'œuvre et le pastiche[2]. Fogazzaro lui offre l'occasion de railler un mol éclectisme embrassant dans la même crédulité le darwinisme et l'infaillibilité du pape, cherchant dans l'accueil fait à la télépathie, au dédoublement de la conscience, au spiritisme, le gage de l'union future de la science et de la foi, et préconisant une démocratie chrétienne, docile à une Église patriotique. La valeur de la forme répond à celle des idées : « Abstraction arbitraire, couleurs sans nuances, froideur dans les scènes où conviendrait la plus profonde émotion, voilà, chez lui, les signes de la faible sincérité artistique que cachent mal l'emphase et un vernis tout extérieur[3]. »

Nous avons dit quelle place prépondérante d'Annunzio occupe dans ce quatrième volume des *Essais critiques*. Ses œuvres et sa personnalité littéraire posent en effet à l'esthétique de Croce le plus sérieux des problèmes. Il faut expliquer l'intensité de l'admiration comme de l'aversion dont d'Annunzio est l'objet.

Nul doute qu'il ne faille lui reconnaître tous les dons du

1. Vol. II, cap. XXIV, p. 15 sqq.
2. Vol. IV, p. 84.
3. *Ibid.*, p. 131.

Digitized by Google

grand artiste. « Qu'est-ce que cet enthousiasme, ce fanatisme de tant de gens pour son œuvre, cette haine féroce de tant d'autres, sinon le signe qui a toujours accompagné l'apparition et la manifestation des génies qui s'élèvent au-dessus du niveau commun? Qu'est-ce que le travail de pensée qui depuis vingt ans bouillonne autour de cette œuvre, sinon la reconnaissance de sa valeur[1]? » Le rôle de la critique est de se faire médiatrice entre les thèses et les sentiments opposés et d'indiquer le point où il faut se placer pour bien juger l'auteur. Si l'amour a l'intuition du vrai, la haine a souvent assez de finesse pour découvrir d'autres aspects de la vérité pour lesquels l'amour reste aveugle.

Admirateurs et adversaires de G. d'Annunzio, tous s'accordent à dire qu'il vit d'images, qu'il est tout en sons, en couleur, en impressions sensibles, qu'il est réfractaire à la commotion passionnelle, qu'il est vide de pensées. Or, il est difficile de mieux louer un artiste que de le déclarer tout entier imagination, fantaisie, de le reconnaître affranchi de ces préoccupations intellectuelles et réfléchies qui attestent le fléchissement esthétique. On admire cet Italien de culture exquise qui, sans se laisser mortifier par la science et la réflexion, se nourrit d'images, traduit tout en figures et en mythes, comme si là était son milieu vital, le seul milieu où il puisse respirer et se mouvoir. L'abandon, la véhémence de sa verve fait penser parfois à un poète oriental jeté au milieu du monde européen[2].

A vrai dire, les adversaires de d'Annunzio lui reprochent sa froideur, son indifférence affective. Mais cette impassibilité ne pourrait-elle pas rappeler le monde hellénique, tout comme la puissance de son imagination rappelle l'Orient? Cette froideur n'est pas l'incapacité de l'artiste à trouver la plénitude de l'expression, mais l'attitude originale d'un esprit contemplatif chez qui la contemplation est si intense qu'elle ne permet pas aux paupières de battre[3].

1. Vol. IV, cap. LXII, p. 7.
2. *Ibid.*, p. 8.
3. *Ibid.*

L'insistance des adversaires de d'Annunzio présente un autre sens qu'il est facile d'interpréter pour peu que, sans sortir de l'Italie moderne, on le compare à Manzoni, à Leopardi, à Carducci. Si différents qu'ils soient, ces trois écrivains ont en commun un trait qui les oppose à l'héritier de leur gloire : tous ont une foi, foi néocatholique chez le premier, foi pessimiste chez le second, foi classique et idéaliste chez le troisième. Chacun d'eux a exprimé une manière de concevoir la réalité et la vie qui répond à une condition historique et à un tempérament bien déterminé. Pour d'Annunzio, l'analyse peut retrouver dans son art des éléments païens comme en celui de Carducci, une vue pessimiste de l'amour et des autres passions comme chez Leopardi, peut-être même quelque chose du sens historique de Manzoni, mais ces ressemblances partielles ne servent qu'à mettre en plus vive lumière la différence fondamentale. Le pessimisme, l'historisme, le paganisme ne conservent pas chez d'Annunzio la signification qu'ils ont chez Leopardi, Manzoni ou Carducci. Ceux-ci peuvent être en une certaine mesure des guides pour les âmes, mais si l'on peut être leopardien, manzonien, carduccien, on ne peut être dannunzien, sinon au sens restreint d'admirateur de d'Annunzio[1].

Bref, d'Annunzio est un dilettante de sensations. Son dilettantisme n'est pas celui de la forme artistique, celui de l'écrivain qui se contenterait de l'à-peu-près, en suivant tantôt un modèle, tantôt un autre, et en se permettant des incorrections et des faiblesses à côté des trouvailles de génie. En ce sens, personne n'est moins dilettante que d'Annunzio. Son dilettantisme est celui du contenu. Il se manifeste dans ses dispositions envers la vie et la réalité : dilettantisme non pas esthétique, mais psychique[2] ! Les artistes de ce genre sont des âmes chez qui toutes les forces, toutes les idées qui constituent le patrimoine de l'humanité ont perdu leur vigueur. Le monde de la pensée et celui de l'action, la foi dans le vrai, la religion, la patrie, les sentiments de famille, la pitié, la bonté, ne sont

1. Vol. IV, cap. LXII, p. 9.
2. *Ibid.*, p. 10.

Digitized by Google

plus des centres d'attraction, de joie, de tristesse, de désir. Il ne reste à ces hommes que le besoin, inhérent à l'esprit, de s'occuper de lui-même. En un tel état, l'homme ne prend pas conscience d'une pleine et vigoureuse vie qu'il aurait vécue en lui-même ou en autrui par sympathie et sur laquelle il pourrait se replier. Il sent ses sensations comme détachées les unes des autres. Il est artiste en tant qu'il fixe sur les choses son regard limpide, serein et sûr; il est dilettante en tant que les choses lui apparaissent en dehors de toute connexion supérieure, comme les perles d'un collier rompu. Il est dilettante, mais artiste; un artiste du dilettantisme, et néanmoins un grand artiste parce que rien d'humain ne doit être étranger à l'homme, et que cette disposition spirituelle a sa propre réalité et sa signification.

A de tels artistes, on reproche d'exprimer les temps de décadence. Il serait plus exact de dire que lorsqu'ils surgissent quelque chose doit déjà être déchu. Ils abondent aux périodes de décadence morale et civique, mais on les retrouve dans tous les temps. Le XIXe siècle les a vus foisonner à la dernière phase du mouvement romantique et à celle du pessimisme romantique. Cependant, même à son terme, ce siècle n'était pas un âge de décadence, mais il a vu choir bien des choses dont la chute a laissé les âmes vides de tout contenu. Dans le domaine de la pensée, les sciences naturelles, se travestissant en philosophie, ont détruit le monde que la religion et l'idéalisme métaphysique représentaient comme un cosmos, un être vivant ou comme un drame dont nous serions les auteurs et les acteurs, pour y substituer une série de schémas morts constituant un pesant déterminisme. En même temps, la bourgeoisie industrielle détruisait la fraternité idéale des homme en Dieu ou en Christ. Puis, vint le socialisme qui lui empruntait sa philosophie matérialiste ainsi que sa lutte des classes, et se les appropriait au point d'en être réputé l'inventeur. Quant aux aspirations spirituelles de l'être humain, on n'a su les raffermir qu'en les *falsifiant* à l'aide de superstitions pseudo-naturalistes ou les avilir dans l'hypocrisie du néo-mysticisme. Un vent froid de cynisme et de brutalité a

Digitized by Google

soufflé sur notre monde. Beaucoup, trop mal armés pour résister aux forces destructives, se sont laissé dépouiller de tous les biens de l'âme. La vie spontanée une fois perdue, ils ont cru pouvoir s'en forger une à leur fantaisie, artificiellement, en cherchant à faire jaillir du fond de leur être une source intarissable de satisfaction, en vivant dans un perpétuel équilibre et une perpétuelle curiosité, indifférents aux troubles et aux contingences des autres hommes qu'ils jugent vulgaires. D'Annunzio est la principale incarnation de leurs tendances en Italie et peut-être aussi hors de l'Italie. Il est le magnifique représentant des âmes ainsi conformées et déformées dont la France avait eu jusqu'à lui la spécialité, car un lien visible de parenté spirituelle unit d'Annunzio aux Baudelaire et aux Verlaine, aux Barrès, aux Huysmans et à d'autres qu'il est inutile de mentionner[1].

Une critique qui prend ainsi la figure d'une justicière inexorable ne pouvait manquer de valoir à Croce bien des aversions, en France autant qu'en Italie. Nulle part il n'est permis d'être aussi sereinement véridique.

V

L'intention de Croce n'est nullement de rabaisser l'œuvre de d'Annunzio. Est-il possible cependant de contester qu'une certaine défaveur ne résulte pour ce dernier du parallèle même institué entre lui et ses prédécesseurs, Carducci surtout? Artiste original, grand artiste, d'Annunzio l'est autant qu'aucun autre, pour un juge qui applique sans réserve ni réticence les principes de l'esthétique de Croce. Pourquoi donc son œuvre et l'influence qu'elle exerce sont-elles des symptômes de décadence? Ne faut-il pas conclure que la valeur de la forme, la seule valeur qui compte aux yeux du pur esthéticien, ne suffit pas à elle seule à caractériser le grand art que les siècles consacrent, si ne vient s'y joindre la valeur du contenu, la valeur éthique et sociale?

Ce problème, les *Saggi critici* ont mainte occasion de le

1. Vol. IV, cap. LXII, pp. 11 et 12.

Digitized by Google

poser. En effet, il domine de haut toute la philosophie de l'art (nous dirions toute la philosophie des valeurs si nous ne craignions le reproche de pédantisme). On sait quelle est la sévérité de Croce pour les esthéticiens pédagogues du genre de Proudhon : entendons par là ceux qui ramènent la poésie et l'art au rang de moyens d'éducation de l'humanité. Cette sévérité lui inspire bien des jugements rigoureux pour toute une catégorie d'écrivains qui ont fait servir la poésie, le théâtre et même le roman à la diffusion d'un idéal moral et social. Le plus maltraité de ces littérateurs pédagogues est sans aucun doute Guerrazzi[1]. Mais si Edmond de Amicis est traité avec plus de ménagements apparents, l'appréciation de son œuvre n'en est peut-être que plus dédaigneuse[2]. Guerrazzi et de Amicis étaient des patriotes mettant la littérature au service de l'action. Ils permettaient l'art pour l'art aux peuples anciennement libres, assurés de conserver leurs droits et leur indépendance, non à ceux qui ont tout à reconquérir. Erreur généreuse! répond Croce, mais erreur! « A personne il n'est permis de sacrifier la vérité (et l'art est vérité) à une fin pratique. Non seulement la chose est illicite, mais impossible, car en sacrifiant la vérité on perd la fin pratique elle-même[3]. » Croce n'est guère plus indulgent aux apôtres de l'idéal démocratique et social qu'aux éducateurs de la conscience nationale : témoin ses jugements sur l'institutrice-poète Ada Negri qui, dans les dernières années du XIXe siècle, acquit rapidement une réputation étendue en chantant la misère de sa profession, et celle de la clientèle de l'école populaire, misère particulièrement touchante et auguste quand elle vient aggraver les épreuves de la maternité. Sans lui marchander sa sympathie, Croce lui reproche en propres termes de « sacrifier à un devoir imaginaire, tel que celui de servir par ses vers la cause des affligés et des opprimés, un devoir réel, celui qui oblige l'artiste envers l'art, l'impératif catégorique de faire œuvre belle et rien autre chose qu'œuvre belle »[4].

1. Vol. I, cap. II.
2. *Ibid.*, cap. IX.
3. *Ibid.*, p. 43.
4. Vol. II, p. 351.

Digitized by Google

Ne nous hâtons pas de crier à la contradiction, de reprocher à Croce d'avoir deux poids et deux mesures, selon qu'il juge d'Annunzio, Guerrazzi ou Ada Negri, de blâmer le premier de son indifférence d'artiste à l'idéal patriotique ou social qui obsède les autres au point de leur faire oublier les exigences de l'art. Les bonnes intentions morales et sociales ne font pas l'écrivain, car il a pour mission d'atteindre à la perfection de la forme. Mais l'écrivain n'est pas dispensé d'avoir une âme d'homme, et si cette première et fondamentale condition lui fait défaut, les plus beaux dons de la forme lui seront à peine comptés.

VI

On le voit : la critique de Croce est érudite : elle ne néglige aucune source d'information ; elle applique à l'auteur contemporain la même méthode impartiale qu'à l'écrivain du Moyen-Age ou de la Renaissance. Toutefois, ce n'est pas la critique d'un pur érudit, se faisant de la recherche des détails un but qui lui suffit[1]. Elle tend à éclairer, à rectifier le jugement de goût sur la valeur de l'œuvre étudiée. Tout comme l'histoire, dont elle s'aide, elle est un instrument, une application de l'esthétique. Une fois cette vérité bien admise, le lecteur comprend non seulement l'unité des œuvres de Croce, mais encore les traits particuliers de chacune d'elles. Il n'est plus exposé à tolérer les jugements superficiels de publicistes irrités, qui ont transformé en un vassal de la pensée allemande le plus italien des continuateurs de Vico.

Toutefois Croce n'a pu appliquer la critique esthétique à l'histoire littéraire de l'Italie contemporaine sans se voir poser des questions embarrassantes. La source de l'esthétique de Croce est chez Vico, qui dans l'activité créatrice du poète ou de l'artiste apercevait un moment, ou, pour mieux dire, un degré de l'esprit humain, mais non certes le plus élevé. Comme Vico, Croce estime que l'esprit poétique est un esprit intuitif, ayant pour mode d'expression l'image concrète ; il

1. Sur la critique érudite, voir vol. III, cap. LXI.

Digitized by Google

pense que l'art disparaît pour faire place à l'aridité de la science quand vient à prédominer absolument le concept, la pensée réfléchie. Vico pouvait justifier de telles vues, car il s'appliquait à élucider la question homérique et cherchait l'essence de la poésie dans l'épopée primitive, dans l'expression d'une civilisation rudimentaire, où la faiblesse de la pensée lui semblait en rapport avec la violence des caractères et des mœurs[1]. Mais Croce applique cette esthétique à la constitution d'une critique qui prend pour objet l'histoire littéraire d'un peuple des plus modernes : d'où l'antinomie apparente que nous avons notée plus haut.

Croce est trop philosophe, trop moraliste et (qu'il me permette ce médiocre compliment) trop sociologue pour se contenter d'une littérature vide de pensées, toute en images, incapable d'exciter autre chose que les sens et les passions. Une telle littérature n'est pas seulement stérile pour l'œuvre entière de la civilisation contemporaine : elle oppose à tout progrès social un obstacle positif, en travaillant sans cesse à réveiller, non pas sans doute l'organisation des sociétés disparues, mais toutes les tendances inférieures de la nature humaine qui s'épanouissaient à l'ombre de cette organisation. Et cependant cette littérature de décadence, faite de sensualité, de faux mysticisme et d'incohérence logique, n'assure-t-elle pas la prédominance de l'image sur l'idée, de l'intuition sur le concept?

Croce n'a pas cherché à éluder la difficulté, et c'est dans la notion du poète-vates qu'il a trouvé la solution. Il y a des génies privilégiés qui savent conserver ou retrouver l'âme du poète primitif sans cependant faire œuvre de régression, en apportant au contraire le concours de leurs facultés puissantes à l'œuvre progressive de leur temps. C'est en eux, c'est par eux que l'artiste s'affranchit de ce que sa mission aurait de fatal, d'inférieur, comparée à celle du philosophe, du savant, de l'homme d'action. Sans devenir créateurs de concepts, sans prétendre formuler des connaissances (même de nature

1. *La filosofia di Giambattista Vico*, cap. IV, V, XIV, XV, XVI.

Digitized by Google

morale), ils se placent d'emblée au même niveau que les penseurs et les hommes d'action les plus grands.

Évidemment, cette solution est plausible, et, tout bien réfléchi, aucune autre ne pourrait lui être opposée. Toutefois, Croce ne pourrait la faire accepter s'il n'était qu'esthéticien, car elle se déduit beaucoup moins de son esthétique, considérée isolément, que de sa philosophie pratique, ou, pour mieux dire, du puissant et ingénieux système dont la *Filosofia della pratica* contient, à notre avis, la formule maîtresse.

N'hésitons pas à le dire, cependant : si Croce n'avait pas voué sa vie à la méditation profonde des problèmes de l'esthétique, il n'aurait pas réussi à introduire dans la philosophie dite de l'action, ainsi que dans son antithèse, l'intellectualisme, ces corrections heureuses qui autorisent à voir en lui l'un des penseurs les plus complets de notre temps. L'action, l'art, la science forment une échelle de valeurs. Le philosophe qui les embrasse toutes et met chacune à son vrai rang peut seul rendre compte de l'homme et de sa place dans l'univers. Une philosophie qui ignore totalement l'art et son rôle dans la civilisation n'est pas seulement exposée à sacrifier la science aux formes les plus suspectes du mysticisme : elle ne peut justifier l'action elle-même. Il appartenait à un penseur italien, interprète passionné, mais clairvoyant, de la culture de son pays, de nous mettre en garde contre cette forme insidieuse de la barbarie.

GASTON RICHARD,
Professeur de science sociale à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

---

25 juin 1917.

Le Secrétaire de la Rédaction : EUGÈNE BOUVY.
Le Directeur-Gérant : GEORGES RADET.

Bordeaux. — Imprimeries GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 9-11.

Digitized by Google

NOTES SUR LES ITALIENS EN FRANCE

DU XIIIe SIÈCLE JUSQU'AU RÈGNE DE CHARLES VIII

(*Suite*[1].)

III

Les empiétements successifs du pouvoir pontifical l'avaient lentement amené à pourvoir directement à la majeure partie des bénéfices dans toute la chrétienté et à exercer une influence notable sur les élections épiscopales.

Bien avant que la seule faveur de Louis XII, de François Ier et des Médicis eût peuplé d'évêques et d'abbés italiens les évêchés et les abbayes de France, fort nombreux furent les péninsulaires qui tinrent dans le royaume évêchés ou canonicats.

Peu explicites sont les documents qui permettraient de constater l'influence exercée sur l'immigration italienne par ces arrivées de clercs, professeurs, bénéficiers ou évêques ayant passé les Alpes antérieurement aux guerres d'Italie; toutefois, il est à présumer que l'élévation d'Italiens à des charges ecclésiastiques contribua à attirer dans le royaume quelques-uns de leurs familiers. Jamais citoyen de Rome, de Florence ou de Naples n'obtint une situation dans une province étrangère sans y amener avec lui quelques collaborateurs dont certains demeurèrent dans le pays.

Au XIIIe siècle, les papes distribuent à larges mains bénéfices et canonicats dans la chrétienté; ils ont à placer des familiers, des partisans et des parents. Innocent IV pratique

1. Voir *Bull. ital.*, t. XVII, p. 8, 76.

le népotisme : il peuple l'Angleterre de ses amis; en France, il encombre les églises de Reims, de Bayeux et de Paris avec ses créatures. Jean de Camezano, Jean de Gaëte, Ottobonus et « complures alii », disent les textes, sont pourvus par ses soins. Ses successeurs agissent comme lui et les clercs étrangers sont si nombreux en France au temps de Philippe le Bel que le roi menace Boniface VIII de se venger de la bulle *Clericis laicos,* en jetant hors du royaume toutes ces créatures pontificales[1].

Des charges secondaires ne sont pas seules attribuées aux Italiens; beaucoup obtiennent des évêchés. Pour les attributions des sièges épiscopaux, la faveur pontificale se combine avec les bonnes dispositions des rois à l'égard des péninsulaires qui les ont fidèlement servis.

Pietro di Colomezo occupe le siège de Rouen au XIIIe siècle, Egidio Colonna, qui enseigna à Philippe le Bel la haine de la théocratie pontificale, reçoit l'évêché de Bourges en 1295. La même année, le canoniste Gui de Colle di Mezzo, notaire apostolique et trésorier de l'église de Noyon, devient évêque de Cambrai. Un peu plus tard, un conseiller de Charles IV, André de Florence, s'assied sur le siège épiscopal d'Arras, ses neveux l'accompagnent ainsi que des familiers; c'est à son influence auprès de Charles IV que Chone, Bernard, Bardo Lappi, puis Guillaume Ducci obtiennent des lettres de bourgeoisie. A Lombez, Jacques Colonna préside aux destinées du diocèse, fréquemment il se rend à Avignon où il protège Pétrarque. Ferry Cassinel, secrétaire et conseiller de Charles V, fut successivement évêque de Lodève, d'Auxerre, mais, étant mort à Nîmes, au cours d'un voyage, il ne put prendre possession de l'archevêché de Reims auquel il avait été promu.

Au cours du XIVe siècle, se déroulent deux événements considérables dans les annales de l'Église; abandonnant Rome et l'Italie, les papes transportent par deux fois à Avignon la résidence du Saint-Siège. La présence en France des Souverains

1. Élie Berger, *Registres d'Innocent IV.* « Varii clerici ex Italia oriundi, regnante Innocentio in Francia commorati sunt vel beneficia obtinuerunt, Italiæ tamen nomine in epistolis non expresso. » Cf. Table des noms.

Digitized by Google

Pontifes et leur acquisition d'un territoire formant enclave dans le royaume exercent sur l'infiltration des étrangers une influence notable. Par le Comtat Venaissin, de nombreux Italiens passeront en France jusqu'au moment où cette province fera retour à la France.

Les historiens ayant maintes fois retracé la captivité de Babylone et le grand schisme d'Occident, il suffit de rappeler quelques dates essentielles : en 1309, à raison du peu de sécurité que lui offre le séjour d'Italie, Clément V fixe définitivement sa résidence à Avignon ; ses successeurs y demeurent jusqu'en 1376, époque à laquelle, abandonnant enfin « cette hideuse cité de la Gaule », Grégoire XI regagne l'Italie, mettant fin à la captivité de Babylone. Trois ans plus tard, le grand schisme éclate et Clément VII revient s'établir à Avignon, où séjourne également son successeur Benoist XIII.

Bien avant le moment où Clément V transporta à Avignon le trône de Saint-Pierre, les Souverains Pontifes possédaient déjà une enclave sur le territoire français. Par le traité de Paris, signé en 1229, ils avaient acquis du comte Raymond de Toulouse la partie du Comtat sise à l'est d'Avignon : cette région avait déjà reçu un apport de population italienne, mais l'afflux des péninsulaires s'accrut encore lorsque Clément VI, ayant acheté Avignon à la reine Jeanne de Naples, toute la province fut passée sous la domination pontificale et devint comme une prolongation de la terre italique. Pendant plusieurs siècles, des exilés vinrent chercher un refuge sur les domaines français des papes.

Dès son installation en France, Clément V avait été accompagné par ses partisans ; la curie romaine avait transporté ses offices à Avignon ; cette cité devint à la fois le centre de la catholicité et une ville de cour. Une foule d'étrangers se pressa dans ses murs ; il advint même que le prix des vivres s'accrut d'une telle manière que des Italiens durent gagner Carpentras pour subsister plus aisément. C'est le parti que prirent Petrarco, père de Pétrarque, et son ami Settimo. Pendant treize ans, le grand poète demeura dans cette petite ville où, sous la férule de Convenole, il apprit les rudiments de la grammaire

Digitized by Google

et les éléments de la poétique. La présence de la cour pontificale attira à Avignon de multiples commerçants italiens; il est vrai que, placée sur la grande voie de communication du midi de la France avec Lyon et le nord du pays, cette ville était bien située pour prendre une grande extension commerciale; aussi, de tous temps, Lombards et Florentins s'y étaient-ils habitués; la venue de Clément V ne fit qu'accroître leur nombre.

Des industries de luxe, comme le tissage des soies, la broderie d'art, l'orfèvrerie, se développèrent à Avignon; la plupart de ces industries étaient aux mains des Italiens.

Le nombre des maisons de banque et de change augmenta promptement; dès l'an 1327, quarante-trois changeurs, originaires de la péninsule, tenaient comptoir dans la cité pontificale.

Avec Benoist XII, le mouvement d'immigration italienne s'accrut encore. La construction du palais attira des artisans et des décorateurs de toutes les régions; les peintres toscans coudoyèrent les architectes français; sous le fastueux Clément VI, les traditions de ses prédécesseurs se maintinrent et de toutes parts les Italiens arrivèrent à Avignon.

Les Souverains Pontifes ayant complètement dit adieu à la cité d'Avignon, celle-ci n'en demeura pas moins italienne; les légats, les évêques, les fonctionnaires pontificaux, généralement choisis parmi des protégés des papes, amenèrent avec eux des parents et amis; aux côtés des consuls d'Avignon, des conseillers italiens étaient nommés par les légats. De tous les points de l'Italie, des péninsulaires pénétraient dans le Comtat, qui pour chercher fortune en s'immisçant dans les fonctions de la curie, qui pour bénéficier de l'importance du négoce de la ville; d'autres, exilés ou proscrits, cherchaient un refuge en territoire pontifical. Au xve siècle, des manieurs d'argent, comme Louis Doria, Jean-Benoist Zampiri, Baptiste de Rapallo, Michel Divi, assuraient des navires, centralisaient les revenus de la papauté, avançaient des fonds aux souverains ou commanditaient des entreprises. Persécutés par les Médicis, les Peruzzi, qui ont laissé une descendance à Avignon, se réfugiaient en 1438 à l'ombre du rocher des Doms.

Digitized by Google

Il importe de retenir que de très bonne heure, par suite des accords intervenus entre Paris et Rome, les habitants du Comtat furent considérés comme régnicoles par les rois de France; après un séjour plus ou moins prolongé dans les États pontificaux, autochtones ou Italiens établis dans le domaine papal pouvaient, si telle était leur convenance, passer dans le royaume et s'y établir. Au cours des siècles, les péninsulaires profitèrent souvent de cet avantage; parfois même, il advint que, pour des nécessités politiques, les papes expulsèrent de leurs territoires français telle ou telle catégorie d'Italiens, ceux-ci se réfugiaient alors sur le domaine royal. C'est ainsi que la possession du Comtat Venaissin par les papes favorisa l'intrusion d'éléments de population italienne dans le royaume. J'aurai d'ailleurs l'occasion de signaler des péninsulaires qui, après un stage de quelques années à Avignon, passèrent ensuite sur le territoire français. Mais, pour ne pas anticiper sur les événements, qu'il suffise présentement de noter l'influence que la « captivité de Babylone » a exercée de manière immédiate sur l'immigration italienne.

Pendant soixante-dix ans, les Souverains Pontifes sont tous désireux d'échanger leur résidence pour regagner[1] « la splendide reine du monde ». Il leur faut conserver en Italie des partisans qui soutiennent leurs revendications; aussi, à mains ouvertes, distribuent-ils bénéfices anglais et français. Ne doivent-ils pas également reconnaître les services que les Italiens, ces habiles banquiers, rendent au trésor pontifical?

Privés des ressources que leur procuraient leurs états d'Italie, les papes d'Avignon imaginèrent un système fiscal d'une irritante oppression. Le recouvrement des décimes, des annates, des cens, des subsides caritatifs, des procurations, des dépouilles et de tant d'autres taxes nécessita une armée de collecteurs. Tout d'abord, des nonces apostoliques parcoururent les provinces ecclésiastiques pour récupérer ces impôts; par la suite, une armée d'agents permanents fut

1. Abbé Mollat, *Les Papes d'Avignon*, p. 401. Les conclusions de l'auteur sont formelles sur ce point et contraires aux affirmations tendancieuses de M. Pastor dans son *Histoire des Papes*.

Digitized by Google

instituée ; ils étaient aidés dans leur tâche par des sous-collecteurs. Dans la majeure partie des cas, ces missions étaient confiées à des Italiens, les papes suivant en cela l'exemple des grands seigneurs qui affermaient à des Lombards le soin de gérer leurs finances. S'ils s'acquittaient de leur tâche avec adresse, des bénéfices leur échéaient pour les récompenser de leur dévouement. Camériers et trésoriers devenaient chanoines, archidiacres ou évêques. André de Gubbio, Etienne Cambaruti, Jean Mureti, André Figuli et maints autres obtenaient de fortes prébendes en remerciement de leur zèle. L'Église de France se peuplait d'Italiens[1].

En délaissant leur résidence d'Avignon, les papes n'abandonnèrent pas leur système fiscal et leurs habitudes. Aussi bien, aux environs de l'an 1437, tandis que toute la France frémissait de joie à l'idée des territoires reconquis sur les Anglais, à l'heure où se formait réellement le sentiment national, l'Université et le clergé manifestèrent-ils leurs aspirations nationalistes. Les clercs de France étaient excédés d'être pressurés par de lointains pontifes et de voir leur échapper les bénéfices que récoltaient les étrangers ; les dignitaires de l'Église, réunis à Bourges en 1438, signaient la fameuse déclaration connue sous le nom de *Pragmatique Sanction*. L'Église de France se séparait de Rome brutalement, espérant conserver pour elle les biens de ce monde attachés aux fonctions sacrées. Tout a été dit sur les difficultés et les compromissions qui surgirent entre les cours de France et de Rome au sujet de l'application de la Pragmatique sous le règne de Charles VII ; la manière dont Louis XI, abolissant un jour la Pragmatique pour la faire revivre le lendemain, se conduisit à l'égard du Saint-Siège est également connue. A maintes reprises, au cours de ces deux règnes, la curie romaine dut céder aux exigences des rois de France, parfois aussi elle réussit encore à déposséder le clergé français des droits qu'il prétendait avoir. Malgré ses doléances, des Italiens réussirent à se maintenir et à se faire nommer en France.

1. Abbé Mollat et Samaran, *La fiscalité pontificale en France au XIV[e] siècle*, 1905, p. 67.

Digitized by Google

Jean IV Borgia gouverna pendant un quart de siècle l'évêché d'Agen; après avoir été camérier de Martin V, Zenone Castiglione devint évêque de Lisieux, de Bayeux, chancelier de l'Université de Caen. Il mourut en Normandie en 1459; près de lui, il avait appelé plusieurs de ses parents et il leur fit attribuer des dignités ecclésiastiques. Neuf années durant, Giovanni Gastiglione fut évêque de Coutances; Guglielmo, d'abord archidiacre de Bayeux, devint lecteur en décrets de l'Université de Paris; Branda fut archidiacre de Coutances[1].

Sans atteindre aussi gravement que par le passé les intérêts terrestres du clergé français, le népotisme italien se manifestait encore au xve siècle; la Pragmatique avait enrayé le mal, mais ne l'avait pas supprimé. Louis XI, qui d'une main ferme avait garrotté les grands feudataires, n'avait pas toujours pu se soustraire aux influences pontificales. Après sa mort, la politique extérieure de Charles VIII et de Louis XII se transforma; ils furent éblouis par le mirage italien, les nécessités de se créer des partisans dans la péninsule les poussa à accorder aux Borgia, aux Fieschi, aux della Rovere des sièges épiscopaux. L'Église de France se peupla alors de ces innombrables prélats ou abbés dont l'influence sur l'immigration de leurs compatriotes est incontestable.

IV

Les révolutions italiennes du Moyen-Age ont valu à la France un important apport de population transalpine. Les luttes qui, dans les domaines politique et économique, mirent aux prises les habitants de Naples, de Venise, ceux de Rome comme ceux de Gênes et de Florence, sont célèbres; les historiens ont narré les querelles que, trois siècles durant, soutinrent entre eux Guelfes et Gibelins, *Blancs* et *Noirs*, partisans du *peuple maigre* et du *peuple gras*, amis des *arts mineurs* ou tenants des représentants des *arts majeurs*, soutiens de l'aristocratie ou de la

1. Émile Picot, *Les Italiens en France au XVIe siècle*, extrait du *Bulletin italien*, 1re et 2e années.

Digitized by Google

démocratie. Sur la terre d'Italie, la haine seule apparaît vivace et forte; les municipalités se battent *per ragion di confini*, et ce qu'il y a de pis, la guerre est naturelle et spontanée. Dès le XIIe siècle, les querelles municipales fournissent prétexte à cent dix-neuf guerres chroniques entre quatre-vingt-dix-neuf villes militantes. A la fin du XVe siècle, le total des révolutions atteindra 7,200, et les massacres s'élèveront à plus de 700. Rivalités, guerres, luttes et discordes aboutissent à l'anarchie et à l'édiction de mesures politiques rendant l'existence intolérable aux vaincus.

Non seulement les personnalités inquiétantes pour le parti au pouvoir étaient alors condamnées à l'exil et à la confiscation de leurs biens, mais encore les masses qui ne partageaient pas l'opinion régnante subissaient des vexations. La proscription était un mode traditionnel de gouvernement. Ainsi que l'écrit M. Luchaire : « L'histoire des communes italiennes est pleine de bruyants exodes de Guelfes chassés par les Gibelins ou inversement et de rentrées en masses plus bruyantes encore, souvent sanglantes[1]. » Dans ces grandes proscriptions, les nobles ne partaient pas seuls, ils emmenaient d'importantes familles du peuple compromises avec eux; à côté de ces condamnés, des milliers d'individus abandonnaient le sol natal parce que la situation politique rendait odieuse l'existence à « une foule de gens qui délaissaient volontairement leur patrie, emportant avec eux leurs qualités et leurs vertus »[2].

De bonne heure, ces proscrits prirent le chemin de la France et s'acclimatèrent dans nos provinces méridionales. Des mobiles divers les incitaient à agir ainsi : les uns étaient d'ordre psychologique, si l'on peut ainsi parler, les autres d'ordre politique et économique.

De ces régions proches de la péninsule, les Italiens qui avaient momentanément fui la tourmente pouvaient aisément regagner leur pays; ceux qui s'étaient définitivement et volontairement exilés retrouvaient en Provence le climat de leur patrie; la langue qu'on y parlait avait avec la leur des affinités; des

1. Luchaire, *Les Démocraties italiennes*. Paris, 1915.
2. Burckardt, *La civilisation en Italie au temps de la Renaissance*, t. I, p. 168.

Digitized by Google

colonies de marchands italiens étaient disséminées à Marseille, à Arles, à Carpentras, à Avignon; ces négociants avaient avec Florence, Gênes et Rome des rapports constants, avec eux on s'entretenait de la patrie abandonnée. En outre, chez le Génois ainsi que chez le Florentin, l'homme politique et le citoyen se doublaient d'un marchand; la proximité de la Méditerranée permettait à ces immigrants de se livrer au négoce et de reconstituer les fortunes que leur fuite avait compromises.

Dans les cités méridionales, de nobles seigneurs italiens avaient suivi les princes de la maison d'Anjou sur leurs terroirs de Provence; rapidement ils étaient parvenus aux honneurs et charges et protégeaient leurs compatriotes. C'était d'ailleurs, dans ces cités déjà cosmopolites, une habitude d'ancienne date que d'accueillir favorablement l'étranger; les habitants de quelques-unes de ces villes avaient même adopté les formes de gouvernement usitées en Italie et pour éviter les discordes que provoquait l'élection de leurs magistrats, elles demandaient à la péninsule de leur fournir des podestats.

Longtemps, la communauté d'Arles posséda un gouvernement composé de douze consuls élus, mais leur nomination divisait les habitants et les consuls ne s'entendaient pas entre eux. Pour remédier à l'état d'anarchie que créait ce système électif, les Arlésiens décidèrent de créer une magistrature annuelle exercée par un seul homme, à l'imitation de ce qui se passait à Gênes. Ce magistrat, nommé podestat, ne pouvait être choisi parmi les citoyens de la ville; étaient également exclus de cette charge tous ceux qui possédaient en la cité des parents, des alliés, voire même des terres. Pour être certains que leur podestat remplit les conditions imposées, chaque année les Arlésiens envoyaient en Italie une délégation d'habitants chargée de choisir leur magistrat. Certains personnages, par leur habileté et leur notoriété, paraissent avoir été des podestats de carrière : Perceval Doria remplit plusieurs fois cette charge en France et en Italie, on le rencontre comme podestat à Arles, en 1231; son année achevée, il fut choisi par

Digitized by Google

les Avignonnais qui, dès 1225, avaient adopté la forme de gouvernement usité à Arles et à Marseille[1].

Ces différentes circonstances contribuèrent sans aucun doute à attirer vers le midi de la France les Italiens proscrits. Tous n'y séjournèrent pas; rapidement quelques-uns essaimèrent dans d'autres régions; il serait d'ailleurs difficile de dresser des listes de ces immigrants et de suivre leur destinée; si l'on excepte quelques familles notoires établies en France depuis le xiv[e] siècle, la masse des Italiens se confond de bonne heure avec la population française. L'examen des cartulaires des régions méridionales décèle dès le xiii[e] siècle la présence d'Italiens; on y relève des noms qui désignent une origine transalpine, les sobriquets tirés de noms de villes ou de pays de la péninsule y sont fréquents. Toutefois, il est impossible, dans la majeure partie des cas, de discerner les raisons pour lesquelles ces Italiens se sont acclimatés sur notre sol. Sont-ils arrivés parce qu'ils étaient las de subir les continuelles vexations de partis politiques animés de l'esprit de vengeance, ou parce qu'ils espéraient trouver en France la fortune, on ne saurait le préciser.

Par la suite, lorsque ces familles eurent conquis honneurs et richesses, des généalogistes, désireux de flatter quelques-uns de leurs amis et de leur donner le lustre qui s'attache à la qualité de proscrit, ont assuré l'origine florentine ou romaine de maintes familles dont les ancêtres auraient été exilés, mais il faut se garder d'adopter sans contrôle les affirmations de ces généalogistes. Ainsi que le fait remarquer ironiquement un auteur provençal, la ville de Marseille regorge de familles « d'une noblesse débarquée : les unes se font venir de Naples, de Sicile et de Florence, d'autres de Gênes, de Venise et de Milan, la plupart sans en rapporter aucune sorte de preuves ».

Ces réserves faites, on doit admettre avec un impudent auteur du xvii[e] siècle que « le bruit des factions civiles des républiques de l'Italie a déserté plusieurs braves de cet état,

1. Labande, *Les Doria de France*, Paris, 1899, p. 9. A Sisteron, les officiers royaux, bailli, juge, notaire, clavaire, sous-viguier composent la cour royale; tous doivent être étrangers au pays, ils ne peuvent même y être mariés. — Delaplane, *op. cit.*, p. 32.

Digitized by Google

lesquels ont préféré les lauriers étrangers à cette couronne tumultueuse qui faisoit plus d'ambitieux que de conquérants »[1].

Ayant indiqué certains des motifs psychologiques qui ont pu inciter des Italiens, proscrits ou non, à s'acclimater en France, il resterait à marquer les raisons politiques qui les ont aussi poussés à s'établir sur notre sol. De beaucoup, ce sont les plus importants, mais également les plus complexes; pour les analyser, il faudrait redire les rapports étroits de la royauté et des grands feudataires avec Gênes, Naples, Florence, Venise ou Milan. Déjà, des études partielles et captivantes ont retracé les relations de ces républiques avec la France et montré les sympathies que, depuis Charlemagne, considéré dans la péninsule comme le véritable fondateur du parti guelfe, nous avions acquises pendant plus de six siècles.

Dans toute cité italienne il existait un parti français[2], maintes fois celui-ci se compromit dans les luttes contre les Gibelins ou contre d'autres factions que nous ne soutenions pas; aussi, lorsqu'un de nos princes descendait en Italie, des membres de ce groupe s'attachaient à sa personne, par sympathie ou par crainte de représailles possibles; ils le suivaient à son retour en France. En l'an 1301, par exemple, Charles de Valois, frère du roi de France, se trouvait en Italie; les Florentins lui ayant demandé de mettre l'accord entre les Noirs et les Blancs, le prince français exila les Blancs et Dante avec eux. Cette mesure ne remédia pas aux discordes; aussi, craignant de se voir exposés aux mêmes proscriptions, quelques Florentins suivirent en France Charles de Valois.

Continuellement, Florentins, Génois, Milanais ou Napolitains réclamaient l'appui de notre pays; parfois même, comme les Génois, ils se donnaient à lui pour se reprendre ensuite, et les familles compromises aux yeux des partisans d'autres alliances n'avaient d'autre ressource que de s'abriter sur le territoire français ou provençal. Sans entrer dans de longs détails, on peut illustrer de quelques exemples l'influence de la politique sur l'immigration italienne en France.

1. L'Hermitte de Soliers, *La Toscane françoise*, Arles, 1658; notice sur Giovanni.
2. Sur les sympathies des Italiens pour la France, voir Burckardt, *op. cit.*, t. I, p. 113.

Digitized by Google

Depuis l'époque à laquelle Charles d'Anjou, frère de Saint Louis, fut appelé par le pape Urbain IV à succéder au roi Manfred sur le trône de Naples, l'histoire de la maison d'Anjou se confond presque avec celle de l'Italie tout entière. Pendant les règnes de Charles Ier et de Robert, les rois de Naples apparaissent comme les véritables chefs du parti guelfe en Toscane, en Lombardie et dans les États pontificaux. Les Angevins s'immiscent dans les affaires de Florence qui se donne à eux pour dix ans, en 1326; à Gênes, où, sous l'influence des Grimaldi, Robert d'Anjou est désigné comme seigneur de la commune, en 1318 et en 1324, les Angevins comptent de chauds partisans; il en est de même en Lombardie[1]. Cette immixtion constante et souvent heureuse des maîtres de Naples dans les affaires italiennes, capitale au point de vue politique, n'a pas exercé une action moindre sur la vie économique de leur royaume, écrit M. Yver; il aurait pu ajouter aussi qu'elle eut une influence marquée sur l'immigration des Italiens en Provence et en France. En effet, la domination des Angevins à Naples subit fréquemment des éclipses; durant deux siècles, leur autorité fut maintes fois contestée et l'histoire de leur royauté n'est qu'une longue histoire de massacres, de meurtres, d'exils et de proscriptions. Vêpres Siciliennes, luttes des Angevins et des Aragonais, querelles des Angevins avec les princes hongrois, dissensions intestines constamment fomentées à la suite d'unions mal établies, de paix mal scellées, de testaments de douteuse interprétation, assassinats de souverains, alliances politiques d'ennemis irréconciliables en apparence, tel est le bilan des événements qui se succédèrent à Naples depuis le règne de Charles d'Anjou jusqu'au milieu du XVe siècle. Ces faits, par suite des alliances contractées entre Angevins, Florentins, Lombards et Génois, eurent leur contrecoup dans toutes les parties de la péninsule; nombreux furent les guelfes de Toscane, de Ligurie ou de Lombardie qui imitèrent les Napolitains et vinrent, soit par

1. Yver, *Le commerce et les marchands dans l'Italie méridionale au XIIIe et au XIVe siècle*. Paris, 1903. Le chapitre intitulé : *La prépondérance angevine en Italie*, p. 17 à 22, constitue un substantiel résumé de la politique extérieure des Angevins.

Digitized by Google

affection pour les Angevins, soit par intérêt ou crainte de représailles, s'établir dans les domaines français des princes auxquels ils s'étaient attachés. Ils imitaient en cela les Napolitains. Pour asseoir leur domination dans le royaume de Naples et y maintenir leur prestige, les souverains de la maison d'Anjou avaient fait passer dans leurs domaines italiens plusieurs seigneurs français; ils avaient aussi comblé de faveurs des nobles napolitains. Il s'était constitué à Naples un parti d'hommes dévoués à la maison d'Anjou; aux heures où certaines familles italiennes jugèrent trop compromettantes pour leur sûreté les relations d'amitié qu'elles entretenaient avec les Français, elles émigrèrent sur les terres provençales. J'aurai l'occasion de mentionner plusieurs d'entre elles.

Les villes de Provence étaient déjà peuplées d'Italiens au moment où René d'Anjou descendit en Italie et ramena avec lui des amis et fidèles compagnons qui désertèrent Naples après la prise de la ville par les Aragonais; le roi René, au cours de ses descentes en Italie, recueillit non seulement des Napolitains, mais encore des Génois et des Florentins. Sa cour et ses États se transformèrent en une petite Italie; l'entourage de ce souverain laisse déjà prévoir celui de François Iᵉʳ.

La première expédition de René d'Anjou vers le royaume de Naples fut marquée par une série d'entrées solennelles et de fêtes; après s'être arrêté à Gênes, où il fut brillamment reçu par la population, le souverain gagna Florence, où de chaudes réceptions lui furent ménagées. Au contact de ses hôtes aimables et hospitaliers, le goût des arts de la péninsule se développa dans l'âme du roi délicat; il s'éprit des fêtes somptueuses, des étoffes chatoyantes, il admira les élégantes peintures des maîtres toscans et les fines sculptures des artistes italiens. Dans le royaume de Naples, où il advint après s'être complu aux douceurs de la route, René prit contact avec les représentants du parti français, et quand, en 1442, les Aragonais s'emparèrent de Naples, quelques-uns des amis du roi séduisant gagnèrent avec lui les rivages de la Provence.

Parmi eux figurait Jean Cossa. Le roi connaissait Cossa depuis l'époque à laquelle il était venu lui mander que Jeanne II

Digitized by Google

l'adoptait pour héritier. L'ambassadeur devint l'ami du souverain, le précepteur de son fils; auprès de lui il remplit des fonctions importantes : successivement général d'armée, grand sénéchal de Provence, Cossa demeura fidèle à René jusqu'à son décès, survenu en 1471. Son fils, Antoine, demeura au service de Louis XI et de Charles VIII; en 1496, le roi lui accorda une pension de 800 ducats d'or à prendre sur la confiscation des biens des rebelles du royaume de Naples.

Au nom de Cossa est lié celui de Francesco Laurana, car ce fut sans doute par ses soins que le célèbre sculpteur fut attiré en Provence. L'arrivée de Laurana marque une date importante dans l'histoire de l'art; en effet, de sa venue date l'apparition officielle des Italiens dans la sculpture française. Après avoir séjourné une première fois en Provence, cet artiste, dont le souvenir est lié aux principales œuvres d'art écloses au xve siècle dans le sud-est de la France, était reparti dans son pays; il revint ensuite se fixer définitivement à Marseille, où il contracta alliance avec une fille du peintre Gentile le Vieux. De là, il se rendit à Avignon, sa fille s'y étant établie avec son mari, le peintre Jean de la Barre. Laurana n'était pas venu seul en France, un serviteur, Michel Dini de Médicis, l'accompagnait; le maître mort, Dini s'établit à Avignon.

La cour du roi René comptait d'autres Italiens moins notoires que Cossa et Laurana; des médecins originaires de la péninsule veillaient sur la santé des siens; son chapelain, messire Thomas, était italien; pour le roi et les filles d'atour de la reine, des artisans de l'Italie tissaient des vêtements brodés d'or. Mlle de la Jaille se parait des riches étoffes que fabriquait Renaldo Altovito. La bonté du roi s'étendait même aux filles de chambre italiennes de Mme d'Aiguille; en novembre 1477, il octroyait à « une pauvre ytalienne douze escus pour luy aider à marier »[1].

De toutes les acquisitions de population italienne que valurent à la France les expéditions du roi René aux rivages italiens, la plus importante fut celle d'une partie de la famille

1. Abbé Arnault d'Agnel, *Les comptes du roi René*, passim.

Digitized by Google

Doria, originaire de Gênes. Celle-ci fut amenée à passer en France à la suite des bouleversements continuels de la politique des Génois chez qui la versatilité des alliances occasionnait de constantes dissensions.

Les rapports amicaux de la France avec Gênes et avec quelques-unes des familles notables de la république étaient bien antérieurs aux expéditions de René d'Anjou en Italie. A des armateurs génois, Philippe-Auguste et Saint Louis avaient demandé leur concours pour transporter leurs troupes en Terre-Sainte. Philippe VI avait fréquemment fait appel au concours des Génois dans ses luttes avec les Anglais; Ayton Doria, tué à Crécy, avait combattu pour la France soit à la tête de ses marins, soit à la tête d'arbalétriers italiens; Charles Grimaldi conduisit ses galères à l'attaque des côtes anglaises lorsque Édouard III, en 1338, projeta de débarquer en France; Pierre Barbavera, « grand pirate de mer, » avec les Génois et les Normands d'Huc Quieret et de Nicolas Béhuchet, avait accompli des descentes sur les côtes anglaises et les avait ravagées. Quelque cinquante années après ces exploits, Français et Génois effectuaient ensemble contre les Barbaresques de la côte d'Afrique une expédition à la suite de laquelle notre popularité s'était accrue à Gênes[1]. Les habitants de la république, las de révolutions au cours desquelles dix doges s'étaient succédé en moins de quatre ans, craignant les entreprises ambitieuses de Jean Galéas Visconti qui, parcourant l'Italie en vainqueur, cherchait les moyens de se soumettre Gênes, se placèrent sous la suzeraineté de la France; acceptant les conseils de leur doge Antoniotto Adorno, les Génois, par un traité conclu à la fin de l'année 1396, acceptaient la souveraineté de Charles VI, et le lieutenant général du roi, Saint-Pol, s'efforçait, mais inutilement, de pacifier le pays. Pendant quarante ans, les Génois furent ballottés entre divers partis.

Au cours de sa première expédition en Italie, René d'Anjou s'était arrêté à Gênes; les habitants de la ville, tenant alors pour la cause française contre la maison d'Aragon, ména-

1. De la Roncière, *Histoire de la marine française*, t. II, p. 121. — E. Jarry, *Les origines de la domination française à Gênes*. Paris, 1896.

Digitized by Google

gèrent une chaleureuse réception au souverain qui, le 15 avril 1438, entrait triomphalement dans la cité. René d'Anjou logeait au palais de Barthélemy Doria ; il lia d'étroites relations avec plusieurs membres de cette illustre famille, dont beaucoup de représentants avaient déjà résidé en France. Lorsque René d'Anjou eut définitivement perdu Naples et qu'il songea, en 1453, à entreprendre une nouvelle expédition dans l'Italie méridionale, les Génois avaient abandonné la cause française, et seuls quelques nobles lui étaient demeurés fidèles. Parmi eux était Benoit Doria ; le roi reconnut les services de ce gentilhomme en lui accordant le titre de conseiller et en lui octroyant la châtellenie de Brignolles.

La seconde apparition de René d'Anjou fut de courte durée ; durant les huit années qui la suivirent, les Génois changèrent encore plusieurs fois de parti. Après s'être montrés favorables à Jean d'Anjou, fils du roi René, que Charles VII avait envoyé à Gênes comme lieutenant général, lorsque, pour mettre fin à leurs nouvelles discordes, les députés de la république eurent de nouveau offert au roi de France la suzeraineté de leur pays, les Génois se révoltèrent en 1461. Ils bannirent les partisans de la France, et ceux des membres de la famille Doria qui avaient fait cause commune avec le roi René et son fils Jean, durent prendre le chemin de l'exil[1].

La famille des Doria était l'une des plus anciennes, des plus riches et des plus notoires de Gênes. Constamment en butte aux persécutions politiques, quelques Doria étaient déjà passés en France au XIVe siècle, et s'ils ne s'y étaient pas établis à demeure, du moins avaient-ils généreusement payé l'hospitalité temporaire qui leur avait été donnée.

Ayton Doria, que j'ai déjà cité, prit part aux luttes de Philippe VI contre les Anglais, il soutint la cause de Charles de Blois contre Jean de Montfort, reprit ensuite du service en France contre les Anglais et périt à Crécy. A raison de ses bons offices, il avait obtenu des avantages commerciaux dans des ports méditerranéens, des terres et des châtellenies en

1. Labande, *op. cit.* J'ai utilisé l'ouvrage de cet auteur pour tout ce qui concerne les Doria.

Digitized by Google

Bretagne; sans doute aussi possédait-il des domaines à Paris, mais son fils Antoine Doria, étant rentré à Gênes, chargea Thomas de Garibaldi, avocat au parlement de Paris, de liquider ses biens en France. Ayton Doria ne paraît pas avoir laissé de postérité légitime dans le royaume; il en fut de même de tous les Doria que l'on rencontre au XIVe siècle : Baude Doria, amiral de Bretagne, Antoine Doria, ami de Louis d'Anjou et ambassadeur de Charles V, Johannin Doria, capitaine de cinquante-quatre archers de la compagnie d'Évreux, et de nombreux autres Doria qui ne marchandèrent pas à notre pays leurs sympathies, leurs peines et leur sang, mais regagnèrent l'Italie.

Encore que l'on rencontre à Marseille, à Arles, à Avignon, des Doria adonnés au négoce, il faut attendre la seconde moitié du XVe siècle pour en voir fixer définitivement leur résidence à Marseille et à Avignon. Louis Doria, l'un des plus importants négociants et banquiers du XVe siècle, également connu comme conseiller et chambellan du roi René et de son fils, le duc de Calabre, fut le premier Doria qui se fixa en Provence sans esprit de retour.

Compris dans les listes de proscription dressées à Gênes lors de la révolte de 1461, Louis Doria dut passer en Provence cette année même, car dès l'an 1462 on le trouve installé à Marseille. Tout en portant le titre de conseiller et chambellan du roi René, il exerça un commerce considérable de banque, de change et d'exportation. D'autres Doria l'avaient accompagné et comme lui, tant à Arles qu'à Avignon ou Marseille, ils fondèrent d'importants comptoirs.

Bientôt après son établissement en France, Louis Doria avait donné à ses affaires une telle ampleur qu'elles s'étendaient dans tout le midi de la France; aussi, dut-il s'associer des parents, des amis et des alliés qui avaient abandonné Gênes; il en attira même quelques autres en France. Son neveu, Lazare Doria; ses cousins germains, Lazare et François; Barnabe de Ponte, Baptiste de Ponte, ses alliés; Jean Chiavari; Mathieu, Manuel, Thomas de Grimaldi; Baptiste Spinola; Luc de Mari, argentier du roi; Louis Comitis, son serviteur; Nicolas

Digitized by Google

de Comitis, Jean Speroni, furent les associés, les facteurs, les représentants et les commandités du grand banquier. Très généreux, Louis Doria fut le pourvoyeur de dots et de situations de tous les membres de sa famille ou de son entourage; il apparaît comme le chef d'une tribu de Génois établis dans le midi de la France, dont la postérité se perpétua et essaima en Provence, en Ile de France, en Picardie, en Bretagne et en Normandie.

En se fixant dans le midi de la France, la famille Doria retrouvait nombre d'Italiens qui s'y étaient eux-mêmes établis; j'ai déjà cité nombre d'entre eux, il me reste à mentionner ceux que les diverses circonstances que j'ai tenté d'analyser ont incité à s'acclimater dans notre pays. Je ne puis les énumérer tous; beaucoup n'ont laissé aucune trace marquante de leur passage; d'autres au contraire se sont rapidement fait un nom, ont joué un rôle dès le XIV[e] siècle et leurs descendants se retrouvent à toutes les grandes époques de notre histoire nationale.

J. MATHOREZ.

(A suivre.)

Digitized by Google

IL DELITTO DI LORENZINO DE' MEDICI

NELLA REALTÀ STORICA
E IN UNA NOVELLA DI MARGHERITA D'ANGOULÊME [1]

I

L'uccisione del duca Alessandro de' Medici, ebbe, fra le altre molte che la divulgarono, in Italia e fuori dei confini della patria, una notevole rielaborazione artistica in Francia, nel libro di novelle di una regina, che si compiacque assai spesso di volger l'occhio e l'animo a figure e ad eventi italiani.

Quali rapporti intercedano tra la realtà storica e la finzione novellistica di Margherita di Navarra; come fu che l'autrice dell' *Heptaméron* conobbe il misfatto memorabile, e lo vestì della sua molle prosa, un po' monotona, ma suffusa d'una grazia tutta femminile, e lo pose in bocca, come racconto tragico, ad úno degli interlocutori di quel gran dialogo a cui, in fondo, si riduce il suo novelliere — intessuto di presunte conversazioni piacevoli, ricco di brevi istoriette aneddottiche, le quali si direbbero narrate col solo intento di ricavarne il tema d' una delle consuete dispute finali, eleganti e galanti, concluse da un insegnamento morale, quasi a chiosa e a chiusa d'ogni singola novella — parve non inopportuno

1. Si avverta che di questo scritto, dovuto alla collaborazione di due studiosi italiani, a Francesco Picco — il noto traduttore di una buona metà delle novelle dell' *Heptaméron* (cfr. Margherita d'Angoulême, regina di Navarra, *L'Heptaméron*, prima versione italiana di Fr. Picco, Genova, Formiggini, 1915, in Collezione *Classici del ridere*, di cui si discorse su queste colonne (*Bull. ital.*, 1915, p. 91), — spettano la traduzione (III) e il capitoletto introduttivo (I); a Federico Ravello, del quale è recentemente uscito un volume che s'intitola: *Lorenzino de' Medici, Aridosia e Apologia con introduzione e note*, nella *Collezione di Classici italiani* diretta da Tommasini — Mattiucci, edita già presso il Lapi di Città di Castello, ed ora a Torino dalla *Unione Tipografico Editrice* — si debbono il profilo di Lorenzino (II) e le *Note Storiche* che illustrano la *Novella* della Navarrese.

Digitized by Google

ricercare e illustrare su questo *Bulletin italien,* palestra sì provvida degli studî comparativi italo-francesi, dal progresso dei quali risultano sempre meglio chiariti i rapporti intellettuali fra le gemine letterature.

E, poichè giova al lettore aver presente la storia del tirannicidio, manderemo innanzi un profilo di Lorenzino de' Medici con sobrii cenni sul suo delitto, considerato nell' età che fu sua : seguirà, coi necessarî commenti storici dilucidativi, la novella, recata per la prima volta nella lingua stessa del protagonista, è cioè in quell' italico idioma, che sonava sì caro e armonioso agli orecchi e al cuore della novellatrice « italianisante », sorella di Francesco I, e che era assai in voga nella società raffinata, che fece colta e gentile la loro corte regale.

II

Singolare figura, nella società cortigiana del Cinquecento questa di Lorenzino de' Medici, che oggi ancora costituisce uno dei soggetti più tormentati della storia politica italiana.

Lo storico ed il critico si soffermano pur sempre dubitosi dinnanzi al fosco tirannicida, che s'aderge sullo sfondo del Rinascimento; in mezzo alle esaltazioni ed alle esecrazioni dei contemporanei, egli, *bestemmiato e pianto,* appare loro sotto il duplice aspetto di vindice della patria libertà, conculcata dal tiranno, e di scellerato traditore. Nel sangue e nello spirito di questo giovane, nato e cresciuto tra Firenze e Roma, tra Leone X e Clemente VII, tra il Machiavelli e Michelangelo, in pieno secolo decimosesto, parve ribollire quanto di più tristo e al tempo stesso di più santo gli potè derivare dai casati illustri, onde trasse la sua origine, e dai tempi, nei quali visse.

Gli entusiasmi suscitati dal suo gesto omicida, pur in mezzo a molte voci discordi, se anche alla sua morte sembrarono sopiti, risorsero più tardi e la truce tragedia di palazzo Medici continuò a produrre i più disparati giudizî, e ad inspirare, pur in questa nostra età, poeti e drammaturghi italiani e stranieri, da Francesco Benedetti all' Alfieri, dal Leopardi al Révere, da

Digitized by Google

Alfredo De Musset ad Alessandro Dumas, a Sem Benelli, autore della *Maschera di Bruto*.

Senonchè, è degno di rilievo il fatto che già nella letteratura francese del Cinquecento, v' ha una novella, nella quale rivive, in tutta la sua cupa prestanza, la figura di Lorenzino de' Medici. Il suo delitto, che appare, per tal modo, accolto dalla stessa novellistica contemporanea, non conserva, naturalmente, nel trapasso dalla storia vera alla verosimiglianza artistica, quella autenticità di particolari, tra i quali ebbe a compiersi. Ma, nel porlo nella sua giusta luce, nello sceverare gli elementi reali dai fantastici, nel distinguere i particolari accertati dalla critica storica da quelli, a bello studio, od inconsciamente, alterati dall' autrice, ci avverrà di persuaderci che l'evento micidiale ebbe un' eco diretta nella novella di Margherita di Navarra, tanto che questa assume, agli occhi nostri, importanza di insigne e pregevole documento sincrono [1].

Tal valore deriva sopratutto alla narrazione dell' *Heptaméron* dall' averla Margherita appresa, com' ella afferma e come pare indubbio, dalle labbra medesime dell' assassino del duca Alessandro, e cioè da quello stesso Lorenzino de' Medici, che, sappiamo, si ricoverò nel 1537 [2] alla corte di re Francesco e non si dovette certo peritare dall' accusarsi, esaltandosi in atteggiamento eroico e libertario, anzi andò probabilmente in cerca di occasioni propizie, e di personaggi autorevoli, per esporre, col racconto del proprio ostentato delitto, i motivi, a suo parere, nobilissimi, che ad esso lo spinsero, e dei quali menerà gran vanto, con esposizione lucida e sobria nella prosa robusta e serrata, quant' altra mai efficace, della sua *Apologia*, scrittura dal Giordani encomiata quale « la più eloquente che abbia tutta quanta la lingua italiana ».

1. Così ritiene anche Pietro Toldo; cfr. *Contributo allo studio della novella francese del XV e XVI secolo* (Roma, Loescher, 1895, pp. 70-71). Vedasi, in proposito, Gaston Paris, *Journal des savants* (Maggio-Giugno 1895). Il Toldo ed il Paris già indagarono molte parti del novelliere di Margherita dal punto di vista comparativo; ciò fecero in seguito, con accenni generici, il Picco nell' introduzione della citata traduzione, ed ora Paolo Lorenzetti in un suo contributo sui *Riflessi del pensiero italiano* nell' *Heptaméron di M. d. N.*, in *Athenaeum*, Pavia, 1916, a. IV, fasc. III.

2. E cioè nell' anno stesso del delitto, compiuto nel gennaio, più precisamente nella notte tra il 5 ed il 6.

Digitized by Google

* * *

Nato in Firenze, a' 23 marzo 1514, di Pier Francesco de' Medici e di Maria Soderini, Lorenzino, ad undici anni orfano del padre, rimase sotto l' alta tutela di papa Clemente VII, passando indi, dopo la morte di Giovanni dalle Bande Nere, da Firenze a Venezia, ove dovette trascorrere giorni piuttosto lieti, sollazzandosi in gioconde brigate giovanili, insieme col cugino Cosimo, il futuro duca di Firenze.

Da Venezia, dopo una breve dimora a Firenze e nella paterna villa di Cafaggiuolo, passò nel 1530 a Roma, ove godette la protezione del cugino Pontefice; ma, insoddisfatto ne' suoi sogni ambiziosi, turbato da immoderate brame e da violente passioni, mentre l' animo irrequieto si agitava nella smania impotente di riuscire a qualche cosa, parendogli di essere, tra i nipoti di casa Medici, il meno favorito dal Papa, non tardò a concepire contro di lui un odio feroce, cui andò lungamente covando, sino a meditare di sopprimerlo[1]. Bandito, in seguito, da Roma, per la strana e deplorevole pazzia commessa, mutilando alcune figure antiche nei bassorilievi dell' Arco di Costantino e nella Basilica di S. Paolo fuor delle Mura, e sfuggendo a mala pena ad una morte ignominiosa sulla forca, questo « vituperio di casa Medici », come sarebbe trasceso a chiamarlo Clemente VII, riparò a Firenze, ove, dopo la strenua difesa del 1530, illustrata dallo epico eroismo di Francesco Ferrucci, era stata dalle armi collegate di Carlo V e di papa Clemente imposta la signoria di Alessandro de' Medici.

Figlio naturale di Clemente VII, come alcuni asserirono, o, come ormai par certo e ci viene anche confermato dalla *Apologia* di Lorenzino, nato da un amorazzo di Lorenzo, duca d' Urbino, con una contadina di Collevecchio, Alessandro, dopo esser salito, col favor della fortuna, a tanta altezza, prese

1. L. A. Ferrai, *La giovinezza di Lorenzino de' Medici* in *Giorn. stor. della letter. ital.*, vol. II, anno I, 1883, fascicoli 4 e 5, e dello stesso autore *Lorenzino de' Medici e la Società cortigiana del Cinquecento* con le rime e le lettere di Lorenzino e una appendice di documenti. Milano, Hoepli, 1891.

Digitized by Google

a governare tirannicamente la nobile città, reprimendo ogni manifestazione di libertà e rivendicazione di diritti politici.

Dall' *Apologia* balza viva e tratteggiata coi più foschi colori l'esecranda ed abbominevole figura di questo principe, il quale avrebbe cercato di superare le scelleratezze di tutti i più feroci tiranni dell' antichità, beffatore e straziatore dei cittadini con violenze ed adùlterii, persecutore di virtuosi ed innocenti, dilapidatore delle pubbliche sostanze, rovina e vergogna della patria, che per sei anni vilmente ne sopportò l'empio governo.

Ora, se anche non si vuol prestare troppa fede alla parola di chi aveva non poco interesse a renderlo spregevole ed infame, non si può, tuttavia, nè si deve dimenticare che le sue fière accuse trovano, purtroppo, una eloquente conferma in molte e autorevoli testimonianze del tempo, da parte di uomini di intemerata fede e non dubbia onestà, quali Jacopo Nardi e Giovanni Guidiccioni.

Appena tornato in patria, il nostro Lorenzo si pose subito a corteggiare il ducale cugino, riuscendo, in breve tempo, ad acquistàrne, con mirabile astuzia ed accorti infingimenti, le grazie e i favori, sì da diventare suo famigliarissimo, onorato della più ampia fiducia. Ed, a meglio allontanare ogni sospetto, che nell' animo di lui potesse sorgere, si faceva credere così vile e pusillanime da tremare e fuggire alla vista di qualsiasi arma; onde il giovane duca ne faceva le più grasse risate, chiamandolo, per dileggio, il *filosofo*, mentre dagli altri che meglio lo conoscevano — soggiunge il Giovio[1] — era chiamato *Lorenzaccio*.

* * *

Abitualmente cupo e melanconico, pallido, taciturno e pensoso, aggirandosi, di preferenza, in luoghi solitari e fuggendo la compagnia de' coetanei, sembrava, del resto, ben convenirgli il titolo di *filosofo*, anche per il grande amore che portava allo studio (si sa, infatti, per concorde testimonianza

1. Giovio, *Ist. del suo tempo*, trad. da Lodovico Domenichi, l. XXXVIII.

Digitized by Google

di quanti scrissero di lui, com' egli fosse dottissimo di lettere greche e latine), non che per la sua naturale tendenza alla speculazione, ed ancora per il suo vestire all' antica e piuttosto trascurato. Ciò non ostante, Lorenzino sembrava seguir volentieri lo scapestrato cugino nelle sue pazze scorrerie amorose, nelle arrischiate imprese notturne, assecondandolo nelle sue sfrenate libidini, nè disdegnando di rendergli i più ignobili servigi, sino a calpestare la sua dignità di uomo, a rendersi spregevole dinnanzi agli occhi di tutti, col farsi per lui turpe mezzano in vergognose tresche con donne di ogni condizione, che egli stesso gli procurava!

Era tutto questo — come affermò uno storico del tempo — non altro che artifizio, per acquistarsi la familiarità del duca e quindi poterlo più agevolmente uccidere? Senza dubbio, egli odiava il cugino Alessandro, ma come e quando primamente sorse in lui l' idea dell' assassinio e cominciò a maturare l'efferato proposito? Secondo alcune attestazioni, egli vi avrebbe pensato già sin da quando componeva l'*Aridosia*, la quale commedia, scritta per passatempo del duca e rappresentata con felice successo a Firenze nello *Spedale dei Tessitori* prima, e poi nel Palazzo Medici, procurò al giovane autore, poco più che ventenne, i primi allori nel campo letterario.

L'odio contro il cugino crebbe poi smisuratamente quando, dopo averlo vanamente lusingato, questi gli giudicò contro in una lite patrimoniale, che da parecchi anni teneva discordi i discendenti di Pier Francesco de' Medici. Risoluta questa finalmente, col patrocinio del Guicciardini, a favore di Cosimo, Lorenzino, fallite le ultime speranze, vide sè e la famiglia, cui teneramente amava, senza rimedio e per sempre condannati ad una inonorata condizione, che rasentava la miseria, mentre « questo figliuolo di un vetturale della casa de' Medici » nel 1536, a Napoli, celebrava, tra le gazzarre del popolo festante, le sue splendide nozze con la figlia dell' Imperatore.

Così l'idea del delitto, con pertinace insistenza, doveva ogni giorno più radicarsi nella sua mente turbata e sconvolta, che varî disegni andava escogitando per mandare ad effetto il suo tristo proposito; mentre lo spensierato principe, sebbene più

Digitized by Google

volte fosse stato seriamente consigliato di guardarsi da quel sinistro compagno, scetticamente rideva degli ammonimenti, come degli infausti presagi, mirando soprattutto a godersi allegramente la vita, da vero epicureo, senza alcun molesto pensiero del domani.

La dissolutezza del duca doveva offrire l'occasione propizia a Lorenzino per compiere, senza ulteriori indugi, il suo divisamento.

***

Aveva il duca, da qualche tempo, posto il suo cupido sguardo sopra Caterina di Tommaso Soderini, moglie di messer Lionardo Ginori, zia materna di Lorenzino, di rara bellezza, ma di invincibile onestà. Per vincere la riluttanza di questa austera gentildonna, Alessandro, volendo, ad ogni costo, giungere ad appagare la sua rovente passione, ricorse a Lorenzino, perchè lo consigliasse e lo aiutasse; e questi, che non attendeva di meglio che una simile occasione, si mostrò, come sempre, ben disposto a favorirlo, dichiarando che non disperava di riuscire nell' intento.

Frattanto, si accordava con un tal Pietro, com' egli lo chiama nell' *Apologia*, o, come riferisce il Varchi[1], Michele del Tavolaccino, comunemente designato col truculento soprannome di *Scoroncóncolo* (forse *Scorringóngolo* = uomo che salta, che corre alla gola, come congetturò il Borgognoni[2]), un tristo soggetto, al quale, bandito del capo per omicidio, Lorenzino aveva ottenuto la grazia dal duca, e se ne era poi fatto un devoto servitore.

Così, fra la promessa di Lorenzo e la impaziente attesa di Alessandro, giunse il giorno 5 gennajo del 1537, vigilia della Epifania, col quale cominciavano in Firenze le tradizionali feste del Carnevale. E quel giorno il duca, ben lontano dal sospettare la sua prossima, sciagurata fine, a cavallo di un

1. Varchi, *Storia fiorentina*, lib. XV.
2. Adolfo Borgognoni, *Lorenzo di Pier Francesco de' Medici* in *Studi di letteratura storica* (pp. 3-109). Bologna, Zanichelli, 1891.

Digitized by Google

asino, vestito da montanaro, aveva preso parte, insieme con Lorenzino, a' lieti baccanali del popolo, spensieratamente folleggiando e amoreggiando per le vie affollate della città.

Tornato, la sera, a casa, piuttosto stanco per i disordini della giornata, stava per mettersi a letto, quando gli si presentò Lorenzo, per fargli segretamente intendere che la giovane zia aveva, alla fine, con promessa di danari, accondisceso alla sua proposta. « Quali tolgo, quei da guerra o quei da fare all' amore? » vuolsi che Alessandro si domandasse, dopo essersi rivestito con isquisita eleganza, nell' atto di scegliere tra i guanti di maglia e quelli profumati; e scelse, per disgrazia sua, i secondi, per uscire poco dopo, scortato da quattro suoi fidi, su la piazza di San Marco, avviandosi indi solo verso la casa di Lorenzino, che sorgeva in Via Larga, come continuazione del palazzo, allora dei Medici, ora Riccardi.

Come si sia svolta la raccapricciante scena dell' uccisione del duca è diversamente narrato, e con discordanti particolari, dagli storici e dagli scrittori del tempo; ma, tra i vari racconti, sembra meglio corrispondere al vero quello tramandatoci da Benedetto Varchi, il quale, a Venezia, in casa degli Strozzi, dallo stesso *Scoroncóncolo,* e nella villa di Paluello, presso Padova, dalla bocca dello stesso Lorenzino, potè direttamente raccogliere la narrazione della orribile tragedia. E sembra veramente degno di particolare attenzione il fatto che (come meglio risulterà dal raffronto col passo del Varchi, che citeremo nelle note), la versione data dallo storico fiorentino in non pochi particolari concordi con quella riferita nella presente novella, il che viene appunto a ravvalorare la già enunciata opinione della diretta, unica fonte.

Così, dunque, veniva spento Alessandro de' Medici, nella giovane età di 26 anni, estinguendosi con lui il ramo disceso da Cosimo *padre della patria.*

***

Quella stessa notte, Lorenzino, premendogli di lasciare immediatamente Firenze, usciva dal palazzo insieme con lo

Digitized by Google

Scoroncóncolo e con un giovane famiglio, cognominato il *Freccia;* e, sotto pretesto di doversi recare d'urgenza nella sua villa di Cafaggiuolo, dove Giuliano, suo fratello, si trovava in fin di vita, ottenuti i cavalli della posta e il contrassegno di aprire la porta della città, si avviava alla volta di Bologna, passando indi a Venezia.

A Firenze, intanto, la mattina seguente il misfatto, non rinvenendosi il duca in alcuna parte del palazzo, saputasi la improvvisa partenza, in quella stessa notte avvenuta, di Lorenzino, non tardò a convertirsi in certezza il sospetto che dovesse essere stato da lui ucciso. Scoperto alfine il misero cadavere, che giaceva immerso in una pozza di sangue, poco dopo se ne dava al popolo la notizia ufficiale della morte, mentre la salma, senza alcuna pompa pubblica o pietosa cerimonia, veniva trasportata nel sotterraneo della Chiesa di San Lorenzo e deposta nella tomba di Lorenzo d'Urbino, eretta da Michelangelo.

Dell' inatteso avvenimento esultava, intanto, in Firenze, la setta *piagnona* e ne gioivano i fuorusciti, nella speranza di ristabilire la spenta Repubblica; ma, il 9 gennaio (1537), avveniva la proclamazione del figlio di Giovanni dalle Bande nere, Cosimo, mentre un pubblico editto dichiarava Lorenzino ribelle e traditore e come tale veniva appiccato in effigie ed una gran taglia era posta sul suo capo, concedendosi, oltre all' impunità, speciali privilegi a chi lo avesse ucciso.

Così Lorenzo aveva abbattuto il tiranno, ma non già la tirannide. E da quel giorno cominciò per lui una vita agitata ed errabonda, travagliata sempre, oltre che dalla cupa tristezza, che dovunque lo perseguiva, dagli affanni e dalle persecuzioni di chi tramava contro la sua sicurezza, una miserabile esistenza, insomma, che il Segni crede meglio doversi chiamare *una mezza morte*. Da Venezia alla Mirandola, indi a Costantinopoli, rimpatriò poi per passare in Francia, presso la corte di Francesco I; ma anche a Parigi, sapendo di avere quella gran taglia addosso, doveva vivere in continui sospetti, per cui mutava spesso abitazione, assumendo anche nomi diversi e facendosi credere uno studente.

Digitized by Google

Diventando il suo soggiorno nella capitale francese sempre più pericoloso, verso la fine del 1544, lasciava la Francia per tornare a Venezia, in quella gaia ed incantevole città, ove aveva trascorso i migliori anni della giovinezza e che serbava per l'infelicissimo giovane tanti cari e lieti ricordi.

A Venezia, il « Bruto toscano » potè ancora trovare ferventi ammiratori ed ebbe il conforto di illustri amicizie, sovvenuto riccamente dagli Strozzi, accolto nell' amabile compagnia di artisti e letterati, specialmente di Mons. Giovanni della Casa, allora nunzio apostolico presso la Repubblica di San Marco. Nè gli mancarono le seduzioni di un ultimo amore per la bellissima Elena Barozzi, moglie al Cavalier Zentani, amore che gli fece anche dimenticare le antiche cautele, affrettando il compimento della sua ormai prossima rovina.

Ma la sua presenza a Venezia non era ignota a Cosimo, il quale vigilava attentamente su di lui, apprestandogli la sua inesorabile vendetta. I sonni del giovine granduca, che mirava a reprimere ogni idea di libertà, sembravano turbati dal pensiero che ancora sopravvivesse l'assassino del suo antecessore. A favorire i disegni de' suoi nemici, si aggiunse il cambiamento di dimora fatto da Lorenzino che, per avere più facile e più frequente occasione di incontrare la bella Barozzi, si recò con la madre e con lo zio Soderini ad abitare in uno dei più ricchi palazzi del Rio di San Polo.

Intanto, Cosimo affidava l'incarico dell' impresa a un tal Giovan Francesco Lottini, uomo di singolare ardimento e destrezza, il quale, recatosi tosto a Venezia, ivi prezzolò due sicarii, il capitano Francesco da Bibbona e un tal Bebo da Volterra. La mattina del 26 febbrajo 1548, seconda domenica di quaresima, i due sicarii appostarono Lorenzino, mentre questi, in compagnia dello zio Alessandro Soderini, usciva dalla Chiesa di San Polo, avviandosi verso il palazzo della Barozzi, ed avventatiglisi sopra, lo lasciarono disteso al suolo, col cranio spaccato, a' piedi del ponte di San Tomà. La povera madre, accorsa sul luogo, strinse fra le braccia il cadavere, ancora caldo, del figliuolo.

Così, raggiunto dalla vendetta di Cosimo, moriva a 34 anni

Digitized by Google

Lorenzo *traditore*. Il delitto rimase impunito; gli ignobili sicarii furono colmati di favori dal granduca, che loro concesse una lauta provvisione annua. Poco rumore seguì la morte di colui, che un tempo aveva suscitato tanti odii e tanti entusiasmi; e ben presto fu dimenticato dai contemporanei, che così poco avevano mostrato di commuoversi alla sua tragica fine.



Tra tanti e così opposti pareri, non riesce certamente facile allo storico imparziale pronunziare un giudizio sicuro sopra questo « centauro morale », che ci si presenta sotto aspetti così contradditorii, risultando quasi impossibile determinare, massime oggi, quale fosse il vero o il più forte motivo delle sue azioni o quello ch' egli, uccidendo Alessandro, credesse, sentisse e volesse.

Pensò egli forse, sopprimendo il cugino, di succedergli nella signoria di Firenze, come lo accusa Carlo Botta? Ovvero, ad ammazzare il tiranno fu mosso da solo amor patrio, com' egli calorosamente sostenne nella sua *Apologia* e come ritengono, tra gli altri, il Giordani e il Leopardi? Oppure, a così efferato proposito fu spinto soltanto da innata malvagità di animo, come propenderebbe a credere il Muratori? Per togliersi con un atto ardimentoso l' ignominia che pesava su di lui o per vendetta personale contro il duca, cui mortalmente odiava? Per procurare il ducato allo Strozzi, come, tra l'altro, congetturò il De Leva, ovvero non fu egli piuttosto strumento di una congiura politica della Francia contro la potenza spagnuola, e quindi contro il genero di Carlo V? E, infine, non forse per l'intensa brama di rendersi immortale, sia pure con una nefanda impresa, liberando così il suo nome dall' oblivione dei secoli, vendicandosi, in pari tempo, dell' avversa sorte, che lo condannava a vivere povero ed oscuro?

Tutte queste e altre domande ancora si presentano a chi si accinge a considerare l'arduo problema storico, che in tutta la sua vasta importanza e complessità dovette già apparire allo

Digitized by Google

stesso Varchi, il quale, dopo avere accennato ad alcune delle possibili ipotesi, conchiudeva molto assennatamente : « Io per me non credo che nessuna di queste cagioni sola e separata dalle altre, ma tutte insieme avessero forza di condurlo a così, non so se pia od empia, ma certo terribile e risoluta deliberazione » (*Stor. fior.*, lib. XV).

E, giustamente un moderno geniale studioso della figura di Lorenzino de' Medici, il Gauthiez, il quale classifica l'uccisore di Alessandro, sotto l'aspetto antropologico, tra due gruppi di regicidi, i regicidi mattoidi, spinti dall' istinto delirante di far parlare di sè, per una vanità senza limiti, comune alla maggior parte dei pazzi, e i regicidi per passione politica, esasperati dai mali della patria, a questo proposito, osserva che « Une peste de l'histoire, c'est de se figurer que les hommes agissent par idées définies et nettes, comme sur le papier. Instincts, pensées, fragments et ombres : voilà les motifs de nos actes[1]. »

Certamente, vi dovette avere non poca parte l'esaltazione morbosa del suo cervello, alterato e invasato da febbre di imitazione classica, quale poteva esservi in uno spirito paganeggiante, in pieno Rinascimento. Erano quelli appunto gli anni, che giustamente Cesare Balbo ebbe a chiamare *i classici delle congiure italiane*. Mai, infatti, come in quel tempo, tante congiure furono ordite in Italia contro tiranni di varî stati e città, da quella contro Galeazzo Maria Sforza, duca di Milano, (1476), ordita nella scuola di Cola Montano, e dei Pazzi in Firenze contro Lorenzo e Giuliano de' Medici (1478), alle congiure dei baroni del Regno di Napoli contro Ferdinando I d'Aragona (1486), di Pier Paolo Bóscoli e di Agostino Capponi contro i Medici stessi (1513).

Nessuna meraviglia, pertanto, che in un' età dominata da cotale febbre anche il giovane Lorenzino, imbevuto, com' era, di idee umanistiche, con l'animo vibrante di entusiasmi eruditi, studioso ed ammiratore delle dottrine esposte nel *Principe* dal Machiavelli, sentisse potentemente il desiderio di

1. *L'Italie du XVIe siècle, Lorenzaccio* (Lorenzino de Médicis), par Pierre Gauthiez, Paris, Albert Fontemoing, éditeur, 1904 (P. II, chap. I, pp. 231-37).

farsi immortale con una memoranda impresa, che lo accostasse agli eroi di Plutarco, ai magnanimi vendicatori resi celeberrimi dalla storia di Grecia e di Roma.

Risulta così evidente come le idee proprie e caratteristiche del Rinascimento e lo spirito dei suoi tempi, possano gettare qualche luce sulla misteriosa figura di Lorenzino; senza una esatta nozione dell' epoca nella quale egli si trovò a vivere, a pensare, ad operare, vano sarebbe voler giudicare l'uomo e il suo famoso o, se vuolsi, famigerato delitto.

FRANCESCO PICCO e FEDERICO RAVELLO.

(A suivre.)

Digitized by Google

LES ITALIENS EN FRANCE AU XVIe SIÈCLE

(*11e article*[1].)

VI

LES ITALIENS DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES
LES FRANÇAIS DANS LES UNIVERSITÉS ITALIENNES

(*Suite.*)

Ce ne fut pas seulement Paris qui vit affluer les Italiens; ceux-ci occupèrent une place plus ou moins grande dans la plupart de nos centres d'études.

L'Université de Toulouse, la seconde en date des universités françaises, attira naturellement plutôt les Espagnols et les Catalans que les Italiens; ces derniers y furent cependant représentés par quelques maîtres célèbres.

Le dominicain Orlando da Cremona, qui avait été gradué à Paris, enseigna la théologie à Toulouse de 1231 à 1233[2].

Les historiens ont conservé le souvenir d'une dispute qui eut lieu à Toulouse, en 1274, entre Francesco Accursio, fils du glossateur, et le jurisconsulte Jacques de Revigny, sur un texte du Code[3]. En 1461, Dino da Mugello faisait un cours de droit que recueillit un bachelier appelé Le Sage (Sapientis)[4].

On a vu ci-dessus que Fausto Andrelini, obligé de quitter Paris, chercha, vers 1490, un refuge à l'Université de Poitiers, puis à celle de Toulouse.

1. Voyez *Bulletin italien*, t. I (1901), 92, 269; t. II (1902), 23, 108; t. III (1903), 7, 118, 219; t. IV (1904), 123, 294; t. XVII (1917), 61.
2. Budinszky, *Die Universität Paris*..., 1876, p. 203.
3. Estienne Pasquier, *Recherches de la France*, 1621, in-f°, p. 889. — La relation de la dispute, par Cino, a été imprimée par M. Marcel Fournier. Voy. René Gadave, *Les Documents sur l'Université de Toulouse*, 1916, p. 79, n° 26.
4. Biblioth. de Bordeaux, ms. 405.

Digitized by Google

Lanzilotto Politi, né à Sienne en 1487, professa d'abord le droit, puis il se fit dominicain sous le nom d'Ambrogio Catarino, et se partagea entre la jurisprudence et la théologie. Il vint à Toulouse en 1535 et, le 24 juin, soutint une dispute sur les substitutions contre Jehan de Boysson, ou Boyssonné[1].

Matteo Gribaldi, dit Moffa, né à Chieri en Piémont, fut un professeur errant. Après avoir enseigné le droit à Pise, à Pérouse, à Pavie, il occupa une chaire à Toulouse, où il était en 1536 et 1537. Il passa ensuite à Cahors, à Aix, à Valence, à Grenoble, à Padoue et à Tübingen. Pendant son séjour à Toulouse, il connut le premier président Jacopo Minuti, ou Jacques de Minut; aussi joignit-il des distiques latins à l'*Oratio funebris* prononcée par Jehan Visagier, ou Vulteius, en l'honneur de ce savant magistrat (1537). Étant à Valence, il n'oublia pas les premiers élèves qui avaient suivi ses leçons en France, et dédia « Tholosanis legum auditoribus », son traité *De methodo ac ratione studendi* (1[er] janvier 1541).

Avant que l'Université de Montpellier fût régulièrement constituée, un jurisconsulte italien, le Placentin, dont nous ignorons le véritable nom, avait fondé dans cette ville l'enseignement du droit. Il y mourut le 12 février 1192[2]. Quelques années plus tard, Azzone, qui professait à Bologne, occupa la chaire du Placentin. Azzone, qui était probablement originaire de Casalmaggiore, et dont la vie est fort mal connue, séjourna deux fois à Montpellier. Il nous aprend lui-même qu'il y composa ses *Introductiones ad libros juris majores*[3]. On croit qu'il mourut vers 1230.

Au nombre des théologiens ayant enseigné au XIII[e] siècle, il faut compter le dominicain Alberto da Genova, qui avait été reçu docteur à Paris. Celui-ci devint général de son ordre et mourut en 1300[4].

1. Cette dispute, recueillie par le recteur Mathieu Du Pac, a été plusieurs fois imprimée. Voy. René Gadave, *loc. cit.*, p. 140, n° 327.

2. Estienne Pasquier (*Recherches de la France*, 1621, p. 889) rapporte l'épitaphe du Placentin. — On trouvera dans le *Répertoire* de l'abbé Chevalier l'indication d'un grand nombre d'ouvrages relatifs à ce jurisconsulte.

3. Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia*, t. II, p. 1294.

4. Budinszky, *Die Universität Paris...*, 1876, p. 179.

Digitized by Google

Parmi les Italiens qui fréquentèrent l'Université de Montpellier, on ne doit pas oublier de mentionner Pétrarque, qui s'y rendit en 1318, après avoir étudié pendant quatre ans la grammaire, la dialectique et la rhétorique en Avignon et à Carpentras[1].

Il faut arriver au dernier quart du XVIe siècle pour trouver à Montpellier un jurisconsulte italien de renom ; nous voulons parler de Giulio Pacio de Beriga, dit Pacius. Celui-ci, né à Vicence en 1550, avait adhéré de bonne heure aux doctrines de la Réforme. Il chercha un refuge à Genève, où, dès le 19 juillet 1574, il figure dans la liste des habitants[2]. Il paraît avoir été alors simple étudiant, mais bientôt il fit un cours sur les Institutes et, un an plus tard, il obtint une chaire à l'Académie[3]. Le 26 mars 1582, il joignit à l'enseignement du droit celui de la philosophie et de la logique[4], mais, blâmé à Genève parce qu'il négligeait ses leçons publiques pour faire travailler, moyennant de gros honoraires, des étudiants particuliers, il quitta la ville en 1585 pour aller occuper à Heidelberg une chaire que lui offrait l'électeur palatin Casimir[5].

A Heidelberg, où naissent quatre de ses enfants, le jurisconsulte obtient les honneurs universitaires. Le 20 décembre 1591, il est élu prorecteur pour l'année 1592[6]; mais, en 1594, à la suite d'une querelle avec les disciples de Doneau, il abandonne sa chaire et se rend à Sedan. Il ne fait guère que passer dans cette ville. Sa femme, Zabetta Venturini, qu'il avait épousée à Genève, aspirait à retourner auprès des parents qu'elle y avait laissés[7]. Des circonstances favorables lui permirent de rentrer à l'Académie de Genève, où, moyennant 1,500 florins et vingt coupes de blé, il s'engageait à enseigner simultanément le droit et la philosophie (3 mai 1596). Ce nouvel engagement fut de courte durée. Poussé par son humeur

1. Tiraboschi, V, p. 511.
2. Borgeaud, *Histoire de l'Université de Genève*, 1900, p. 279.
3. Le 5 octobre 1577, il est reçu bourgeois de Genève « gratuitement, d'aultant qu'il est bien affectionné et qu'il est savant en droit et en philosophie et qu'il sert auxdites sciences à la Seigneurie » (*Livre des bourgeois*, 1860, p. 298).
4. Borgeaud, *loc. cit.*, p. 188.
5. *Ibid.*, p. 282.
6. Toepke, *Die Matrikel der Universität Heidelberg*, II (1866), p. 156.
7. Borgeaud, *Hist. de l'Université de Genève*, 1900, p. 291.

Digitized by Google

vagabonde, Pacio quitta Genève en 1597 pour se rendre à Nîmes, où on lui promettait la direction de l'Académie et 1,000 livres d'honoraires[1]. Au bout de trois ans, il accepta les offres que lui faisaient les habitants de Montpellier. Les consuls de Nîmes tentèrent en vain de le retenir[2]. Détail curieux ! les officiers du présidial firent alors un procès à la ville qui avait acheté pour le professeur une charge de conseiller[3].

Montpellier fut la dernière étape de Pacio, qui ne mourut qu'en 1633. Ce fut là qu'il écrivit son *Tractatus brevis*, ses *Centuriae*[4] et son *Tractatus de contractibus*[5]. Cédant aux sollicitations de ses amis, dont le plus notable fut Peiresc, il était retourné au catholicisme dans les premières années du XVIIe siècle[6].

La vie de Giulio Pacio est un exemple intéressant des pérégrinations auxquelles les jurisconsultes en général, et les jurisconsultes italiens en particulier, étaient entraînés par une soif démesurée des honneurs et des gages élevés.

L'Université d'Orléans, fondée en 1306, avait pour principal objet l'étude du droit civil que les papes ne permettaient pas d'enseigner à Paris. Parmi les professeurs étrangers qui y occupèrent des chaires, nous pouvons citer Jacopo Minuti, qui était à Orléans au commencement du XVIe siècle[7]. Ce personnage, connu en France sous le nom de Jacques de Minut, fut

1. Borgeaud, *loc. cit.*, p. 392.
2. Arch. de Nîmes, LL. 15 (*Invent.*, p. 17).
3. *Ibid.*
4. *Julii Pacii a Beriga J. C.* Ἐναντιοφανῶν *seu legum conciliatarum Centuriae VII.* Lugduni, Vincentius, 1618, in-8°; — Francofurti, Stoeckle, in-12.
5. Biblioth. de Carpentras, ms. 213.
6. On peut consulter; outre les ouvrages que nous avons cités :
Notice sur Julius Pacius de Beriga, jurisconsulte et philosophe des XVIe et XVIIe siècles, par M. Berriat Saint-Prix. Paris, 1840, in-8° (extr. des *Mém. de la Soc. des Antiquaires de France*).
Le jurisconsulte Jules Pacius de Beriga avant son établissement à Montpellier, par M. Revillout (Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, *Mémoires de la section des Lettres*, VII, 1882, pp. 251-278).
Jules Pacius de Beriga. Compte rendu du mémoire de M. Ch. Revillout, avec addition de documents inédits, par Ph. Tamizey de Larroque. Paris, 1883, in-8° (extr. de la *Revue des Questions historiques*).
7. Estienne Pasquier (*Recherches de la France*, 1621, in-fol., p. 901) le cite en tête des neuf jurisconsultes qui, de l'Université d'Orléans, furent appelés à siéger dans des cours souveraines.

appelé aux plus hautes destinées. Né à Milan en 1470, il arriva probablement en France à la suite de l'expédition de Charles VIII en Italie. Ce fut à Orléans que la faveur du roi Louis XII vint le chercher pour l'envoyer siéger au sénat de Milan. Il était dans cette ville en 1516, et nous le voyons chargé par le connétable Charles de Bourbon d'une mission à Pavie, le 29 avril de cette année[1]. Il était encore à Milan en 1518, comme on le voit par une épigramme grecque de T. Luranio[2]. L'année suivante, il rentra en France et rapporta à François Ier un beau manuscrit de Dante[3]. Le roi, pour le récompenser de ses services, le nomma second président au Parlement de Bordeaux (3 juillet 1523-9 novembre 1524)[4], puis premier président au Parlement de Toulouse (28 mai 1525)[5]. Au mois de juin 1530, il se rendit à Rentería pour y saluer la reine Éléonore d'Autriche à son arrivée en France[6].

Jacques de Minut, baron de Castéra, était un lettré, qui s'intéressait aux travaux d'érudition[7]. En 1517, Gio. Battista Cipelli, dit Egnazio, lui dédiait ses *Libri III de Caesaribus*[8]. Vers le même temps, Gérard de Verceil, « Sequanocelta, » lui adressait des vers grecs imprimés par Stefano Negri en 1521[9]. C'était un magistrat libéral. En 1533, à la prière de Jean de Pins, évêque de Rieux, il fit mettre en liberté Estienne Dolet[10]; il sauva de la mort six étudiants condamnés à la suite des

1. Biblioth. univ. de Pavie, ms. 179 (notes de Girolamo Bossi), VI, p. 33.
2. Cette pièce, adressée « ad clariss. senatorem Jac. Minutium » se lit dans le *Dialogus* de Stefano Negri, achevé d'imprimer à Milan le 31 mars 1518.
3. Biblioth. Nat., ms. ital. 1469.
4. En tête de ce manuscrit Jacopo plaça trois distiques, datés de 1519, où il dit expressément en parlant du livre :

Adlatum ex Italis in tua jura fero.

Voyez Léon Dorez, *Le Manuscrit de Dante, offert par Jacques Minut au roi François Ier*, extr. de la *Revue des Bibliothèques*, 1903.
5. Jacopo avait été naturalisé à une époque que nous ne pouvons préciser. Ses trois filles, Catherine, Marthe et Adrienne, nées à Milan pendant qu'il y séjournait, sont, à leur tour, naturalisées au mois de novembre 1524 (*Cat. des actes de François Ier*, V, n° 17933).
6. Fleury Vindry, *Les Parlementaires français au XVIe siècle*, II, pp. 40, 140. — Cf. *Cat. des actes de François Ier*, V, n° 18352.
7. Relation de Sébastien, Moreau, ap. Cimber et d'Anjou, *Archives curieuses*, 1re série, II, p. 415.
8. Renouard, *Annales des Alde*, 3e édition, p. 76.
9. *Stephani Nigri elegantissime e greco autorum subditorum Translationes...* (Mediolani, 1521, in-4°).
10. R. C. Christie, *Étienne Dolet*, trad. par Stryienski, 1886, pp. 131 et suiv.

Digitized by Google

troubles de l'Université de Toulouse[1]. Sa correspondance avec Nicolas Berthereau, secrétaire d'Anne de Montmorency, et avec le connétable lui-même[2], avec Antoine Arlier[3] et Jean de Boysson, ou Boyssonné[4], mériterait d'être recueillie. Sa mort, survenue le 6 novembre 1536, est déplorée par Jean Visagier[5], par Matteo Gribaldi[6], par G. Scarva[7], par Jean de Boyssonné[8], par Jean Raufel[9].

L'un des fils de Jacques, Gabriel de Minut, baron de Castéra, reçu docteur à Ferrare le 4 décembre 1544, fut sénéchal de Rouergue. Il est bien connu des bibliophiles. C'est l'auteur du livre *De la Beauté*, qu'accompagne *La Paulegraphie, ou Description des beautez d'une dame tholosaine nommée la Belle Paule* (Lyon, 1587, in-8°)[10], et d'un pamphlet latin sur les malheurs de la France[11].

L'étude du droit civil n'était pas seule en honneur à Orléans. Une époque des plus brillantes dans la vie de cette Université fut celle où Girolamo Aleandro, chassé de Paris par la peste, alla enseigner le grec sur les bords de la Loire, et réunit autour de sa chaire les hommes les plus distingués de la ville[12].

Vers 1565, il y eut à Orléans un professeur italien, venu de Genève, Fabio, dont nous ignorons le nom de famille. Le Lucquois Simone Simone, qui enseignait alors à Genève la philosophie et la médecine, accuse ce Fabio d'avoir voulu le noircir auprès des savants qui étaient à Orléans : Calliste

1. Fr. Mugnier, *Jehan de Boyssonné et le Parlement français de Chambéry*, 1898, p. 24.
2. Musée Condé à Chantilly, *Lettres de Montmorency*, III, IV, V.
3. Biblioth. Méjanes à Aix, ms. 200, n° 32.
4. Voy. *Revue des Langues romanes*, XXXIX (1896), p. 71.
5. *Oratio funebris a Jo. Vulteio de Jac. Minutio Tholosae habita* (Lugduni, 1537, in-8), réimprimée par M. Léon Dorez, *loc. cit.*, pp. 8-15. Le *Liber Epigrammatum* de Visagier, publié à Lyon la même année, contient des distiques à la louange de Minut, pp. 121 et 216.
6. En tête de l'*Oratio funebris* de Visagier.
7. A la suite de la même pièce.
8. G. Guibal, *De Joannis Boyssonei Vita*, 1863, p. 17.
9. *Tristes Vers, ou Elegie sur la mort de feu Jaques Minut, chevalier, premier president a Tholose, par Jean Raufel* (Tholose, 1537, in-8), ouvrage cité par Du Verdier (II, p. 509).
10. Voy. Cat. Rothschild, II, n° 1838.
11. *Morbi Gallos infestantis salubra Curatio et sancta Medicina* (Lugduni, 1587, in-8). Voy. Baudrier, *Bibliogr. lyonnaise*, IV, p. 158.
12. Voyez ci-dessus, p. 69.

Digitized by Google

Garrot, Nicolas Bérauld, Germain Audebert, Florent Chrestien, Pierre Daniel, Patrick Adamson.

Le détracteur, dit-il, dans une lettre adressée à un ami orléanais [1], a été nourri pendant six mois par l'église italienne de Genève, « miserrime, id est prout dignus erat » ; il a obtenu une petite place à Orléans pour y enseigner les éléments de la dialectique; les auditeurs l'ont immédiatement abandonné. « Desinat item mirari duobus integris annis quibus Aureliae fuit neminem sibi amicum factum esse, de qua re ille ipsemet mecum superioribus diebus, coram Ranchino, Gallo, honesto et studioso adolescente, obquerebatur ».

L'Université de Cahors, fondée en 1331, compta quelque temps parmi ses maîtres le jurisconsulte Matteo Gribaldi, venu de Toulouse. Ce fut probablement là que les envoyés de la ville d'Aix allèrent traiter avec lui vers 1538.

L'Université d'Aix, dont la fondation remonte à 1409, ne brilla jamais d'un très grand éclat. L'étude du droit y était pourtant en honneur; mais, la proximité de l'Italie permettant aux étudiants d'aller suivre facilement les leçons des grands jurisconsultes italiens, on ne songea guère à les attirer dans la ville. Il fut pourtant question, vers 1538, d'engager Matteo Gribaldi, qui était à Cahors; il est même probable que celui-ci se rendit à Aix, mais il n'y séjourna guère [2]. Les consuls ne furent pas plus heureux avec « M. Porporati, autre docteur italien fameux », à qui pourtant ils offrirent 1,000 florins de gages [3].

1. Biblioth. de Berne, ms. 141, art. 220.

2. M. Belin (*Hist. de l'Université d'Aix*, 1896, p. 221) parle de l'engagement de Gribaldi, que l'Université ne sut pas ou ne voulut pas retenir, mais il n'en indique pas la date précise. Cette date nous est fournie par les délibérations du conseil de ville de Grenoble. Le 12 janvier 1543, M. de Saint-Romans conseille d'avoir un lecteur célèbre pour enseigner le droit et dit « que il y a ung homme fameux sçavant, qu'a leu a Thoulouse, *as Eys*, Vallance et a certains aultres lieulx, que se nomme monsieur de Farges, lequel est auprès de Nexi en Sçavoye (Gribaldi était seigneur de Farges dans le pays de Gex) ». (*Université de Grenoble, Livre du centenaire de la Faculté de droit*, 1906, p. 122). Ainsi Gribaldi n'alla pas directement de Valence à Grenoble, mais passa au moins par Aix.

3. Belin, *ibid.* — Il s'agit vraisemblablement de Francesco Porporati, reçu docteur ès droits en 1511 (Vallauri, *Università del Piemonte*, I, p. 127), qui était en 1536 président de Piémont.

Digitized by Google

A Valence, les professeurs italiens sont plus nombreux et nous sont mieux connus. Le jurisconsulte Lanzilotto Galliaulo, ou Galliavola, qui enseigne à Pavie en 1500[1], passe ensuite à Valence[2]. Le Milanais Filippo Decio, après avoir professé à Pise et à Pavie, se rend en 1511 au concile de Pise comme procureur du roi de France[3]. Compromis auprès du pape, il passe en France, où il est pourvu, le 6 septembre 1512, d'un office de conseiller au parlement de Grenoble[4]. Les consuls de Valence l'engagent en même temps comme professeur; le contrat est ratifié le 28 décembre 1512[5]. C'est Decio qui, en 1513, confère le doctorat à Christophe de Longueil[6]. En 1515, l'Université de Pise lui offre une chaire, avec 800 florins de gages. François I[er] le retient et lui promet un office de sénateur à Milan avec une chaire à Pavie. La guerre le force de se rendre à Florence, où il est retenu pour l'Université de Pise. Un peu plus tard, il occupe une chaire à Avignon, puis il retourne à Pise où il meurt en 1535[7]. Il avait résigné en 1516 ou 1517 son office de conseiller.

Le principal ouvrage de Decio, son traité *De regulis juris*, devint en quelque sorte classique.

Le 9 novembre 1513, la ville traite avec le jurisconsulte Ferdinando Romano[8]. Le 28 avril 1514, Ottavio Giorgi, gendre de Decio, est appelé pour enseigner le droit civil[9].

Le 20 novembre 1514, deux envoyés de la ville, Antoine Faure et Antoine de Dorne, arrivés exprès à Pavie, traitent avec les jurisconsultes Lanzilotto de Capitaneis, de Gromello, et Antonio Pescari[10]. Le 24 août 1520, les consuls offrent un traitement de 600 livres à Gio. Francesco Della Ripa, de San

1. *Elenchus privilegiorum et actuum publici Ticinensis studii*, 1753, in-4°, p. 132.
2. F. Tiraboschi, éd. de 1809, VII, p. 132. Nadal ne mentionne pas Lanzilotto dans son *Hist. de l'Univ. de Valence*.
3. Fleury, *Histoire ecclésiastique*, XXV, 1752, p. 143.
4. *Invent. des archives de l'Isère*, II, 1868, pp. 22-23.
5. Marcel Fournier, *Nouv. Revue historique du droit français et étranger*, XIX (1895), p. 19.
6. *Christophori Longolii de suis infortuniis Epistola* (Biturigibus, 1538, in-8°).
7. Tiraboschi, éd. de 1809, VI, p. 583.
8. Marcel Fournier, *Nouv. Revue hist. du droit français et étranger*, XIV (1895), p. 19.
9. *Ibid.*
10. Arch. notariales de Paris, minutes de Michele Mangano, 1514-1515.

Digitized by Google

Nazzaro, qui professe à Avignon[1]. Celui-ci ne paraît pas avoir accepté la proposition; aussi, François de Faverge (de Fabrica) se rend-il à Pavie et traite-t-il avec Antonio de' Rossi, qui, le 3 novembre 1520, s'engage à venir enseigner le droit pendant trois ans moyennant 100 écus d'or[2]. Le 2 décembre 1520, un nouveau traité est signé avec le jurisconsulte Salvatore Ferdinando[3]. Le 8 avril 1526, la ville offre 400 florins à l'Italien Franceschino[4]. Vers le même temps, Emilio Ferretti professa, dit-on, à Valence[5], mais nous avouons n'avoir pas rencontré de documents certains sur ce point. Emilio fut pourvu, le 16 juin 1533, d'un office de conseiller lai au parlement de Paris[6]; il remplit en 1534 une mission diplomatique en Espagne, et reçut au mois d'août 1537 des lettres de naturalité[7]. Nous le retrouverons plus loin en parlant d'Avignon[8].

Un peu plus tard, la ville veut faire un grand effort et s'assurer le concours d'un jurisconsulte célèbre; elle offre 400 florins à Andrea Alciati, mais les négociations n'aboutissent pas[9].

Par lettres datées du 27 janvier 1527, François Ier avait fait don à la ville de Valence de 300 écus d'or pour l'aider à payer les gages des régents italiens[10].

En 1538, le roi assigne à l'Université de Valence, sur la ferme du sel, les fonds nécessaires à l'entretien des professeurs étrangers[11]. L'année suivante, MM. de Grignan et de Vermond, à la demande des consuls, offrent 1,200 livres à Fabio Accoramboni (Fabius de Angubio)[12]. Pour faire face à ces dépenses, le parlement de Grenoble autorise la perception d'un droit de

1. Marcel Fournier, *loc. cit.*, p. 27.
2. *Ibid.*, pp. 21-27.
3. *Ibid.*, p. 19.
4. *Ibid.*, p. 27.
5. Niceron, *Mémoires*, V, p. 15; Tiraboschi, VII, 1809, p. 717.
6. *Catal. des actes de François Ier*, II, n° 5936.
7. Baudrier, *Bibliogr. lyonnaise*, IV, p. 306; *Catal. des actes de François Ier*, II, n° 6745.
8. *Catal.*, VI, n° 21818.
9. Marcel Fournier, *loc. cit.*, XIX, p. 27.
10. *Catal. des actes de François Ier*, I, n° 2561.
11. *Ibid.*, III, n° 10079. Cf. IV, n°s 11640 (16 septembre 1540), 13351 (18 septembre 1543).
12. Marcel Fournier, *loc. cit.*, XIX, p. 37, n° 1.

Digitized by Google

4 sols tournois par mois sur les étudiants [1]. Le 18 février 1540, le ville approuve un contrat passé avec Matteo Gribaldi, le professeur errant que nous avons déjà rencontré à Toulouse, à Cahors et à Aix [2]. Le 11 octobre 1540, elle traite avec Girolamo Grati, de Bologne, qui occupe pendant trois ans la première chaire de droit aux gages de 800 écus d'or [3].

Les démarches de l'évêque Jean de Monluc, qui s'efforçait d'amener à Valence des jurisconsultes célèbres d'Italie ou d'ailleurs, les négociations engagées de divers côtés par le consul n'aboutirent pas [4]. Le départ de Cujas en 1559 et la concurrence de l'Université de Grenoble ne permirent plus dès lors à Valence d'appeler des régents étrangers.

A Grenoble, où le jurisconsulte piémontais Aimono Cravetta avait résidé pendant sept ans, vers 1535-1540, et où il avait donné de nombreuses consultations [5], l'enseignement du droit fut organisé en 1543 par Matteo Gribaldi, que nous avons cité en parlant de Toulouse et d'Aix. Celui-ci, qui venait de Valence, professa jusqu'au mois de mars 1545 [6]. Il eut pour successeurs : Girolamo « Athénée », probablement « a Thiene », de Vicence (octobre 1549-août 1550) [7], Ettore Ricchieri, d'Udine (octobre 1550-août 1552) [8], et Giovanni Colloredo, Frioulan, dont les descendants reçurent, deux siècles plus tard, le titre de prince (octobre 1555-août 1557) [9]. Matteo Gribaldi, qui, au mois de mars 1548, avait accepté un engagement à Padoue [10], dut quitter ce nouveau poste en 1553. Suspect d'hérésie, il dut se réfugier à Genève ; mais, là encore, sa réputation d'antitrinitaire lui fit courir de sérieux dangers. Il paraît avoir vécu alors dans sa terre de Farges, près de Gex, où il donna lui-

1. Marcel Fournier, *loc. cit.*, pp. 34-37.
2. *Ibid.*, p. 37.
3. *Ibid.*, pp. 37-41.
4. *Ibid.*, pp. 161-170, 101.
5. Voy. *Consiliorum Aymonis Cravettae primus* [*et secundus*] *Tomus*. Venetiis, 1568, in-fol.
6. *Université de Grenoble*, *Livre du centenaire de la Faculté de droit*, 1906, pp. 34, 250.
7. *Ibid.*, pp. 36, 250.
8. *Ibid.*
9. Marcel Fournier, *loc. cit.*, pp. 39, 250.
10. Facciolati, *Fasti*, II, p. 240.

Digitized by Google

même asile à Valentino Gentili[1]. En 1559, il céda aux sollicitations des consuls de Grenoble et retourna pour un an dans leur ville pour y remplacer Cujas[2]. Il se rendit ensuite à Tübingen, mais il fut emporté par la peste en 1564. Ses changements continuels de résidence ne lui permirent pas de laisser un seul ouvrage important[3].

L'Université de Bourges, fondée en 1465, fut un centre important pour l'enseignement du droit. Elle dut aux cours d'Alciat une grande partie de sa renommée. Le jurisconsulte italien Andrea Alciati, né à Alzato dans l'État de Milan le 8 mai 1492, avait étudié à Pavie et à Bologne. C'est dans cette dernière ville qu'il avait conquis, en 1514, le grade de docteur. De 1518 à 1521, il occupa une chaire en Avignon; mais, se trouvant irrégulièrement payé, il reprit le chemin de Milan, où il exerça pendant quelque temps les fonctions de vicaire de la province. Après un second séjour à l'école d'Avignon, il accepta un engagement à Bourges aux gages de 600 écus (1529). Il y reçut de grands honneurs. Le roi notamment lui accorda des lettres de naturalité[4]. Désireux de rentrer en Italie et plus encore de voir augmenter son traitement, il quitta Bourges, vers la fin de 1532, pour Pavie, où il devait recevoir 1,500 écus de gages. Pietro Bembo aurait voulu l'attirer à Padoue, et une chaire lui fut aussi offerte à Pise. Vers la fin de 1537, nouvel exode : Alciat se rend à Bologne, où il fait sa première leçon le 3 novembre. Deux ans plus tard, il retourne à Pavie, qu'il abandonne en 1543 pour Ferrare. En 1547, il reprend pour la troisième fois le chemin de Pavie. C'est là qu'il meurt le 12 janvier 1550. Dieu sait combien d'étapes il aurait faites encore s'il eût atteint un âge plus avancé.

Ce n'est pas ici le lieu de parler des ouvrages d'Alciat. Plusieurs furent composés à Bourges : en particulier, la harangue prononcée devant le roi François Ier[5]; les impri-

1. *Calvini Opera*, IX, pp. 419-420.
2. *Université de Grenoble, Livre du centenaire de la Faculté de droit*, 1906, pp. 215, 219.
3. Voy. Niceron, *Mémoires*, XLI, pp. 239-241.
4. Bibliothèque Nationale, ms. Du Puy 755, fol. 109.
5. *Andreae Alciati Opera*, 1617, IV, fol. 358.

Digitized by Google

meurs lyonnais multiplièrent les éditions de ses traités juridiques [1].

L'Université d'Avignon, régulièrement constituée en 1303, ne fut pas moins italienne que française. Parmi les jurisconsultes qui y professèrent au xviᵉ siècle, on cite Gio. Francesco Della Ripa, de San Nazzaro, qui, après avoir rempli une chaire à Pavie, vint enseigner à Avignon, où il arriva vers 1518, et où il passa quinze ans [2]. Sur les instances du duc de Milan, il rentra en Italie, et fut autorisé à se faire remplacer par Niccolò Belloni [3]. Il mourut peu de temps après, laissant des *Consilia*, des *Responsa* et quelques autres ouvrages juridiques [4].

Emilio Ferretti, dont nous avons déjà dit quelques mots en parlant de Valence, était conseiller au parlement de Paris quand il accepta une chaire de droit civil à Avignon. Ce fut là qu'il mourut le 14 juillet 1552. On trouvera dans les *Mémoires* de Niceron [5] la liste de ses ouvrages.

Ferretti eut pour successeur Aimono Cravetta, qui avait enseigné pendant sept ans à Grenoble, puis pendant trois ans à Ferrare (1549-1551). Celui-ci eut l'imprudence de s'élever publiquement contre les opinions qu'avait professées son prédécesseur. Les étudiants ne voulurent pas laisser porter atteinte à la mémoire de leur maître : Cravetta dut abandonner ses fonctions et rentrer en Italie [6]. Il trouva un refuge à Pavie, où il était en 1556 [7], professa ensuite à Mondovì, où il s'acquit une grande réputation (1560), puis à Turin. Il mourut dans cette dernière ville en 1569.

A la Faculté des arts d'Avignon, nous ne voyons guère à

1. Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia*, I, pp. 354-371.
2. Gio. Francesco professait en tout cas à l'Université d'Avignon dès 1522 ; on le voit par ses *Libri tres de peste*, sortis des presses de Jehan de Channey le 12 septembre de cette année.
3. Jacopo Sadoleto dit en 1533 que le jurisconsulte professe à Avignon depuis quinze ans (Tiraboschi, VII, 1909, p. 712).
4. Un recueil manuscrit de *Consilia*, daté d'Avignon, 1524, est à la Bibliothèque de Lyon (ms. 372, fol. 145, 180).
5. T. V, p. 20
6. Tiraboschi, VII, 1809, p. 726 ; Vallauri, *Storia delle università degli studi*, I. p. 176.
7. *Elenchus privilegiorum publici Ticinensis studii*, 1853, p. 128. *Memoria e Documenti per la storia dell' Università di Pavia*, I (1878, gr. in-4°), p. 80.

Digitized by Google

citer, au XVIe siècle, que Bartolommeo Mancini, qui enseigna pendant plusieurs années les lettres grecques et latines et passa par la suite à Pise, où on le trouve de 1577 à 1580[1].

Nous venons de voir que les Italiens avaient été nombreux dans les Universités françaises; les Français furent plus nombreux encore dans les Universités italiennes; mais, tandis que les uns venaient en France pour enseigner, les autres se rendaient en Italie pour étudier. Ce fut presque toujours l'enseignement des jurisconsultes qui attira nos compatriotes; quelques-uns allèrent au delà des Alpes se faire recevoir docteurs en médecine; plus rarement ils y conquirent des grades en théologie.

Notre confrère, M. Paul Durrieu, a établi qu'un « magister, Johannes de Mauduno, Aurelianensis dyocesis », qui achetait des livres à Bologne au mois de juillet 1269, n'était autre que le poète Jean de Meun, l'un des auteurs du *Roman de la Rose*[2].

Nous avons recueilli nous-même les noms d'un certain nombre de Français qui étudièrent ou même enseignèrent à Bologne à l'époque de la Renaissance.

Dans cette liste que nous espérons pouvoir publier prochainement, on trouvera les noms d'Yves Brulon, recteur des juristes en 1470; de Jehan Briçonnet, mort à Bologne en 1492; de Jacques Bonjehan, recteur des juristes et lecteur des Decrétales en 1518; de Claude Baronnat, de Lyon, reçu docteur en droit civil le 4 mars 1524; de Jacques Spifame, reçu de même docteur en droit civil le 24 octobre 1528, plus tard président au parlement de Paris, évêque de Nevers, décapité à Genève le 23 mars 1566; d'Alexis de Castellane, reçu docteur en droit canon le 19 juin 1531; de Claude Colomb, chargé d'une lecture de droit en 1536; de Germain Audebert, l'érudit orléanais (vers 1539-1541); de Pierre de Villars, à la même date; de Pierre Giraudet, de Lyon, proposé en 1547 pour le grade de docteur en médecine et remis à 1548; de Nicolas Perrot,

1. Fabroni, *Historia Academiae Pisanae*, II, 1792, pp. 434, 471.
2. *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1916, p. 437.

Digitized by Google

reçu docteur en droit civil le 28 mars 1549; d'Hugues Cumin, chanoine de Verdun, reçu docteur ès droits le 11 novembre 1549; de François Perrot, qui s'est fait un nom dans la littérature italienne (1550); de Pierre Bellier, reçu docteur en droit civil le 16 mars 1555, plus tard conseiller au Châtelet de Paris; de Louis de Moulins de Rochefort, reçu docteur ès arts et en médecine le 26 octobre 1560; de Godefroy Camus, de Lyon, reçu docteur en droit civil le 13 août 1562; de Louis, baron de Berlaymont, du diocèse de Cambrai, reçu docteur ès droits le 28 juillet 1569; d'Alexandre de La Rochefoucauld, prieur de Saint-Martin, et de François de La Rochefoucauld, abbé de Tournus (vers 1595), le premier mort en 1599, le second, évêque de Clermont, puis de Senlis, etc.

L'Université de Ferrare, qui ne fut régulièrement constituée qu'en 1391, n'attira d'abord que peu d'étudiants de langue française[1]. En 1400, les Dauphinois Claudin Lantier et François Bonier, ainsi que le Besançonnais Pierre Villette y sont reçus docteurs en droit civil; dès lors nos compatriotes y sont moins rares. Ils deviennent nombreux à l'époque de Renée de France. Nous citerons en 1538, parmi les docteurs ès droits : Jean de Bonshons, de Rouen, reçu le 3 avril, plus tard conseiller au parlement de Normandie; Claude Brocard, de Dijon, et Guillaume de La Court, de Vienne en Dauphiné, tous deux reçus le 5 avril, et qui devinrent, l'un conseiller au parlement de Dijon, l'autre au parlement de Grenoble. Nicolas de Jarente, reçu docteur ès droits le 27 avril, est plus tard évêque de Vence. Jean Dorne est reçu docteur ès droits le 2 juillet 1543. Charles de Lamoignon, admis au même grade le 20 juillet suivant, est plus tard conseiller au parlement de Paris. Gabriel de Minut, fils du jurisconsulte Jacopo Minuti ou Jacques de Minut, dont il a été parlé plus haut, est reçu docteur ès droits le 5 décembre 1544; il devient sénéchal de Rouergue. Hubert Languet est à Ferrare en 1545 et 1546. Le Dauphinois Jean Rabot y est reçu docteur ès droits le 30 mars

1. Voy. notre mémoire intitulé : *Les Français à l'Université de Ferrare au XV[e] et au XVI[e] siècle*, extrait du *Journal des Savants*, février et mars 1902, in-4°.

Digitized by Google

1545; il devient chanoine de Saint-Bernard de Romans. Jean-Baptiste de Simiane, le futur évêque de Vence, passé par la suite au calvinisme, est reçu docteur ès droits le 14 juillet de la même année. Il a pour témoin le célèbre Anne Du Bourg, mort martyr pour la cause de la Réforme le 23 décembre 1559. Nous n'allongerons pas davantage cette liste, nous bornant à mentionner encore Jean de Coras, qui, reçu docteur ès droits à Padoue, occupe une chaire à Ferrare en 1550 et y enseigne jusqu'au second semestre de 1552. Il rentre ensuite à Toulouse, et y est pourvu en même temps d'une chaire à l'Université et d'un office de conseiller au parlement; mais il est victime, le 4 octobre 1572, de la persécution religieuse.

Nous avons publié récemment un travail sur les professeurs et les étudiants de langue française à l'Université de Pavie au xve et au xvie siècle[1]. Nous y avons relevé 311 noms auxquels il conviendra de joindre ceux que nous citons dans un supplément actuellement sous presse. Parmi les personnages mentionnés on remarque : Thomas Basin, l'évêque de Lisieux, qui fut l'historien de Charles VII et de Louis XI (il se rendit à Bologne en 1437); le jurisconsulte Barthélemy de Chasseneuz, reçu docteur ès droits au mois d'août 1502; Antoine Brachet, d'Orléans, mort à Pavie le 1er août 1504, et à qui ses camarades élevèrent un tombeau; Claude de Bellièvre, qui était à Pavie vers 1507 et qui fut plus tard premier président du parlement de Grenoble; Léger Courtois, du diocèse d'Évreux, reçu docteur en médecine le 22 septembre 1515; Symphorien Champier, également reçu docteur en médecine le 9 octobre suivant; Jacques de Béthencourt, du diocèse de Rouen, reçu docteur en médecine le 1er mars 1516, et qui a laissé un nom comme syphiliographe; Charles d'Estaing, chanoine de Lyon (1519-1520); Antoine Perrenot de Granvelle, le célèbre ministre de Charles-Quint, qui étudiait à Pavie en 1536-1538; les jurisconsultes Jacques de Vintimille et Maclou Popon (vers 1536); François de Bovier, reçu docteur ès droits en 1549, plus tard

1. *Bulletin philologique et historique*, 1915, pp. 8 90.

Digitized by Google

conseiller au parlement de Grenoble; Louis Chaillot, de Dôle, reçu docteur ès droits le 2 avril 1573; Raymond de Mesmay, reçu docteur ès droits le 21 juin 1575; Gérard de Croy, reçu docteur en droit canon le 21 août 1578, et qui, plus tard, renonçant à l'Église, devint comte de Rœux; les frères Charles et Louis de Chavirey, reçus docteurs ès droits, l'un le 20 septembre 1586, l'autre le 1er août 1590, etc.

A Pise nous n'avons rencontré qu'un très petit nombre d'étudiants français : Cristophe Blancard, de Marseille, reçu docteur ès droits le 2 octobre 1559, plus tard conseiller au parlement de Provence; Yves Du Favoët, Breton, et André de La Tullaye, reçus au même grade en 1576, l'un le 13 avril, l'autre le 7 juin; Louis Grève, Parisien, et François Combault, d'Aigueperse, reçus docteurs ès droits en 1583, le premier le 11 février, le second le 20 juin. Jacques Vias, de Marseille, est chargé d'une lecture de droit civil en 1591 et 1592. Au XVIIe siècle, on relève, dans la liste des professeurs, les noms du P. Jules-César Boulanger, jésuite (1614-1619), et de Claude Guillermet, sieur de Bérigard, professeur de philosophie (1627-1639).

Les Français vont aussi à Rome. Jean de Monluc, le futur évêque de Valence, l'un des hommes les plus extraordinaires qu'ait produits le XVIe siècle, enseigne la théologie à la Sapience en 1525 [1]. Paul Vialard, qui faisait un cours à Pise en 1576, passe ensuite à Rome, où il est en 1583 [2].

Au Moyen-Age, l'Université de Bologne l'emportait sur toutes les autres, et c'est là qu'affluaient les étrangers. Mais pour l'étude de la société française au XVIe siècle, c'est avant tout Padoue qu'il importe de considérer. Cette ville, située dans les États de Venise, était réputée au dehors pour son

1. Émile Picot, *Les Français italianisants*, II, p. 357.
2. P. de Nolhac, *La Bibliothèque de Fulvio Orsini*, 1887, p. 65. — La Bibliothèque Nationale (ms. ital. 1183, fol. 169) possède une lettre adressée de Rome, par le cardinal Mathieu Cointrel, à Nicolas de Neufville, sieur de Villeroy, au sujet de Paul Vialard, le 12 mars 1584.

Digitized by Google

esprit libéral, et la tolérance religieuse y était presque toujours pratiquée. Les fils des officiers de nos grandes cours souveraines prirent l'habitude d'aller, tout au moins, y terminer leurs études juridiques.

La présence d'une foule de jeunes gens appartenant aux familles riches de France, d'Angleterre, des Pays-Bas, d'Allemagne, donna un caractère aristocratique à l'Université de Padoue. Une autre cause contribua encore à développer ce caractère : l'existence à Padoue d'une académie, c'est-à-dire d'une école où les jeunes seigneurs allaient cultiver les arts d'agrément : l'équitation, l'escrime, la danse, la musique et surtout les belles manières.

Il serait bien curieux d'avoir une liste complète des Français qui fréquentèrent les écoles de Padoue ; malheureusement les registres matricules que nos compatriotes, à la différence des Allemands, paraissent avoir tenus le plus souvent avec négligence, ont presque tous disparu. Il n'en subsiste que quelques fragments appartenant à la fin du XVIe ou au premier quart du XVIIe siècle. Nous avons tâché d'y suppléer en recueillant les noms des Français qui sont cités dans les actes manuscrits de l'Université ou dans d'autres documents. Les noms que nous avons relevés sont au nombre de plusieurs centaines, rien que pour l'époque qui nous occupe. Ce chiffre ne représente peut-être que la dixième partie des étudiants qui se rendirent à Padoue. Nous espérons pourtant publier bientôt la liste que nous avons dressée ; nous ne citerons ici que quelques noms plus ou moins connus.

Parmi les Français qui se rendirent à Padoue au commencement du XVIe siècle, on peut citer Germain de Brie, ou Brice (Brixius), qui passa cinq ans dans cette ville ou à Venise. Ce fut à Padoue qu'il rencontra Érasme en 1506[1]. Mellin de Saint-Gelais, dont on fixe la naissance vers 1487, étudia, dit Thevet, à Poitiers, puis à Bologne et à Padoue. Il est à croire qu'il rentra en France lorsque Louis XII déclara la guerre aux

1. P. de Nolhac, *Érasme en Italie*, 1888, p. 54.

Digitized by Google

Vénitiens, mais il retourna par la suite en Italie, et tout dans ses œuvres atteste l'influence italienne.

Au rétablissement de la paix, l'humaniste Christophe de Longueil, né à Malines en 1488, fils naturel de l'évêque de Léon, Antoine de Longueil, s'établit à Padoue, où il eut pour ami le célèbre Reginald Poole, qui fut son biographe. Il mourut en 1522; Pietro Bembo composa son épitaphe. Il eut pour élèves en 1521 Guy Breslay, qui devint en 1526 conseiller, et, en 1541, président au Grand Conseil; Jean Budé, neveu de Guillaume, et Maurice Bullioud, plus tard conseiller au parlement de Paris[1].

Étienne Dolet paraît être arrivé à Padoue en 1526 et y avoir séjourné jusqu'en 1530.

En 1529, nous y rencontrons l'humaniste Pierre Bunel, de Toulouse, dont les lettres furent imprimées en 1551 comme des modèles de prose latine, et le jurisconsulte Regnauld de Chandon.

L'année suivante on y trouve : Antoine Arlier, qui fut premier consul de Nîmes, lieutenant du sénéchal de Provence, enfin conseiller au parlement de Turin; Paul Daffis, de Toulouse, suivi bientôt de Jean Daffis, qui devint en 1532 docteur régent de l'Université de Toulouse et, en 1536, conseiller au parlement de cette ville; Miles ou Émile Perrot, plus tard conseiller au parlement de Paris; Charles Estienne, qui se rendit célèbre comme médecin et comme imprimeur.

Parmi les étudiants de 1531, citons Pierre de Montdoré, qui devint en 1552 maître de la librairie du roi à Fontainebleau, et qui fut plus tard poursuivi comme protestant; Louis Alardet, qui fut évêque de Mondovì, puis de Lausanne; Jean-Baptiste d'Aurillac, fils unique du premier président de Grenoble (il mourut à Padoue le 1er septembre 1531); Michel de L'Hospital, le futur chancelier de France.

Jean de Boyssonné, bien connu comme magistrat et comme humaniste, sur le point d'être inquiété pour cause de religion, trouva un refuge à Padoue, où il était en 1532.

1. *Christophori Longolii Epistolarum Libri IIII*, 1580, pp. 115-116, 93.

Digitized by Google

Guillaume Scève, qui était d'origine piémontaise, paraît s'être lié avec Boyssonné à l'Université de Padoue. Il y chanta, en vers latins, deux belles appelées Fannie et Célie. Une autre dame à laquelle il avait consacré des vers aujourd'hui perdus, Sylvie, pourrait bien être Emilia Castellana, mère de cette Simone qui fut fille d'honneur de la duchesse de Savoie, et qui mourut en couches vers 1537. La Délie chantée par Maurice Scève, cousin de Guillaume, était aussi une Italienne. Il est probable que Maurice avait également étudié à Padoue[1].

Christophe Richier, valet de chambre du roi François I[er] et secrétaire du chancelier Antoine Du Bourg, paraît avoir été de même camarade d'études de Boyssonné. Celui-ci l'appelle en propres termes « patavinus doctor »[2].

En 1533, Arnauld Du Ferrier fait un cours extraordinaire de droit civil et se fait recevoir docteur ; il est ensuite conseiller à Bordeaux, professeur à Bourges, conseiller à Toulouse et à Rennes, ambassadeur au concile de Trente, puis à Venise.

L'année 1534 est celle où Jean de Coras est à Padoue. Il professe plus tard à Valence, à Ferrare, à Toulouse. Il est en même temps conseiller au parlement de cette dernière ville. Il est victime en 1572 de la Saint-Barthélemy toulousaine. Il a pour condisciples Claude Brocard, plus tard conseiller au parlement de Dijon, et Claude Rabot, plus tard auditeur à la Chambre des comptes de Dauphiné.

Guillaume Fillandier, de Châtillon-sur-Seine, connu comme humaniste et comme architecte sous le nom de Philander, était à Padoue en 1538; Élie André, de Bordeaux, paraît y avoir été de 1539 à 1543 environ.

En 1540, Guillaume Bigot, de Laval, passe quelque temps à Padoue; c'est de là qu'il se rend à Nîmes pour y diriger l'école nouvellement créée. On peut citer aussi : Pierre Papus, qui devint en 1543 conseiller au parlement de Toulouse; René de Grimaldi, qui fut seigneur d'Antibes, de Cagne et de Corbons, chevalier de l'ordre du roi, etc.; Charles d'Humières, qui fut

1. Voy. Fr. Mugnier, *Jehan de Boyssonné*, 1898, pp. 98, 405, 407, 414.
2. *Ibid.*, p. 374. — Richier était de Thorigny, diocèse de Sens. Voy. La Croix du Maine, éd. Rigoley de Juvigny, I, p. 136.

Digitized by Google

aumônier du dauphin, évêque de Bayeux et grand aumônier de France; Jean de La Rochefoucauld, alors protonotaire, plus tard maître de la chapelle du roi, abbé de Marmoutiers, de Villeloin et de Cormery.

En 1542, Jules de Ganay est conseiller de la nation de Bourgogne. Il devient avocat général au parlement de Chambéry, puis, quand la ville cesse d'être française, conseiller au parlement de Bourgogne. Jean-Baptiste de Simiane, qui est alors à Padoue, est reçu en 1545 docteur ès droits à Ferrare. Il devient en 1555 évêque de Vence; mais, par la suite, il se démet de ses dignités ecclésiastiques et se déclare protestant.

Charles d'Angennes de Rambouillet passa plusieurs années à Padoue (vers 1545-1550). Il y eut pour condisciples Philibert de Pingon, qui fut conseiller au parlement de Chambéry, conseiller d'État et référendaire; Philippe et Antoine de La Chambre, Pomponne et Jean de Bellièvre, Charles de Croy, évêque de Tournai, Roger de Saint-Lary, qui se destinait alors à l'Église, mais qui devint maréchal de France en 1574. Quant à Charles d'Angennes, il fut évêque du Mans, ambassadeur auprès du pape Pie V et cardinal.

Gaspard Fléard, qui fut premier président de la Chambre des comptes de Dauphiné, conseiller, puis président du parlement de Grenoble, était à Padoue en 1551. En même temps que lui étudiaient André Aréond, qui fut consul de Grenoble en 1575, et l'humaniste Vincent de La Loupe, connu par ses annotations sur Tacite et par un traité *De magistratibus et praefecturis Francorum.*

Gilles de Berlaymont, qui joua un rôle important dans les Pays-Bas et reçut, en 1572, la Toison d'or et le gouvernement de la Frise, était à Padoue en 1557. Il appartenait à la nation d'Allemagne.

Charles de Harlay, qui étudiait en 1561, fut ambassadeur en Pologne, en Allemagne et en Suisse. D'autres Harlay le suivirent à Padoue; en 1592, Christophe II, comte de Beaumont, fils unique du premier président Achille de Harlay; en 1628, Charles, seigneur de Dolot, second fils de Christophe.

De 1569 à 1571, on rencontre à Padoue Artus Prunier, qui

Digitized by Google

devient conseiller au parlement de Grenoble, président à la même cour, premier président du parlement de Provence et enfin de celui de Grenoble.

François de Joyeuse, fils de Guillaume de Joyeuse, maréchal de France, et de Marie de Batarnay, passa au moins huit ans à Padoue. Dès 1573, il était élu conseiller de la nation de Provence; il était encore en fonctions à la fin de 1581. En quittant l'Université, il fut nommé archevêque de Narbonne (1582). L'année suivante, il fut fait cardinal. En 1584, il fut appelé à l'archevêché de Toulouse et, en 1605, à l'archevêché de Rouen. Son éducation italienne le rendit propre aux plus hautes missions diplomatiques.

Citons encore François de Sales, que son père envoya vers 1590 à Padoue, et qui y fut reçu docteur ès droits le 5 novembre 1591. Ordonné prêtre en 1595, évêque de Genève en 1602, il mourut en 1622. Il fut canonisé en 1605.

François, c'est-à-dire François-Annibal, d'Estrées, qui se destinait à l'Église, s'inscrivit comme juriste à Padoue le 9 décembre 1593. Henri IV lui donna l'évêché de Noyon; mais, à la mort de son frère aîné, en 1594, il abandonna l'Université et prit le parti des armes sous le nom de marquis de Cœuvres. Il fut fait maréchal de France en 1626 et duc d'Estrées en 1645.

Nous ne pouvons mieux finir cette énumération des Français qui se rendirent à Padoue au XVIe siècle qu'en mentionnant Nicolas-Claude Fabri, sieur de Calas, devenu si célèbre sous le nom de Peiresc. Arrivé à Padoue en 1599, Peiresc resta en Italie jusqu'au mois de mai 1602.

Nous arrêtons ici cette énumération sommaire et pourtant déjà longue. Nous ne croyons pas devoir l'allonger encore en y joignant l'indication des sources auxquelles nous avons puisé; on les trouvera dans le mémoire spécial que nous espérons publier bientôt.

On a déjà vu que ce qui attirait les étrangers à Padoue, surtout les jeunes gens des grandes familles, c'était l'Académie où ils allaient se préparer au maniement des armes et s'initier

Digitized by Google

aux manières des cours. Losrqu'en 1572 l'évêque de Valence Jean de Monluc dut se rendre en Pologne pour travailler à l'élection d'Henri de Valois, il obtint du roi que son fils naturel, le futur maréchal de Balagny, qui était à Padoue, le précédât dans sa mission pour faire admirer l'élégance des gentilshommes français. Balagny, qui n'avait que vingt ans, se mit en route, sans perdre de temps, accompagné de trois Français d'âge mûr. L'un de ceux-ci était Jean Choisnin, le propre secrétaire de l'évêque, à qui nous devons une précieuse relation du voyage[1]. Balagny fut reçu partout avec la plus grande faveur. Tandis que son père déployait dans les négociations une activité extraordinaire, il réussissait à s'attirer les sympathies par sa politesse et ses brillantes manières. Il allait dans les premières maisons de Varsovie, « pour y baller, voltiger et tirer des armes »[2].

Au besoin, les jeunes gens qui étudiaient à l'Académie fournissaient à nos ambassadeurs des secrétaires et des attachés. Arnaud Du Ferrier, conseillant à Henri III d'envoyer une mission vers le sultan, dit, dans une lettre datée de Venise le 27 octobre 1581 : « Je ne veulx oublier le grand nombre de gentilshommes françoys qui sont aujourd'hui en Italye pour apprendre tous exercices d'armes, mesmes à Padoue, deliberés d'accompaigner l'ambassadeur que V. M. envoiera pour le fait de la circoncision à Constantinople. Et quand Elle voudroit se servir d'aulcun d'eulx, mesmes du fils aisné de M. d'Entragues[3], beau jeune homme, de belle taille et bien institué, pour y estre envoyé, il seroit à demy porté et autant bien accompaigné que nul autre ambassadeur qui ayt jamais passé par deçà[4]. »

Lorsque Montaigne traversa Padoue en 1580, il visita « les

1. *Discours au vray de tout ce qui s'est faict et passé pour l'entiere negociation de l'election du roy de Polongne; divisé en trois livres; faict par Jehan Choisnyn, de Chastelleraud, secretaire du roy de Polongne...* Paris, Nic. Chesneau, 1574, in-8°.

2. Le marquis de Noailles, *Henri de Valois et la Pologne en 1572*, I, p. 78; II, p. 296.

3. Charles de Balsac, seigneur de Marcoussis, fils aîné de François de Balsac, seigneur d'Entragues, et de sa première femme Jacqueline de Rohan, dame de Gié.

4. Charrière, *Négociations*, IV, p. 90.

Digitized by Google

escoles d'escrime, du bal, de monter à cheval, où il y avoit plus de çant jantilshommes françois », mais, chose curieuse, il ne visita pas l'Université, qui peut-être n'était pas ouverte, ou du moins il ne nous en parle pas[1]. Alexandre de Pontaimery, sieur de Focheran, qui avait passé vingt-deux mois dans les académies italiennes, s'élève en 1595 contre la coutume qu'avaient les grandes familles françaises de se séparer de leurs enfants et de les expédier au delà des monts pour s'y livrer aux exercices de la noblesse et s'y préparer à la vie militaire. « Il n'y a rien de plus impertinent, nous dit-il, que d'envoyer un jeune homme, comme un cheval egaré, en Italie, où il s'adonne plus à remarquer la porte d'une courtisane que le chemin des exercices. S'il est à Padoue, il veut voir Venise de mois en mois et plus souvent. Est-il à Venise, il n'y a canal où ce volage François ne s'engouffre, il n'y a gondole où il ne se fasse bercer, il n'y a barquerot qu'il n'entretienne, il n'y a monastere qu'il ne visite, bordeau qu'il ne fréquente, ambassadeur qu'il n'emprunte, cognoissance qu'il ne recherche et vice qu'il ne commette, par imitation ou autrement[2]. »

Cette critique des académies italiennes, où il est impossible de ne pas voir un grand fond de vérité, se poursuit, et Pontaimery nous montre qu'il avait bien observé ce qui se passait non seulement à Padoue, mais à Rome, à Naples et en Sicile; cependant, ses critiques ont surtout pour but de recommander l'académie qu'Antoine de Pluvinel venait de fonder à Paris. On y enseignait le « voltigement », l'escrime, la danse, les mathématiques, la peinture et la musique. Les frais montaient pour un jeune homme de 700 à 1,000 écus par an, et, comme ces frais étaient beaucoup moins élevés que ceux qu'imposait un séjour à Padoue, à Naples ou dans quelque autre académie italienne, on peut juger de la dépense qu'entraînait l'entretien d'un gentilhomme dans une de ces écoles.

1. Prof. Alessandro D'Ancona, *L'Italia alle fine del secolo XVI. Giornale del viaggio di Michele de Montaigne in Italia nel 1580 e 1581* (Città di Castello, 1880), p. 129.

2. *L'Académie, ou Institution de la noblesse française* (Paris, Jamet-Mettayer, 1595, in-12). On trouvera le passage complet dans l'élégant volume de M. H. de Terrebasse: *Antoine de Pluvinel, Dauphinois* (Lyon, 1911, pet. in-4°), pp. 15-19.

Digitized by Google

Dès le milieu du xviᵉ siècle, Joachim Du Bellay, dans une pièce traduite d'Adrien Turnèbe, s'élevait avec force contre la mode qu'avaient les jeunes gentilshommes français de visiter l'Italie et d'y fréquenter les universités :

. . . .

Tu dois voir l'Italie et les Alpes passer,
Car c'est de là que vient la fine marchandise
Qu'en béant on admire et que si hault on prise,
Si le rusé marchand est menteur asseuré,
Et s'il sçait pallier d'un fard bien coloré
Mille bourdes qu'il a en France rapportees,
Assez pour en charger quatre grandes chartees :
S'il sçait, parlant de Rome, un chacun estonner,
Si du nom de Pavie il fait tout resonner,
Si des Venitiens, que la mer environne,
Si des champs de la Pouille il discourt et raisonne,
Si, vanteur, il sçait bien son art autoriser,
Louer les estrangers, les François mespriser,
Si des lettres l'honneur à luy seul il reserve
Et dedaigne en crachant la françoise Minerve.

. . . .

Donques en Italie il te convient chercher
La source cabaline et le double rocher
Et l'arbre qui le front des poëtes honore ;
Mais retien ce precepte en ta memoire encore :
C'est que tu pourras bien François partir d'icy,
Mais tu retourneras Italien aussi
De gestes et d'habits, de port et de langage ;
Bref, d'un Italien tu auras le pelage,
Afin qu'entre les tiens admirable tu sois.
Ce sont les vrays appas pour prendre nos François.
Lors ta muse sera de cestuy-la prisée
Auquel auparavant tu servois de risée [1].

Au commencement du xviiᵉ siècle, un conseiller au parlement de Bordeaux, qui avait passé plusieurs années en Italie, et avait été reçu docteur à Turin en 1579, Pierre de Lancre, revient sur le même sujet et s'efforce de détourner les Français de cet engouement exagéré pour toutes les choses italiennes :

« Le François va en Italie pour apprendre la vertu, et sçachant le plaisir qu'il fait à l'Italien de luy apporter des commoditez, il s'en va à Rome avec

1. Joachim Du Bellay, *Nouvelle Maniere de faire son profit des lettres*, à la suite de *La Monomachie de David et de Goliath*, 1561, in-4°, fol. 40. — Éd. Marty-Laveaux, I, pp. 469-470.

Digitized by Google

trois fois plus d'argent que son revenu ne vaut, pour enrichir l'Italien. Bref il y va si honnorablement, que l'Italien ne desdaigne de le servir. Car n'est-ce pas asservir l'Italien, quand le François l'employe, voire le contraint de luy enseigner et mettre à prix tout ce qu'il sçait ?

» Tant y a que si on nous reproche que l'Italien et l'Espagnol prennènt volontiers des François pour serviteurs à cause de leur promptitude, nous pouvons encore mieux dire, qu'es lieux où se font les exercices comme à Rome, Naples et Padoue, les Italiens sont plus vallets des François qu'aucune autre nation, car tous les escuyers, maistres d'escrime, mathematiciens, maistres de feux artificiels, joueurs de luth, comediens et courtisanes, tout cela sont autant de vallets des François. Rome entre toutes les villes d'Italie, est le vray rendez-vous des François. L'Alemant, l'Espagnol, l'Anglois, ny l'Italien mesmes ne pratiquent gueres les sales et escholes des exercices. A Rome les courtisannes n'ayment que la bourse de tous les autres, et du seul François elles en ayment et la bourse et la conversation.

» Les François apportent tant de commoditez à Rome et nous sommes meshuy si collez à ces exercices, que nous tenons quasi les Italiens et surtout les Romains comme nos freres. Ils nous instruisent comme leurs enfans et, s'ils nous honorent parfois du cardinalat ou de quelques autres dignitez en l'Eglise, nous leur faisons aussi part, et leur conferons les meilleurs benefices qui soient en France; de maniere que, si Lucain vivoit, qui souloit blasmer la hardiesse des Auvergnats de ce qu'ils appeloient les Romains leurs freres :

> Arvernique ausi Latios se fingere fratres
> Sanguine ab Iliaco populi...

il ne diroit plus mot, car il nous trouveroit tous Auvergnats et tous freres des Romains. E y auroit beaucoup plus de raison de souffrir la comparaison et l'adveu de l'alliance que ceste contrée de France pretendoit avoir avec les Romains qu'ils appellent freres, que les Venitiens celle de San Marmo en la Romaigne, qui sont presque tous villageois... [1]. »

Émile PICOT.

(A suivre.)

1. *Tableau de l'inconstance et instabilité de toutes choses, où il est montré qu'en Dieu seul gist la vraye constance à laquelle l'homme sage doit viser... Par Pierre de Lancre, conseiller du roy au parlement de Bordeaux.* Seconde edition (Paris, vesve Abel L'Angelier, 1610, in-4°), f. 438 et 438 v°. — C'est notre ami M. Émile Roy qui nous a signalé cet ouvrage.

INDIZI LIRICI

Non appare, dalla critica recente, se il Leopardi abbia conosciuto le poesie del Lamartine; la sua cultura francese, per chi la studi in complesso, muove dagli scrittori del gran secolo e termina con quelli dell' Impero.

Così scrive l'Hazard : « A part Lamennais, qu'il cite à plusieurs reprises, et Paul-Louis Courier, il ne connaît du XIXe siècle aucun auteur qui compte; son information ne dépasse guère 1815. Il ne soupçonne pas nos grands romantiques [1]. »

Il Graf, nei saggi che dedicò al Leopardi, ebbe a rammentare più volte le *Harmonies* : col fine di un commento psicologico, e per differenziare i due poeti [2].

Lo Zumbini, a fronte del *Bruto minore*, v. 46-51,

(Spiace agli Dei chi violento irrompe
Nel Tartaro...)

ha addotto alcuni versi del *Désespoir* :

61 Quel crime avons-nous fait pour mériter de naître ?
L'insensible néant t'a-t-il demandé l'être,
Ou l'a-t-il accepté ?
Sommes-nous, ô hasard, l'œuvre de tes caprices ?
Ou plutôt, Dieu cruel, falloit-il nos supplices
Pour ta félicité ?

e

94 Un Brutus, qui, mourant pour la vertu qu'il aime,
Doute au dernier moment de cette vertu même,
Et dit : Tu n'es qu'un nom!... [3];

1. *Giacomo Leopardi*, Paris, Bloud, 1913, pp. 220-21; cf. Serban, *Leopardi et la France*, Paris, Champion, 1913, p. 21.

2. *Foscolo, Manzoni, Leopardi*, Torino, 1898, pp. 243 n., 267 n., 274, 280-81, 365. A p. 355 e n. 1, egli oppone il modo sentimentale del Lamartine a quello del Leopardi : « A far meglio intendere ciò gioverebbe istituire un raffronto fra le *Ricordanze* e la *Vigne et la Maison*, poesie di affine argomento. »

3. *Studi sul Leopardi*, vol. I, Firenze, 1902, pp. 310-11 n.; ed a questa nota allude senza dubbio il Mazzoni, *L'Ottocento*, p. 538 : « può essere accordo casuale, ma in ogni guisa è osservabile. »

Digitized by Google

che se anche nel concetto del *Bruto* dobbiamo riconoscere una palese reminiscenza delle pagine di Madame de Staël[1], il primo fra i versi citati di questa *méditation* è d'un accento che risuona nel Leopardi (e nell' *Ultimo canto di Saffo*, « Qual fallo mai, qual sì nefando eccesso... »).

Il Lamartine fu noto assai presto in Italia[2], e il Leopardi non disdegnava la poesia contemporanea francese : imitò la *Feuille* dell' Arnault : dovette, anzi, riprenderne l'abbozzo (dalla prima lettura sullo *Spettatore* del 1818) a distanza di più di dieci anni, come appare dalla metrica, simile a quella dei canti che seguono il *Risorgimento*[3].

Fra le prime *Meditazioni*, del 1820, è l'*Invocation*, che oggi, non foss' altro, una dedica manoscritta del Lamartine dimostra composta per Madame Charles, cioè per Elvira, ma che offre nel suo tenore tutto il « vago » celestiale di un' alba romantica :

> O toi qui m'apparus dans ce désert du monde,
> Habitante du ciel, passagère en ces lieux !
> O toi qui fis briller dans cette nuit profonde
> Un rayon d'amour à mes yeux ;
>
> A mes yeux étonnés montre-toi toute entière,
> Dis-moi quel est ton nom, ton pays, ton destin.
> Ton berceau fut-il sur la terre ?
> Ou n'es-tu qu'un souffle divin ?

1. Cf. il passo di *Corinne*, tradotto nei *Pensieri*, I, 198 : « e allora è quando l'aspetto di nuovo sventure e l'idea o l'atto del suicidio gli danno una terribile e quasi barbara allegrezza...; allora è il tempo di quel *maligno* amaro e ironico sorriso, simile a quello della vendetta eseguita da un uomo crudele dopo forte lungo e irritato desiderio : il qual sorriso è l'ultima espressione della estrema disperazione e della somma infelicità » : Ravasi, *Leopardi et Mme de Staël*, Milano, 1910, pp. 40-43. E nelle *Réflexions sur le suicide*, sez. II : « Mais l'homme qui se tue semble arriver avec d'hostiles armes sur l'autre rive du tombeau, et défier à lui seul les images de terreur qui sortent des ténèbres. »

2. Galletti, nel Suppl. 7 del *Giornale storico*, pp. 34-37. L'*Antologia* pubblicò, fin dal suo primo quaderno, il carme a Byron, *L'homme*, delle *Méditations* : v. Cenzatti, *Alfonso de Lamartine e l'Italia*, Livorno, 1903, p. 43; Prunas, *L'Antologia di Gian Pietro Vieusseux*, 1906, pp. 54, 205-06.

3. Il Carducci, *Opere*, XVI, p. 298, accolse la data 1818 ; l'Antognoni, che pure colloca l'*Imitazione* fra il *Monumento di Dante* e l'*Infinito*, ammette (3ª ediz. del commento Straccali, p. 36) « che la ritoccasse in seguito ? » ; il Mestica la datò dapprima fra il '31 e il '35 (anno della stampa, nell' ediz. napoletana), poi l'avanzò, fra l'epistola al Pepoli e lo *Scherzo*. La sua posizione mi par simile a quella del *Passero solitario*, ripreso dal poeta nel' 29, dopo il suo ritorno a Recanati. — Questa breve e leggera poesia ha tenuto a galla il nome d'Arnault, « cette âme de liège », come lo definiva Stendhal (*Souvenirs d'égotisme*, ed. Stryienski, p. 105 ; v. Stapfer, *Des réputations littéraires*, I, p. 129).

Digitized by Google

Vas-tu revoir demain l'éternelle lumière?
Ou dans ce lieu d'exil, de deuil et de misère,
Dois-tu poursuivre encor ton pénible chemin?
Ah! quel que soit ton nom, ton destin, ta patrie,
Ou fille de la terre, ou du divin séjour,
Ah! laisse-moi, toute ma vie,
T'offrir mon culte ou mon amour.

Si tu dois, comme nous, achever la carrière,
Sois mon appui, mon guide, et souffre qu'en tous lieux,
De tes pas adorés je baise la poussière.
Mais si tu prends ton vol, et si, loin de nos yeux,
Sœur des anges, bientôt tu remontes près d'eux,
Après m'avoir aimé quelques jours sur la terre,
Souviens-toi de moi dans les cieux.

Nel canto *Alla sua donna*, il Leopardi l'invoca senza conoscerne la sorte:

Forse tu l'innocente
Secol beasti che dall' oro ha nome,
Or leve intra la gente
Anima voli?
. . . .
Se dell' eterne idee
L'una sei tu, cui di sensibil forma
Sdegni l'eterno senno esser vestita,
E fra caduche spoglie
Provar gli affanni di funerea vita;
O s'altra terra ne' superni giri
Fra' mondi innumerabili t' accoglie,
E più vaga del Sol prossima stella
T'irraggia, e più benigno etere spiri;
Di qua dove son gli anni infausti e brevi,
Questo d' ignoto amante inno ricevi.

Propongo non più che l' « indizio » di una lettura; la poesia del Leopardi annunzia già il fermo splendore del *Pensiero dominante;* v' è l'anima sua « avida — come asseriva il De Sanctis — di un ordine di cose divino e morale, che gli sta improntato nel cuore e di cui non vede orma in terra ». Il Cesareo rammentava, dall' *Aroldo* di Byron,

Oh Love! no habitant of earth thou art...[1];

1. *Nuove ricerche su la vita e le opere di G. L.*, p. 108; Muoni, *La fama del Byron e il byronismo in Italia*, Milano, 1903, pp. 33-34, ed Olivero, in *Rivista d'Italia*, sett. 1915, p. 449 sgg.

Digitized by Google

ma nelle poesie del Lamartine quel tema si è svolto per un' elevazione sincera e s'effonde come per vasti echi in una sfera ideale :

Mais peut-être au delà des bornes de sa sphère,
Lieux où le vrai soleil éclaire d'autres cieux,
Si je pouvois laisser ma dépouille à la terre,
Ce que j'ai tant rêvé paraîtroit à mes yeux [1] ?.
. . . .
Que ne puis-je, porté sur le char de l'aurore,
Vague objet de mes vœux, m'élancer jusqu'à toi...

(L'Isolement.)

L'invocazione del Leopardi si leva come una pura fantasia, in tutto divisa dalle « cose presenti » ; e il venir dopo il *Consalvo* nell' ordine dei Canti che volle il poeta, può farci arguire, nel suo stesso giudizio, un' affinità romantica.

Più tardi, il Leopardi si diede a cercare un autografo di Lamartine per « la bella Fanny » [2]; la quale del poeta, del gentiluomo straniero, aveva dovuto formarsi l'immagine mondana che si accorda con la vita condotta a Firenze dal Lamartine diplomatico [3]. Ed a Firenze, in quegli anni, s'erano temprate le *Harmonies;* la nuova opera fu pubblicata nel' 30, e non saprei affermare che il Leopardi ne abbia avuto cono-

1. Vedi la nota del Lanson nella sua edizione delle *Méditations poétiques* (Paris, Hachette, 1915), I, p. 15 : perchè il poeta ha corretto *rêvé*, là dove aveva scritto *pleuré*, quasi a prolungare in un sogno d'avvenire quello ch' era rimpianto? e di pochi versi precede, ed è rimasto nelle edizioni « Un seul être vous manque... » : « Lamartine renonce à lier les deux parties... ce n'est plus la réunion à l'être aimé qu'il demande dans l'autre vie : c'est la possession du *bien idéal*, de ce *vague* et inconcevable *objet* dont l'être aimé n'était sur la terre qu'une imparfaite image. » Su « la vie de l'âme », vedi il lib. II, cap. 2, dello Zyromski, *Lamartine poète lyrique;* e quanto nuova allora apparisse l'« amorosa idea », che fu poi divulgata dai Romantici, ha osservato il Brunetière, *L'évolution de la poésie lyrique au XIXe siècle*, I, pp. 125-26. — Non credo che le due ispirazioni del Lamartine e del Leopardi si possano ricongiungere nell' esempio del Petrarca, che pur conoscevano entrambi : l'amore « ideale » per Laura non isposta nè asconde mai il suo oggetto, per quanto lo sublimi.

2. E glielo trovò il Rosini : v. *Epistolario* 5, II, p. 424 e 431, e *Scritti vari inediti*, pp. 463-64 : lettere dal giugno all' ottobre del' 31 ; *I Canti*, 2ª ed. Scherillo, Milano, 1907, pp. 379-82. Sulle relazioni del Lamartine col Rosini, v. Foresi, *Lamartine e l'Italia in alcune sue lettere inedite* (*Nuova Antologia*, 1° luglio 1916).

3. Farges, *Lamartine à Florence, 1826-1828,* in *Revue de Paris*, 1er août 1900, p. 599 sgg.; Biagi, *Politica e bel mondo; Cronache fiorentine dal 1815 al 1831*, in *La vita ital. nel Risorgimento*, I, *Storia*, p. 209-10 ; Allais, *Lamartine en Toscane et les Harmonies poétiques et religieuses* (*d'après la correspondance et les manuscrits*), Paris, Lecène et Oudin, 1909, p. 10 sgg.

Digitized by Google

scenza : quando il pensiero, appunto, di Aspasia non l'abbia trattenuto su questi versi :

Je vois passer, je vois sourire
La femme aux perfides appas,
Qui m'enivra d'un long délire,
Dont mes lèvres baisaient les pas!
Ses blonds cheveux flottent encore,
Les fraîches couleurs de l'aurore
Teignent toujours son front charmant,
Et dans l'azur de sa paupière
Brille encore assez de lumière
Pour fasciner l'œil d'un amant!

La foule qui s'ouvre à mesure
La flatte encor d'un long coup d'œil
Et la poursuit d'un doux murmure
Dont s'enivre son jeune orgueil;
Et moi, je souris et je passe,
Sans effort de mon cœur j'efface
Le songe de félicité,
Et je dis, la pitié dans l'âme :
Amour! se peut-il que ta flamme
Meure encore avant la beauté?[1]

o sul principio dell' *Hymne à la douleur* :

Frappe encore, ô Douleur, si tu trouves la place!
Frappe, ce cœur saignant t'abhorre et te rend grâce!

e nell' *Infini dans les cieux* (*Harm.*, II, 4), la visione stellare ch' egli doveva rinnovar nella *Ginestra*, e il contrasto delle varie vite sulla terra, sperduta nell' etra immenso, e il poeta che medita :

Sur le dernier sommet des monts, d'où le regard
Dans un double horizon se répand au hasard.
. . . .
Un monde est assoupi sous la voûte des cieux?
Mais dans la voûte même où s'élèvent mes yeux,
Que de mondes nouveaux, que de soleils sans nombre
Trahis par leur splendeur, étincellent dans l'ombre!
. . . .
Je regardais d'en haut cette herbe... [2].

Ogni cammino era diverso per quei due spiriti, fuor di quello che li adduceva alla vertigine ed al silenzio.

FERDINANDO NERI.

1. *Harm.*, III, 12 (« Pourquoi mon âme est-elle triste? »); il Sainte-Beuve aveva distolto questi versi dalla lunga poesia, annunziando il volume nel *Globe* del giugno 1830 (*Premiers lundis*, ed. Lévy, t. I, p. 324).

2. Cf. *Éternité de la Nature, brièveté de l'Homme* (*Harm.*, II, 20) e *Novissima verba* (IV, 16).

Digitized by Google

A PROPOS

D'UNE

NOUVELLE REVUE HISTORIQUE ITALIENNE

Sous le titre de *Nuova rivista storica*[1], une nouvelle revue historique vient de se fonder en Italie. Cette fondation se rattache à tout un programme de travail et d'action qui vaut d'être exposé rapidement.

D'abord, les directeurs de la *Nuova rivista storica*, MM. Anzilotti, Barbagallo, Porzio et Rota, veulent que leur revue soit une revue d'histoire générale, nouveauté presque téméraire dans un pays qui ne connaissait jusqu'alors en fait de revues historiques que des revues spéciales, dont l'horizon était borné d'ordinaire à la seule Italie, voire à telle ou telle province italienne. On sait que, malgré les belles espérances du début, l'*Archivio storico italiano* n'a jamais été qu'une revue d'histoire toscane, et qu'en dépit de son titre trompeur, la *Rivista storica italiana* n'a jamais rien publié d'autre que des comptes rendus de livres et d'articles relatifs, en principe, uniquement à l'histoire italienne. — Cette fois, il s'agit bien d'une revue embrassant l'histoire de tous les temps et de tous les pays, et les historiens français seront des premiers à s'en réjouir.

Mais le programme de la *Nuova rivista storica* est aussi, nous l'avons dit, un programme d'action, ou plutôt même un programme de combat. L'Italie qui, au XIXe siècle, — comme la France, mais plus longtemps qu'elle, — a souffert dans le domaine de l'histoire des généralisations creuses et des banalités faciles, a été subjuguée sur le tard par les méthodes allemandes. En France, où nous avons dû, nous aussi, nous mettre, il y a un demi-siècle, à l'école des historiens d'outre-Rhin, nous avons su, si nous ne nous faisons pas d'illusions, plus rapidement, plus complètement que nos amis d'Italie, retrou-

1. Milan, Rome et Naples, Società editrice Dante Alighieri (Albrighi et Segati); quatre fascicules par an. Abonnement : 12 lires pour l'Italie; 15 lires pour l'étranger.

Digitized by Google

ver, à travers les procédés allemands, la tradition critique de nos grands érudits du XVIIe et du XVIIIe siècle, approfondie, perfectionnée — il n'est que juste de le reconnaître — par des voisins plus laborieux que nous. Les maîtres allemands avec lesquels, assez longtemps après, les historiens d'Italie se sont trouvés en contact, appartenaient déjà à cette génération d'érudits pour qui la méthode critique est devenue souvent, non plus un moyen, mais une fin; et trop nombreux à coup sûr, comme le confessent les rédacteurs de la *Nuova rivista storica*, ont été les historiens d'Italie qui ont cru désormais ne pouvoir s'acquérir de meilleurs titres à la reconnaissance de la postérité qu'en se confinant dans les besognes les plus humbles de l'érudition.

Il est grand temps de réagir; et c'est à quoi compte s'employer la *Nuova rivista storica*. Les directeurs le déclarent tout net dans un article de tête, et M. Barbagallo, qui est un des plus actifs d'entre eux, mène dans ce sens le bon combat en une série de petites notes, incisives et bien troussées, placées à la fin de chacun des numéros.

Cette propagande vigoureuse tombe d'ailleurs dans un terrain bien préparé. De toute part, en Italie, les plus heureuses initiatives commencent à se faire jour. Comme en France, sans bruit, mais avec suite et méthode, on s'apprête là-bas à repousser l'envahisseur du domaine scientifique comme nos soldats le repoussent ensemble du sol national. Nous devançant même dans cette voie, les philologues italiens, sous l'active impulsion de M. Carlo Pascal, ont commencé à publier une grande collection de classiques latins destinée à supplanter en Italie les inévitables Teubner, auxquels jusqu'alors aucun pays n'avait rien à opposer. Les trois premiers volumes (la *Germanie* de Tacite, l'*Octave* de Minucius Felix et les poèmes de Catulle) ont paru, et l'on annonce pour bientôt la *République* de Cicéron, le *De bello civili* de César, les *Géorgiques* et les *Bucoliques* de Virgile, les poèmes de Tibulle, les comédies de Plaute, le tout publié suivant les bonnes méthodes critiques, mais avec goût et sobriété. Et c'est d'Italie aussi que nous vient une intéressante proposition de M. Rignano qui, dans la *Nuova Antologia*[1], réclame un accord scientifique entre

1. E. Rignano, *Per una quadruplice intesa scientifica*, dans la *Nuova Antologia* du 15 février 1917.

les nations alliées : pour faire contre-poids à une influence, néfaste par son exagération même et qui a pour elle l'appui d'un commerce de librairie tel qu'aucun pays n'en a jamais connu de semblable, il est nécessaire de prévoir une organisation internationale de la librairie « ententiste ». Le jour où nos livres et nos recueils les plus importants paraîtront simultanément en plusieurs langues, à Paris, à Londres, à New-York, à Rome et à Pétrograd, ils seront assurés d'une diffusion utile à la cause de la civilisation et de la pensée libre.

Nous sommes donc pleinement d'accord avec M. Barbagallo et ses vaillants collaborateurs sur la nécessité d'un affranchissement. Qu'ils nous permettent toutefois de les mettre amicalement en garde contre les excès dangereux d'une réaction qui risque, si l'on n'y prête attention, de dépasser le but qu'on se propose. L'érudition et la critique ne sont point l'histoire; mais l'histoire vit d'érudition et de critique. Le mot célèbre de Fustel de Coulanges reste toujours vrai : pour un jour de synthèse il faut des années d'analyse. Or quelques-uns des articles insérés dans les premiers fascicules de la *Nuova rivista storica* peuvent éveiller des inquiétudes : il en est de faibles et peu au courant, comme celui de M. Camozzi sur Augustin Thierry et son œuvre; il en est qui se tiennent un peu trop peut-être dans les généralités, comme celui de M. Fraccaroli (*L'histoire dans la vie et à l'école*). M. Barbagallo lui-même, dont la science est d'ordinaire solide et de bon aloi, semble un peu trop oublier, dans une note sur le Dictionnaire des antiquités romaines de Ruggiero, que l'Italie aurait eu et aurait souvent intérêt à regarder d'un peu plus près ce qui se fait en France, où le beau *Dictionnaire des antiquités* de Daremberg et Saglio mérite d'être comparé ou opposé aux œuvres de l'érudition allemande.

Mais laissons là les critiques. Nous ne doutons pas qu'une fois franchie la période de tâtonnements, inévitable au début d'une entreprise aussi nouvelle en Italie, la *Nuova rivista storica* ne trouve résolument sa voie, et nos vœux les plus cordiaux l'accompagnent dans la noble tâche que ses directeurs se sont tracée[1].

Louis HALPHEN.

1. Voici une analyse sommaire des premiers numéros de la *Nuova rivista storica* : N° 1 (janvier-mars). Programme de la revue. — G. Fraccaroli, L'histoire dans la vie et à l'école (l'histoire est une école de vie et d'action). — E. Rota, Rationalisme et

Digitized by Google

histoire; étude sur les rapports de la pensée italienne et de la pensée française avant et depuis la Révolution française (vues très générales sur les théories historiques au XVIIIe siècle en France et en Italie : Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Vico, Beccaria, Filiangieri, Spedalieri, Pagano. Dans quelle mesure la pensée historique italienne est-elle originale? Suite au fasc. 2). — G. Porzio, La plus ancienne aristocratie corinthienne. Les Bacchiades (? à 610 ans av. J.-C) (étude de détail sur la nature de la noblesse à Corinthe; le gouvernement et ses organes spéciaux; la politique économique, coloniale et étrangère de la noblesse corinthienne. Suite au fasc. 2). — G. Platon, Le prolétariat intellectuel allemand au XVIe siècle et la Réforme (quelques vues générales sur le rôle de ce prolétariat dans la propagation de la Réforme). — Bulletin d'histoire contemporaine : E. Rota, La guerre européenne et le problème de ses origines (analyse de quelques publications récentes sur les causes lointaines de la guerre). — Notes, questions historiques, discussions et comptes rendus (par C. B[arbagallo] : sur le *Dizionario di antichità romane* d'E. de Ruggiero; critique acérée d'une dissertation américaine, « exhaustive » à l'allemande, d'Oldfather et Canter, *The defeat of Varus and the German frontier policy of Augustus*; éloge du tome Ier de G. Luzzatto, *Storia del commercio*, d'un article de polémique de Ciccotti, *Per l'emancipazione della coltura italiana*, en faveur de l'affranchissement des méthodes allemandes, enfin de la grande collection des classiques latins qui a commencé de paraître en Italie sous la direction de Carlo Pascal, pour remplacer les collections allemandes). — Bulletin bibliographique (12 pages; les livres et articles sont classés méthodiquement). — N° 2 (avril-juin). C. Pascal, Paganisme et christianisme (vues très générales, 14 pages). — A, Guilland, H. von Treitschke (étude sur l'homme et l'œuvre). — A. Anzilotti. Du néoguelfisme à l'idée libérale (en Italie. Les désillusions après la Révolution française; la renaissance catholique et la réaction ; la crise philosophique : Gioberti, Manzoni; suite au n° 3 : les libéraux modérés en Toscane; Montanelli, le néocatholicisme; la *Civiltà cattolica* : le néoguelfisme et le libéralisme). — G. Camozzi, Augustin Thierry et son œuvre (étude dénuée d'originalité et peu au courant). — G. Platon, Un Le Play athénien au IVe siècle av. J.-C., ou l'Économie politique de Xénophon. — Contributions à l'histoire de la guerre européenne : P. Terruzzi, La crise de la conscience politique française à la veille de la formation du Cabinet de guerre, novembre 1916 (simple analyse d'articles de la presse française). — Notes, questions, discussions et comptes rendus (vive critique par B[arbagallo] : 1° d'un article de G. Vitelli, qui se déclare prêt à se confiner de nouveau dans ses études d'érudition à l'allemande ; 2° de la façon dont les ouvrages historiques sont jugés et récompensés par des incompétents en Italie; 3° d'un livre de Mieli, intitulé : *Storia generale del pensiero scientifico dalle origini a tutto il secolo XVIII : le scuole ionica, pitagorica ed eleata*, simple recueil de notes, d'où toute pensée d'ensemble est exclue ; éloge d'un livre de Bignone sur Empédocle qui, au contraire, allie l'érudition à la pensée; critique acerbe par G. Fraccaroli d'une collection italienne de textes grecs dirigée par Vitelli suivant une méthode de pure scolastique allemande où la lettre tue l'esprit; éloge par G. Porzio d'un livre vivant et vécu de Paladini, *Impero e libertà nelle colonie inglesi*; enfin, analyse par E. Rota d'un article d'E. Rignano « pour une quadruple entente scientifique »). — N° 3 (juillet-septembre). E. Rota, Les responsabilités de l'Allemagne dans la politique d'encerclement (depuis Bismarck). — E. Bignone, Antiphon le sophiste et le problème de la sophistique dans l'histoire de la pensée grecque, à propos d'un nouveau papyrus d'Oxyrinchos. — R. Mondolfo, Esprit révolutionnaire et sens historique (considérations philosophiques). — Notes, questions, discussions et comptes rendus (à signaler un nouvel article de G. Fraccaroli, aussi acerbe que celui du numéro précédent, contre le même Vitelli, dont il stigmatise la prétention à se réclamer de la méthode allemande en philologie. La question nous paraît mal posée : les philologues allemands ne méritent sans doute ni cet excès d'honneur ni cette indignité. Suit une polémique entre deux des directeurs de la revue, MM. Barbagallo et Anzilotti, toujours sur le même sujet. Il semble vraiment qu'il y aurait avantage à déserter un peu moins les *templa serena* et à laisser là les personnalités).

Digitized by Google

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

PROGRAMME DES CONCOURS D'ITALIEN DE 1918

AGRÉGATION

I. — Histoire littéraire.

1. Le roman et le drame pastoral en Italie du xive au xvie siècle.

Textes à lire :
Boccace, *Ameto, Ninfale fiesolano.*
Sannazar, *Arcadia.*
Tasse, *Aminta.*
Guarini. *Pastor fido.*

2. L'historiographie en Italie au xviiie siècle.

Textes à lire :

G.-B. Vico, *Principii di una scienza nuova* (texte de 1725), livre V, chap. I à VII.

Muratori, lettre du 10 novembre 1721 « All' Illustrissimo signor Giovanni Artico conte di Porcia » (*Scritti inediti di L. A. Muratori,* Bologne, 1880, p. 1-31).

Denina, *Delle rivoluzioni d'Italia*, préface et livre XXIII, chap. XII, XIII et XIV.

Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana,* préfaces de la 1re et de la 2e édition.

II. — Histoire de l'art et de la civilisation.

1. Raphaël.
2. Garibaldi dans l'histoire et dans la littérature.

III. — Auteurs pour les explications orales.

Virgile, *Énéide*, VI, 384-535.

Dante, *Inferno*, ch. XXVII-XXVIII; *Purgatorio*, ch. XVI.

Boccace, *Ninfale fiesolano* (extraits contenus p. 112-132 de *Antologia delle opere minori di G. Boccaccio* de G. Gigli; Florence, Sansoni, 1907).

Digitized by Google

L. Pulci, *Morgante*, ch. XXV, st. 115-332.
B. Castiglione, *Il Cortegiano*, livre III.
Tasse, *Aminta*.
Vasari, *Vita di Raffaello*.
Muratori, *Feste e giuochi italiani nell' età media* (p. 49 à 63 du tome IV du *Manuale della lett. ital. de* d'Ancona e Bacci).
Vico, *Scienza nuova* (de 1725), livre V, chap. VII.
Carducci, *Per la morte di G. Garibaldi* (discorso); *A Giuseppe Garibaldi*, *Scoglio di Quarto* (Odi barbare).

CERTIFICAT D'APTITUDE

Dante, *Inferno*, ch. XXVII-XXVIII; *Purgatorio*, ch. XVI.
L. Pulci, *Morgante*, ch. XXV, st. 115-322.
B. Castiglione, *Il Cortegiano*, livre III.
T. Tasso, *Aminta*.
T. Grossi, *Marco Visconti*, chap. I-XI.
G. d'Annunzio, *Prose scelte*, p. 48-78.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

DES QUESTIONS ET DES AUTEURS INSCRITS AU PROGRAMME DE L'AGRÉGATION D'ITALIEN EN 1918.

I

HISTOIRE LITTÉRAIRE

1re Question : Le roman et le poème pastoral en Italie du XIVe au XVIe siècle.

A. — Editions des auteurs à lire :

Boccace, L'*Ameto* et le *Ninfale* se lisent dans l'édition Moutier des *Opere volgari di G. Boccaccio* (17 vol. in-8°, Florence, 1827-1834) aux tomes XV et XVII. — L'*Ameto* a été réimprimé dans la *Bibl. classica economica* Sonzogno (Milan, n° 64, *Opere minori di G. Boccaccio*, 1879). — Une réimpression du *Ninfale* a été publiée par F. Torraca en 1888, à Lucques; une « édition critique » en a paru en 1913 à Heidelberg, par les soins de Berthold Wiese (*Das « Ninfale fiesolano »*, *kritischer Text*; Heidelberg, 1913, in-8°).

Sannazar. Une seule édition moderne est à signaler : *L'Arcadia*, edizione critica con introduzione di Michele Scherillo; Turin, Loescher, 1888, in-16.

Digitized by Google

Tasse, l'*Aminta* a été réimprimée au tome III des *Opere minori in versi* du Tasse, éd. A. Solerti; Bologne, 1896, in-16. — Le même éditeur a publié, à l'usage des classes, un abondant commentaire de l'*Aminta* dans le volume *I Discorsi, il Padre di Famiglia e l'Aminta annotati;* Turin, Paravia, 1901, in-16.

B. Ouvrages généraux à consulter :

Enrico Carrara, *La Poesia pastorale (Storia dei generi letterari).* Milan, Vallardi [1909], in-8°.

G. Volpi, *Il Trecento* (Storia letteraria d'Italia). Milan, Vallardi, 2e éd. 1907, in-°4.

V. Rossi, *Il Quattrocento* (id.); ibid.

F. Flamini, *Il Cinquecento* (id.); ibid.

F. De Sanctis, *Storia della letteratura italiana*, 2 vol. in-16 (Naples, 1871; Bari, 1912; Milan, 1912. Voir surtout le chap. IX sur Boccace et le début du chap. XVIII intitulé « Marino »).

A. D'Ancona, *Origini del teatro italiano*, 2 vol. in-8°, 2e éd.; Turin, 1891.

D. Ciampoli, *I drammi dei boschi e delle marine* (dans le vol. *Nuovi Studi letterari;* Rocca S. Casciano, 1900).

Creizenach, *Geschichte des neueren Dramas*, tome II; Halle, 1901.

J. Marsan, *La Pastorale dramatique en France;* Paris, 1905, in-8°.

C. Ouvrages particuliers sur chaque auteur :

a) Boccace : B. Zumbini, *Il Ninfale fiesolano* (Bibl. critica della lett. italiana, fasc. 14); Florence, Sansoni, 1896, in-16.

H. Hauvette, *Boccace, étude biographique et littéraire;* Paris, 1914, in-16.

b) Sannazar : M. Scherillo, introduction à l'édition de *l'Arcadia* mentionnée ci-dessus (A).

F. Torraca, *La materia dell' Arcadia*; Città di Castello, 1888.

E. Carrara, *La composizione dell' Arcadia* (Bull. della Soc. filologica romana, t. VIII; Rome, 1905).

c) Le Tasse : G. Carducci, *Su l'Aminta di T. Tasso, saggi tre;* Florence, 1893 (Bibl. critica della lett. italiana, fasc. 11. Cf. V. Rossi dans le *Giornale stor. della lett. ital.*, t. XXXI, p. 108-116).

A. Solerti, *Vita di T. Tasso*, 3 vol. in-8°; Turin, 1895.

A. Solerti, *Ferrara e la Corte Estense;* Città di Castello, 1900.

d) Guarini : V. Rossi, *G. B. Guarini e il Pastor fido;* Turin, 1886.

2° Question : L'Historiographie en Italie au XVIIIe siècle.

A. Editions des auteurs à lire :

Vico. Les éditions de la *Prima scienza nuova* sont nombreuses. Celle de G. Ferrari (t. IV des *Opere complete* de Vico, *Classici italiani,*

Digitized by Google

1836-1837) est toujours à consulter. Celles de Gallotti (1826), de Predari (1852) et de Tommaseo (1848 et 1857) se rencontrent facilement. L'édition actuellement la plus accessible est celle de P. Viazzi (Milan, Sonzogno).

MURATORI. La lettre du 10 novembre 1721 à Artico, contenant l'exposé de l'œuvre historique de Muratori et de ses conceptions historiques, ne figure que dans les *Scritti inediti a cura di* C. Ricci (Bologne, Zanichelli, 1880).

DENINA. Il existe de nombreuses éditions des *Rivoluzioni d'Italia.* Celles de Turin, 1769-70 (3 vol.), Venise, 1792 et 1800 (5 vol.), Milan, 1819 (6 vol.), 1820 (Classici italiani, 3 vol.) et 1824 (4 vol.), Florence, 1858 (5 vol.), se rencontrent aisément.

Édition plus moderne : Milan, Battesti, 1876 (en un volume).

TIRABOSCHI. La 1re édition de la *Storia della letteratura italiana* date de Modène, 1771-83 (13 vol.). Les réimpressions de Venise, 1795 (8 vol.), Florence, 1805-1813 (9 vol.) et Milan (Classici italiani, 1822-26, 16 vol.), se trouvent aisément.

B. Ouvrages généraux à consulter :

T. CONCARI, *Il Settecento*, chap. IV.

B. CROCE, *Teoria e storia della storiografia* (t. IV de la *Filosofia dello spirito*) ; Bari, Laterza, 1917.

G. FERRERO, *Storia e filosofia della storia* (*Nuova Antologia*, 1er novembre 1910).

P. JANET, *Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale*, t. I, liv. IV, chap. 8 ; Paris, 1887.

FR. DE SANCTIS, *Storia della letteratura italiana*, vol. II, chap. 18 ; Naples, Morano.

C. Ouvrages particuliers sur chaque auteur. — Sur VICO :

M. B. CROCE a publié une excellente bibliographie critique de Vico : *Bibliografia Vichiana : saggio;* Naples, 1904, avec deux suppléments, 1907 et 1911.

G. B. VICO, *L'Autobiografia, il carteggio e le poesie varie a cura di* B. Croce ; Bari, Laterza, 1911. L'Autobiographie contient un lumineux exposé des idées de Vico par lui-même.

B. CROCE, *La filosofia di G. B. Vico;* Bari Laterza, 1911 (traduction française par H. Buriot Darsiles et Georges Bourgin ; Paris, 1913) (fondamental).

A. MANZONI, *Il Muratori e il Vico*, dans : *Discorso sopra alcuni punti della lega longobardica in Italia*, chap. II (1822). (Se trouve dans toutes les éditions des *Opere complete*, ou des *Prose* de Manzoni. Est égale-

Digitized by Google

ment reproduit dans L. Morandi, *Antologia della critica moderna*, 8e éd., 1893, p. 539).

J. Michelet, *Discours sur le système et la vie de Vico* (introduction à la traduction française des *Œuvres choisies de Vico;* Paris, 1835).

C. Cantoni, *G. B. Vico, studii critici e comparativi;* Turin, 1867.

C. Cattaneo, *Su la scienza nuova di Vico* (t. VI des *Opere edite e inedite;* Florence, Lemonnier).

K. Werner, *Giambattista Vico als Philosoph und gelehrter Forscher;* Vienne, 1881.

B. Spaventa, *G. B. Vico*, dans *Prolusione e introduzione alle lezioni di filosofia;* Naples, 1862 (réimpression sous le titre de : *La filosofia italiana nelle sue relazioni con la filosofia europea*, par G. Gentile; Bari, Laterza, 1908).

Sur Muratori :

G. F. Soli Muratori, *Vita del proposto L. A. Muratori;* Venise, 1756, et Naples, 1758.

E. Roncaglia, *Vita de L. A. Muratori;* Bologne, 1872,

C. Belviglieri, *La vita, le opere e i tempi di L. A. Muratori* (dans *Scritti storici;* Vérone. Drucker, 1882).

A. Manzoni, ouvrage cité à propos de Vico.

G. Carducci, *Il secondo centenario di L. Muratori* (dans *Bozzetti e Scherme;* Bologne, Zanichelli).

C. Ferrini, *L. A. Muratori e la storia del diritto;* Modène, 1894.

L. Vischi, *La società palatina di Milano;* Milan, Rebecchini, 1880.

Un très grand nombre de lettres de Muratori ont été publiées isolément. La bibliographie en a été dressée par A. G. Spinelli (*Bollettino dell' Istituto storico italiano*, 1888, n° 5, avec un supplément et une table chronologique dans le même *Bollettino*, 1896, n° 17).

Sur Denina :

A. Barbier, *Notice sur la vie et les principaux ouvrages de M. l'abbé Denina;* Paris, 1814.

C. G. Reina, *Vita di Carlo Denina;* Milan, 1821.

T. Concari, *Il Settecento*, pp. 189-193.

Sur Tiraboschi :

Lombardi, *Elogio storico di G. Tiraboschi;* Modène, 1796 (traduction française par A. Boulard; Paris, 1812).

G. Beltramelli, *Elogio storico del cav. Tiraboschi;* Bergame, 1812 et 1819.

T. Concari, *Il Settecento*, pp. 194-196.

Digitized by Google

II

HISTOIRE DE L'ART ET DE LA CIVILISATION

1re Question : Raphaël.

Comme nous l'avons fait précédemment pour Michel-Ange, nous nous bornons, dans cette bibliographie d'un sujet très vaste, à quelques indications pratiques pour les candidats, laissant à dessein de côté de bons ouvrages que d'autres plus récents ou plus accessibles ont rendus peu utiles.

1° **Ouvrages généraux sur l'histoire de l'art en Italie** (à consulter pour la plupart non seulement dans les chapitres consacrés à Raphaël, mais dans leur ensemble).

E. Müntz, *Histoire de l'art pendant la Renaissance*; Paris, 1888-1894. 3 vol. (en particulier le t. II).

A. Michel, *Histoire de l'art*; Paris, 1905 et s. (en particulier le t. IV, 1re partie).

L. Hourticq, *La peinture des origines au XVIe siècle*; Paris, 1908 (en particulier la 7e partie).

Crowe and Cavalcaselle, *A history of painting in Italy* (traduction italienne, 8 vol.; Florence, Lemonnier; nouvelle édition par Langton Douglas, en cours; Londres, Murray).

Burckhardt, *Le Cicerone*. 8e éd., revue par Bode; Leipzig, 1901, 3 vol.

Taine, *Voyage en Italie*, 2 vol.; Paris, Hachette.

Berenson, *The central italian painters of the Renaissance*; Londres, 1897.

J. Klackzo, *Rome et la Renaissance, Jules II*, 2e éd.; Paris, 1902.

E. Bertaux, *Rome*, 3e partie (*Villes d'art célèbres*).

J. Ruskin, *Modern painters*; Londres, Routledge, s. d. (intéressant pour la critique de Raphaël).

2° **Textes anciens concernant Raphaël** :

Pour la vie de Raphaël par Vasari, nous renvoyons aux notes ci-après. Les autres textes à consulter sont, en particulier :

B. Castiglione, *Il Cortegiano* (éd. V. Cian; Florence, Sansoni).

Lod. Dolce, *Dialogo della pittura* (Milan, Daelli, 1863; Florence, Lemonnier, 1910).

Lomazzo, *Trattato dell' arte della pittura*; Milan, 1584.

3° **Ouvrages modernes** :

E. Müntz, *Raphaël, sa vie, son œuvre et son temps*; Paris, 1881 (2e éd., 1885).

Digitized by Google

L'œuvre peinte de Raphaël est à peu près intégralement reproduite dans le volume : *Raphaël*, édité sans date et sans nom d'auteur par la librairie Hachette.

E. Müntz, *Les historiens et les critiques de Raphaël* (1483-1883); Paris, 1884.

E. Müntz, *Raphaël (Les grands artistes).*

L. Gillet, *Raphaël (Les maîtres de l'art).*

Crowe and Cavalcaselle, *Raphaël, his life and works;* London, Murray (traduction italienne en trois volumes ; Florence, Lemonnier.)

L. Gruyer, *Raphaël et l'Antiquité*, 2 vol., 1864 ; *Les Vierges de Raphaël*, 3 vol., 1869 ; *Raphaël peintre de portraits*, 2 vol.; Paris, 1881.

Ch. Clément, *Michel-Ange, Léonard de Vinci et Raphaël;* Paris, 1861 (2e éd., 1875).

M. Minghetti, *Raffaello, la sua vita e le sue opere;* Bologne, Zanichelli, 1885.

2° Question : Garibaldi dans l'histoire et dans la littérature.

A. Ouvrages généraux :

R. Giovagnoli, *Il Risorgimento* (1814-48); Milan, 1904.

A. Gori, *Il Risorgimento* (1848-60), Milan.

P. Orsi, *l'Italia moderna;* Milan, 1909.

C. Tivaroni, *Storia critica del Risorg. ital.: L'Italia degli Italiani*, vol. VIII-IX (1859-66, 1866-70); Turin, 1888-97.

B. Etudes particulières :

C.-G. Abba, *Da Quarto al Volturno;* Bologne, Zanichelli, 1899.

M. Meneghini, *La spedizione garibaldina di Sicilia et di Napoli, nei proclami, nelle corrispondenze*, etc.; Turin, Soc. tip., éd. naz., 1907.

F. Caniberti J., *Storia militare della spedizione dei Mille;* Turin, Roux, 1893.

A. Nicolai, *I Mille nei canti e nella storia;* Pise, Valenti, 1910.

C. Biographie :

G. Garibaldi, *Memorie*. Edizione diplomatica a cura de E. Nathan. Soc. tip., édit. naz., 1907.

G. Garibaldi, *Scritti politici e militari;* ricordi, pensieri inediti raccolti su autografi, stampe, manoscritti da Domenico Ciampoli; Rome-Voghera, 1907.

G. Guerzoni, *Garibaldi*, 2 volumes; Firenze, Barbèra, 1882.

Digitized by Google

D. **Eloquence et poésie** :

G. D'Annunzio, *La Canzone di Garibaldi;* Milan, Treves, 1901.

G. Carducci, *Per la morte de G. Garibaldi* (prose); Bologne, 1910.

G. Carducci, *A G. Garibaldi, Scoglio di Quarto* (odi barbare, poesie); Bologne, 1904.

F. Cavallotti, *Opere*, vol. VIII : Discorsi; Milan.

G. Marradi, *Rapsodia garibaldina;* Milan, 1899.

III

AUTEURS POUR LES EXPLICATIONS ORALES

Pour Boccace, Le Tasse, Muratori, Vico, Carducci, voir ci-dessus la bibliographie des diverses questions :

Dante, *Inferno*, c. 27-28; *Purgatorio*, c. 16.

Les éditions commentées et les plus utiles sont toujours celles de Scartazzini, Vandelli (Milan, Hœpli); F. Torraca (Rome, Albrighi-Segati); Casini, (Florence, Sansoni).

Consulter pour ces différents chants la *Lectura Dantis* (Florence, Sansoni); sur Guido da Montefeltro, voir un article de F. D'Ovidio, *Nuova Antologia* du 16 mai 1892 (réimpres. dans ses *Studi sulla Div. Commedia*; Milan-Palerme, 1901).

L. Pulci, *Morgante*, c. XXV, st. 115-332.

Le texte du *Morgante* est compris dans la *Bibl. class. economica* Sonzogno, n° 31; on préférera la réimpression due à G. Volpi, avec quelques notes, 3 vol. in-32; Florence, Sansoni (1900-1904); le ch. XXV est au tome III.

Parmi les nombreux ouvrages relatifs à Pulci (voir *Bull. italien*, t. I, p. 40), citons les deux plus récents, qui sont particulièrement distingués : Carlo Pellegrini, *Luigi Pulci, l'uomo e l'artista;* Pise, Nistri, 1912, in-8° (*Annali della scuola normale di Pisa*, t. XXV), et A. Momigliano, *L'indole e il riso di L. Pulci;* Rocca S. Casciano, 1907.

B. Castiglione, *Il Cortegiano*, l. III.

La meilleure édition de cet ouvrage est celle qui a été publiée par Vittorio Cian chez l'éditeur Sansoni, de Florence (2e éd., 1910), avec un riche commentaire.

G. Vasari, *Vita di Raffaello.*

Il convient de consulter l'édition des *Vite* de Vasari, commentée par G. Milanesi, t. IV; Florence, 1879. Parmi les nombreuses réimpressions, totales ou partielles, on peut signaler le choix publié à l'usage des classes par G. Finzi (G. Vasari, *Vite scelte*, con note; Milan, Albrighi-

Digitized by Google

Segati, 1890). — On consultera avec profit Ugo Scoti-Bertinelli, *G. Vasari scrittore ;* Pise, 1905 (*Annali della R. Scuola normale di Pisa*, vol. XIX).

G. Carducci, *In morte di G. Garibaldi* (discorso); *A G. Garibaldi, Scoglio di Quarto* (odi).

En dehors des *Opere complete*, et des deux volumes compacts — *Poesie, Prose*, — on consultera l'*Antologia carducciana* de G. Mazzoni et G. Picciòla, qui renferme le discours et l'ode à G. Garibaldi.

Cf. G. L. Passerini, *Il vocabolario carducciano ;* Florence, Sansoni, 1916, in-12.

CERTIFICAT D'APTITUDE

Pour les auteurs communs avec l'agrégation, voir ci-dessus.

T. Grossi, *Marco Visconti.*

Parmi les réimpressions récentes de ce roman, signalons celle de la maison Salani (Florence).

Consulter G. Spenser-Kennard, *Romanzi e romanzieri italiani ;* Florence, Barbèra, 1904.

G. D'Annunzio, *Prose scelte*, p. 48-78. Le volume a été publié par la maison Treves de Milan. — Parmi les nombreuses études consacrées à D'Annunzio, on consultera surtout celle de B. Croce (*Critica*, t. II), G. A. Borgese (Naples, 1909), R. Serra (*Le lettere*, Rome, 1914), etc.

CONCOURS DE 1917 : SUJETS DE COMPOSITIONS

AGRÉGATION D'ITALIEN

Thème. — Anatole France, *Le Lys rouge*, chap. X, depuis : « A table, devant les *fiasconi* entourés de paille, » jusqu'à : « apprenez à vous fier aux hommes de bien ».

Version. — Lettre de G. Giusti à Alessandro Manzoni (mars 1847). (Coupure vers la fin.)

Dissertation française. — Montrer dans l'œuvre de Parini la part respective de l'influence des idées françaises et celle de la réaction contre ces mêmes idées.

Dissertation en langue italienne. — Nell' edizione definitiva del suo poema, l'Ariosto introdusse questa osservazione sulle relazioni

Digitized by Google

della Francia coll' Italia, quando fece dire a Merlino, sotto forma di profezia, esser necessario che ogni re o capitano francese

comprenda
Che, come ha d'acquistar vittoria e onore
Qualor d'Italia la difesa prenda
Incontra ogn' altro barbaro furore,
Così, s'avvien ch'a danneggiarla scenda
Per porle il giogo e farsene signore,
Comprenda, dico, e rendasi ben certo
Ch'oltre a quei monti avrà il sepulcro aperto.

(*Orl. Fur.*, XXXIII, 12.)

Esaminerete la veracità dell' Ariosto storico e di Merlino profeta.

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DE L'ITALIEN

THÈME. — Charles Nodier, *La Neuvaine de la Chandeleur*, début : « La vie intime de la province a un charme », jusqu'à : « pourqu'on finisse de s'aimer et de se le dire ». (Coupures.)

VERSION. — *Ultime lettere di Jacopo Ortis*, depuis : « Milano, 4 décembre (1798); Siati questa l'unica risposta ai tuoi consigli », jusqu'à : « ad abitare con me e a rimescolarsi nella materia, sotterra. »

COMPOSITION FRANÇAISE. — Définir la satire comme genre littéraire, indiquer ses caractères généraux et les différences d'aspect qu'elle présente chez les Satiriques français et italiens que vous connaissez le mieux.

COMPOSITION EN LANGUE ITALIENNE. — Ragioni principali del favore incontrato dai *Fioretti di san Francesco* presso il pubblico moderno.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES CONCOURS D'AGRÉGATION D'ITALIEN

ET DE CERTIFICAT D'APTITUDE

A L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ITALIENNE DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

EN 1917

Monsieur le Ministre,

Ouverts pour la seconde fois spécialement pour les aspirantes-femmes, les concours d'agrégation et de certificat d'aptitude à l'enseignement de l'italien dans les lycées et collèges ont donné des résultats sensiblement égaux en 1917 à ceux de l'année précédente, plus brillants même pour l'agrégation. Le jury chargé de désigner les candidates les plus méritantes[1] est heureux de constater que l'enseignement secondaire trouvera en ces jeunes filles des collaboratrices bien préparées et dévouées à leur tâche.

Agrégation.

Cinq candidates ont pris part aux épreuves écrites. Deux sont restées au dessous de la moyenne pour l'ensemble de leurs compositions; deux ont été admises à se disputer l'unique place mise au concours.

Épreuves écrites. — Le thème, emprunté au *Lys Rouge*, d'Anatole France[2], conversation sur les artistes italiens du XV[e] siècle, ne présentait pas de grandes difficultés de vocabulaire; cependant les mots *enduit*, *atelier*, *maître*, *apprenti*, *godet*, ont donné lieu à de trop nombreuses impropriétés; quelques noms de personnages bien connus

1. Cette année le jury des deux concours a été composé de MM. Hauvette, professeur adjoint à l'Université de Paris, président; Bouvy, chargé de cours à l'Université de Bordeaux, et Valentin, professeur au lycée de Grenoble. Chacun des membres de ce jury a contribué, pour sa part, à la rédaction du présent rapport.

2. *Le Lys rouge*, p. 147-153 : « A table, devant les *fiasconi*... » jusqu'à : « apprenez à vous fier aux hommes de bien. » (Longue coupure au milieu.)

Digitized by Google

de quiconque a quelque familiarité avec le poème de Dante (Manfred, Épicure) ont été estropiés. Pour conserver l'élégance et la distinction du modèle, il fallait montrer de la finesse, le sens des nuances et une grande propriété dans les termes. Bien que l'italien recherche moins que le français le mouvement vif et léger de la phrase, on courait le risque, en faisant appel trop souvent aux artifices de liaison, d'épaissir et d'alourdir un style nerveux et alerte. Cette crainte ne devait pourtant pas rejeter les candidates vers un mot à mot servile et commode. C'était affaire de mesure, de tact et d'intelligence. S'il est agréable de constater que la plupart des copies offrent une traduction convenable dans l'ensemble, il faut bien reconnaître qu'il n'y en a aucune qui se soit élevée très nettement au-dessus des autres. Une seule copie est restée inférieure à la moyenne.

La version — une lettre de Giusti à Manzoni [1], écrite avec cette recherche de style qui caractérise son auteur, présentait de réelles difficultés de sens et de vocabulaire. Il fallait, pour les surmonter, être familiarisé avec la manière de Giusti, et avoir quelque peu pratiqué son répertoire de locutions toscanes. Le sens d'expressions comme *una bestia di mezzo*, *fare a fu a*, *non tutte le ciambelle riescono col buco*, *aver preso un granchio*, doit être connu d'avance et ne s'invente pas au pied levé. Tous les mots portent dans un texte comme celui-ci : le traducteur doit s'attacher à en découvrir la valeur, à en suivre l'enchaînement, à en rendre toutes les nuances. En opposant au début de sa lettre le *patriziato de' sapienti e della gente a garbo*, ainsi que les *saputi d'allora* à la *bassa gente de' lettori*, *degli scriventi...*, etc., Giusti a mûrement pesé et choisi ses expressions. En usant vis-à-vis de Manzoni tantôt de la deuxième personne du singulier, tantôt de la forme de politesse, il prend tour à tour des attitudes de familiarité et de déférence respectueuse qui donnent une saveur particulière à sa lettre. Dans les membres de phrase : *Io che bazzico con parecchi*, *voglio contrarre obbligo di non partecipare mai più*, etc., les mots *parecchi* et *mai più* ont un sens très précis qui, s'il n'est point exactement saisi, fait perdre le sens général de la phrase. Aucune des traductions n'a été exempte de contresens, et les deux meilleures copies n'ont dépassé que de peu la moyenne. Cela démontre une fois de plus que la version est un exercice important, et qu'il faut toujours se défier de l'apparente facilité de la langue italienne.

DISSERTATION ITALIENNE. — Le sujet proposé était le commentaire d'une octave de l'Arioste. Au programme de cette année figurait un long épisode du *Roland furieux*, où sont retracées les relations de l'Italie et de la France ; mais ce morceau d'histoire est surtout une thèse

1. En date du mois de mars 1847 ; n° 282, de l'*Epistolario di G. Giusti*, éd. Frassi (Lemonnier), t. II, p. 216-218 ; quelques coupures.

Digitized by Google

politique, formulée par le poète en ces termes : « Toutes les fois que les Français passeront en Italie pour arracher ce pays à une domination barbare, ils y recueilleront gloire et honneur; s'ils veulent, au contraire, le soumettre et y régner, ils n'y trouveront que défaite et mort » (c. 33, st. 12). En un temps où se posent à tous les esprits réfléchis les problèmes relatifs à l'équilibre futur des nations qui luttent pour leur indépendance et pour le droit des peuples, il est impossible de ne pas être frappé de la solution formulée par l'Arioste avec tant de netteté dès 1532 : les Français ont la mission d'affranchir l'Italie du joug étranger, mais malheur à eux s'ils y portent les armes pour en conquérir une seule parcelle! A la faveur de quels facteurs historiques et psychologiques cette opinion avait-elle pu s'imposer à l'esprit de quelques Italiens au lendemain du sac de Rome et de la chute de Florence, dont les Impériaux seuls pourtant étaient responsables? Et puisque tout l'épisode de l'Arioste se présente sous la forme d'une prophétie de Merlin (au temps de Pharamond!), on demandait aux candidates d'examiner non seulement « la véracité de l'Arioste historien », mais encore celle « de Merlin prophète » [1]. Car comment ne pas penser au rôle de la Révolution et de l'Empire en Italie, et aussi à l'intervention de la France de Napoléon III contre l'Autriche? Le sujet était difficile : il exigeait des connaissances historiques précises, non pour critiquer en détail tout le récit du poète, mais pour apprécier équitablement le rôle de Charlemagne, de la Maison d'Anjou, puis de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier en Italie, sans parler des problèmes plus récents; il fallait de la réflexion et de la maturité pour dégager des faits certaines vues générales; il importait peu que la conclusion fût favorable ou contraire à la thèse de l'Arioste : l'essentiel était de prendre cette thèse corps à corps et d'en tirer quelques notions positives sur la façon dont les Italiens, depuis des siècles, envisagent l'action politique et militaire de la France. La question a dû surprendre, car le passage de l'Arioste semble avoir été imparfaitement connu : même la copie la mieux notée, la plus solide comme information et comme discussion, renferme une assez grave erreur sur la place de l'épisode (il s'agit des fresques qui décorent « la Rocca di Tristano », et non de la visite au tombeau de Merlin). Sauf cette inexactitude sur un point après tout accessoire, la composition classée première, avec une sensible avance, a donné vraiment

1. « Nell' edizione definitiva del suo poema, l'Ariosto introdusse questa osservazione sulle relazioni della Francia coll' Italia, quando fece dire a Merlino, sotto forma di profezia, esser necessario che ogni re o capitano francese

comprenda
Che come ha d'acquistar vittoria e onore... etc.
(St. 12 du chant 33).

Esaminerete la veracità dell' Ariosto storico e di Merlino profeta. »

satisfaction par la fermeté avec laquelle le sujet est posé et traité, surtout dans la première partie. Deux autres copies ont encore dépassé la moyenne.

Dissertation française. — Le sujet de la dissertation française[1] réclamait un ensemble de connaissances précises tant sur l'histoire du mouvement philosophique au XVIII[e] siècle que sur l'œuvre et les idées de Parini. Libre aux candidates d'interpréter ce sujet selon leurs préférences personnelles, d'élargir, si bon leur semblait, ou de réduire à très peu de chose la part d'influence de la philosophie française sur Parini. Mais quel que fût le plan adopté ou la thèse soutenue, il n'en restait pas moins un certain nombre de faits positifs à rappeler, de traits de ressemblance à relever, de coïncidences de dates à faire ressortir, entre certaines œuvres de Parini et de Rousseau notamment, quitte à les expliquer soit par l'effet d'une rencontre fortuite, soit au contraire par une influence plus ou moins directement subie. Il y avait d'autre part à signaler, entre Parini et nos philosophes, des divergences très nettes, à en expliquer l'origine, à en déterminer la portée. Le défaut capital de l'une des dissertations, qui ne manquait, d'ailleurs, ni d'intérêt ni de personnalité, fut, non d'avoir voulu prendre le contre-pied du sujet, et de réduire au minimum l'influence exercée par la France sur Parini, mais de l'avoir fait en termes trop généraux, sous une forme constamment dubitative ou interrogative, sans apporter de raisons précises à l'appui. L'auteur devait, en toute hypothèse, montrer les ressemblances, accidentelles ou non, existant entre les écrivains français et le poète italien, rappeler ce que celui-ci a dit de ceux-là, interpréter ensuite les faits cités par lui, et donner la raison de son opinion personnelle. La documentation par trop faible de cette dissertation l'a fait noter au-dessous de la moyenne. Trois autres candidates ont traité simplement le sujet comme il était présenté, groupant en deux parties et entourant d'un commentaire plus ou moins abondant ce qu'elles savaient des analogies et des dissemblances existant entre l'œuvre de Parini et celles des auteurs français, ses devanciers ou ses contemporains. L'une a particulièrement et très heureusement insisté sur les rapports du *Dialogo della Nobiltà* et du *Discours sur l'inégalité des conditions*. Une autre s'est attachée à rapprocher les idées égalitaires développées dans le *Contrat social* et dans le *Giorno*. Les critiques adressées par Parini à la langue française, aux écrivains français, aux modes et aux usages français ont été relevées dans les unes et les autres de façon plus ou moins complète, en sorte qu'un amalgame de ces trois dissertations fournirait à peu près tout l'essentiel de la question.

1. « Apprécier l'influence des idées françaises dans l'œuvre de Parini et aussi celle de la résistance à ces mêmes idées. »

Digitized by Google

Aucune n'est d'ailleurs exempte d'exagérations ni d'erreurs. Reste une dissertation, la plus développée des cinq, la mieux documentée et la mieux construite. Mais la façon toute particulière dont l'auteur a conçu et développé le sujet a failli lui jouer un mauvais tour. Pour une raison qu'on ne s'explique guère, tous les développements en sont rattachés à cette idée que l'œuvre de Parini est essentiellement éducative, et que par suite toute l'influence que la France a pu exercer sur Parini, comme toute l'opposition que le poète a pu faire à la France et aux idées françaises, reposent sur la question de l'éducation. C'était compliquer inutilement le sujet, et risquer, sinon d'en sortir, du moins de ne faire que l'effleurer. L'auteur, qui le possède à fond, a su se tirer avec honneur de cette espèce de gageure; aussi le jury, tout en regrettant que le sujet n'ait pas été traité plus simplement, a dû reconnaître que l'essentiel avait été dit. Il y a pourtant un point, très important, dans la deuxième partie de la question, un motif de la réaction contre les idées françaises autre que les opinions religieuses, conservatrices, nationales de Parini, qu'aucune candidate n'a touché. C'est son classicisme, c'est toute la culture italienne des grands siècles, et derrière celle-ci la culture latine si profonde chez Parini, qui, en dépit de l'ambiance des idées françaises, faisait de lui un homme du passé. Il suffit de rappeler ce détail, mais il devait être signalé dans une dissertation comme celle ci.

Épreuves orales. — La candidate qui avait déjà une avance de treize points et demi pour les épreuves écrites, a gagné à l'oral une nouvelle avance de vingt points, atteignant ainsi un total élevé. Ce résultat brillant a été dû surtout aux leçons, où s'est affirmé un esprit personnel, peut-être plus épris de logique que sensible à la poésie, mais dominant avec aisance une documentation très complète et s'exprimant avec netteté, parfois avec force. Bien que la première place n'ait pas été un seul instant disputée, la concurrente arrivée seconde a eu le grand mérite de soutenir courageusement son effort jusqu'au bout, en dépit d'une défaillance, en partie compensée par deux notes qui lui ont donné un léger avantage. Dans leur ensemble, les épreuves orales ont donc fait grand honneur aux deux admissibles.

Le thème oral continue à ne pas donner tous les résultats qu'on pourrait souhaiter; le texte, emprunté au *Double jardin* de M. Maeterlinck [1] contenait quelques mots usuels qui n'ont pas toujours été traduits avec justesse (vers de terre, vers blancs, mulots, chiendent, nappes de soleil, flaques d'ombre, etc...); on a relevé d'assez nombreuses impropriétés, et, dans une des épreuves, quelques incorrections (sur la traduction de *on* avec un verbe réfléchi comme *arrampicarsi*).

1. P. 89-91 du vol. de *Morceaux choisis*, éd. Nelson (avec coupure).

Digitized by Google

Les deux concurrentes ont marqué une certaine affection pour l'emploi du subjonctif même dans des phrases où il n'a que faire : « jeter vers le ciel... un seul regard *qui le supprime* une fois pour toutes » (le contexte indique nettement que l'auteur a en vue ici le fait plus que l'intention); et encore : « les portes sont des volontés capricieuses qui parfois *mènent* à la félicité ».

L'épreuve d'espagnol[1], satisfaisante pour une des candidates, a été insuffisante pour l'autre. — La prononciation italienne, généralement correcte, a semblé plus aisée et plus sûre chez une des deux concurrentes.

Les explications préparées ont présenté des inégalités. Le texte d'Horace (Ep. II, 1, v. 36-42) avait été bien préparé; le passage de sainte Catherine de Sienne (p. 41-42 du texte porté au programme) a été très soigneusement commenté, avec distinction même par une des deux admissibles; mais ni l'une ni l'autre ne semble avoir bien saisi que les *membri putridi* dont il est question désignent évidemment les cardinaux, qui retenaient le pape en Provence. Le morceau de Parini (*Mattino*, 90-104) a été un peu sacrifié; ce qu'il y a de gracieux et de spirituel dans les artifices de style du poète n'a pas été suffisamment mis en valeur; de légers faux-sens ont été remarqués dans les deux explications sur *quinci* (v. 98) et *indi* (v. 112) employés ici dans le sens propre des mots latins *hinc* et *inde*[2].

Les leçons tirées au sort ont été, en italien : « La censura e la difesa di Dante nella seconda metà del Settecento, studiate specialmente nel Bettinelli e nel Gozzi », en français : « La conception dramatique de G. d'Annunzio dans la *Francesca da Rimini* »[3]. Ces questions, très convenablement connues des deux aspirantes, ont surtout servi à les bien distinguer au point de vue de la maturité du jugement, de l'art de tracer un plan et de le développer.

Il n'est pas inutile d'attirer l'attention des candidats futurs (qu'il me soit permis d'exprimer un timide et consolant espoir en employant ici le masculin!) sur une légère modification du programme pour 1918. Depuis une dizaine d'années, ce programme était composé de

1. *Revista de Archivos, bibliotecas*, etc., 1903; début d'une étude de E. Cotarelo sur la légende des Amants de Teruel.

2. Pour le tirage au sort, les textes suivants avaient aussi été placés dans l'urne : Horace, v. 63-68; Pétrarque, *Vergine bella*, str. 1, 2 et 3; R. Serra, p. 41-42 (non avevano capito... forza morale); — Horace, v. 93-98; Passavanti, p. 10-11 (Leggesi che a Parigi... 3 alinéas); D'Annunzio, *Francesca*, p. 190-192 (Ecco tenete... alle mie ciglia).

3. Les sujets suivants sont restés dans l'urne : Caractères principaux de la poésie de Dante dans le *Paradis*. — La canzone de Pétrarque à la Vierge. — Physionomie morale, historique, littéraire de sainte Catherine de Sienne. — Les *Fioretti* considérés comme source de la vie de saint François et comme œuvre littéraire. — L'Arioste poète satirique. — Définir, en les rapprochant des systèmes dramatiques antérieurs, les caractères de la tragédie d'Alfieri.

Digitized by Google

quatre questions de littérature ou d'histoire, précisées chacune par une liste de textes d'explication. A la longue, on risquait de tourner dans un cercle un peu étroit : la nécessité de faire étudier aux futurs agrégés des textes assez étendus de Dante obligeait à formuler chaque année une question à laquelle pût se rattacher le grand poète, et ces questions ne sont pas en nombre illimité; d'autre part, certaines questions importantes se trouvaient exclues par l'absence d'éditions courantes des auteurs qui auraient dû y figurer; enfin, certains auteurs intéressants apparaissaient difficilement dans les programmes faute de pouvoir être rattachés à des questions assez générales. Le jury a donc pris le parti de séparer nettement des questions la liste des auteurs destinés aux explications orales. Les Questions d'histoire littéraire sont complétées par l'indication d'un minimum de lectures à faire, textes que les candidats ne pourront pas toujours acheter, mais qu'ils consulteront dans les bibliothèques publiques; la liste des textes destinés à l'explication orale comprend plusieurs auteurs se rattachant aux Questions, mais elle en contient d'autres aussi. Il est bien entendu que les sujets de dissertations et de leçons seront empruntés aux Questions, et les textes d'explications à la liste d'auteurs.

Certificat d'aptitude.

Sur seize inscrites, quatorze concurrentes ont fait toutes les compositions écrites — contre dix-huit en 1916. Les cinq premières, qui avaient atteint ou dépassé la moyenne, ont été déclarées admissibles.

Comme l'an dernier, la caractéristique du concours a été une surprenante inégalité : la meilleure candidate pour l'écrit a eu un oral sans éclat; celle dont l'oral a été le plus satisfaisant avait remis des compositions écrites tout juste passables; la première en composition italienne était dernière en version; l'une avait une agréable prononciation, mais abusait des fautes d'accent; l'autre faisait une assez bonne lecture expliquée, mais manquait le thème oral. Résultat : concours terne; le total des points des deux élues atteint tout juste celui des concurrentes reçues l'année précédente. D'ailleurs, ces deux jeunes filles, entre lesquelles l'écart est de moins d'un point, se détachent très nettement des autres et possèdent de fort estimables qualités : elles savent l'italien et sont très capables de l'enseigner.

Epreuves écrites. — Composition française. La définition du genre satirique qu'on demandait aux candidates[1] ne devait pas seule-

1. « Définir la satire comme genre littéraire, indiquer ses caractères généraux et les différences d'aspect qu'elle présente chez les satiriques français et italiens que vous connaissez le mieux. »

Digitized by Google

ment leur permettre de révéler leur esprit d'analyse et leur ingéniosité; elle devait les orienter dans leur étude des caractères de la satire en France et en Italie, et les guider dans le choix des auteurs satiriques, italiens et français, à mettre en parallèle. Le mot « genre satirique » indiquait de suite une distinction capitale à faire entre la satire en général, qui peut prendre place accessoirement dans toute composition littéraire, et le genre satirique proprement dit, où la satire tient la place principale, et qu'ont spécialement cultivé certains poètes latins, italiens et français. Une seule composition a fait cette distinction, en ajoutant cette remarque très juste que ce sont souvent les satiriques par occasion (Dante, Voltaire, Beaumarchais) qui ont lancé les traits les plus forts et les plus efficaces. Les caractères généraux du genre satirique et les caractères nationaux de la satire en France et en Italie ont été assez faiblement indiqués, précisément parce que les candidates, au lieu de borner leur champ d'investigations, se sont égarées dans l'ensemble de la littérature des deux pays. En quoi consiste vraiment une satire, de quels moyens use-t-elle, sur quels objets porte-t-elle ? Quand la satire est-elle devenue un genre littéraire, en Italie, en France ? En quoi la satire de l'Arioste diffère-t-elle de celle de D'Aubigné, de Régnier ou de Boileau ? Quelles transformations le mouvement des idées, les révolutions politiques et les révolutions littéraires ont-ils fait subir à la satire en France et en Italie ? Autant de questions intéressantes qui n'ont été qu'occasionnellement et insuffisamment traitées. Les auteurs italiens les plus fréquemment cités ont été naturellement ceux du programme : Arioste, Parini. Le nom de Dante a été plusieurs fois mis en avant. Mais les éléments de la satire, telle que l'ont définie la plupart des candidates, ne se retrouvent guère dans la satire de l'Arioste, qui est, en général, une conversation humoristique plutôt qu'une composition satirique dans le sens habituel du mot. Il y avait lieu de faire ressortir cette différence. Il y avait lieu aussi d'insister sur le caractère de la satire dans ce poème d'un genre tout spécial qui s'appelle *le Jour*. Parmi les auteurs français, les noms les plus divers ont été cités : Boileau, cela va sans dire; mais parler de « satire virulente » à propos du *Repas ridicule*, et « d'attaques violentes contre le clergé » à propos du *Lutrin* est un peu excessif. La *Satire Ménippée* a eu les honneurs d'une citation, mais ni D'Aubigné, ni Régnier n'ont même été mentionnés. En revanche, on a fait de Du Bellay un poète satirique. La Bruyère, peintre de la cour, a donné lieu à un intéressant parallèle avec Parini, peintre du sigisbéisme. Beaumarchais, précurseur de la Révolution, en a fourni un autre avec l'auteur du *Jour*. On a cité Montesquieu, Voltaire, Paul-Louis Courier et Béranger, sans connaître suffisamment leurs œuvres. — La forme française des compositions, à laquelle le jury doit attacher une grande importance, est convenable dans quelques-unes,

Digitized by Google

négligée et incorrecte dans plusieurs; quatre copies ont obtenu une note supérieure à dix; trois candidates auraient été éliminées par cette épreuve, même si leurs compositions de langue italienne les avaient classées parmi les premières.

Thème. — Le texte choisi était une page gracieuse de Ch. Nodier (début de *la Neuvaine de la Chandeleur* [1]), dont maints passages ne pouvaient s'accommoder d'une traduction littérale; la phrase finale, par exemple (on se voit tous les jours... on s'aime, on se le dit..., etc.) a donné lieu à de lourdes erreurs. Quatre copies ont atteint douze et douze et demi, non qu'elles fussent parfaitement correctes, mais on a tenu compte de certains tours heureux, d'expressions justes et bien italiennes, qui évitaient pourtant une recherche et un manque de simplicité aussi déplaisants que la platitude. Parmi les incorrections relevées, il faut signaler que, dans la pratique, beaucoup de candidates ignorent l'usage exact de *questo* et de *quello*, nous avons vu (et entendu) plus d'une fois la conjonction *siccome* abusivement employée pour *come* dans une comparaison d'égalité. Une demi-douzaine de candidates, qui ont obtenu des notes décidément inférieures à la moyenne pour cette épreuve, doivent se convaincre qu'elles ne manient pas encore la langue italienne comme le jury est en droit de l'exiger d'elles.

Version. — Le texte, emprunté aux *Ultime lettere di J. Ortis*, de Foscolo [2], a paru difficile; le sens d'un passage n'a été entrevu que par une concurrente (*se per altro non facessi il letterato di corte* : à moins pourtant que je ne me fasse poète de cour). La meilleure note (quatorze) n'a pas été donnée à une version exempte de tout contresens, mais à celle qui a le mieux su rendre le ton du morceau, avec justesse et naturel. On observe dans la plupart des copies une singulière incapacité à se soustraire à la tyrannie du mot à mot; la phrase initiale : *siati questa l'unica risposta...*, est couramment rendue par « Que celle-ci soit l'unique réponse... » au lieu de : « Voici ma seule réponse... ». Le tour usuel, expressif, échappe ainsi constamment; pour rendre cette exclamation : *Letterati, così da per tutto!* un Français dira spontanément : « Ces lettrés ! Ils sont tous les mêmes ! » — *Recitare una parte* se dit en français « jouer un rôle » ; la *perpetua ruota di servitù, di licenza e di tirannia* appelle l'image d'un « cercle » et non d'une « roue ». Le verbe *servire*, très fort sous la plume de Foscolo, ne peut être rendu par notre verbe « servir », qui a tant

1. « La vie intime de la province... pour qu'on finisse de s'aimer et de se le dire. » (Quelques coupures.)

2. « Milano 4 dicembre. — Siati questa l'unica risposta... a rimescolarsi nella materia, sotterra. »

d'acceptions courantes : ici, il faut dire, au sens latin du mot, « être esclave »; à défaut de la connaissance du latin, le contexte appelle impérieusement cette expression. Ce qui est plus grave est la facilité avec laquelle l'italianisme le plus inacceptable pénètre dans certaines traductions : quatre candidates écrivent « quelque millier d'écus » au singulier; une autre : « Sais-tu ce que je vaux? Ni plus ni moins *de ce que* vaut mon revenu, » un des tours les moins agréables de la syntaxe italienne, que le français rend avec plus de rapidité : « Ni plus ni moins que mon revenu ». Que les futures aspirantes y prennent garde : un professeur de langue vivante doit plus qu'aucun autre surveiller la pureté de son français.

Composition italienne. — Les candidates avaient à exposer les raisons de la faveur dont jouissent auprès du public moderne les *Fioretti* de saint François d'Assise, dont un choix figurait à leur programme [1]. Le jury se promettait quelques bonnes copies sur un tel sujet. Son attente n'a pas été entièrement satisfaite. Sans doute, il n'était pas inutile de rappeler les noms et les travaux de MM. Sabatier et Joergensen, et de montrer que les érudits et les croyants avaient étudié avec amour ce précieux petit livre; mais on demandait surtout aux candidates d'expliquer, grâce à une connaissance bien personnelle et à une lecture méditée des *Fioretti*, l'attrait durable qu'ils exercent toujours sur le lecteur dont ils émeuvent le cœur et charment l'esprit. Elles devaient, en somme, trouver les raisons de cette sympathie, d'une part dans la figure du « Petit pauvre d'Assise » rayonnante d'humilité, de bonté et de joie, et d'autre part dans l'élément narratif, descriptif, parfois dramatique, des *Fioretti*, livre tout imprégné de grâce évangélique, de poésie pénétrante et naïve. On peut reprocher aux meilleures copies de ne pas offrir une composition simple et harmonieuse et de tourner à la lourde dissertation. Mais, sur le fond même du sujet, des défauts plus graves sont apparus : certaines candidates ne veulent voir dans ce livre charmant qu'un tableau de la vie italienne au Moyen-Age ou un chapitre de l'histoire des idées religieuses; d'autres, comprenant mal les mots « public moderne », établissent la faveur des *Fioretti* sur le contraste entre l'atmosphère de paix et d'amour qui le baigne et les événements actuels, ou bien encore ne l'expliquent que par rapport au public italien. Peu de copies, en outre, sont exemptes d'incorrections et révèlent une possession sûre et un maniement aisé de la langue. Deux d'entre elles se détachent nettement des autres avec les notes trente et vingt-huit (sur quarante); dix tombent au-dessous de la moyenne, quelques-unes assez bas.

1. « Ragioni principali del favore incontrato dai *Fioretti di San Francesco* presso il pubblico moderno. »

Digitized by Google

Épreuves orales. — La version improvisée, description d'une promenade, tirée d'un roman de D'Annunzio (*Prose scelte*, p. 199-200), a donné lieu à une épreuve satisfaisante et à deux passables ; deux ont été inférieures à la moyenne. En dehors d'expressions dont le sens exact n'était pas connu de plusieurs candidates, le jury a remarqué peu de réflexion et peu d'effort pour trouver le terme juste : l'*arco d'un ponte* n'est pas un « arc », mais une « arche » ; *una canna* n'est pas une « perche », mais un « roseau » ; les *minute conchiglie*, qui font des taches blanches dans un sol retourné à la bêche, ne sont pas de petits coquillages (entiers), mais des fragments de coquillages (brisés).

Le thème oral est l'épreuve qui a donné le moins de satisfaction. Le texte en avait été pris dans le livre de Taine, *La Fontaine et ses Fables* [1]. Il traitait du sentiment de la nature et avait été choisi pour la variété du vocabulaire qu'il contenait. Il exigeait donc la connaissance précise de nombreux termes désignant des êtres et des objets, leurs qualités et leurs actions. Une seule candidate a obtenu une note nettement au-dessus de la moyenne ; les autres ne l'ont pas atteinte. Des mots comme *polisson*, *alerte*, *coquet*, *sautiller*, *picoter*, *brouter*, *bruire*, ont donné lieu à des impropriétés, à des barbarismes, ou n'ont pas été traduits du tout. Un contresens a été commis par la plupart des candidates sur le mot « frères » traduit par *fratelli* au lieu de *frati* ou *monaci*, dans la phrase « une ligne de peupliers... ressemble à une bande de frères ». Le contexte ne laisse aucun doute : « ils murmurent éternellement... et semblent chuchoter les mêmes paroles ».

Cette épreuve appelle quelques remarques générales en vue des concours futurs. Les candidates doivent mieux s'exercer à traduire sans autre préparation qu'une lecture préalable. Elles ont montré cette année un manque d'entraînement singulier. L'une d'elles a quelque peu dénaturé cette épreuve en prenant entre chaque phrase un temps de réflexion, puis en débitant d'un trait sa traduction : c'est substituer un thème préparé à un thème improvisé. La plupart manquent d'assurance, risquent un mot, le retirent, le reprennent d'un ton timide et parfois inintelligible. Les futures candidates auront tout intérêt à s'entraîner sérieusement à ce genre d'exercice.

Les deux importantes épreuves à coefficient double ont été subies très honorablement par les deux concurrentes finalement reçues, médiocrement par les autres. La lecture expliquée avait donné, dans les concours précédents, des résultats plus brillants ; cela peut tenir en partie au texte un peu sévère que le sort avait désigné (Dante, *Paradis*, XXII, 1-30) ; mais il est certain aussi que les candidates

1. P. 171-173 : « Un moineau alerte... ils bruissent faiblement et leurs feuilles luisent » (Seconde partie, chap. II).

Digitized by Google

même qui l'avaient le mieux préparé, y ont montré peu d'adresse. On a en général convenablement situé le morceau dans le grand poème; mais peu de concurrentes ont su marquer que ce début de chant est une simple transition entre le discours de saint Pierre Damien et celui de saint Benoît sur la décadence des ordres monastiques, et que, s'il contient des beautés, ce sont des beautés de second ordre. Tout le mérite d'une bonne épreuve consiste justement à dégager le caractère exact du texte à expliquer; il n'y a aucun intérêt à en exagérer la valeur. L'une des candidates a cherché à faire un sort à chaque mot; mais vouloir mettre tous les détails sur le même plan, c'est montrer peu de jugement, et c'est renoncer à toute perspective. D'autres glissent sur des expressions (la *vendetta* du v. 14; l'apparence et la mimique des bienheureux, v. 23 et suiv.) qui appellent de toute nécessité une explication. Trop souvent enfin, au lieu de résumer, dans une conclusion brève, mais substantielle, les observations suggérées par le morceau, on s'échappe dans de pures digressions — sur l'épisode suivant, sur la métrique ou sur le vocabulaire, — ce qui revient à disperser l'attention des élèves au moment où il faudrait la concentrer. L'épreuve jugée la meilleure a été celle qui, sans beaucoup d'art, mais avec une réelle application, a rendu compte des intentions du poète d'une façon à peu près complète. — La langue a été en général correcte, mais gâtée par quelques fautes d'accent. Chez plusieurs, le ton a manqué de l'assurance et de la chaleur nécessaires à un bon enseignement. Les candidates doivent se souvenir que c'est là un élément d'appréciation dont le jury tient grand compte.

Dans le commentaire grammatical, on est frappé de la facilité avec laquelle certaines aspirantes se contentent d'explications qui n'expliquent rien. Le texte de Parini tiré au sort (*Mattino*, v. 204 et suiv.) contenait un assez bon nombre de formes intéressantes : les verbes *rieda*, *dessi*, *fie*, *escan*, *ire*, les adjectifs verbaux *scevro*, *pago*, les substantifs *verno*, *alma*, *vulgo*, *sorso*, les déplacements d'accent *occúpi*, *cerébro*, etc... Les concurrentes s'y sont arrêtées, mais la plupart sans rien trouver d'utile à en dire, quelques-unes pour articuler d'étranges hérésies (*dessi*, c'est-à-dire *si deve*, serait « une forme irrégulière de *dare* », et *sorsi* un participe passé de *sorseggiare*; *occúpi* et *cerébro* seraient là « pour la rime », dans un poème en vers blancs !). Depuis plusieurs années le jury s'est préoccupé d'indiquer un plan et une méthode pour cette épreuve difficile ; il a cette fois constaté la faillite de ses efforts, en ce sens que plusieurs candidates ont paru croire que, pour le satisfaire, il suffit d'adopter le plan demandé, même sans y rien mettre de précis et d'instructif. Le jury ne retire aucun de ses conseils antérieurs, mais il rappelle que savoir de la grammaire est encore la condition la plus indispensable pour faire un commentaire grammatical.

Digitized by Google

Comme pour la lecture expliquée, l'essentiel est d'apercevoir les difficultés et de les résoudre. Il convient d'ajouter que la pratique de l'enseignement est une excellente école, et ce n'est pas un hasard si, pour ces deux épreuves, les meilleures notes ont été obtenues par des jeunes filles qui avaient acquis une certaine expérience dans les classes dont elles ont été chargées.

La traduction du morceau de Parini n'a pas été exempte de fautes d'interprétation ; si l'origine de *scevro* avait été connue, le sens du mot *(distinct)* aurait été mieux saisi : de même pour *dessi*. Tout se tient, et la grammaire sert aussi à distinguer bien des nuances.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

H. HAUVETTE.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Arturo Farinelli, *La Vita è un sogno.* Torino, Bocca, 1916, vol. I, pp. XI-326; vol. II, pp. 457, in Collezione « Letterature Moderne », studi diretti da A. Farinelli, n. 1 e n. 2.

Poche parole proemiali premette Arturo Farinelli a questi due suoi ponderosi, importantissimi volumi, che saranno solo completi quando apparirà un terzo a conchiuderne la serie e ad esaurire la vasta, singolare, perspicua trattazione dell' argomento.

In tale *Avvertenza* preliminare l'autore ci informa che da più di vent' anni egli andava meditando un saggio su Calderon, destinato ad una « Biblioteca spagnuola » che avrebbe dovuto veder la luce a Parigi : orbene, quel suo disegno ripreso con ardore e rielaborato con cura, quasi tela tramata da instancabile mano, viene ora in luce nella complessa struttura di un' opera validamente organata, che tutto il mondo calderoniano e, per dir così, i suoi precedenti storici prende in esame e illustra.

Nel ventennio intercorso, mai egli, pur attraverso a mille lavori d'indole diversa, non aveva distolto lo sguardo dalla letteratura spagnuola in genere, dalla produzione calderoniana in ispecie. Una edizione magistrale, quella del Buchanan apparsa a Toronto, del dramma celeberrimo « La Vida es sueño », lo attrasse di bel nuovo, questa volta con frutto ingente nella cerchia delle predilette indagini e produsse la presente disamina. Essa nei « Preludi al dramma » (1° vol.) estende « lo studio del pensiero alla fantasmagoria dell' universo, alla nullità della vita pareggiata al sogno e all' ombra, dai secoli remoti nell' India sino all' albeggiare della creazione calderoniana nella Spagna »; s'indugia sulla « Concezione della vita e del mondo nel Calderon », e più particolarmente sul suo dramma (vol. II), con l'intento di offrire « la storia dell' anima calderoniana » e quella intima del dramma « La Vida es sueño »; si chiuderà, da ultimo, con un « Epilogo » (vol. III), nel quale, ripreso l' esame del concetto della vita considerata come immagine del sogno fuggente attraverso le varie correnti del pensiero, l'autore guiderà il suo lettore dall' epoca calderoniana a questa nostra contemporanea, irradiata dal sole della nuova cultura.

Digitized by Google

Tracciato, in succinto, lo schema dell' opera, che ci sta dinanzi per due terzi compiuta, e, implicitamente, dichiaratone l'alto interesse che presenta sia in rispetto agli studi letterari, sia in rispetto a indagini superiori di natura etica e filosofica, vediamo di dare, con qualche maggiore determinazione, miglior rilievo a quelle che si potrebbero chiamare le pietre miliari di sì lungo e vasto cammino.

Attraverso i secoli, e attraverso tutte le letterature, che nella concezione del Farinelli non hanno confini e costituiscono la patria universale del pensiero umano (unica patria, che tutti i popoli veramente affratelli in gare di amore e di civili sensi) egli ricerca il filo conduttore deli suoi molteplici ragionamenti: e si ripropone il gran problema della vita.

Che è mai la vita? La risposta è già implicita nel titolo calderoniano: « La Vida *es sueño* ». Ma che pensarono gli uomini alternantisi di generazione in generazione su questa misera terra di questa vita di sogno, di questo effimero sogno della vita?

L'indagine filosofica precede quella letteraria, e s'intreccia con quella storica.

La sentenza millenaria già aveva, assai prima del Calderon, affermato la nullità della vita. Di tale sentenza già s'era impadronita l' arte ed aveva predicato con voce possente che la realtà è ingannevole apparenza, che sono fuggevoli ombre i beni, le ricchezze, « toda la dicha humana », che sola la morte pon fine « al regno della vanità e del sogno, apre le porte dell' eterno, instaura il regno della vita verace ». Perciò : « acudamos á lo eterno ».

Non si deve quindi ricercare soltanto nei poeti, nei moralisti di Spagna vissuti a breve distanza del Calderon la gran sentenza, laconicamente espressa nel suo titolo tirannicamente imperioso; essa ha origini ben più remote, è, per dir così, di tutti i tempi e di tutti i luoghi. « Dacchè ci fu respiro di vita, sorse la domanda che fosse, che importasse questo respiro ». Tutti i grandi spiriti, d'ogni paese si sono sentiti turbati da questa inquietudine tormentosa che il Petrarca affida alle pagine del suo *Secretum* e canta nei suoi *Trionfi* e che lo Schopenhauer chiude nel suo sistema filosofico rivolgendo tutta la propria speculazione allo smascheramento di questo mondo di mere parvenze e di universali illusioni. Or mentre la ragione distrugge spietata ad una ad una le illusioni e il cuore ad una ad una le ricrea, sboccia dalla contraddizione, eterna ed insanabile, il fiore purpureo dell' arte.

La storia del concetto filosofico e religioso della vita considerato presso i varii popoli conferma coteste premesse.

Nell' India, fin dai tempi più antichi, i solitari pensatori ebbero per l'appunto della vita una cotal concezione. Essi predicarono e moralizzarono sull' abbaglio continuo dei sensi, che ritengono reale ciò che invece è tanto illusorio e fantasmagorico, che il lavoro più

vitale e produttivo dovrebbe essere quello del dissolversi dell' essere, del suo affogarsi entro la contemplazione. Ne scaturisce la dottrina del fatalismo, si perviene al nulla buddhistico, alla negazione della esistenza, alla soppressione del reale, si mira ad approdare al « nirvâna dell' essere ». Pocò dissimili sono le massime dei mistici e dei poeti : in tutto l'Oriente sovrana è l'importanza del sogno, che si agguaglia alla vita : e la storia accoglie ne' suoi Annali, es. in quelli di Babilonia, i sogni, che registra come fatti avvenuti, la letteratura tutta si tesse di sogni, che gli interpreti, gli indovini si studiano di penetrare per ricavarne l'essenza del vero.

Coi Greci la realtà e la vita sono gagliardamente affermate dallo spirito: essi rifuggono dalla contemplazione oziosa, dall' ascesi e dallo annegamento dell' io proprio nel nulla, amano il piacere sano del sentirsi vivi. Tuttavia il vuoto che inevitabilmente deve prodursi nel cuore della vita stessa, il distacco fra il reale conseguibile e l'ideale di perfezione, addolora il pensatore: ed ecco Platone per il quale la vita interiore è tutta la vita. Egli appare anzi, quasi spirito antiellenico negli ultimi dialoghi dove lascia trasparire l'angoscia di questo suo aspirar sublime. Nè tarderanno i poeti a innestare sopra la loro serena fiducia nei beni della vita, l'elegia sulla vanità, sulla fugacità delle cose. Più la civilta procede, e più si viene acuendo il dissidio fra materia e spirito, fra il reale e l' ideale; e scema la fede nel vigore, nell' entità della vita.

Col Cristianesimo la vita si rinsalda, nobilitata. *Militia hominis vita.* Alla negazione buddhistica si contrappone una solenne, possente affermazione; la vita in terra è indispensabile preparazione alla vita in cielo. Ma poi l'antica sapienza verrà insinuandosi nel vangelo dei nuovi credenti; sorgerà il *vanitas vanitatum*, e il lamento di Giobbe farà gemere le turbe; si giungerà al disprezzo della vita terrena; a Platone corrisponderà S. Agostino, e con S. Giovanni Grisostomo si perverrà a identificare il sogno e la vita, a mostrar questa labile come chimera, la gloria « simile a fior di fieno », la sostanza dell' uomo eguale a « cenere e polvere, fumo ed ombra ».

Appaiono via via le leggende dell' antico Oriente diffuse nell' Occidente : per gran tempo l' Oriente manda all' Occidente « con le sue leggende, i racconti e le novelle, i messaggi di salute all' anima, le dottrine morali e ascetiche, le grandi tristezze e malinconie » : e il Cristianesimo che nulla distrugge, ma tutto accoglie e trasforma e vivifica, fa sua l'esperienza anteriore e tramanda di generazione in generazione cotal patrimonio fiabistico e leggendario, ricavandone specchi di vita, esempi di virtù. Espressione vigorosa del misticismo ardente che sogna l'annichilimento in Dio e fa del sentimento la sua norma di vita, è la poesia esaltata di Jacopone da Todi : con lui la vita peggio che sogno è farsa vana, o atroce inganno.

Digitized by Google

Il sogno nella letteratura medievale ha fioriture rigogliosissime; Dante, per tacer d'altri, crea la visione di vita possente entro il regno della morte; il Boccaccio la visione gioconda; il Petrarca si fascia di dolore l'anima, che piagata dall' acutissima spina del dubbio intona la sua melanconica elegia. La Spagna, in particolar modo, è terra ferace di cotesti elegiaci: inganni e sogni traspaiono dai trionfi, dalle danze della morte e pur già tralucono in taluni drammi.

Nel Rinascimento il dubbio è la disciplina del nuovo pensiero: s'instaura con baldanza gagliarda la nuova vita, si reintegra il regno del terrestre, si riconciliano i mondi avversi dello spirito e della materia; ma l'umana arroganza sarà, quindi, di nuovo battuta in breccia e fiaccata, si farà strada nella mente orgogliosa dell' uomo l'impossibilità di afferrare la natura delle cose, si tornerà alla convinzione della vanità del tutto. Montaigne, Descartes, Pascal, sono altrettante tappe del nuovo aspetto del dubbio e della negazione: dal dubbio stesso sarà agevolata la ricerca del vero. La vittoria sarà affidata al libero pensiero,

Quanto cammino d'indagini durante cotesta età della Rinascenza! Poeti, scrittori, artisti si ritrovano davanti, insoluto perchè insolubile, il gran problema: e oscillano, di periodo in periodo, con ritorni al pensiero ascetico del medioevo, con ardite teorie innovatrici: dal Poliziano al Tasso, da Leonardo da Vinci a Lutero, l'elegia, la scienza verace, la speculazione religiosa creano stati d'animo sempre varii i quali, piano piano, ci avvicinano, con le voci del dubbio e dello sconforto, che nel seicento sorgono da tutte le letterature, a quello che è il punto centrale dello studio farinelliano: il dramma di Calderon.

Prima di pervenirvi, nulla può dirsi trascurato, che valga a far convergere luci, o a dar, per contrasto di penombre, risalto al grande tema: un robustissimo capitolo è dedicato alla fiaba del dormente e alla sua vastissima, secolar fortuna, al pensiero shakespeariano, secondo il quale la vita è volontà di vivere, al *Somnium Vitae Humanae* dell' Hollonius; un altro, non meno dotto ed esuberante s'intitola dai « mistici, teologi, poeti e sognatori della Spagna all'alba del dramma di Calderon », e trasporta il lettore agli *Autos sacramentales*, ai libri ascetici, ai quadri satirici della vita e del mondo, al cavaliere del sogno Don Quijote e al suo indivisibile Sancho, al mondo drammatizzato da Lope de Vega, ai precedenti immediati di Calderon, infine, a Calderon medesimo che viene maturando in sè, per « una disposizione innata al dolore e alla malinconia », per il bisogno quasi di « sovvenirsi sempre che la vita è un breve sogno, ombra fuggente » l'idea del suo: « La vida es sueño ».

La concezione della vita e del mondo particolare al poeta, messa a base della sua creazione, forma l'argomento del secondo volume.

Ma qual è la cultura, quale la dottrina del pensoso e melanconico

Digitized by Google

autore spagnuolo, che trarrà da tutta la tradizione mondiale e dal suo animo la sentenza del sogno perenne della vita? Essa, è, in verità, copiosissima e poichè ad essa egli aggiunge una singolare esperienza del mondo, si comprende la definizione che del Calderon diede il Gœthe quando lo disse il « poeta del più gran senno ». Due forze universali, operose e possenti : amore e natura, attraggono nel loro cerchio magico il poeta; il quale nelle sue meditazioni, par concluda che tutte le voluttà tripudianti, tutte le bellezze, tutte le delizie del creato dilegueranno fugacemente. Pessimismo amaro e senza pace sarebbe questo suo, ove non intervenisse vittorioso della ragione, il sentimento : per esso il poeta « si concede alla fantasmagoria dello universo, accarezza i suoi poveri sogni, pone entro la luce più radiante e il sorriso della natura le figure della sua fantasia; e immagina onori e grandezze e pompe e spettacoli, per ingannare la vita, questa masche rata tragica, o commedia misteriosa ».

Toccato poi, con un'ampiezza di proporzioni, di cui non è qui lecito pur dar cenno fuggevole, del problema della conoscenza e dello idealismo calderoniano, illustrato quello che è per lui il mondo delle apparenze e delle illusioni, mostrata, nel concetto e nella produzione tutta del poeta, immanente l'idea che l'intera storia dell' uomo, passato, presente, avvenire sia in balìa del sogno, sinò a fissare in forma, anzi in formula generica, nel sogno il simbolo della vita, il Farinelli traccia un poderoso raffronto psicologico, ponendo di fronte. con arte geniale, due grandi figure : Gœthe e Calderon. In esse non soltanto non riscontra alcuna affinità spirituale, ma vede scatenarsi un dissidio insanabile dovuto all'intendimento affatto opposto con cui ciascuno dei due poeti considera il mistero dell' esistenza. Esige il Gœthe lo svolgimento d'ogni forza individuale, l'azione continua; si piega Calderon in rassegnazione malinconica, ma non desolata, ed innalza dal suo cuore senza gemiti il canto alle vanità umane, comprendendo « in un solo respiro » la vita e la morte e appaiando senza turbamento, come termini equivalenti, la culla e la tomba.

Nè per ciò l'intelletto del Calderon si ottenebra : nessuna traccia è in lui « delle grandi infermità spirituali, delle estasi morbose, care ai romantici; raccolto nel romitaggio dell' anima, bandisce il vangelo della salute dell' anima ». Ciò posto, se pure la vita è sogno, la morte è attesa, ma non è, tuttavia, invocata. Verrà. Ed ecco perchè egli, spirito ascetico, « con imperturbabile calma e serenità può additare la morte come principio della vita, centro, scopo della vita, risveglio e non assopimento, uccisione della morte volgare. La morte sublima, trasfigura, scioglie gli enimmi, instaura il regno della pace e della vera grandezza, apre gran varco a tutte le sorgenti della vita di là ».

Non ha, dunque, Calderon le angoscie del dubbio : per lui la vera vita è elevazione, egli mira ad una spiritualizzazione superiore. E

Digitized by Google

volendo por mano al dramma sottomette l'arte sua alla dottrina divina, congiunge le tesi teologiche ai drammi e ai misteri della vita.

Nel dramma, di cui il Farinelli esamina analiticamente il contenuto rilevandone accanto ai pregi le dissonanze, non può sorprendere ormai l'applicazione costante del pensiero calderoniano : l'arte si fa portavoce della tesi del poeta teologo : di tale tesi, anzi, il dramma, non è che una dimostrazione ed un esempio. « Il dramma vero, osserva il Farinelli acutamente, è fuori dell' azione che qui si svolge : si afferma nell' impossibilità di conciliare il vangelo della nullità della vita colle esigenze della vita stessa, il mondo delle ombre col mondo concreto della terra nostra. »

Manca per ora, come dicemmo, a coronare il monumentale edificio eretto dalla dottissima ricostruzione critica, prodigalmente documentata nelle larghissime notazioni bibliografiche del Farinelli, il volume terzo, di epilogo. Perciò solo ad opera compiuta si dovrà discorrerne di proposito. Ma pur dal presente nostro sobrio riepilogo, qui delineato, potrà il lettore convincersi che Calderon e il suo dramma sono poco più d'un bellissimo e opportuno pretesto letterario per lo studioso italiano, il quale amò effondere, coi risultati delle sue ricerche universali, i proprii convincimenti etici, l'anelito del suo cuor dolente, premuto dal gran dramma interiore, dal problema eterno della vita.

FRANCESCO PICCO.

---

18 décembre 1917.

Le Secrétaire de la Rédaction : EUGÈNE BOUVY.
Le Directeur-Gérant : GEORGES RADET.

Bordeaux. — Imprimeries GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 9-11.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Digitized by Google

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

I. Articles de fond.

II. Questions d'enseignement.

III. Bibliographie.

Digitized by Google

Digitized by Google

RETURN TO → **MAIN CIRCULATION**

ALL BOOKS ARE SUBJECT TO RECALL
RENEW BOOKS BY CALLING **642-3405**

DUE AS STAMPED BELOW

JUN 19 1995		
RECEIVED		
JUN 12 1995		
CIRCULATION DEPT.		

FORM NO. DD6

UNIVERSITY OF CALIFORNIA, BERKELEY
BERKELEY, CA 94720

Digitized by Google

YD 12956

U.C. BERKELEY LIBRARIES



C023012511

423402

Bulletin

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google